هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15903 – 7 F | JEUDI 14 MARS 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Inquiétude à Taïwan

Pékin accuse Washington de connivence avec les « séparatistes » taïwanais. p. 30

Une révolte des Papous

Armés d'arcs et de flèches, les habitants de la partie indonésienne de la Papouasie affrontent violemment l'armée qui soutient les compagnies minières. p. 5

La position française sur l'Europe

Alain Juppé devait expliquer devant l'Assemblée nationale la position du gouvernement pour la conférence intergouvernementale (CIG) européenne qui doit s'ouvrir, le 29 mars, à Turin.

p. 6 et notre éditorial p. 14

Les aliments génétiquement modifiés en question

Le Parlement européen renonce à renforcer le contrôle sur les plantes génétiquement modifiees, en repoussant la directive soutenue par la gauche et les Verts. p. 10

Rivalités bancaires

La Société générale a saisi la Cour des communautés européennes à Luxembourg pour contester le plan de sauvetage du Crédit lyonnais. p. 16

Les logements oubliés des banlieues

Les appartements du domaine privé des quartiers sensibles ne cessent de se dégrader. p. 9

Carnet de route carnet de vol

Un voyage à Tuléar, sur la côte ouest de Madagascar, et des renseignements sur les meilleurs prix pour faire le tour du monde en avion. p. 22

Les dix ans de La Villette

Le nouveau président de la Cité des sciences parie sur le multimédia pour donner un nouveau souffle à l'établissement culturel. p. 20

Des thèses iconoclastes sur le sida

La chaîne culturelle Arte prend le risque de diffuser les déclarations du professeur Peter H. Duesberg sur la physiopathologie de cette maladie. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0314 - 7,00 F

A Charm el Cheikh, Jacques Chirac appelle à accélérer l'aide économique aux Palestiniens

Le chef de l'Etat juge « contre-productif » le bouclage des territoires par Israël

AU SOMMET de Charm el Cheikh, Jacques Chirac a appelé, mercredi 13 mars, à une accélération de l'aide financière aux Palestiniens, parce que *« la paix passe par le développement économique »*. Devant les chefs d'Etat, de gouvernement et hauts responsables de vingt-neuf pays et organisations internationales, réunis en Egypte pour ce sommet convoqué après la vague d'attentats terroristes dont Israël a été la cible, le président français a souhaité que *« 1996 soit l'année de l'achèvement de la paix entre Israël et tous ses voisins »*. Proposant que le versement de l'aide de l'Union européenne et de la France aux Palestiniens soit accéléré, il a suggéré, en sa qualité de président en exercice du Groupe des sept pays les plus industrialisés, que le prochain sommet du G7, à Lyon en juin, *« soit marqué par un appel particulier »* à *« une plus large mobilisation des pays contributeurs »*.

Adressant un *« message d'amitié et de solidarité au peuple d'Israël »*, M. Chirac a souligné la nécessité *« d'éradiquer le terrorisme perpétré par une poignée d'éléments fanatiques »*, en agissant *« avec détermination et sang-froid »*. Si l'implication d'Etats étrangers dans des actes terroristes *« était prouvée, il faudrait en tirer toutes les conséquences »*, a-t-il ajouté : *« Le terrorisme doit être condamné par tous les Etats sans aucune ambiguïté »*.

Le président de la République, qui entendait, mercredi soir à 20 heures sur TF 1 et France 2, affirmer son soutien total aux deux acteurs de la paix, MM. Pérès et Arafat, a toutefois critiqué le bouclage des territoires palestiniens mis en œuvre par Israël depuis la vague d'attentats-suicides. *« Le bouclage des territoires est contre-productif,* a-t-il déclaré en recevant Yasser Arafat, *et ne se justifie pas par des préoccupations de sécurité dès lors que des contrôles peuvent être exercés. »* Dans l'avion qui le menait, mercredi matin, au sommet, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a au contraire affirmé, selon l'AFP, que ce bouclage devait continuer.



Lire page 4

Bob Dole et Bill Clinton se disputeront la Maison Blanche en novembre

ROBERT DOLE paraît dorénavant assuré d'affronter le président démocrate Bill Clinton à l'élection présidentielle de novembre : le sénateur du Kansas a largement remporté les primaires républicaines du *« super mardi »* dans les sept Etats concernés, dont la Floride et le Texas. Avant les primaires du 19 mars dans le Middle West, il est déjà assuré de l'appui de 77 % des 996 délégués qui lui seront nécessaires pour obtenir l'investiture à la convention d'août. Le sénateur Dole, dont la tâche est compliquée par la percée du populiste Pat Buchanan chez les républicains, part avec plusieurs handicaps. Le vote des femmes paraît notamment lui faire défaut. Selon le plus récent sondage, un duel Clinton-Dole tournerait à l'avantage du président sortant, qui récolterait 56 % des voix.

Lire page 2

« Boom Boom Greenpeace » fait rire la Nouvelle-Zélande

AUCKLAND
de notre correspondante

Quand le président François Mitterrand entre en scène, quatre agents des services de renseignement français, engoncés dans des uniformes mal ajustés, déploient leur niaiserie, sous l'œil sévère d'un Napoléon en pied. Portrait de la France dans toute sa grandeur... Le président ne doit rien savoir, mais quelques gaffes suffisent à tout lui dévoiler de la mission spéciale « Boom Boom Greenpeace ».

Après deux documentaires et un film, la Nouvelle-Zélande commence donc à rire de l'un des principaux événements de son histoire contemporaine, l'attentat contre le Rainbow-Warrior organisé en 1985 par les services secrets français, dans une comédie musicale en deux actes, *Sink the* Warrior (« Coulez le Warrior »), qui fait ses débuts à Auckland.

Le colonel de service n'a qu'un mot à la bouche : *« No problem »*. *« C'est ce que Bony* [Bonaparte] *a dit avant Waterloo »*, fait remarquer, en aparté, l'un des porteurs de képi. Eclats de rires dans la salle, comme si Waterloo avait vengé, avec cent soixante-dix ans d'avance, l'infamie de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, ce chalutier converti au pacifisme, innocemment amarré dans le tranquillissime port d'Auckland, en attendant de partir en campagne antinucléaire.

On découvre ensuite l'une des trois équipes des services français : le commandant Alain Mafart, le beau gosse légèrement obsédé, et le capitaine Dominique Prieur, dans un genre institutrice extravertie. D'entrée de jeu, les faux-époux Turenge ont quelques problèmes de couple. *« A mon avis, c'est ce qui a tout fait échouer »*, commente John Reynolds, l'auteur de la pièce. Les faux-époux, ce couple d'étrangers, en vacances en plein hiver austral, qui ne prenait pas de photos et faisait lit à part avaient certes de quoi se faire remarquer. *« C'est toujours elle qui faisait des histoires »*, nous explique, après la représentation, la fausse Dominique Prieur. D'autres acteurs confirment, de source sûre, qu'Alain était *« terrible »*, *« intenable »* avec les femmes. Ainsi va la légende. Les clichés du *French lover* et de la *French woman* ont la vie dure.

Aujourd'hui, nombre de motels ou de boîtes de nuit de l'île du nord seraient néanmoins tentés d'avoir une chambre « Turenge » ou un cocktail « Alain », une petite entrée dans la grande Histoire. Depuis 1985, quand précisément *« ce qui n'arrive que dans les films de James Bond »* s'est passé à Auckland, l'événement est profondément inscrit dans la mémoire collective néo-zélandaise.

« L'esprit du Rainbow-Warrior *demeure »*, chante un chœur après que l'on a entendu deux puissantes déflagrations. La mission des agents français est accomplie. A une vie près, celle du photographe Fernando Pereira revenu sur le bateau de Greenpeace après la première explosion pour tenter de récupérer ses appareils. Au bureau d'Auckland de l'association écologiste, personne n'a eu le temps d'aller voir le spectacle. La semaine prochaine, des équipes doivent partir récupérer en Polynésie française, sur l'atoll d'Hao, le « nouveau » *Rainbow-Warrior*, confisqué par les militaires français en septembre 1995. *« L'esprit demeure »*, comme dit la chanson.

Florence de Changy

Banco sur un film majeur



MARTIN SCORSESE

MEMBRE ÉMINENT de la génération des « garnements de *Hollywood » qui, au début des* années 70, a régénéré le cinéma aux Etats-Unis en mêlant sens du spectaculaire, cinéphilie frottée de nouvelles vagues européennes et sensibilité rock, il est aujourd'hui l'archétype de l'auteur américain. Avec *Casino*, son seizième long métrage de fiction, Martin Scorsese signe l'une de ses œuvres majeures. Cette fresque trépidante est fidèle à l'un de ses thèmes de prédilection (la pègre italo-américaine) comme à ses obsessions (le destin fatal de l'homme marqué par la malédiction). Aux côtés de Robert De Niro, son *alter ego* de toujours, et Joe Pecci, compagnon de route depuis *Raging Bull* et *Les Affranchis*, Scorsese intronise Sharon Stone, la nouvelle star féminine.

On lira aussi dans les pages « cinéma » un article sur le retour à la mise en scène de Nagisa Oshima après dix ans d'absence, une enquête sur l'essor des salles municipales comme réponse à la disparition des écrans en banlieue et en régions, et aussi, en page « Horizons », notre retour sur cent ans d'homosexualité dans le cinéma américain.

Lire pages 24 à 27
et notre enquête page 12

Vent de fronde dans l'armée française

« C'EST UN RETOUR en arrière. L'armée de Valmy cède la place à l'ordre des chevaliers teutoniques. » Cette vision, un brin provocatrice, c'est un officier général de l'armée de terre qui la formule et qui, du même coup, exprime une opinion largement répandue dans la corporation, inquiète de ce que le gouvernement, sous l'impulsion du chef de l'Etat, prépare actuellement en matière d'armée professionnelle.

Un autre, plus ancien, dont l'expérience militaire s'est nourrie des faits et gestes du maréchal de Lattre, évoque le précédent de la dernière guerre mondiale pour dénoncer la comparaison, avancée par Jacques Chirac, avec l'armée britannique. *« C'est la victoire rétrospective,* dit-il, *des légionnaires et des ex-combattants de la France libre, véritables supplétifs de l'armée britannique à partir de 1940, sur les partisans d'une armée de conscrits levée pour défendre la patrie. »* Le ton de ces deux propos est rude. Peut-être même est-il injuste. En réalité, il est à la mesure de la vivacité des discussions qui agitent aujourd'hui la communauté militaire et qui trouveront leur prolongement, mercredi 20 mars, à l'Assemblée nationale, lorsque le gouvernement viendra informer la représentation nationale de ses projets de restructuration des armées.

Nul ne peut prétendre, s'il est objectif, avoir été surpris par les propositions de réforme du président de la République. Avant d'être élu à l'Elysée, Jacques Chirac avait annoncé ses intentions en souhaitant une armée plus professionnalisée et en accusant le service national de n'avoir plus de sens. Pourtant, les mesures arrêtées en conseil de défense et commentées, le 22 février, à la télévision, ont – par leur ampleur, mais aussi par le flou entretenu sur le sort du service national – obligé une majorité de cadres militaires à se remettre en question et à sortir de leur conservatisme.

Contrairement à une idée répandue, la plupart des officiers et des sous-officiers ne sont pas des fanatiques de l'armée professionnelle. Ils savent aussi ce que leur apporte l'existence d'un contingent, *« un sacré courant d'air »*, confie un officier.

Jacques Isnard

Lire la suite page 14

ÉTATS-UNIS Robert Dole est arrivé largement en tête, mardi 12 mars, lors des élections primaires qui se déroulaient dans six Etats du Sud (Texas, Floride, Mississippi, Oklahoma, Tennessee et Louisiane), ainsi que dans l'Oregon (Nord-Ouest). A l'issue de ce « *Super Tuesday* », le sénateur du Kansas a recueilli au total le vote de 761 délégués (contre 84 pour Steve Forbes et 82 pour Patrick Buchanan) ; il lui faut 235 délégués supplémentaires pour remporter l'investiture républicaine à la convention d'août. Il ne devrait avoir aucun mal à obtenir ces appuis lors des prochaines primaires, d'autant que Steve Forbes n'écarte plus l'éventualité de son retrait. ● UN DUEL entre le démocrate Bill Clinton et le républicain Bob Dole à l'élection de novembre semble donc assuré. Il tournerait à l'avantage de l'actuel occupant de la Maison Blanche, selon les derniers sondages.

M. Dole est virtuellement assuré de disputer la Maison Blanche à M. Clinton

Le sénateur du Kansas a réalisé un sans-faute, mardi 12 mars, à l'issue des sept primaires républicaines du « Super Tuesday », remportant la majorité des suffrages dans les sept Etats en jeu

WASHINGTON
de notre correspondant

Un triomphe attendu. Plus rien, en principe, ne devrait empêcher Bob Dole d'obtenir l'investiture du Parti républicain, et donc d'affronter Bill Clinton lors du scrutin présidentiel du 5 novembre. Au soir de ce « super mardi » électoral, le sénateur du Kansas est arrivé bon premier dans les sept Etats où se déroulaient des primaires, n'offrant aucun lot de consolation à ses adversaires, Pat Buchanan et Steve Forbes. M. Dole dispose désormais du soutien de 77 % des 996 délégués qui sont nécessaires pour obtenir la nomination officielle du Grand Old Party lors de la convention nationale de San Diego, en août.

Ayant remporté au moins 325 délégués sur les 362 qui étaient en jeu, le chef de la majorité sénatoriale n'aura peut-être pas besoin d'attendre les primaires de Californie, le 26 mars, pour atteindre le nombre magique : dans une semaine, 229 délégués seront choisis dans quatre Etats industriels de la région des Grands Lacs (Michigan, Wisconsin, Illinois et Ohio). Contrairement aux précédentes campagnes de primaires présidentielles, le suspense aura été absent de ce « *Super Tuesday* » . Toute incertitude avait disparu depuis la série de victoires remportées par M. Dole au début du mois et le retrait de la course à l'investiture d'une bonne partie de ses rivaux. Mais les deux plus combatifs restent en lice, en dépit des appels de plus en plus insistants des « barons » du Parti républicain, notamment Newt Gingrich, président (*speaker*) de la Chambre des représentants, pour qu'ils jettent l'éponge, au nom de l'unité du Parti républicain.

Bob Dole lui-même, tout en soulignant qu'il n'a pas l'intention de « *négocier quoi que ce soit avec aucun d'eux* », a estimé qu'il appartenait à Pat Buchanan et Steve Forbes de décider « *s'ils veulent battre Bill Clinton ou continuer à jouer les trouble-fêtes dans cette campagne* ». La difficulté de convaincre le commentateur ultra-conservateur et le milliardaire tient au fait que tous deux sont, d'une certaine manière, des outsiders du Parti républicain : Pat Buchanan a choisi un registre populiste qui le situe en marge du courant majoritaire, plutôt modéré, incarné par Bob Dole.

Le "super mardi"

362 délégués républicains étaient en jeu

PRIMAIRES DU 12 MARS

ÉLECTIONS PASSÉES

Ayant donné à sa campagne l'allure d'une véritable croisade conservatrice, sa logique est de tenir bon, sans doute jusqu'à la convention de San Diego. Lorsque cette échéance arrivera, M. Buchanan espère avoir fait la preuve de sa représentativité, et être ainsi en position de poser des conditions pour influencer le programme politique du futur adversaire de Bill Clinton. Cette perspective constitue le pire scénario possible pour les responsables républicains : en 1992, Pat Buchanan avait échangé son soutien à George Bush contre un temps de parole dont il s'était servi pour appeler à une « *guerre* » culturelle et religieuse.

Certains républicains lui reprochent encore d'avoir ainsi contribué à la défaite de l'ancien président. Le cas de Steve Forbes est plus facile à régler pour Bob Dole : le milliardaire se bat essentiellement pour une idée, la *flat tax* ou l'impôt forfaitaire à taux unique. M. Dole peut facilement faire siennes une partie des priorités fiscales de M. Forbes. Celui-ci a annoncé mardi soir, pour la première fois, qu'il envisagerait son retrait s'il ne remportait aucun succès significatif à l'occasion des primaires du Midwest.

HORIZON SANS NUAGE

Sauf à envisager une candidature-surprise du milliardaire Ross Perot, le sénateur du Kansas devrait donc se retrouver, à terme, face à Bill Clinton. Si le scrutin présidentiel avait lieu aujourd'hui, le président démocrate remporterait sans coup férir un second mandat. Selon les résultats d'un sondage publié mardi par le *Washington Post*, M. Clinton obtiendrait 56 % des suffrages des Américains, contre 39 % pour son rival républicain. La différence est de taille mais, à plus de sept mois de l'échéance, elle n'est pas insurmontable. M. Dole n'a pas tort de faire remarquer que les rivalités entre candidats à l'investiture républicaine ont bénéficié au chef de la Maison Blanche et que, une fois investi officiellement, l'écart avec le président sortant devrait se combler. M. Clinton bénéficie pour l'instant d'un horizon sans nuage mais, outre des « accidents » toujours possibles en politique étrangère, la situation de l'économie américaine, en dépit des récents chiffres flatteurs pour l'emploi, reste fragile.

De son côté, M. Dole souffre toujours d'un important déficit d'image auprès des électeurs de son parti. Les sondages montrent qu'il est considéré comme le parfait représentant de l'*establishment* washingtonien, ce qui signifie qu'il n'est pas convaincant comme candidat du « changement ». Selon une enquête réalisée au soir de ce « super mardi », au moins 51 % des électeurs républicains des Etats du Sud estiment que le sénateur du Kansas n'a pas d'« *idées nouvelles* ». C'est donc d'abord un combat contre lui-même que Robert Dole doit remporter.

Laurent Zecchini

Les multiples handicaps du sénateur du Kansas

WASHINGTON
de notre correspondante

Mardi 12 mars, « *Super Tuesday* », le jour où la Floride tout entière n'était censée penser qu'aux primaires républicaines et donner à Bob Dole une nouvelle victoire décisive dans la course à l'investiture, Bill Clinton réussissait à attirer à la Maison Blanche tous les élus républicains de la communauté cubano-américaine de Miami. C'est le jour que le président avait choisi pour signer solennellement la loi renforçant l'embargo contre Cuba – thème porteur à Miami. Un peu plus tard, M. Clinton s'envolait pour l'Egypte où il devait participer au sommet contre le terrorisme, dont il est l'un des initiateurs – un sujet qui ne saurait lui nuire auprès de l'électorat juif.



ANALYSE

Bill Clinton est partout ces jours-ci, projetant une insolente image à la fois jeune et présidentielle qui contraste de manière frappante avec celle de Bob Dole, soixante-douze ans, héros de la deuxième guerre mondiale et chef de la majorité au Sénat. Alors que l'état-major démocrate fait diffuser les premiers spots télévisés de sa campagne, Bill Clinton arpente le pays et prêche la bonne parole avec des talents oratoires qui font pâlir d'envie les conseillers de Bob Dole : il parle de sujets aussi divers – pourvu qu'ils soient consensuels – que l'uniforme à l'école (il est pour), la violence à la télévision (il est contre), ou la nécessité pour les patrons des grandes entreprises de se soucier un peu plus du sort de leurs salariés. Pour couronner le tout, les derniers chiffres de l'emploi confirment la consolidation de la croissance.

Certes, en huit mois, d'ici au scrutin du 5 novembre, bien des retournements peuvent se produire : George Bush n'était-il pas lui aussi en tête des sondages en mars 1992, pour être battu en novembre par un dénommé Bill Clinton ? Voilà qui devrait relativiser le dernier sondage *Washington Post*/ABC, favorable au président. Mais s'il n'est plus menacé par ses concurrents républicains, Bob Dole part néanmoins avec de multiples handicaps dans la perspective d'un duel avec Bill Clinton.

Il y a, bien sûr, le fait que ce dernier n'est jamais aussi bon qu'en campagne électorale alors que Bob Dole n'y est jamais aussi mauvais. Le sénateur du Kansas le dit lui même : « *Je suis quelqu'un qui agit, pas un causeur.* » Dès le gros de la saison des primaires passé, Bob Dole entend donc faire campagne depuis l'endroit où il est à son avantage : le Congrès, où sa position de chef de la majorité républicaine au Sénat est stratégique. Mais le grand chantier législatif lancé par la nouvelle majorité républicaine en janvier 1995, sous la houlette de Newt Gingrich, est très lourd à mener ; Bill Clinton use à volonté de l'arme du veto présidentiel, et depuis la bataille du budget en décembre et janvier, l'opinion publique s'est largement retournée contre le Congrès, qui a rarement été aussi impopulaire. Si l'on en croit les sondages, le sentiment anti-Washington est aussi vigoureux dans l'électorat que lors des législatives de novembre 1994, et Bob Dole, sénateur depuis plus de trente ans, est perçu comme un pur produit de Washington, même s'il aime à rappeler ses racines du Kansas.

LE THÈME DE L'AVORTEMENT

Par ailleurs, la relative percée du populiste Pat Buchanan, qui, même s'il n'a aucune chance de remporter l'investiture, jure de se maintenir en piste jusqu'à la convention républicaine, complique la tâche de Bob Dole s'il veut voler les voix du centre à Bill Clinton. Comment attirer les électeurs modérés sans s'aliéner les supporters de M. Buchanan ? Les sondages de sortie des urnes des sept primaires de « *Super Tuesday* » apportent une observation inquiétante pour le sénateur du Kansas : le vote féminin, majoritaire dans l'électorat, lui fait défaut.

C'est là qu'intervient l'épineuse question de l'avortement, un thème qui divise l'électorat républicain et sur lequel Bob Dole, opposé à l'avortement mais prêt à accepter des exceptions, a beaucoup de mal à s'exprimer clairement. Le principal chef de file de la droite religieuse, Ralph Reed, leader de la Christian Coalition, a apporté à Bob Dole un soutien crucial en ralliant ses troupes derrière lui au moment de la primaire de Caroline du Sud, le 2 mars, lui permettant ainsi de distancer ensuite ses rivaux. Mais Ralph Reed attend à présent les dividendes de son appui : il le fait savoir notamment lorsque l'on pose la question du choix du coéquipier du candidat républicain, lequel est « *traditionnellement choisi dans l'aile opposée du parti* ».

Autrement dit : M. Dole n'étant pas lui-même radicalement anti-avortement, il doit choisir un colistier qui le soit. Pat Buchanan, quant à lui, n'hésite pas à brandir la menace d'une scission du parti – « *Mes gens partiront* », dit-il – si Bob Dole choisissait un partenaire qui ne soit pas farouchement contre l'avortement. Mais peut-être serait-ce là ce qui pourrait arriver de mieux à Bob Dole : en prenant ses distances avec la droite de son parti, il couperait l'herbe sous le pied des démocrates, qui ne pourraient plus alors faire campagne contre « l'extrémisme » des républicains.

Sylvie Kauffmann

La campagne électorale exacerbe le sentiment anti-immigration

ORLANDO (Floride)
de notre envoyé spécial

« *L'immigration est devenue incontrôlable. Elle est responsable de la violence que nous connaissons en Floride. Dans certaines écoles, 50 % des enfants sont les fils et les filles d'immigrants illégaux.* » Les certitudes de Pat Humbert, militant de choc de la campagne de Pat Buchanan, sont à l'image de celles de son chef de file : « *Quand vous avez un, deux, trois millions de gens qui traversent votre frontière chaque année, violant vos lois, vous avez une invasion* », a récemment assuré le tribun populiste, avant d'annoncer : « *Ecoute José, cette fois tu ne viendras pas !* »

Exagérations populaires, accents xénophobes et surenchère électorale ? Sans doute, mais qui traduisent un malaise profond de la société américaine. Cette « *nation d'immigrants* », dont parlait John Kennedy, semble remettre en cause, sinon sa propre trame sociologique, du moins sa politique d'accueil. Les responsables politiques, toutes opinions confondues, dénoncent aujourd'hui les « *excès* » de l'immigration. Jamais les groupes « nativistes », pour qui la culture de l'Amérique est diluée par l'afflux d'étrangers, n'ont eu un tel écho.

Jamais non plus les thèses radicales de Peter Brimelow, auteur de *Alien Nation* (Nation étrangère), qui affirme que les Américains « blancs » seront minoritaires, à la fin du siècle, face aux Noirs et aux citoyens d'origine hispanique et asiatique, n'ont été jugées aussi recevables. Une majorité d'Américains sont désormais convaincus que les immigrants sont une « *charge* » pour le pays. La période électorale ainsi que le climat d'anxiété économique qui l'accompagne exacerbent ce sentiment, favorisant un amalgame entre les quelque 800 000 immigrants légaux qui entrent chaque année aux Etats-Unis et environ 350 000 « illégaux » qui profitent de la porosité des frontières ou d'un visa temporaire pour s'installer définitivement.

UNION SACRÉE

Le résultat le plus tangible de ce phénomène est d'avoir favorisé une sorte d'union sacrée : rares sont les hommes politiques qui prennent le risque de dénoncer le principe de la législation en cours d'examen au Congrès. Son but est de réduire d'au moins 20 % l'immigration légale, d'éliminer plusieurs catégories d'immigrants qui, pour des raisons familiales, disposent d'un droit d'entrée automatique, de limiter le champ d'application du droit d'asile, enfin de renforcer considérablement l'arsenal des mesures destinées à lutter contre l'immigration illégale. D'autres propositions, notamment une vérification systématique du statut des demandeurs d'emploi immigrés, sont envisagées.

Des rapprochements politiques *a priori* contre nature se sont créés : les avocats les plus éloquents de la nécessité de donner un coup de frein à l'immigration sont Pat Buchanan et... Bill Clinton. Mais alors que le chef de la Maison Blanche ne vise que l'immigration illégale, M. Buchanan propose d'imposer un moratoire général de cinq ans et de ne pas lever celui-ci tant que des effets négatifs, sur les salaires et les conditions de vie des Américains, seront prévisibles. Pour faire bonne mesure, Pat Buchanan veut ériger un mur de 320 kilomètres le long de la frontière avec le Mexique (laquelle est longue de 3 200 kilomètres), afin d'empêcher « *José* » de passer... Un tel tour de vis serait politiquement explosif : dans le cadre de la législation en vigueur, quelque 2 millions de nouveaux immigrants sont susceptibles de bénéficier d'un droit d'entrée automatique aux Etats-Unis, au titre du « regroupement familial ». C'est ce qui explique la grande prudence de Robert Dole, qui réclame une réduction « *modeste et temporaire* » du nombre des immigrants légaux.

En 1995, le nombre des interpellations à la frontière mexicaine a enregistré une augmentation de 43 %. Cette progression s'explique par la crise économique qui sévit de l'autre côté du Rio Grande, mais aussi par l'augmentation des moyens des services de l'immigration (INS). Il est cependant faux de prétendre que les immigrants, illégaux et légaux, représentent une charge considérable pour le budget fédéral. Selon l'Urban Institute, un organisme indépendant, ils versent chaque année plus de 70 milliards de dollars (350 milliards de francs) d'impôts au gouvernement fédéral, alors que celui-ci débourse pour eux environ 43 milliards de dollars (215 milliards de francs) en services divers.

Certains Etats paient pourtant un tribut particulièrement lourd. C'est le cas de la Floride : son gouverneur démocrate, Lawton Chiles, a intenté une action pour obtenir que l'Etat fédéral prenne en charge une facture annuelle d'un milliard de dollars, correspondant aux dépenses de police, d'éducation et de santé des 400 000 illégaux résidant en Floride. « *C'est une charge injuste*, nous a expliqué Mark Schlackman, conseiller de M. Chiles, *c'est l'Etat fédéral qui est responsable, constitutionnellement, des immigrants. C'est donc à lui de payer le prix de l'inefficacité de sa politique.* » Suivant l'exemple de la Californie, des « groupes de citoyens » préparent en Floride une initiative populaire visant à interdire aux illégaux de « profiter » de l'aide sociale du *Welfare*, ainsi que du système éducatif.

L. Z.

Au Mexique, un gouverneur démissionne à la suite d'un massacre de paysans

MEXICO
de notre correspondant

Huit mois après le massacre de dix-sept paysans par la police locale près d'Acapulco, le gouverneur de l'Etat du Guerrero, Ruben Figueroa, a démissionné de ses fonctions, mardi 12 mars. La clameur publique, la pression de l'opposition et des organisations de droits de l'homme ainsi que la diffusion d'un film vidéo compromettant ont eu raison d'un des principaux représentants de la tendance dure de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Malgré les recommandations de la commission nationale des droits de l'homme (gouvernementale), qui avait, en août 1995, accusé les autorités de l'Etat d'avoir « *manipulé les faits, fabriqué des indices et falsifié des examens de laboratoire* », le juge d'instruction chargé de l'enquête avait conclu, le 23 février, que Ruben Figueroa n'était pas impliqué dans le massacre des militants de l'Organisation des paysans de la sierra du Sud, survenu le 28 juin 1995 au lieu-dit Aguas Blancas.

Mais la principale chaîne de télévision privée avait présenté, le 25 février, la version originale et complète du tournage réalisé par la police au moment du massacre. Contrairement à la thèse officielle selon laquelle les paysans avaient attaqué la police lors d'un contrôle routier réalisé à une trentaine de kilomètres au nord d'Acapulco, les images permirent de confirmer que des armes avaient été ajoutées dans la main des victimes après la tuerie.

La diffusion de ces nouvelles preuves aurait été ordonnée par le chef de l'Etat, Ernesto Zedillo, qui aurait personnellement décidé de sacrifier un allié devenu encombrant. La situation devenait de plus en plus intenable pour le gouvernement à la suite de la menace lancée, la veille, par le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) de se retirer des négociations politiques en cours si Ruben Figueroa était maintenu dans ses fonctions.

Le PRD, qui accuse le gouverneur du Guerrero d'être l'« *instigateur* » de l'assassinat de plus de soixante-dix de ses militants, exige l'ouverture d'une nouvelle instruction, au niveau fédéral cette fois, pour éviter la manipulation des autorités judiciaires par le principal suspect.

Les durs du parti au pouvoir sont devenus le principal obstacle dans le processus de démocratisation du pays entamé par M. Zedillo. Reprochant au président de manquer d'autorité face aux « *caciques locaux qui veulent le retour au passé* », le Parti d'action nationale (PAN, opposition conservatrice), deuxième force politique au Mexique, a suspendu, à la fin du mois de février, sa participation au dialogue sur la réforme de l'Etat, tant que les manœuvres électorales frauduleuses réalisées à ses dépens dans plusieurs régions du pays n'auront pas été corrigées.

Bertrand de la Grange

Le faubourg d'Ilidza, symbole du siège de Sarajevo, repasse sous contrôle bosniaque

De nombreux habitants de la capitale ont salué l'arrivée de la police bosniaque dans ce quartier

Le quartier d'Ilidza, qui, depuis 1992, était contrôlé par les forces serbes et fermait l'accès à Sarajevo par l'ouest, est repassé mardi 12 mars sous contrôle bosniaque. Un seul quartier de la ville, Grbavica, doit encore être transféré, le 19 mars, et Sarajevo sera complètement réunifiée. Une grande partie des Serbes qui habitaient Ilidza ou s'y étaient installés ces dernières années, ont choisi l'exode.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le siège de Sarajevo est levé. Cette fois, le verrou stratégique que contrôlait l'armée serbe, à l'ouest de la ville, a sauté. Le faubourg d'Ilidza est redevenu bosniaque, ouvrant la route entre Sarajevo et la côte Adriatique. Dès l'aube, mardi 12 mars, des Sarajéviens ont marché sur Ilidza, le long des rails du tramway, sous la neige. Puis la police bosniaque est arrivée, sirènes hurlantes, le drapeau à fleur de lys flottant au vent, sous les applaudissements de la foule, et a accroché une plaque officielle au fronton du bâtiment qui, lundi, était encore un poste de la police militaire serbe, symbole de l'encerclement de la capitale de Bosnie-Herzégovine. La fin du siège de la ville est un prélude à la réunification définitive de Sarajevo, prévue le 19 mars, lorsque le quartier de Grbavica, proche du centre-ville, passera à son tour sous contrôle bosniaque.

A l'aube, Ilidza était désert. Seuls des centaines de soldats de l'IFOR – la force multinationale de l'OTAN – patrouillaient dans le faubourg, vérifiant que les « voyous » serbes avaient bien quitté le secteur. Dans les rues bordées d'immeubles et de magasins pillés, jonchées de tas d'ordures, de rares Serbes attendaient l'arrivée des policiers bosniaques. L'immense majorité des vingt mille habitants d'Ilidza a fui vers Pale et la Bosnie orientale, vers la « République serbe », soit par choix personnel, soit sous la pression des hommes de Radovan Karadzic. Ce sont surtout des vieillards isolés qui ont décidé de rester et de reprendre la vie commune avec leurs anciens voisins musulmans et croates, chassés au printemps 1992 par les forces armées serbes de Pale et de Belgrade.

Hamdija, un Musulman de quarante-cinq ans, est arrivé dès la veille au soir. Il a passé la nuit à boire le café avec des amis serbes, qui ont quitté Ilidza une heure avant l'entrée de la police bosniaque en ville. *« J'ai retrouvé mon appartement et mon magasin,* dit-il, ému. *Je regrette que mes amis partent, mais ils ont peur, et ils vont rejoindre des parents en Serbie. »* Hamdija déambule dans la rue principale, tapant des pieds sur le trottoir pour se réchauffer. Une silhouette apparaît au carrefour. Une silhouette de femme âgée, blonde, digne. Il se précipite vers elle et l'embrasse joyeusement.

RUINES FUMANTES

Elle est serbe, elle refuse de dire son nom, car elle a peur de représailles. Elle a vécu à Ilidza durant la guerre, en territoire serbe. *« Quatre années de terreur...,* murmure-t-elle. *Dans mon pâté de maisons, je ne connaissais que deux jeunes hommes. Tous les autres sont venus d'ailleurs, ils nous ont martyrisés, ils ont chassé nos amis et assiégé Sarajevo. Ces Serbes-là ont tué mon fils, parce que nous aidions nos voisins musulmans à survivre et à s'enfuir. Ma fille est partie à Belgrade poursuivre ses études, et j'ai peur qu'ils ne s'en prennent à elle si je parle aux journalistes. »* Hamdija confirme que c'est bien grâce à cette femme qu'il a pu fuir Ilidza en 1992, lorsque les miliciens serbes ont pris possession du quartier.

Au fil des heures, les expulsés de 1992 reviennent en masse. Ils sont bientôt des milliers à se promener, à s'embrasser, à visiter un faubourg qui a symbolisé quatre ans de siège et de malheur. Les ruines des usines brûlées sont encore fumantes. Les pillards et les incendiaires serbes, chargés de dévaster Ilidza avant l'arrivée des Bosniaques, ne sont partis que tard dans la nuit. L'ambassadeur américain en Bosnie-Herzégovine, John Menzies, interrogé sur la fuite de la population serbe, tente de trouver les mots justes, les mots qui apaisent. *« Le départ des Serbes est un moment triste,* déclare-t-il. *Je souhaite pourtant qu'il ne masque pas l'heureux événement : la réunification de Sarajevo et le retour des gens chassés de leurs foyers il y a quatre ans. »* Un Sarajévien fait remarquer qu'aucun diplomate européen n'a jugé bon de se déplacer.

En face de l'ancienne école, un homme installe un barbecue. Il projette de vendre de la viande grillée aux promeneurs de Sarajevo, puisqu'Ilidza n'a plus ni café ni restaurant. Cependant, très vite, il ne réclame plus d'argent aux passants. Ce mardi restera un jour de fête. Un jour d'allégresse, enfin, pour Sarajevo... Seule, appuyée contre un mur, une femme sanglote. Elle aussi est une Serbe qui a désiré rester. Soudain, elle a peur. *« Tous mes amis sont partis »,* dit-elle simplement. Elle ne parvient pas à partager l'euphorie de cette foule, essentiellement composée de Musulmans, qui crie victoire. *« Bosna ! Bosna ! »,* scande-t-on à Ilidza.

Hasan et Hajrija sont plus discrets. Musulmans, ils sont venus du centre-ville, où ils sont réfugiés depuis leur départ d'Ilidza. *« C'est un jour de joie, car nous sommes de retour, et un jour de tristesse, car notre appartement a été totalement pillé,* raconte Hajrija. *Les Serbes qui l'occupaient ont même emporté les fenêtres et le parquet. »* Hasan, lui, est optimiste. Le couple a rendu visite à des voisins serbes, qui sont restés à Ilidza durant le conflit. *« Je tiens à les remercier chaleureusement,* clame Hasan. *Ils ont protégé certaines de nos affaires. Si jamais quelqu'un, maintenant, tente de leur causer des ennuis, ou de les expulser sous prétexte qu'ils sont serbes, il devra d'abord passer sur mon cadavre. »* Sarajevo sait s'unir contre les extrémistes.

LES « PUISSANTS »

Les rues d'Ilidza sont de plus en plus livrées aux autres voyous, ceux de Sarajevo. Eux ne pillent pas, ils n'incendient pas, ils se contentent de repérer les endroits intacts. La mafia de la vieille ville débarque en force. Ces hommes cherchent un magasin ou un appartement qu'ils pourraient s'approprier, un moyen de s'enrichir vite, avant que l'ordre ne revienne dans le faubourg désolé. *« Les meilleures maisons ont déjà été raflées par les puissants,* se désole un homme, assis dans sa berline allemande. *Depuis un mois, ils viennent à Ilidza, et achètent les maisons serbes pour un prix dérisoire. »* Les puissants ? D'après cet homme et ses amis, ce sont les cadres proches du parti au pouvoir, du gouvernement et des grandes entreprises de la capitale.

Avant la guerre, les gens avaient coutume de venir à Ilidza chaque dimanche, de déambuler le long de la rivière, près du parc, et parfois de monter à cheval. *« Qui aurait pu imaginer, il y a six mois, que l'armée serbe partirait ?* s'interroge Sandra. *Voilà, rien n'est éternel... Le siège de Sarajevo non plus. »* Elle hurle de joie. *« Aujourd'hui, Ilidza ! Demain, la mer ! Bientôt, ici, le tramway... La Bosnie a sans doute perdu la guerre, mais nous avons Sarajevo, notre ville, indivisible. »*

Rémy Ourdan

Varsovie dénonce le projet d'ouverture de supermarchés près du camp d'Auschwitz

L'idée a déjà suscité beaucoup de protestations

VARSOVIE
de notre correspondant

Si la volonté des autorités de Varsovie est respectée, il n'y aura pas de « supermarché » à proximité de l'entrée du camp d'extermination d'Auschwitz. Au cours de la seule journée de mardi 12 mars, le ministre de la culture, le premier ministre et le président lui-même ont successivement exprimé leur désapprobation d'un projet révélé par la presse locale et qui a déjà suscité d'intenses protestations, de Jérusalem à Paris en passant par New York.

Le ministre de la culture, Zdzislaw Podkanski, a demandé au préfet de la région dans laquelle se trouve l'ancien camp d'extermination, où les Allemands firent mourir plus d'un million de personnes, pour la plupart des juifs et des Tsiganes, de faire suspendre les travaux. Le premier ministre, Wlodzimierz Cimoszewicz, a demandé aux autorités locales de revoir un projet *« moralement douteux »*, et le président Alexandre Kwasniewski, après une conversation téléphonique avec le président de la Knesset israélienne, a déclaré que la localisation du magasin était *« inappropriée »* et témoignait *« d'un manque de respect »* à l'égard des victimes du camp.

Cependant, le conservateur du musée du camp d'Auschwitz maintient que le projet a fait l'objet d'une large consultation préalable, y compris auprès du Conseil international du musée, où sont représentées diverses organisations juives, et qu'il est conforme au plan d'aménagement de la zone de protection établie par l'Unesco autour du musée. Le conservateur affirme qu'il ne s'agit que d'aménager, à 300 mètres de l'entrée du camp, et à l'intérieur de locaux existants qui sont restaurés pour la circonstance, deux surfaces commerciales de 1 500 et 3 000 mètres carrés.

La réaction rapide des autorités polonaises confirme qu'elles accordent actuellement une grande importance au maintien de bonnes relations avec Israël et à l'amélioration de l'image de leur pays auprès des grandes organisations juives. Le précédent ministre des affaires étrangères, M. Bartoszewski, avait désigné au sein de son ministère un plénipotentiaire spécifiquement chargé des contacts avec la diaspora, Krzysztof Sliwinski, qui a été maintenu dans ses fonctions dans le nouveau gouvernement.

Une précédente affaire, concernant l'installation d'un carmel dans l'un des bâtiments du camp, avait provoqué la colère de plusieurs organisations juives, et l'attitude très agressive adoptée à l'égard des religieuses par certains militants, comme le rabbin Avi Weiss, avait à son tour suscité des réactions très négatives dans la population locale. Le conflit avait alors été réglé grâce à l'intervention du pape, qui avait pesé de tout son poids pour que les carmélites déménagent. L'affaire du supermarché montre une nouvelle fois combien il est difficile de concilier le respect de ces lieux sinistres avec les nécessités de « l'intendance » d'une région où défilent chaque année des dizaines de milliers de visiteurs. Supermarché ou pas, cela fait bien longtemps que l'on voit des touristes américains parcourir les allées du camp avec des glaces et des sodas.

Jan Krauze

Le gouvernement roumain licencie les grévistes du métro

BUCAREST
de notre correspondant

Confronté depuis une semaine à une grève des employés du métro de Bucarest, les autorités roumaines viennent de durcir le ton pour mettre un terme à ce mouvement *« antisocial »*. Le gouvernement et la direction de la régie autonome Metrorex ont ainsi annoncé, mardi 12 mars, le licenciement des grévistes, mettant ainsi à exécution les menaces proférées la veille. Un ultimatum avait exigé qu'ils reprennent le travail avant lundi minuit sous peine de renvoi. Seuls 800 employés sur les 6 500 de la Metrorex avaient repris le travail. Le gouvernement a indiqué que les grilles du métro demeureront fermées *« pour une période indéterminée »*, le temps d'embaucher de nouveaux employés sélectionnés, notamment, parmi ceux qui ont été licenciés ces derniers mois par les chemins de fer roumains. Par ailleurs, des autobus de l'armée et de la police seront réquisitionnés afin de désengorger les transports en commun de surface, débordés depuis le début du mouvement. En temps normal, environ un million de personnes (soit près de la moitié du nombre total des habitants de la capitale) empruntent quotidiennement le métro.

Après avoir souvent plié sous la pression des grévistes, le gouvernement semble aujourd'hui décidé à engager le bras de fer avec les syndicats. Rien ne dit pourtant que les grévistes céderont. La semaine dernière, ils avaient déjà refusé de suivre la décision de la Cour suprême de justice, qui avait déclaré la grève *« illégale »*, parce que *« nuisant gravement à l'économie nationale »*. L'Union des syndicats libres du métro (USLM) avait alors exprimé sa *« détermination à poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction des revendications »*. L'USLM peut d'ailleurs compter sur l'appui d'autres confédérations syndicales.

LES USAGERS SONT PARTAGÉS

Les usagers eux-mêmes sont partagés entre le mécontentement et la solidarité avec les grévistes. Ceux-ci réclament une augmentation de 28 % de leurs salaires pour compenser l'inflation de 1995, ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de travail. La grande majorité des salariés – dont le pouvoir d'achat a baissé en moyenne de 30 % en six ans – partagent ces revendications. Ainsi les dockers, ainsi que le personnel hospitalier menacent d'entrer prochainement en grève. Depuis plusieurs mois, les arrêts de travail se multiplient d'ailleurs dans tout le pays, signe de la crise économique et prémices également d'une année électorale propice aux surenchères syndicales.

Christophe Chatelot

Les juges milanais font arrêter un haut magistrat romain pour corruption

ROME
de notre correspondante

Comme pour mieux rappeler son existence, à un mois des élections législatives anticipées du 21 avril, l'enquête « Mani pulite » (Mains propres) sur la corruption généralisée refait parler d'elle. Mardi 12 mars, en effet, sur ordre des magistrats milanais qui mènent l'enquête, a été arrêté le juge Renato Squillante, soixante et onze ans, chef du bureau des juges pour les enquêtes préliminaires (GIP) du tribunal de Rome. M. Squillante est accusé de *« complicité de corruption aggravée »*. Les faits remontent à 1989. Le juge, qui n'était alors que conseiller instructeur, aurait accepté deux pots-de-vin pour « arranger » favorablement des procès. Un avocat, Attilio Pacifico, qui aurait joué le rôle d'intermédiaire, a aussi été arrêté.

Ce n'est certes pas le premier magistrat pris dans les filets de « Mani pulite », mais en raison de sa personnalité, de l'importance de sa charge et des moyens que s'étaient donnés les enquêteurs pour accumuler des preuves contre lui – par exemple en plaçant un micro espion dans le bar qu'il fréquente à Rome –, l'arrestation de M. Squillante a créé une certaine surprise. D'autant que selon certaines indiscrétions judiciaires, un sénateur de Forza Italia, Cesare Previti, ami et avocat de Silvio Berlusconi, dont il fut le ministre de la défense, pourrait être impliqué dans l'affaire. Interrogé par la presse, M. Previti a démenti, insinuant qu'il s'agissait de manœuvres préélectorales.

Deux autres magistrats romains très en vue, sympathisants de gauche, seraient aussi mis en cause par leurs collègues milanais. Francesco Misiani et Raffaele De Luca Comandini seraient visés par la même enquête, selon la presse italienne du 13 mars, pour avoir communiqué au juge Squillante des informations sur la procédure en préparation contre lui.

L'émotion est grande au palais de justice de Rome. Comme l'écrit l'éditorialiste de *La Stampa*, Luigi La Spina, il faut espérer que les magistrats de Milan ont envoyé en prison cet homme âgé *« pour des motifs graves et urgents »*. *La Repubblica*, de son côté, y voit une *« guerre ouverte entre les deux parquets les plus importants du pays, celui de Milan et celui de Rome »*, longtemps surnommé le *« quai des brumes »* parce que les affaires s'y perdaient corps et biens...

M.-C. D.

Jacques Chirac critique le bouclage des territoires palestiniens

Le sommet des « bâtisseurs de la paix » de Charm el Cheikh doit concilier la dignité des Arabes et le traumatisme des Israéliens. Les Etats-Unis et Israël veulent une ferme résolution contre le terrorisme. Les Palestiniens et les pays arabes et européens insistent sur la relance du processus de paix

A quelques heures de l'ouverture, mercredi 13 mars, à Charm el Cheikh, à la pointe sud du Sinaï (Egypte), d'un sommet international inédit, convoqué après la vague d'attentats qui a fait une soixantaine de morts en Israël début mars, des divergences sont apparues sur la teneur du communiqué final. Les Etats-Unis et Israël veulent une déclaration qui dénonce clairement le terrorisme, alors que les Palestiniens, soutenus par les pays arabes et européens, voudraient mettre l'accent sur le processus de paix. A son arrivée, mercredi, à Charm El Cheikh, le président américain, Bill Clinton, en a encore discuté en tête-à-tête avec son homologue égyptien. Recevant Yasser Arafat, Jacques Chirac a jugé *« contreproductif »* le bouclage des territoires occupés et autonomes palestiniens. Devant l'ensemble des chefs d'Etat, le président français a appelé à *« une plus large mobilisation des principaux pays contributeurs »* en faveur des Palestiniens, tout en appelant *« tous les Etats »* à condamner *« sans aucune ambiguïté »* le terrorisme.

NUL DOUTE que la condamnation solennelle du terrorisme par les dirigeants d'une trentaine de pays et de deux organisations internationales aura un impact psychologique important, surtout lorsque s'y associent des Etats aussi différents que les Etats-Unis et le Yémen, le Japon et la Mauritanie, ou des pays qui n'ont pas encore conclu la paix entre eux, tels l'Arabie saoudite et Israël.

Il est tout aussi certain que le sommet international, réuni mercredi 13 mars à Charm el Cheikh, en Egypte, apportera un soutien moral au processus de paix israélo-palestinien et à ses deux principaux acteurs, le premier ministre de l'Etat hébreu, Shimon Pérès, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui se voit ainsi relégitimé dans son rôle de faiseur de paix, mais aussi soumis à forte pression pour qu'il sévisse davantage contre les islamistes.

Pour le président égyptien, Hosni Moubarak, qui non seulement fut l'un des premiers à lancer l'idée du sommet, mais qui en est aussi l'hôte, le forum de Charm el Cheikh offrira une occasion spectaculaire d'affirmer que l'Egypte garde un rôle central dans la région – rôle qui s'estompait depuis que les négociations de paix israélo-arabes avaient leur propre dynamique.

Et le président américain, Bill Clinton, sous l'œil bienveillant duquel avait eu lieu la première poignée de main entre M. Arafat et l'ancien premier ministre israélien, Itzhak Rabin, le 13 septembre 1993, sur la pelouse de la Maison Blanche, trouvera là l'occasion de rappeler à son opinion publique et au monde entier qu'il est le principal tuteur de la paix, au Proche-Orient comme ailleurs. Washington, si l'on en croit la presse israélienne, va aussi pouvoir obtenir d'Israël ce que celui-ci avait longtemps refusé: un traité de défense mutuelle en bonne et due forme (*Le Monde* du 13 mars).

Mais il est peu probable que le sommet puisse aller au-delà des généralités et d'un engagement à lutter contre le terrorisme. Car outre qu'il ne durera que trois heures, ce grand rassemblement dissimule des malaises : d'abord celui de l'ensemble des pays arabes de la région, qui se retrouvent ainsi entraînés dans une vaste manifestation, dont la cause immédiate est une fragilisation du pouvoir israélien, et l'objectif premier, aux yeux de Tel Aviv, le renforcement de la position de M. Pérès, à quelques semaines des élections générales.

Ces mêmes gouvernements peuvent d'autant plus difficilement se laisser entraîner dans une condamnation explicite des islamistes qu'ils estiment que la politique de l'Etat juif ne contribue pas à apaiser les esprits. La presse s'est chargée de dire ce qu'ils pensent : *« Le sommet ne doit pas se focaliser sur les derniers attentats de Jérusalem, mais doit débattre* [...] *du terrorisme d'Etat pratiqué par Israël »*, écrit le quotidien saoudien *El Medina*. *« Les participants ne doivent pas automatiquement adopter l'interprétation restrictive du terrorisme telle que développée par les Américains et les Israéliens »*, renchérissait un journal du Qatar, *El Arab*.

L'Arabie saoudite et le Koweït peuvent aussi difficilement oublier qu'ils ont longtemps financé les formations islamistes à travers le monde et continuent d'être les pourvoyeurs de fonds, pour le moins, des activités humanitaires du Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Et ce n'est pas un hasard si l'Organisation de la conférence islamique qui groupe cinquante Etats et l'Organisation de libération de la Palestine a demandé au sommet d'œuvrer à *« désamorcer les causes »* du terrorisme, en *« assurant les droits des Palestiniens »*.

Autre ambiguïté : les violations à grande échelle des droits de l'homme par une grande partie des participants qui qualifient leurs propres opposants de *« terroristes »*. La Turquie, la Russie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Algérie et d'autres sont vivement critiqués par les organisations des droits de l'homme pour la répression violente qu'ils exercent contre leurs opposants et qui, dans la quasi-totalité des cas, s'est soldée par des dizaines de morts et des centaines d'arrestations, les gouvernements occidentaux préférant faire la sourde oreille ou se voiler les yeux... Amnesty International, et Middle East Watch, dans des communiqués publiés à la veille du sommet, ont invité les participants à ne pas sacrifier les droits de l'homme au nom de la sécurité.

Ambiguïté aussi quant aux participants. L'Irak a été exclu du sommet parce qu'il est mis au ban de la communauté internationale, mais le Soudan, la Libye et l'Iran parce qu'ils sont accusés de soutenir le terrorisme. Or la Syrie est elle aussi sous le coup des mêmes accusations et abrite les organisations palestiniennes hostiles au processus de paix. Elle a non seulement été conviée, mais s'est offert le luxe de décliner l'invitation...

Les Etats-Unis et Israël d'une part, l'Union européenne, la Russie et les pays arabes d'autre part, ne sont pas sur la même longueur d'onde, en ce qui concerne l'Iran, désigné comme le mentor des extrémistes islamistes. Les premiers veulent mettre Téhéran en quarantaine. Les seconds considèrent que les anathèmes sont stériles et qu'il faut maintenir un dialogue sans compromission avec Téhéran pour l'amener à changer.

Alors, quel sommet ? Celui des *« bâtisseurs de la paix »*, comme le veut l'Egypte, ou celui de la *« lutte antiterroriste »*, comme l'entend Israël ?

Mouna Naïm

Les déclarations du président de la République

En recevant le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, Jacques Chirac a déclaré, mardi 12 mars, à Charm el-Cheikh, qu'il fallait *« aider tous ceux qui œuvrent pour la paix »*, en ajoutant : *« Le bouclage des territoires est contre-productif et ne se justifie pas par des préoccupations de sécurité, dès lors que des contrôles peuvent être exercés* [par les Israéliens]. » Selon son porte-parole, le président français a souligné que, *« si l'on veut servir la paix, la déclaration finale doit être équilibrée et le sommet doit avoir deux objectifs : soutenir le processus de paix et condamner tous les terrorismes d'où qu'ils viennent »*. Pour M. Arafat, Israéliens et Palestiniens *« échoueront ou réussiront ensemble »*. – (AFP.)

L'évasion d'un des pirates de l'« Achille-Lauro » embarrasse l'Italie

ROME
de notre correspondante

La nouvelle était d'abord passée presque inaperçue, et quelques lignes seulement, dans les journaux, avaient raconté à la fin du mois de février l'évasion d'un ancien terroriste, devenu un détenu modèle, Majed Al Molqi. L'ennui, c'est que ce détenu, en apparence assagi, qui avait bénéficié d'une permission de sortie pour quitter la prison de Rome, n'était pas n'importe qui, mais le terroriste palestinien qui, lors de la prise d'otages du navire de croisière *Achille-Lauro*, en 1985, avait tué un passager américain handicapé, Leon Klinghoffer. Un geste qui avait bouleversé le monde entier, et qui allait valoir à son auteur une condamnation à trente ans de prison.

Autant dire que la disparition de Majed Al Molqi tombe bien mal à propos pour l'Italie, au moment où s'ouvre en Egypte le sommet antiterrorisme. D'autant que les Américains ont bonne mémoire. Protestations et manifestations se sont multipliées, mettant le gouvernement italien dans l'embarras. Le ministre des affaires étrangères, Susanna Agnelli, a reconnu que cette affaire *« créait un problème de crédibilité internationale »* pour l'Italie. Quant au président du conseil, Lamberto Dini, le moins qu'il pouvait faire était d'ouvrir une enquête sur d'éventuelles complicités, tout en convoquant une réunion d'urgence de ses services de sécurité.

Ne faut-il parler que de laxisme ? Beaucoup semblent en douter. A commencer par le magistrat chargé de l'enquête, qui parle à présent *« d'évasion arrangée »*. Il n'en fallait pas plus pour que certains fassent remarquer que, sur les quatre membres du commando qui avait opéré sur l'*Achille-Lauro*, un seul est encore en prison en Italie. Il y a cinq ans, à l'occasion, semble-t-il, d'une autre permission pour bonne conduite, deux autres membres du commando auraient disparu.

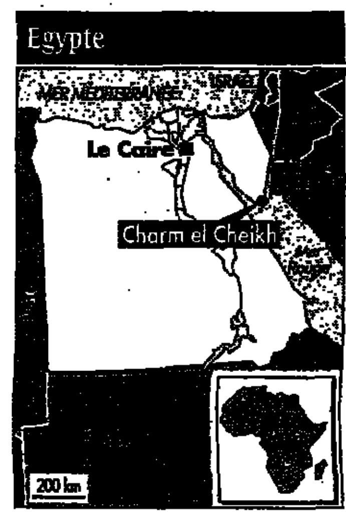
M.-C. D.

Charm el Cheikh, l'endroit le plus sûr d'Egypte

CHARM EL CHEIKH
de notre envoyé spécial

Il y a à peine vingt-cinq ans, Charm el Cheikh, située à la pointe sud de la péninsule du Sinaï, n'était encore qu'un village de pêcheurs. C'est pendant l'occupation israélienne que la localité, rebaptisée Ophira, a commencé à devenir une station balnéaire réputée, grâce à une faune et une flore marine dont la richesse ne se retrouve qu'aux Caraïbes. Lors de sa restitution à l'Egypte, en 1981, Charm el Cheikh ne comptait que trois hôtels. Aujourd'hui, un grand nombre de touristes européens et israéliens fréquentent les lieux.

La ville, qui s'est dotée d'un aéroport international, a une capacité de 5 000 chambres quasiment occupées à longueur d'année. L'unique sommet organisé précédemment à Charm el Cheikh avait réuni le président égyptien, Anouar El Sadate, et le premier ministre israélien, Menahem Begin. C'était en juin 1981, à un moment où le processus de paix égypto-israélien était en crise et où l'aviation de l'Etat juif bombardait le réacteur nucléaire irakien « Tammouz ». Séparée de la vallée du Nil



par le golfe de Suez, Charm el Cheikh est pratiquement l'endroit le plus sûr d'Egypte. Le fait que la localité n'ait été le théâtre d'aucun attentat depuis le début de la vague terroriste en 1992 en témoigne. Côté mer, la sécurité est facile à assurer : la station balnéaire est située sur une baie étroite qui donne sur la mer Rouge. La marine égyptienne qui assurera la surveillance en haute mer, a, en outre, dépêché des hommes-grenouilles pour parer à toute tentative d'infiltration.

Côté terre, la ville est ceinturée au nord par les montagnes abruptes du Sinaï. Les deux seules routes qui y mènent sont d'autant plus facilement contrôlables qu'elles traversent le désert. De surcroît, d'importants renforts de police ont été envoyés sur place. A l'impressionnant dispositif, il faut ajouter la Force multinationale du Sinaï, dotée d'hélicoptères et de bâtiments de guerre. Force composée principalement de militaires américains et européens et dont la base principale se trouve justement à Charm el Cheikh.

Le seul problème a été de déplacer les touristes qui ont dû quitter l'hôtel Mövenpick où se réunira le sommet. Ils ont été « recasés » dans d'autres établissements ou gracieusement invités à découvrir des hauts lieux d'Egypte, comme Louxor. Quant au restaurant de l'hôtel, il a été transformé en salle de conférence, et les dépendances, en centre de presse.

Alexandre Buccianti

Israël autorise l'entrée à Gaza de camions de riz et de farine

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Victimes indirectes du bouclage et des sévères restrictions de mouvement imposées depuis deux semaines par Israël à plus de deux millions de Palestiniens vivant dans les territoires autonomes et occupés, trois nouveau-nés, qui avaient besoin de soins médicaux urgents, sont morts ces derniers jours en Cisjordanie. Mardi 12 mars, pour alléger les très sérieux problèmes d'approvisionnement alimentaire auxquels un million de résidents palestiniens de Gaza sont confrontés, l'Etat juif a autorisé une trentaine de camions égyptiens, chargés de farine et de riz, à entrer dans l'enclave autonome. Plusieurs dizaines d'autres, commandés par Yasser Arafat pour faire face à l'urgence, étaient attendus mercredi.

Sombre et démoralisé, le chef de l'OLP, qui estime mener contre les islamistes la répression exigée de lui par Israël et les Etats-Unis – 600 « suspects » ont été arrêtés par sa police ces deux dernières semaines –, a jugé la « punition collective » infligée à son peuple *« inhumaine »* et il a accusé son *« partenaire de paix »* de *« violer les accords conclus jusqu'ici »*. Ceux de Paris, signés début 1995, prévoyaient, entre autres, la libre circulation des hommes et des marchandises entre les régions palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza, qui sont séparées par 100 kilomètres de territoire israélien.

Président élu de l'Autorité palestinienne, M. Arafat entendait réclamer mercredi, à la conférence des « bâtisseurs de paix » de Charm el Cheikh, la levée rapide de toutes les restrictions. Selon l'un de ses « ministres », Yasser Abed Rabbo, il pourrait également proposer *« la solution intérimaire ayant échoué, l'ouverture immédiate des négociations sur le statut définitif des territoires occupés »*.

Reflétant cette position, largement partagée par les Palestiniens favorables à un partage définitif et équitable avec Israël de la vieille Palestine du mandat britannique, le quotidien arabe de Jérusalem-Est, *El Nahar*, écrivait récemment : *« Si Israël veut la séparation entre nous, parfait. Mais alors, nous devons être autorisés à forger nos relations économiques avec nos voisins jordaniens et égyptiens. »* L'Etat juif contrôle aujourd'hui toutes les frontières, intérieures et extérieures, de tous les territoires, qu'ils soient encore occupés – plus de 90 % des régions palestiniennes conquises en 1967 – ou autonomes.

700 000 personnes se retrouvent privées de revenus

S'attaquant au coeur du problème, ce que ne fait pas encore la classe politique de l'Etat juif, le mouvement israélien La Paix maintenant a publié dans la presse, le 4 mars, des encarts publicitaires en faveur d'une vraie séparation entre les deux peuples : *« Pour contrer le terrorisme, il nous faut une frontière et un Etat palestinien indépendant. »* On n'en est pas là.

« Je suis en principe opposé aux punitions collectives, avait déclaré lundi le premier ministre israélien, Shimon Pérès, *mais s'il y a un effort collectif terroriste contre nous, il n'y a pas d'autre moyen de briser leur détermination. »* Mardi, Israël a promis de laisser entrer dans les territoires qui restent militairement occupés, ainsi que dans les petites enclaves autonomes, les médicaments nécessaires aux hôpitaux palestiniens et à leurs patients.

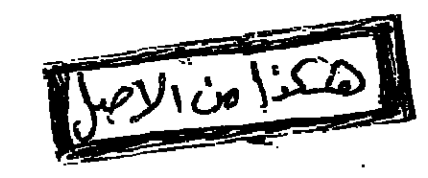
Levé lundi pendant douze heures pour permettre aux habitants de Cisjordanie de s'approvisionner en nourriture, le blocus imposé aux 465 localités du territoire, depuis la vague d'attentats-suicides qui a tué, en dix jours, une soixantaine de personnes en Israël, a été rétabli mardi. La circulation des Palestiniens entre leurs villages et les six villes « autonomes » de Cisjordanie demeure sévèrement restreinte par les centaines de barrages militaires dressés un peu partout par Israël à l'intérieur du territoire. Conséquence : plusieurs centaines de petites et moyennes entreprises palestiniennes, privées de leurs employés, et souvent aussi de matières premières, ont temporairement fermé leurs portes.

Le bouclage proprement dit, qui interdit aux Palestiniens d'entrer en Israël, mais aussi de se déplacer entre Gaza et la Cisjordanie, dure depuis plus d'un mois, à l'exception de deux jours de relâchement fin février, qui avaient permis à deux kamikazes islamistes de commettre les premiers attentats-suicides de la série. Le bouclage empêche environ 60 000 Palestiniens, préalablement munis d'autorisations légales de travail, de rejoindre leurs emplois en Israël et il s'ajoute à l'interdiction faite depuis deux semaines aux 10 000 pêcheurs de Gaza de jeter leurs filets dans la Méditerranée.

Au total, selon Terje Larsen, le représentant des Nations unies dans les territoires, ce sont ainsi 700 000 personnes au moins qui seraient privées de revenus. Plusieurs milliers de femmes ont commencé à vendre leurs bijoux, bracelets, boucles d'oreilles et même alliances de mariage, pour trouver l'argent nécessaire à l'approvisionnement alimentaire des familles. Bref, tandis que les soldats israéliens continuent les rafles d'islamistes présumés – près de 300 actuellement détenus –, la colère gronde dans tous les territoires.

« La situation est très très grave, constate Ahmed Koreï (alias Abou Alaa), le tout nouveau président du Parlement palestinien. *Les pertes quotidiennes subies par notre économie en raison de la répression* [elles sont évaluées à 20 millions de francs par jour] *sont deux fois supérieures à l'aide internationale qui nous arrive. »* Le taux de chômage « habituel » dans les territoires est estimé à plus de 50 % à Gaza et environ 30 % en Cisjordanie. Pour l'économiste palestinien Samir Abdallah, *« la répression israélienne tous azimuts ne diminuera en rien le soutien aux islamistes et à la violence. Au contraire, car c'est la crédibilité de l'Autorité palestinienne et donc de l'ensemble du processus de paix qui est maintenant affectée »*.

Patrice Claude



هكذا من الأصل

Premier accroc entre la Russie et le Conseil de l'Europe

MOSCOU. A la veille de son départ, mercredi 13 mars, pour le sommet de Charm al Cheikh, le président Eltsine a enjoint les douze députés qui représenteront la Russie au Conseil de l'Europe de *« bloquer toute tentative de faire pression sur la Russie, de se mêler de ses affaires intérieures »*. Cette déclaration a été immédiatement relevée par la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil, Leni Fischer. *« Les droits de l'homme ne sont jamais une affaire intérieure »*, a-t-elle dit. *« La Tchétchénie ne constitue pas davantage une affaire intérieure russe, car la Tchétchénie n'a jamais souscrit au traité instituant la Fédération de Russie »*, a-t-elle précisé. C'est la première fois que cet argument juridique – un de ceux qu'invoquent les Tchétchènes à l'appui de leur demande de souveraineté – est repris à un niveau officiel par un partenaire étranger de la Russie. En outre, *« la Russie s'est engagée lors de son adhésion au Conseil de l'Europe à régler les différends internes et internationaux par des moyens pacifiques et à respecter les dispositions du droit international humanitaire »*, a rappelé, mardi, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Daniel Tarschys. – *(Corresp.)*

Bill Clinton a signé la loi renforçant l'embargo contre Cuba

WASHINGTON. Le président Bill Clinton a signé, mardi 12 mars, la loi Helms-Burton renforçant l'embargo commercial et économique des Etats-Unis contre Cuba, en vigueur depuis 1960, en se déclarant persuadé qu'elle *« ferait avancer la cause de la liberté »* sur l'île. Cette loi a été approuvée par le Congrès après la destruction, le 24 février, par la chasse cubaine, de deux petits avions civils américains de l'organisation anti-castriste, Hermanos al rescate. Le président n'a pas indiqué s'il comptait différer prochainement, comme il en a la possibilité, une clause autorisant les ressortissants américains, dont les biens ont été expropriés par le régime cubain, à intenter une action en justice contre les étrangers qui en ont aujourd'hui l'usage. Le porte-parole de la Maison Blanche, répondant aux critiques des alliés des Etats-Unis, a estimé que les *« violations tragiques des lois internationales par le gouvernement cubain* [...] *témoignaient de l'absurdité de l'idée selon laquelle on peut modérer la conduite du régime par le commerce »*. Il a qualifié Fidel Castro de *« relique du passé »*. De son côté, le journal officiel cubain *Gramma* a estimé, mardi, que *« les pressions de l'extrême droite et de ses acolytes de la mafia de Miami entraînent le gouvernement américain dans une impasse »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COSTA RICA : deux Européennes, une Allemande et une Suisse, retenues en otage depuis deux mois dans le nord du pays, ont été libérées,** mardi 12 mars, en *« bonne santé »*. L'avocat de la famille de l'otage allemande a précisé qu'une rançon a été versée aux ravisseurs, qui avaient justifié leur action par des motivations politiques. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : quelque 200 guérilleros se sont lancés, mardi 12 mars, à l'assaut d'une garnison spécialisée dans la lutte contre le narcotrafic,** à Miraflores (sud-ouest de la Colombie), a-t-on indiqué de source officielle. Les 90 policiers qui s'y trouvaient ont opposé une résistance aux assaillants, membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les contraignant à se replier. Par ailleurs, trois bus ont été incendiés, mardi, à Bogota par des guérilleros faisant usage d'engins incendiaires, sans faire de victime. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : les *« relations normales »* qu'entretiennent la France et l'Algérie font qu'*« il n'y a pas d'obstacles au principe d'une visite »* du ministre français des affaires étrangères,** Hervé de Charette, à Alger, a indiqué, mardi 12 mars, à Paris, un porte-parole du Quai d'Orsay. Pour sa part, le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, Werner Hoyer, a quitté Alger, mardi, à l'issue d'une visite officielle de trois jours, la première d'un haut responsable allemand dans ce pays depuis 1989. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : le deuxième tour de l'élection présidentielle, prévu dimanche 17 mars, a été reporté au 21 mars,** a annoncé mardi le porte-parole du gouvernement. Dans une déclaration à la télévision nationale, il a justifié ce report par *« le retard qu'a connu la proclamation officielle des résultats du premier tour »*. Le président sortant, Nicéphore Soglo, arrivé en tête avec 35,69 % des suffrages, sera opposé à son prédécesseur Mathieu Kérékou, ancien chef du régime militaro-marxiste (1972-1991), qui a recueilli 33,94 % des voix. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a accusé, mardi 12 mars, l'armée burundaise de brutaliser les réfugiés** rwandais du camp de Rukumurigbo (nord) pour les forcer à rentrer au rwanda. Quatorze réfugiés du camp, qui abrite 20 000 personnes, ont été hospitalisés après avoir été blessés par des soldats, a déclaré un porte-parole du HCR. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : la filature policière exercée à l'encontre de l'avocate Alya Cherif Chamari a été levée** en fin de semaine dernière, a indiqué, mardi 12 mars, son époux, député de l'opposition. Khemais Chamari s'est félicité de ce *« signe d'apaisement »* de la part des autorités. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : le révérend Ndabaningi Sithole, 76 ans, député et président du ZANU-Ndonga (opposition) a annoncé, mardi 12 mars, son retrait de l'élection présidentielle** des 16 et 17 mars. Le président sortant, Robert Mugabe, et l'évêque méthodiste Abel Muzorewa restent donc les seuls candidats en lice pour le scrutin. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **QATAR : le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a été invité à se rendre à Doha** à une date qui se situerait entre le 25 mars et le 5 avril, a déclaré, mardi 12 mars, un responsable qatari sous couvert d'anonymat. Lors de cette visite, les deux pays annonceront l'ouverture de sections d'intérêts commerciaux. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : Khartoum *« ne s'est toujours pas conformé »* à la demande du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant l'extradition vers l'Ethiopie de trois terroristes présumés** d'une organisation islamiste, a déclaré, mardi 12 mars, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali. Les intéressés sont tenus pour responsables d'une tentative d'attentat contre le président égyptien, Hosni Moubarak, en juin 1995 à Addis Abeba. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE : le commerce extérieur a été déficitaire de 440 millions de dollars sur les deux premiers mois de 1996,** selon des statistiques doaunières publiées mardi 12 mars. Les importations ont augmenté de 34,1 % atteignant 18,37 milliards, tandis que les exportations ont diminué de 1,3 %, retombant à 17,83 milliards. – *(AFP.)*

■ **MERCOSUR : des négociations se sont ouvertes, mardi 12 mars, à Montevideo pour un accord de libre-échange entre le Pérou et le Mercosur,** « marché commun du cône sud » de l'Amérique latine, qui comprend l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Des négociations sont déjà avancées avec le Chili et un accord a été conclu avec la Bolivie. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : le président Rafael Caldera a annoncé, mardi 12 mars, une hausse prochaine du prix de l'essence,** régulièrement repoussée depuis qu'il est arrivé au pouvoir en février 1994. Seul le prix du super a été relevé en septembre 1995. L'essence coûte actuellement environ 16 centimes le litre. – *(AFP.)*

Les habitants de la partie indonésienne de la Papouasie se révoltent par milliers

Armés d'arcs et de flèches, ils affrontent l'armée, qui soutient les compagnies minières

Pour le quatrième jour consécutif, des milliers de Papous ont manifesté, mercredi 13 mars, dans la ville minière de Timika, au sud de l'Irian Jaya (partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée). Armés d'arcs et de flèches, les manifestants ont envahi l'aéroport et les bureaux de la mine, qu'ils ont dévastés. La veille, il y avait eu trois morts et plusieurs blessés lorsque le poste militaire avait tenté de dégager l'aéroport.

UN TERRITOIRE presque aussi grand que la France (470 000 km²) et peuplé seulement de minuscules tribus papoues : l'Irian Jaya, partie indonésienne de l'île de Nouvelle-Guinée, offre toutes les tentations aux compagnies minières et forestières. Avec la bénédiction du gouvernement de Djakarta, qui n'a jamais caché son mépris pour ces peuplades de l'âge de pierre étrangères à l'islam.

Les troubles actuels, marqués dernièrement par l'enlèvement, le 8 janvier, de treize personnes de la mine (dont neuf étrangers), couvent depuis plusieurs mois. Le 31 mai 1995, un détachement de l'armée indonésienne avait surpris dans la montagne de la tribu des Amungmé un groupe de villageois en prière, conduits par le pasteur Martinus Kibak. Ils avaient alors tué sans sommations le pasteur et dix de ses ouailles, dont deux enfants, sous prétexte qu'ils étaient apparentés au chef de l'OPM (Organisation pour l'indépendance de la Papouasie), Otto Ondawamé, qui milite pour une Papouasie libre.

Ce massacre avait décidé l'évêque catholique du diocèse de Jayapura, Mgr Munninghoff, à publier un rapport décrivant les méfaits de l'armée indonésienne, qui vient régulièrement prêter main-forte aux compagnies minières en délicatesse avec les tribus. On y apprenait que des exactions du même type ont été commises depuis des mois, faisant chaque fois des morts et des blessés dans la population locale. Ainsi, le jour de Noël 1994, dix-neuf villageois de Waa avaient été arrêtés puis torturés parce qu'ils avaient hissé le drapeau papou près de la mine de Grasberg, le plus gros gisement d'or connu au monde.

La mine de Grasberg, qui extrait chaque jour 120 000 tonnes de minerai de cuivre, d'or et d'argent, appartient pour l'essentiel à Freeport, une compagnie américaine de la Nouvelle-Orléans, associée à RTZ (Rio Tinto Zingo), compagnie minière britannique. Installée depuis 1967 en Irian Jaya, la compagnie a obtenu en concession un immense territoire (2,6 millions d'hectares), qu'elle entend exploiter jusqu'au bout, malgré l'opposition de plus en plus vive des populations locales ainsi spoliées.

Car les autochtones, hormis ceux qui sont employés par les mines, ne touchent aucun bénéfice de l'exploitation minière. En 1995, Freeport a extrait 442 000 tonnes de cuivre et 37 tonnes d'or, pour une valeur de 1,76 milliard de dollars. C'est le plus gros revenu minier de l'Indonésie. Les tribus locales sont à peine dédommagées pour leur expropriation, alors qu'elles subissent en plus les inconvénients d'une activité industrielle qui dévore la montagne et pollue gravement les rivières.

L'ENVIRONNEMENT EN DANGER

La compagnie a même tenté de s'étendre à l'est de sa concession, dans la réserve naturelle de Lorentz. Mais le WWF (Fonds mondial pour la nature) a tenu bon, et Freeport doit aujourd'hui se contenter de remonter vers le nord, où des hélicoptères déposent des techniciens et, depuis la tuerie de mai 1995, des *« friendly kits »* (paquets cadeaux) afin d'amadouer les récalcitrants. Cela n'a pas empêché l'émeute d'éclater le 10 mars à Tembagapura, à 70 kilomètres au nord de Timika, après qu'une voiture de la mine eut renversé un indigène.

Les compagnies forestières, elles aussi, font bon marché des zones protégées. Leurs bulldozers sont entrés dans le parc national de Weyland pour tailler des layons dans la forêt et tirer les grumes jusqu'à la rivière. Et, pourtant, ce sont des compagnies indonésiennes, comme Barito Pacific, P. T. Wapoga ou Cayu-Lapis (spécialisée dans le contreplaqué). Ailleurs, les forestiers se contentent d'acheter « bord de rivière » le bois abattu à la hache par les autochtones, comme chez les Asmats. Les exploitants forestiers attendent beaucoup de la route transirianaise, dont il ne reste plus à tracer que 60 kilomètres (sur 500), mais en terrain très difficile. Inquiète des retombées d'une telle route pour l'environnement, la Banque mondiale s'est retirée du projet.

Roger Cans

DÉBAT L'Assemblée nationale a débattu, mercredi 13 mars, de la position du gouvernement pour la conférence intergouvernementale (CIG) européenne qui doit s'ouvrir le 29 mars à Turin. Les députés avaient discuté le 13 décembre de la politique européenne du gouvernement et, le 13 février, du passage à la monnaie unique. ● DEVANT LA CONFÉRENCE de l'Union démocratique européenne, réunie à Paris, Alain Juppé a avancé l'idée d'une Union à « deux niveaux », proposant l'institution d'un « M. PESC » et suggérant la création d'un « haut conseil parlementaire ». ● LE LIVRE BLANC britannique, présenté mardi 12 mars par le premier ministre, John Major, sur la CIG refuse toute évolution supranationale de l'UE et se prononce, lui aussi, pour le renforcement du rôle des parlements nationaux. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

Alain Juppé défend l'idée d'une Union européenne à « deux niveaux »

Devant l'Assemblée nationale, le premier ministre devait expliquer la position française avant la conférence intergouvernementale qui s'ouvrira à Turin le 29 mars. Devant les partis de l'UDE, il a évoqué la création d'une force commune de 300 000 hommes

À DEUX SEMAINES de l'ouverture à Turin de la conférence intergouvernementale (CIG), au cours de laquelle les Quinze vont avoir à redéfinir les institutions de leur Union, le premier ministre, Alain Juppé, devait défendre, mercredi 13 mars, la position du gouvernement français devant l'Assemblée nationale. Les propositions françaises ont été présentées le matin par M. Juppé devant la conférence des chefs de parti de l'Union démocratique européenne, forum réuni à Paris et où se retrouvent des formations de droite de tout le continent européen.

Affirmant qu'il n'est *« pas question de créer un super-Etat européen »*, le premier ministre a exposé le projet d'*« une grande Europe garante des valeurs fondamentales de la démocratie* [et] *qui saura aider et guider les peuples en quête de leur propre identité »*.

Le référendum sur le traité de Maastricht, approuvé d'extrême justesse par les Français en 1993, avait brusquement fait réaliser aux dirigeants socialistes de l'époque à quel point il avait été aventureux de ne pas suffisamment tenir compte des sensibilités de l'opinion publique lors des négociations menées à Bruxelles. Le gouvernement de M. Juppé a retenu la leçon. La conférence intergouvernementale donne lieu depuis plusieurs semaines, en France, à un intense débat public, qui mobilise les principales formations politiques.

Dans son discours devant l'UDE, M. Juppé a donné acte à ceux qui, parmi ses alliés politiques, redoutent une dérive de type fédéral, en affirmant solennellement que la source de légitimité de la future Europe ne saurait reposer sur le couple Commission de Bruxelles-Parlement européen, mais sur *« le Conseil et les parlements* [nationaux] *»*. Il estime qu'*« une revalorisation du rôle des parlements nationaux s'impose »*, confirme qu'il souhaite la création d'un *« Haut Conseil parlementaire »*, qui assurerait, notamment, le contrôle de la subsidiarité.

Son propos tient compte des inquiétudes manifestées par la délégation de l'Assemblée pour l'Union européenne, qui a fait siennes, mardi, les propositions de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, pour limiter les empiètements du droit communautaire sur le droit national.

Le premier ministre a affirmé qu'il faut éviter la *« dérive »* de la Cour de justice européenne, dont la compétence, *« si elle devait s'étendre, pourrait inéluctablement conduire à l'acceptation d'une constitution européenne de type fédéral »*.Cette mise au point fera plaisir aux amis de John Major, pour lesquels la Cour européenne fait figure de véritable bête noire. Paris et Londres veilleront jalousement de concert, lors des travaux de la conférence, à ce que les parlements nationaux ne soient pas écartés de la construction européenne, mais c'est à peu près la seule consolation que les Britanniques pourront trouver dans le programme du gouvernement français.

VERS UN « M. PESC »

M. Juppé a défendu, dans son discours, une conception qui a fait l'objet d'une intense concertation avec l'Allemagne et qui est très proche du *« noyau dur »* souhaité, au départ, par les chrétiens-démocrates allemands. *« Ayons le courage de le dire, l'Union de demain sera sans doute constituée de deux niveaux distincts : une Union de droit commun, comprenant les quinze membres actuels ainsi que ceux qui ont vocation à y accéder ; au cœur de cette Union, de ce premier cercle, un deuxième cercle, plus restreint, mais modulable, composé d'un petit nombre d'Etats autour de la France et de l'Allemagne, des nations à la fois prêtes et disposées à aller plus loin ou plus vite que les autres sur des sujets tels que la monnaie ou la défense »*.

Dans cette Union modulable, le centre de décision, pour les Français, reste le conseil des ministres, qui représente les Etats nationaux, relayé par le Parlement européen, dont le mode d'élection devra être adapté, et les parlements nationaux. M. Juppé a souligné que la Commission devra être *« recadrée »* pour *« redevenir l'organe d'exécution des décisions du Conseil, avec une équipe réduite et unie »*, point de discorde avec les petits pays de l'Union. Il suggère, pour affirmer la personnalité extérieure de l'Union, que soit institué *« un super-secrétaire général du Conseil, chargé de la politique étrangère et de sécurité commune »*, le « M. PESC » proposé par Paris et Bonn (*Le Monde* du 29 février)

Enfin, M. Juppé a affirmé que la CIG doit être l'occasion d'avancer *« concrètement »* sur la voie de la défense commune. Il propose, dans cet esprit, que chacun des cinq grands pays de l'Union mette à sa disposition 50 000 à 60 000 combattants, afin de *« disposer d'une force de 250 000 à 300 000 hommes, conçue pour agir de manière autonome ou en liaison avec les forces des Etats-Unis dans une mise en œuvre de l'OTAN »*.

Henri de Bresson

Les partis français tentent de clarifier leurs options

MOINS DE TROIS SEMAINES avant l'ouverture de la Conférence intergouvernementale (CIG) de Turin, les formations politiques françaises tentent de clarifier leurs positions sur la question européenne.

Paradoxalement, le plus européen des deux « piliers » de la majorité accuse aujourd'hui un certain retard sur son partenaire. Il y a bien longtemps en effet que l'UDF – qui désignera son prochain président le 31 mars – n'a organisé en son sein de débat sur l'Europe. Le groupe UDF de l'Assemblée nationale a toutefois prévu de consacrer, le 21 mars, une journée de réflexion à l'avenir du Vieux Continent.

S'il n'a pas souhaité s'exprimer au cours du débat de mercredi, Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, a réaffirmé en solo son credo européen, lors du débat sur l'Union économique et monétaire à l'Assemblée nationale le 20 février.

Favori de la compétition pour la désignation de son successeur, François Léotard prend aujourd'hui ses marques. Dans le projet qu'il a présenté mercredi 13 mars *(voir page 8)*, le président du Parti républicain – qui consacrera son troisième *« mardi de la réforme »* à la construction européenne, le 19 mars, en présence notamment de Jacques Delors – juge les positions françaises *« encore trop timides pour permettre un progrès suffisant à l'occasion de la CIG »* en direction d'une *« union politique »*.

M. Léotard propose que le pouvoir de décider revienne au collège des Etats, tandis que la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre incomberait à la Commission, *« sous réserve que celle-ci soit placée sous le contrôle politique non seulement du Parlement européen (...) mais surtout du conseil européen »*. A la tête de la Commission, un *« président de l'Union »* serait notamment chargé de sa représentation internationale. Enfin, M. Léotard indique que l'UDF ne *« saurait cautionner l'engagement des négociations sur l'élargissement si la CIG ne débouchait pas sur une réforme en profondeur des institutions de l'Union européenne »*.

Le 9 mars, François Bayrou, président de Force démocrate, a affirmé qu'il fallait *« faire de l'Europe une réalité de démocratie »*, en soutenant lui aussi la nécessité de la doter d'un *« président »*.

LES « CERCLES » DE M. BALLADUR

« Eurodivisé » depuis des lustres, le RPR peut s'enorgueillir d'être parvenu à un consensus au sein de son bureau politique. Le 7 février, lors d'une réunion à laquelle participait Edouard Balladur, le mouvement néogaulliste est tombé d'accord sur l'essentiel du rapport de Pierre Lellouche, député du Val-d'Oise, qui doit être ratifié lors du conseil national du 23 mars après avoir été débattu au sein des fédérations.

Ce texte propose un élargissement rapide de l'Europe en direction des anciens pays de l'Est et recommande la généralisation des décisions prises à la majorité qualifiée ainsi que le renforcement du rôle des Parlements nationaux. Tout en appuyant un texte qu'il a contribué à amender, M. Balladur a redéfini sa conception des *« cercles »*, dans un document adressé aux parlementaires de la majorité et aux *« décideurs »* économiques, en précisant notamment que celle-ci n'a rien à voir avec une *« Europe à la carte »* (*Le Monde* du 8 mars).

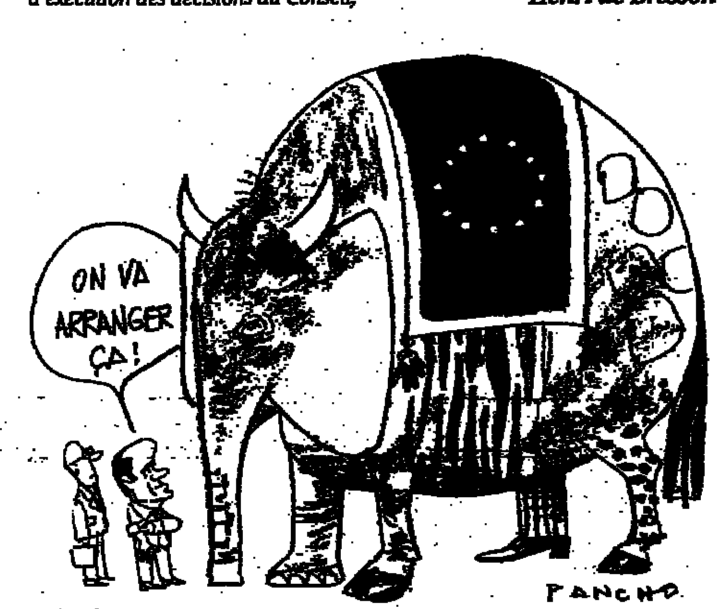
Parmi les anciens chefs de file des opposants RPR à Maastricht, Charles Pasqua a prévu de s'exprimer avant le conseil national du RPR. Le sénateur des Hauts-de-Seine a toutefois affirmé qu'il convenait désormais d'appliquer le traité, dès lors que celui-ci a été ratifié par référendum. Son compagnon de route, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a plaidé, le 26 janvier à Aix-la-Chapelle, en faveur d'un projet politique soudant la France et l'Allemagne et, au-delà, les autres pays européens, tout en soulignant qu'il convenait de remédier au *« déficit démocratique »* de la construction communautaire.

Soucieux de rééquilibrer les relations entre le droit communautaire et la législation nationale, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée, a obtenu, mardi 12 mars, le soutien unanime de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne.

Non sans mal ni arrière-pensées, le PS est aussi parvenu à faire « oublier » ses divisions internes lors de son conseil national, samedi 2 mars, sur le texte « Mondialisation, Europe, France ». Adopté à l'unanimité après avoir été amendé, ce texte, qui doit encore être ratifié par les militants lors d'une convention nationale les 30 et 31 mars, prône un *« nouveau contrat social »* européen. Favorables à une extension du vote à la majorité qualifiée, les socialistes réclament notamment une CIG *« ambitieuse »*, une « Fédération d'Etats-nations » et un renforcement de la démocratie communautaire. Le PS attend de la CIG *« qu'elle décide la mise en œuvre d'un salaire minimum européen garanti »*. La Gauche socialiste a maintenu un *« amendement de substitution »* à une partie du texte. *« S'il n'y a pas d'avancées sociales dans le nouveau traité »* issu de la CIG, les socialistes *« ne devront pas le voter »*, a affirmé, lundi 11 mars sur RTL, Pierre Moscovici, secrétaire national aux études.

Tandis que le Mouvement des citoyens (MDC) exige, par la voix de Jean-Pierre Chevènement, une réorientation de la construction européenne en vue de mettre l'emploi *« au premier rang des priorités »*, le Parti communiste, quelque peu écartelé entre une base très antieuropéenne et une stratégie d'alliance incluant des formations favorables à Maastricht, exige le *« respect des souverainetés nationales »*. Le PCF *« conteste la règle de la majorité »* et réclame *« le recours possible au droit de veto »*, a rappelé mardi le député européen Francis Wurtz.

Jean-Baptiste de Montvalon



Londres préconise un « partenariat de nations »

LONDRES
de notre correspondant

A deux semaines de l'ouverture, à Turin, de la conférence intergouvernementale (CIG) prévue par le traité de Maastricht, le gouvernement britannique a publié, mardi 12 mars, un Livre blanc intitulé « Un partenariat de nations ». Ce texte, qui servira de base à John Major face à ses quatorze partenaires, sera discuté à la Chambre des communes. Il s'agit avant tout d'un compromis, destiné à éviter une révolte des pro-européens et des eurosceptiques au sein du Parti conservateur et à ne pas heurter de front les membres de l'Union européenne par des positions trop tranchées.

Après une sorte de répétition générale, il y a une semaine, par le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind (*Le Monde* du 6 mars), le premier ministre, a profité de l'occasion pour lancer des piques anti-européennes en réponse à la décision de la Cour européenne de Luxembourg invitant la Grande-Bretagne à garantir la semaine de quarante-huit heures, les congés payés et le repos hebdomadaire. M. Major, qui refuse de signer la Charte sociale, a qualifié de *« ridicule »* et de *« stupide »* ce jugement qui contraint Londres, par le biais de règlements sur la santé et la sécurité, à respecter certaines provisions d'un texte honni des conservateurs.

UN CATALOGUE DE RÉTICENCES

La philosophie du « Livre blanc », telle qu'elle a été définie par M. Rifkind, a un double fondement : tout d'abord, l'Europe doit respecter sa diversité, en évitant une dérive vers la supranationalité, en refusant toute nouvelle intégration et en se développant avec *« les instincts de peuples libres dans des nations libres »*. Ensuite la Grande-Bretagne, qui entend *« jouer un rôle de premier plan dans l'UE en tant qu'une des nations les plus grandes et les plus puissantes d'Europe »*, reconnaît qu'en dépit *« de frustrations et de controverses »* elle a, *« en général, grandement bénéficié de plus de vingt ans de participation à l'UE »*.

Puis viennent les propositions concrètes, qui apparaissent comme un catalogue des réticences britanniques face aux institutions de Bruxelles : conforter le principe de subsidiarité ; ne pas détourner de leur sens les directives européennes, comme pour la politique sociale et la pêche ; faire *« moins mais mieux »* dans le domaine de la législation européenne ; renforcer le rôle des Parlements nationaux, *« foyers de la légitimité démocratique »*, face au Parlement européen ; maintenir la PESC sous contrôle des gouvernements nationaux ; développer la coopération dans le domaine de la défense au niveau des Etats en refusant toute intégration de l'UEO dans l'UE ; brider les initiatives de la Cour européenne de justice, bête noire des tories ; préserver implacablement le droit de veto britannique et modifier la pondération des votes en faveur des grands pays.

M. Rifkind a précisé que la CIG n'est, pour Londres, que l'une des priorités de l'UE et que *« ce n'est pas le seul, ni peut-être le principal défi »*, le premier restant l'élargissement vers l'Est, suivi de près par la réforme de la politique agricole commune et de la politique régionale, par le renforcement de la compétitivité européenne et par la création d'emplois. Le secrétaire au Foreign Office a précisé que les voeux énoncés dans le « Livre blanc » ne sont pas, à ses yeux, une base de négociation, mais des positions qu'il voudrait intangibles.

Patrice de Beer

Jean-Louis Bourlanges, président du Mouvement européen

« Les Quinze veulent simultanément la réforme et le statu quo »

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« Comment réagissez-vous à l'accord franco-britannique de Palerme excluant toute forme de participation du Parlement européen à la conférence intergouvernementale ?

– Pour les Français, le Parlement européen est une cible tentante : il est à la fois dans le collimateur de la haute administration, dont il conteste le monopole technocratique, et du Parlement français, qui s'estime lésé par les institutions communautaires. Quant aux Britanniques, un mauvais coup contre l'Assemblée de Strasbourg ne leur a jamais fait peur. Il reste que le type de participation proposée par la présidence italienne au Parlement européen ne lui aurait aucunement permis de peser sur la négociation. Il faut donc oublier Palerme !

– Quel objectif vise, selon vous, le gouvernement français à travers la réforme de l'Europe ?

– Les Quinze, et pas seulement la France, veulent simultanément la réforme et le statu quo. L'opinion attend d'eux qu'ils démocratisent l'Union européenne et qu'ils la rendent beaucoup plus efficace. Pour atteindre ce double résultat, il existe des solutions simples : augmenter les pouvoirs du Parlement européen et modifier le mode de scrutin afin de faire élire les eurodéputés dans un cadre régional ; créer, face à un conseil des ministres comptant de plus en plus de membres et sous le contrôle de celui-ci, un exécutif capable d'agir dans tous les domaines de compétence de l'Union ; généraliser au conseil la règle de la majorité qualifiée.

» Or, si les gouvernements sont, à l'exception notable du Royaume-Uni, d'accord sur une certaine extension de la majorité qualifiée, ils vivent comme une menace la montée en puissance du Parlement et de la Commission. Ils sont donc conduits à ruser avec l'opinion et à inventer des solutions plus ou moins boiteuses pour paraître répondre aux attentes des citoyens sans rien perdre de leur pouvoir.

– A quelles solutions faites-vous allusion ?

– Vis-à-vis du Parlement européen et de la Commission, la manœuvre est simple : diviser pour régner. Pour combattre les prétentions de l'Assemblée de Strasbourg, le gouvernement français propose de faire rentrer dans la danse les Parlements nationaux en donnant à un nouvel organisme issu de leurs rangs des pouvoirs en matière de contrôle de subsidiarité et d'affaires intérieures et de justice. Bref, on voudrait faire un Parlement européen *bis* qui alourdira inévitablement un processus de décision déjà complexe.

» Du côté de l'exécutif, on cherche à doubler le président de la Commission d'un haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune. L'action internationale de l'Union serait ainsi définitivement coupée en deux, communautaire dans ses aspects économiques et commerciaux, intergouvernementale dans ses aspects politiques. Là encore, il est difficile de présenter cette dyarchie comme une garantie de cohérence accrue et de plus grande lisibilité.

– N'êtes-vous pas un peu seul à penser cela, dans votre camp ?

– Largement répandues un peu partout, les réserves que suscite mon approche sont évidemment plus fortes au RPR qu'ailleurs. Mon objectif doit être de convaincre les responsables politiques d'une chose : on peut parfaitement réformer, simplifier, démocratiser les institutions européennes sans pour autant court-circuiter les Etats et réduire leurs prérogatives.

» Il suffit, en contrepartie de l'intrusion de la Commission dans le champ de la politique extérieure, de la rendre responsable devant les chefs d'Etat ou de gouvernement. S'agissant du Parlement européen, il doit être clair que la codécision ne lui donne et ne doit pas lui donner le dernier mot par rapport au conseil des ministres.

» Quant aux Parlements nationaux, ils doivent comprendre qu'il y a plus de pouvoir à prendre du côté de leur gouvernement et du conseil des ministres que de celui de l'Assemblée européenne. »

Propos recueillis par Marcel Scotto

هكذا من الاصل

M. Toubon affirme que le gouvernement fait face à « une dérive de dix à vingt ans » en Corse

Le journaliste Guy Benhamou est l'objet d'une protection policière

Interrogé lors de la séance des questions, à l'Assemblée nationale, mardi 12 mars, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, a indiqué qu'une information judiciaire avait été ouverte après le mitraillage du domicile du journaliste de *Libération* Guy Benhamou. Sur France 2, mardi soir, Jacques Toubon, ministre de la justice, a expliqué que le gouvernement doit *« remonter une dérive de dix à vingt ans »* en Corse.

PAR LA VOIX des deux ministres les plus impliqués dans le dossier – Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et Jacques Toubon, garde des sceaux –, le gouvernement a donné, mardi 12 mars, des précisions sur la politique qu'il entend mener en Corse et sur la façon de tenter d'y rétablir la paix civile. Dans la soirée, deux attentats contre des commerces ont à nouveau eu lieu à Ajaccio et à Sartène, où des coups de feu ont été tirés, peu après 23 heures, en direction d'un salon de coiffure.

Confirmant les propos qu'il avait tenus dans un entretien au *Parisien* (*Le Monde* du 13 mars), M. Debré a indiqué devant l'Assemblée nationale : *« Aucun gouvernement n'a été aussi attentif que celui d'Alain Juppé aux problèmes concrets de la Corse. »* A propos du mitraillage de l'habitation d'un journaliste de *Libération*, dans la nuit du 8 au 9 mars, le ministre a précisé que Guy Benhamou fait l'objet d'une protection policière et que *« tous les moyens seront mis en œuvre pour éclaircir cette affaire et lui donner les suites judiciaires qu'elle appelle »*. Une information judiciaire a été ouverte et une enquête préliminaire a été lancée après les menaces et alertes à la bombe qu'a reçues, le 11 mars, le quotidien.

FERMETÉ ET DIALOGUE

Intervenant mardi soir sur France 2, M. Toubon a affirmé que *« le gouvernement a une ligne très claire »*. *« Il faut remonter une dérive qui date de dix à vingt ans,* a-t-il expliqué. *On ne le fera pas en quelques mois. »* Préconisant le dialogue avec *« tous ceux qui veulent le faire librement et à mains nues »*, le ministre de la justice a ajouté que l'île a aussi besoin de *« progrès économique, social et culturel »*.

Claude Guéant, directeur général de la police nationale, accompagné de Bernard Gravet, directeur central de la police judiciaire, de Jean-Yves Dilasser, directeur central de la sécurité publique, et de Noël Planquelle, directeur central des CRS, s'est entretenu pendant trois heures, mardi après-midi, à Ajaccio, avec les représentants de tous les services de police, de gendarmerie et de CRS de l'île. Notre correspondant à Bastia, Michel Codaccioni, nous indique que M. Guéant a rappelé aux différents chefs de service le sens de leur mission en Corse. *« Vous devez vous adapter,* a-t-il dit, *à une situation qui évolue rapidement.* (...) *La politique de fermeté et de dialogue du gouvernement doit se traduire concrètement sur le terrain. »*

La fermeté se manifestera par des consignes précises de *« redéploiement pour occuper le terrain »* de sorte que les lois et règlements soient opposables à tous les citoyens sans distinction. *« La sécurité doit exister et elle doit être visible »*, a insisté le directeur de la police. Quant à la dimension *« politique »* de leur action, M. Guéant a rappelé aux fonctionnaires que *« le dialogue est ouvert à tous ceux qui acceptent la main tendue »* et qu'*« il n'y a pas de privilégié »*. Il a précisé : *« Rien ne doit être entrepris qui pourrait porter atteinte à ce processus. »*

Généralement bien accueillies, ces directives soulèvent quelques difficultés d'application. Certains policiers observaient ironiquement que le délit le plus fréquent en Corse est le port d'arme. A quel moment l'infraction, demandaient-ils, devra-t-elle être sanctionnée au titre de la « fermeté » de l'action publique et à quel autre moment conviendra-t-il de l'interpréter dans l'intérêt du « dialogue » ?

Enfin, M. Guéant n'a pas fait allusion, semble-t-il, à la divulgation du procès-verbal d'audition volontaire de François Santoni, secrétaire national de l'organisation A Cuncolta (*Le Monde* du 13 mars), en tant que témoin dans une affaire criminelle en cours. Alain Orsoni, secrétaire général du Mouvement pour l'autodétermination, a démenti être celui qui avait remis le document à plusieurs organes de presse. Pour notre part, nous maintenons l'intégralité de nos informations.

Les députés RPR s'inquiètent d'une excessive maîtrise des dépenses de santé

Ils craignent « une socialisation de la médecine »

MAÎTRISE DES DÉPENSES de médecine de ville, financement et restructuration des hôpitaux, gestion des caisses : le gouvernement sait qu'il est attendu au tournant sur les trois derniers volets de sa réforme de la Sécurité sociale. Mardi 12 mars, il a pu prendre la mesure des attentes et des inquiétudes, souvent contradictoires, suscitées par ces réformes de structure. Alors que se poursuivent les tables rondes avec les professions de santé, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, ont exposé, à huis clos devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, les orientations retenues dans les trois avant-projets d'ordonnance qui doivent être adoptés en conseil des ministres fin avril.

Mardi matin, lors d'une réunion du groupe RPR, un certain nombre de députés se sont inquiétés d'une dérive dans le système proposé pour la maîtrise des dépenses de médecine de ville, craignant, comme l'indiquait Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), *« de mettre un doigt dans l'engrenage d'une socialisation de la médecine »*. Ce dernier risque est un véritable repoussoir brandi par certains syndicats de médecins pour justifier leur opposition. A la commission des affaires sociales, de nombreux députés de la majorité s'en sont fait l'écho. D'entrée de jeu, Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), président de la commission, leur avait adressé une indirecte mise en garde. *« C'est derrière l'étendard de la médecine libérale que se coaliseront les corporatismes hostiles aux réformes »*, a-t-il déclaré, tout en saluant le *« courage politique »* du gouvernement. Denis Jacquat (UDF, Moselle), se qualifiant lui-même de *« député-médecin »*, a jugé trop important le rôle dévolu aux médecins-conseils.

Par ailleurs, Alain Juppé a reçu une délégation des six organisations qui forment le comité de vigilance pour la réforme de la Sécurité sociale, (dont la CFDT, la CGC, la Mutualité française). Il s'est déclaré prêt à examiner la question de *« l'évolution du forfait hospitalier et du ticket modérateur »*. Le comité de vigilance a demandé au premier ministre *« la suppression du ticket modérateur »* et *« une révision du forfait hospitalier »* qui devrait être modulé suivant le niveau des revenus, les plus faibles se voyant complètement exonérés. Le premier ministre leur a assuré que le calendrier serait respecté, qu'un projet de loi sur le nouveau financement de l'assurance-maladie, prévoyant un élargissement de son assiette, serait déposé en juin et que les cotisations transférées à la contribution sociale généralisée (CSG) seraient déductibles.

A. B.-M. et C. M.

LES MINISTRES À « L'ÉCOLE CHIRAC »

3. – Frissons préfectoraux

*Après avoir suivi Jean-Pierre Raffarin chez les petits patrons et Jean-Louis Debré chez les policiers (*Le Monde *des 12 et 13 mars), nous poursuivons notre revue des ministres à l'« école Chirac » avec Philippe Vasseur.*



CARTE POSTALE

AUCH

de notre envoyée spéciale

Madame le préfet frissonne dans son manteau de vison. Le député et président du conseil général, Yves Rispat (UDF), lui souffle, railleur : *« Vous n'auriez pas dû mettre ce manteau aujourd'hui, vous allez nous attirer des ennuis. » « Il fait froid,* lui répond-elle, *et ici il n'y a pas d'écologistes. »* Ce vendredi 9 février, ce ne sont pas les écologistes, *mais les agriculteurs qui* inquiètent madame le préfet. Tradition républicaine oblige, elle doit accueillir et accompagner toute la journée le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, en visite dans le département.

Le cortège – un monospace, à bord duquel ont pris place le ministre, le préfet et les deux députés du département, et deux autres véhicules avec leurs collaborateurs – a quitté avec retard l'hôtel du département, tôt dans la matinée. Il avance à vive allure sur les petites routes sinueuses, derrière une voiture de gendarmerie banalisée. En face, des automobilistes obligeants les préviennent, par des appels de phares répétés, que des gendarmes ont été postés aux principaux carrefours...

Les radios des voitures, branchées sur la fréquence de la police, égrènent, dans leur jargon, quelques chiffres inquiétants. Cinquante, puis cent, puis deux cents manifestants du Modef – syndicat proche des communistes – *« dont le président national, avec banderoles »*, bloquent l'accès à la mairie de Barcelonne, où le ministre est attendu, et exigent une entrevue. *« Pour l'instant, ils sont calmes »*, précise la voix à la radio. Les négociations s'engagent. M. Vasseur fait savoir qu'il accepte, sous conditions. Marché conclu.

Avant d'inaugurer la foire aux machines agricoles d'occasion, le ministre recevra donc une délégation de syndicalistes. *« Laissez-moi seul, c'est mieux »*, précise-t-il à madame le préfet. Visages sévères, une vingtaine de représentants du Modef s'engouffrent dans la modeste salle du conseil municipal. Madame le préfet respire un peu, tout en surveillant l'heure. Les syndicalistes majoritaires et rivaux du Modef regroupés dans la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) ont en effet laissé entendre, pour leur part, qu'ils n'apprécieraient guère que cet entretien s'éternise trop.

SOUS UN REGARD AMUSÉ

A cette réserve de susceptibilité près, M. Vasseur sait qu'il n'a rien à craindre de ce côté-là. La conférence agricole annuelle réunie, la veille, à Paris, leur a globalement donné satisfaction et, entre le ministre et la principale organisation agricole, le courant passe. Il a encore pu le vérifier, à l'occasion du dîner offert à ses représentants départementaux, jeudi 8 février, à la préfecture du Gers. Entre le foie gras de canard mi-cuit, le trou normand, le chapon aux morilles et le feuilleté à l'armagnac, on a bien ri ce soir-là. Sauf madame le préfet, qui appréciait modérément d'entendre le président de la FDSEA narrer, à la gasconne, les belles heures des manifestations agricoles, avec prise d'assaut de la préfecture, sous le regard amusé du ministre...

Dans ce département, où ils représentent plus de 20 % de la population active, les exploitants agricoles sont rois, et nul ne saurait se passer de leur soutien. Même le lointain descendant de d'Artagnan, Aymeri de Montesquiou (UDF), se revendique des leurs. Profession agriculteur, précise-t-il sur son curriculum de député. Quant à son collègue, M. Rispat, il a longtemps dû sa notoriété dans le Gers à ses fonctions anciennes de syndicaliste agricole. Pour la petite histoire, c'est tout de même lui, le roturier, qui a acheté le château du célèbre mousquetaire à particule.

Revenons à Barcelonne. Le savoir-faire du ministre de l'agriculture a conjuré le risque de manifestation. La délégation du Modef se retire, apaisée. M. Vasseur peut rejoindre tranquillement le chapiteau où on l'attend pour le discours. Au nom *« du département le plus agricole et rural de France »*, M. Rispat s'enflamme : *« Pour la première fois dans notre histoire, un ancien ministre de l'agriculture est devenu président de la République. C'est, à coup sûr, le signe de la vitalité de la République, de la province et de l'attachement que la population française éprouve pour ses terroirs et ses paysans. »* Les « paysans », comblés, applaudissent. M. Vasseur enchaîne, câline son public, il s'*« engage personnellement à... »*, il *« promet de faire le maximum pour... »*, il a *« bien entendu l'appel de... »*, il *« comprend »* et *« partage les préoccupations »* des agriculteurs gersois.

Il invoque Jacques Chirac, se plaint un peu de Bercy, ironise sur Bruxelles *« où il y a des gens moins pressés que nous »*, sans oublier de rendre un hommage appuyé aux deux députés présents, *« ambassadeurs acharnés du département auprès du ministère »*. Le public est conquis, mission ministérielle accomplie.

Quand la porte de l'avion se referme sur le ministre, madame le préfet, encadrée par des gendarmes, se tient droite dans le vent. Elle est trop bien élevée pour le manifester, mais on gagerait qu'elle se sent soulagée.

Pascale Robert-Diard

PROCHAIN ARTICLE :
4. – A droite, à gauche et en banlieue

M. Jospin estime que M. Mellick « a nui gravement » au PS

LIONEL JOSPIN, en déplacement à Arras (Pas-de-Calais), lundi 11 mars, s'en est pris directement à Jacques Mellick, ancien maire (PS) de Béthune. Démissionnaire de ses mandats de maire et de député, M. Mellick avait renoncé à se pourvoir en cassation après sa condamnation par la cour d'appel de Douai, en novembre 1995, à un an de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoin dans l'affaire VA-OM. S'exprimant devant le conseil fédéral du Pas-de-Calais, en présence de M. Mellick, M. Jospin a déclaré : *« Je pense que Jacques Mellick a fait une grosse bêtise, qu'il aurait dû l'assumer dès qu'il s'en est rendu compte au lieu de maintenir* [ses affirmations], *qu'il aurait dû respecter l'attitude de ceux qui n'ont pas voulu partager cette responsabilité avec lui. »*

Le premier secrétaire du PS a ajouté que M. Mellick, trésorier de la fédération du Pas-de-Calais, était un *« bon militant »* et *« un élu dévoué »*. *« Mais il aurait tort de croire,* a-t-il conclu, *que le suffrage universel est chargé de rendre la justice. Cette affaire a nui gravement au parti et j'aimerais qu'il en ait conscience. »*

Rupture à la direction de la FNSEA

LE DIVORCE EST CONSOMMÉ entre le président de la FNSEA, Luc Guyau, et les numéros deux et trois du syndicat, Gérard Lapie et Michel Teyssedou, qui ont annoncé officiellement, mardi 12 mars, à Versailles, leur décision de quitter le conseil d'administration de l'organisation paysanne. Deux autres responsables de la FNSEA, Michel Fau, premier vice-président, et Daniel Grémillet, qui dirige la fédération des Vosges, ont pris la même décision. L'épreuve de force est née de la décision de M. Guyau de ne pas reprendre M. Teyssedou, secrétaire général adjoint, dans son équipe.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la cote de confiance d'Alain Juppé** a subi une nouvelle érosion, passant en un mois de 40 % à 36 % d'opinions favorables selon un sondage de l'IFOP à paraître dans *L'Express* (daté 14-20 mars). Cette baisse est due principalement à une forte chute (de 15 points) enregistrée chez les sympathisants du RPR. Ce sondage a été réalisé les 7 et 8 mars auprès d'un échantillon représentatif de 961 personnes.

■ **PARLEMENT : MM. Péricard (RPR) et de Robien (UDF)** ne tirent pas le même bilan de la session unique. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, a réclamé, mardi 12 mars, des aménagements susceptibles de faciliter l'emploi du temps des députés de province. Gilles de Robien, président du groupe UDF, a défendu la session unique en affirmant qu'elle donne au Parlement *« les moyens d'exercer ses prérogatives de façon plus qualitative »*. Toutefois, comme M. Péricard, il a estimé que les deux séances hebdomaires de questions occupent les membres du gouvernement *« de façon excessive »*.

■ **RÉGION : le budget du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais,** présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), a été adopté, lundi 11 mars, en seconde lecture. Il limite à 3,2 % la hausse de la fiscalité directe. Le projet initial d'augmentation des impôts de 11,6 %, défendu par les écologistes, avait été rejeté (*Le Monde* du 26 janvier). Socialistes et communistes, après de longues tractations, ont voté pour, le Front national a voté contre, la droite s'est abstenue.

■ **G 7 SUR L'EMPLOI : l'assemblée plénière du Conseil économique et social** devait adopter, mercredi 13 mars, un avis sur *« les droits fondamentaux de l'homme au travail dans une économie mondialisée »*. Le CES avait été saisi de cette question, en novembre, par Alain Juppé, dans le cadre de la préparation du G 7 sur l'emploi. L'objectif du CES n'est pas *« d'harmoniser les conditions sociales dans le monde, mais d'assurer le respect des droits sociaux fondamentaux »*, grâce à un socle qui inclurait la condamnation du travail forcé, du travail des enfants et le respect des droits syndicaux.

François Léotard pose les bases d'un programme de « changement fort »

L'ancien ministre plaide pour un rééquilibrage des institutions

PRÉSIDENT du Parti républicain et candidat à la présidence de l'UDF, François Léotard a rendu public, mercredi 13 mars, le projet qu'il adressera aux 1 750 conseillers nationaux chargés d'élire, le 31 mars, le successeur de Valéry Giscard d'Estaing. Intitulé « Une France fraternelle », ce manifeste se veut représentatif de la campagne menée par le président du PR. Collectif, il est préfacé par François Bayrou, président de Force démocrate, et postfacé par Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs de l'UDF, deux des principaux alliés de M. Léotard. Ouvert, il fait le pari que seul le débat politique permettra à l'UDF de s'extirper des querelles de personnes. Souple, il *« n'est pas un programme de gouvernement »*, mais un ensemble de pistes destinées à déboucher, *« avant l'été 1997 »*, sur un projet attirant pour ceux des Français qui éprouvent *« le désir d'un changement fort »*.

Constatant un *« éloignement »* des Français et du discours politique, M. Léotard propose de *« refuser toute "pensée unique", qu'elle vienne du monde économique, politique et social »*, et procède à quelques révisions des certitudes passées. Dans un *« monde* [qui] *craque de toutes parts »*, la seule loi du marché ne saurait rendre compte, explique-t-il, *« des éléments d'inquiétude qui peuplent aujourd'hui l'esprit de nos compatriotes »*.

Le *« libéralisme politique »*, en revanche, inspire la volonté de rééquilibrer le dispositif institutionnel pour remédier au *« contraste entre la puissance considérable de l'exécutif dans les rapports entre les pouvoirs et la difficulté croissante de l'ensemble des institutions à mouvoir la société »*. Ce nouvel équilibre passerait par le renforcement des pouvoirs du Parlement, le raccourcissement de la durée du mandat présidentiel, le développement du contrôle de la constitutionnalité des lois et le retour du droit *« au cœur même de notre réflexion politique »*. A ce propos, M. Léotard réitère ses virulentes critiques à l'encontre de l'action de l'Etat en Corse.

« Quand aurons-nous la force de dénoncer un Etat qui se plie aux exigences d'organisations terroristes, accepte le port d'armes et la démonstration de force, ferme les yeux sur l'assassinat politique et laisse humilier ses magistrats, ses policiers et ses gendarmes ? », interroge-t-il.

CONTRE LE FRONT NATIONAL

La réforme de l'Etat et le renouveau de la décentralisation permettraient, selon M. Léotard, de revenir sur la *« coûteuse suradministration de notre pays »*. Ils passeraient par la dévolution du maintien de la tranquillité publique aux communes et *« la remise en ordre de la présence de l'Etat sur le territoire »*. Il se prononce, aussi, *« avec beaucoup de regrets »*, pour une législation permettant aux femmes d'obtenir *« une véritable parité dans l'exercice des responsabilités politiques »*. Au chapitre intitulé « Le courage de dire », le président du PR appelle ses amis à ne pas se contenter d'un *« silence précautionneux »* à l'endroit de la *« question de nos rapports avec le Front national »*.

Il leur demande d'aller se *« battre sur le terrain même »* qu'a choisi le FN, *« celui de l'identité nationale, de l'apologie du protectionnisme, de l'exaltation raciale ou du mépris des cultures »*. *« Nous refusons ces thèses-là, mais nous ne devons pas faire de ce refus une absence »*, ajoute M. Léotard.

En matière économique, enfin, le président du PR place au rang des premières urgences la réforme de la fiscalité et le *« transfert du pouvoir d'achat de l'Etat vers les Français »*. Il propose d'explorer l'aménagement du temps de travail et de *« s'interroger sur l'efficacité d'ensemble du traitement social du chômage et des aides actives à l'emploi »*.

Cécile Chambraud

HABITAT Tous les *grands sites* emblématiques de la crise des banlieues sont constitués, pour une bonne part, de logements privés. Habitées le plus souvent par des familles peu solvables et d'origine étrangère, ces cités soupapes constituent les seuls points de chute possibles pour des personnes exclues du parc social. ● LARGEMENT EXCLUES des politiques urbaines au motif qu'elles sont des cités de droit privé, ces copropriétés – surendettées – sont en général dans un état lamentable. ● AUX FAUVETTES, à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), M. et Mme Bunodière, les derniers Français de souche de la cité, racontent la lente dégradation des logements. ● À SAINT-PRIEST (Rhône), où le Front national est bien implanté, une politique de « suivi du peuplement » a été mise en place dans les copropriétés des Alpes et de Bellevue.

Les copropriétés restent les « oubliées » de la crise des banlieues

A peine mentionné dans le pacte gouvernemental de relance pour laville, le domaine privé des quartiers sensibles ne cesse de se dégrader. Véritables îlots d'exclusion, composés en grande partie de familles d'origine étrangère, ces ensembles sont dans une situation financière inquiétante

QUI SAIT qu'un logement sur cinq, aux Minguettes, à Vénissieux (Rhône), est en copropriété ? Que le Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, compte dix copropriétés regroupant 1 500 logements ? Que les 2 500 *logements de la cité* des Bosquets, à Montfermeil, étaient en copropriété avant d'être rachetés aux deux tiers par les pouvoirs publics, il y a trois ans, et à grands frais – 200 millions de francs ? En général, on parle indifféremment des *« grands ensembles »*, des tours, des barres, des parkings, sans savoir que ces quartiers en difficulté, hâtivement assimilés aux HLM, appartiennent en fait, pour une large part, au domaine privé.

Tous les grands sites emblématiques de la crise des banlieues ont leurs copropriétés. Ces cités soupapes constituent les seuls points de chute possibles pour les familles exclues du parc social. Des familles trop nombreuses, peu solvables et, dans les trois quarts des cas, étrangères, qui se réfugient, faute de mieux, dans ces ensembles immobiliers construits, pour la plupart, dans les années 60.

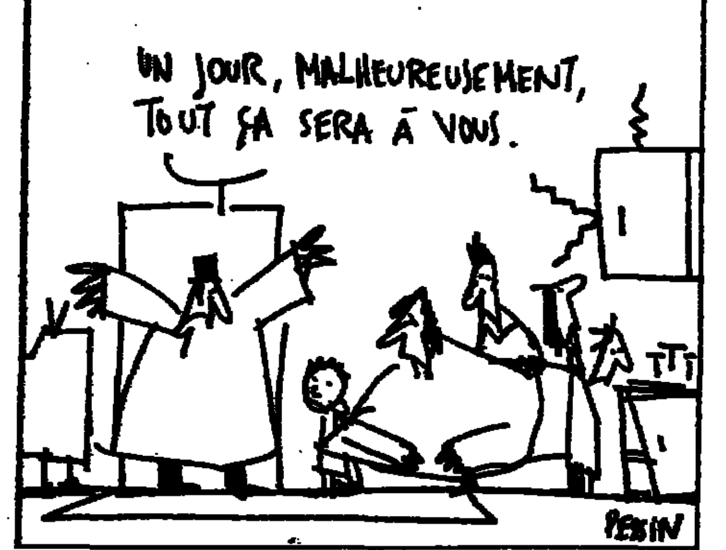
Le scénario est quasi immuable. Les locataires ou les propriétaires occupants d'origine, ouvriers ou issus des classes moyennes aspirés par la vague de construction individuelle en périphérie des villes, ont progressivement désinvesti le grand habitat collectif. Dans cette fraction du parc peu à peu délaissée, *les familles étrangères ont* pris le relais. Dans les dix dernières années, la crise a précipité ces ensembles dans une spirale infernale : baisse des prix, accroissement du nombre de locataires ou de propriétaires insolvables, dégradations dues à l'augmentation des impayés. Résultat : quand les organismes HLM ont entamé la réhabilitation de leur parc, le sentiment d'abandon des habitants de ces cités oubliées s'est encore accru.

FORTE DENSITÉ

Ces copropriétés étaient, jusqu'à une époque récente, totalement exclues des politiques urbaines. Elles le sont encore largement. Il a fallu attendre 1991 pour que les aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) soient étendues aux immeubles collectifs récents et 1994, pour que les opérations *programmées* d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui mobilisent sur un périmètre à « requalifier » des financements de l'Etat et des collectivités, intègrent des immeubles en copropriété.

Le parc collectif privé construit dans les années 60 et 70 est estimé à 2,5 millions de logements, dont près de 2 millions sont en copropriété. Il représente un logement sur trois construits dans cette période. A Clichy-sous-Bois, par exemple, les 509 logements en copropriété de la *cité* de la Forestière accueillent 2 300 habitants, dont les trois quarts sont étrangers ou d'origine étrangère et disposent de très faibles ressources. La densité par logement – 5,8 habitants en moyenne – y est la plus forte du département ; 200 familles sont lourdement endettées. Avec 8 millions de francs d'impayés de charge, la copropriété est en rupture de paiement.

La Forestière était, à l'origine, une copropriété essentiellement locative. Les difficultés ont commencé très tôt avec la faillite d'un promoteur. Se sentant floués, les propriétaires ont commencé à ne plus payer leurs charges puis se sont mis à céder, à bas prix, leurs logements aux locataires en place. *« Ces familles accédantes ne maîtrisent pas le coût de revient mensuel de leur logement quand s'additionnent les mensualités de l'emprunt, les charges de copropriété, l'eau, etc. »*, explique Philippe Darteil, directeur de l'organisme départemental chargé de la réhabilitation, le PACT-ARIM 93, qui, par convention avec les communes concernées, opère sur huit quartiers en copropriété en Seine-Saint-Denis. *« On a souvent omis de leur préciser qu'elles auraient des charges à payer. Elles ne payent plus et se marginalisent. Le logement est vendu par la banque du tiers de son prix à un bailleur privé peu scrupuleux qui loue très cher, sans s'acquitter des charges, à des familles qui ne peuvent se loger ailleurs. La copropriété enclenche peu à peu sa dérive. »*



L'agence d'urbanisme Acadie a étudié, pour la direction des populations et des migrations du ministère des affaires sociales, le processus de dévalorisation des copropriétés du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines). A l'origine, explique-t-elle, le Val-Fourré, c'était *« 1 500 logements construits au début des années 70, dans l'ambition de promouvoir, au cœur d'un grand ensemble marqué par l'habitat social, une mixité et une mobilité sociales »*. Vingt-cinq ans plus tard, la réalité n'a plus grand-chose à voir avec ces ambitions de départ.

Dans les trois tours les plus sensibles, où les mutations sont les plus nombreuses, les nouveaux copropriétaires sont tous des accédants *« contraints »*, majoritairement originaires d'Afrique noire. Neuf ménages sur les dix de l'échantillon étudié habitaient auparavant Paris ou les départements de la première couronne. Tous avaient déposé depuis de nombreuses années des demandes de logement HLM dans les communes où ils résidaient ou travaillaient. Enfin, ce sont, dans tous les cas, des agences immobilières qui les avaient orientés vers le Val-Fourré, leur faisant valoir les prix pratiqués dans ce quartier, voire en les orientant vers l'achat alors qu'ils recherchaient un logement à louer. *« Certaines agences immobilières parisiennes ont constitué de véritables filières spécialisées*, explique Sigrine Genest, d'Acadie, *dont on se repasse les adresses de bouche à oreille et qui orientent les familles étrangères à faibles ressources vers Mantes-la-Jolie ou certaines communes de l'Oise. »*

LOYERS PROHIBITIFS

Ces filières de l'exclusion n'épargnent pas les locataires étrangers du Val-Fourré, arrivés récemment dans les trois copropriétés étudiées. Les loyers pratiqués sont incohérents, toujours prohibitifs. L'étude cite le cas de deux ménages acquittant mensuellement un loyer de 3 000 francs (charges comprises) pour un studio de 30 mètres carrés. Elle cite aussi le cas d'une femme marocaine, seule avec quatre enfants, qui verse en espèces, chaque mois, la somme de 3 650 francs et qui ne peut percevoir d'allocations-logement parce que son appartement est considéré comme surpeuplé au regard des critères de la caisse d'allocations familiales.

Tous les opérateurs qui travaillent sur les copropriétés en difficulté insistent sur cette double exclusion dont pâtissent les familles acculées à l'achat, qui ne peuvent acquérir qu'un petit logement et qui sont de ce fait privées d'allocations-logement. Une situation que l'on retrouve, à l'identique, dans le parc ancien dégradé des centres-villes, d'où sont originaires nombre des familles qui peuplent les cités de la grande couronne.

Les pouvoirs publics rechignent à aborder le problème de front, avançant comme argument l'absence de légitimité d'une intervention publique dans ces cités de droit privé. La direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France ne dispose, par exemple, d'aucun recensement de ces sites. Même si le pacte de relance pour la ville, présenté le 18 janvier, annonce l'instauration de *« fonds spécifiques ouverts aux propriétaires occupants surendettés »*, l'engagement ne semble guère à la hauteur du problème, expédié en une dizaine de lignes. *« L'exemple des Bosquets, à Montfermeil devrait faire réfléchir et inciter à accélérer le mouvement*, souligne Philippe Darteil. *Juste en face des Bosquets, la cité de la Forestière est en train de sombrer. Soit l'Etat avance aujourd'hui les 7 à 10 millions de francs nécessaires à sa remise à flot, soit il devra, dans dix ans, débourser, comme aux Bosquets, au moins 200 millions de francs. »*

Christine Garin

Mme Bunodière, la « mémoire » de la cité des Fauvettes

Mme BUNODIÈRE n'a jamais quitté les Fauvettes. Locataire dans la cité depuis 1967, elle est toujours là, et elle ne le regrette pas. *« Je suis la nourrice du quartier »*, dit-elle en désignant les cinq enfants alignés sur son canapé devant la télévision. En trente ans, elle en a gardé des dizaines, *« de la naissance jusqu'à l'entrée en sixième »*, précise t-elle. Elle connaît tous les étages et toutes les cages d'escalier. Sa fille a épousé un garçon de la cité. Mme Bunodière et son mari, miroitier à Vitry-sur-Seine, sont *les derniers Français de souche* de la cité des Fauvettes, boulevard Lénine, à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis). Un mystère, une bizarrerie que les autres habitants ont du mal à comprendre. *« L'autre jour,* raconte-t-elle, *une gamine de la cité m'a demandé pourquoi j'étais venue habiter là, au milieu des Turcs et des Arabes. Je lui ai expliqué que j'étais déjà là avant. »*

Construite en 1960 sur un étroit triangle enclavé entre la nationale 1 et la voie ferrée, la cité comprend cent trente-six logements, du F2 au F5, répartis dans deux bâtiments. Les habitants du petit bâtiment où habitent les Bunodière ont vue plongeante sur les voies de chemin de fer. Ils sont enviés de ceux qui, de l'autre côté du terre-plein, supportent, toutes fenêtres fermées, le bruit continu de la nationale. C'est une cité cul-de-sac qui, depuis quinze ans, dérive lentement. Un lieu abandonné dont la municipalité (PCF) de Pierrefitte, sollicitée à chaque coupure d'eau ou de chauffage, à chaque incendie dans les caves, commence, depuis trois ans, à se préoccuper.

En mars 1993, elle a confié au PACT-ARIM 93 une *mission* de maîtrise-d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) sur cet ensemble immobilier. La ville a racheté, au prix des domaines, vingt-six logements dont la gestion a été confiée au PACT et qui bénéficient de loyers HLM – deux à trois fois moins élevés que ceux pratiqués par certains bailleurs privés de la cité. Ils servent en priorité à désengorger les appartements où s'entassent plusieurs familles. Vingt-huit cas de suroccupation ont été recensés. Vingt-huit familles, soit une sur quatre, ont déposé une demande de logement auprès de la mairie ; beaucoup l'ont fait ailleurs, à Paris ou dans d'autres communes de la Seine-Saint-Denis.

Mme Bunodière se souvient d'avant, même si elle continue à aimer sa cité *« où,* tient-elle à préciser, *il n'y a pas de délinquants, juste des gosses mal élevés »*. Elle a conservé le règlement de copropriété qu'on lui a remis à son arrivée, en 1967, qui précisait qu'il était interdit aux enfants non accompagnés de stationner dans les parties communes. Elle en rit. Elle parle de la pelouse, autrefois tondue une fois par semaine, de lampadaires en fer forgé, d'arbres fleuris. Il n'y a plus ni herbe ni arbre et, sur le terre-plein, la terre est à nu. Il n'y a jamais eu ni toboggans ni cages de jeu, juste un bac à sable anémique qui, curieusement, a résisté aux 370 enfants qui habitent actuellement la cité.

Les Bunodière, en 1967, habitaient Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), une pièce mansardée, *« un vrai taudis »*. A côté, les Fauvettes, *« malgré la voie ferrée, c'était super »*. Les escaliers sont balayés, madame nettoie et son mari donne régulièrement un coup de propre sur les portes. Ailleurs, malgré la présence d'un employé d'entretien, c'est la désolation : carreaux cassés, flaques d'eau sur les paliers, graffitis, boîtes aux lettres défoncées. Les résidents sont, pour moitié, propriétaires de leur logement. Parmi ces derniers, un tiers sont endettés à plus de 30 % de leurs revenus, neuf le sont à plus de 50 %, deux en cessation de paiement. Les plus endettés ont acquis leur logement à la fin des années 80, avec des prêts bancaires à des taux très élevés, parfois supérieurs à 12 %. Ceux qui, depuis, ont perdu leur emploi, sont étranglés. Avec 2 150 francs d'Assedic, la famille A. doit rembourser des mensualités de 1 635 francs. En achetant aux Fauvettes en 1988, une autre famille s'est endettée pour vingt ans et les *mensualités de remboursement absorbent* les trois quarts de ses revenus. Quarante-deux propriétaires, bailleurs ou occupants ont des dettes de charge envers la copropriété.

RELOGÉS... EN HLM

Certains sont partis et louent leur logement, une vingtaine ont même réussi à être relogés... en HLM. Mais ils continuent, souvent malgré eux, de creuser les handicaps de la cité, en louant trop cher, pour rembourser leurs propres dettes. Ils ont payé très cher, jusqu'à 6 000 francs le mètre carré habitable, des appartements qui en valent désormais moitié moins. Avec des loyers excessifs imposés aux familles turques, maliennes ou pakistanaises qui forment les gros bataillons des derniers arrivés, ils remboursent à peine leur emprunt bancaire. En location, le deux pièces à 3 500 francs est monnaie courante. Une famille louait, il y a deux ans, son quatre pièces 6 000 francs.

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est en pourparler entre la ville et l'État pour réhabiliter la cité. Les choses semblent traîner un peu : la seule rénovation des parties communes et du bâtiment a été évaluée, par le PACT, à 9,5 millions de francs, soit 70 000 francs par logement. Une somme relativement modeste mais qui ne résoudra pas le problème de la solvabilisation des familles. *« Pour qu'une copropriété, une fois réhabilitée, ne replonge pas,* explique Philippe Darteil, directeur du PACT-ARIM, *il est indispensable d'aider les familles à apurer leurs dettes. A Pierrefitte, les impayés représentent 700 000 francs pour 1 380 000 francs de frais de fonctionnement. »*

Ch. G.

Saint-Priest s'efforce de suivre les attributions de logement

SAINT-PRIEST (RHÔNE)
de notre envoyée spéciale

Les grands ensembles en difficulté sont presque toujours à l'écart des centres-villes. A Saint-Priest (Rhône), à 15 kilomètres au sud-est de Lyon, les deux copropriétés des Alpes et de Bellevue (1 500 logements) font pourtant exception. Ici, c'est la ville, avec ses équipements, poste, mairie et centres sociaux, qui s'est déplacée il y a une quinzaine d'années à proximité du grand ensemble. Le village qui, jusque-là, tenait lieu de centre ne suffisait plus aux besoins d'une ville industrielle de 42 000 habitants. L'installation du centre-ville dans le quartier Edouard-Herriot, où se trouvent concentrés 20 % de la population de la commune, a accéléré la prise en charge par la ville des problèmes des deux copropriétés. Saint-Priest est même devenue une pionnière en la matière.

La ville a commencé par transformer en jardins publics les espaces verts à l'abandon et les parkings. Puis elle s'est attaquée aux façades. Elle est ensuite entrée de plain-pied dans les affaires de la copropriété en préemptant 80 appartements, qui ont été revendus ou *donnés en gestion aux organismes* HLM. Le procédé est utilisé couramment par les communes, qui peuvent ainsi peser sur les décisions prises par les conseils syndicaux mais aussi – et surtout – s'assurer une maîtrise partielle du peuplement du quartier.

L'évolution des Alpes et de Bellevue est caractéristique de celle de tous les grands ensembles en *copropriété construits à la périphérie* des villes, dans les années 60. Les propriétaires d'origine étaient des familles issues des classes moyennes, des rapatriés d'Algérie ainsi que des propriétaires agricoles dédommagés pour l'expropriation de leurs champs. Ces derniers pèsent encore aujourd'hui de façon non négligeable dans la copropriété. En 1960, le marché du logement, dans la région, était tendu et l'investissement locatif aux Alpes ou à Bellevue, faiblement concurrencé par un parc public très insuffisant, pouvait sembler une bonne affaire. Dix ans plus tard, le parc HLM était en peine expansion, et la clientèle ouvrière se déportait massivement sur ces nouveaux logements, neufs et moins chers.

Les effets de cette histoire singulière se font toujours sentir aujourd'hui. La copropriété est éclatée entre une multitude de petits propriétaires aux statuts et aux profils variés, chacun possédant, au maximum, cinq logements. Au moment de l'achat, les propriétaires bailleurs ont groupé leurs différents lots dans les mêmes allées : ce sont aujourd'hui les plus fragiles, les plus délabrées, celles où la rotation est la plus forte.

> « Conduire une politique de peuplement revient toujours à flirter avec une politique d'exclusion »

Du coup, les propriétaires occupants qui n'ont pas fui sont eux aussi relativement regroupés. En pénétrant dans certaines allées, on passe dans un autre monde : sols lessivés, digicode, plantes vertes et *boîtes aux lettres astiquées*. C'est généralement là que se recrutent les membres du conseil syndical. La plupart sont français, portugais et retraités, alors que les habitants sont, pour les trois quarts, turcs ou maghrébins et parents d'enfants en bas âge...

Les propriétaires occupants, qui ne représentent plus que 30 % des habitants aujourd'hui, ont progressivement quitté la cité. Les familles issues de l'immigration ont pris le relais. Essentiellement maghrébines d'abord, turques depuis une dizaine d'années. Les Turcs représentent environ un quart des habitants ; les familles achètent parfois leurs appartements directement depuis leur village d'origine, presque toujours à un particulier, souvent avec un gros apport personnel, constitué grâce à la solidarité familiale.

Le rachat des logements par la ville est un outil efficace pour mettre son nez dans l'attribution des logements. Dans une commune où le Front national à remporté 35,88 % des suffrages aux dernières élections municipales, l'enjeu est considérable. Délégué au PACT-ARIM de Lyon, le « suivi du peuplement » dans les deux copropriétés fait l'objet d'une grande attention. Mais 100 à 150 logements changent de main chaque année alors que la marge de manœuvre financière de la ville lui permet de préempter, chaque année, une dizaine de logements seulement.

La question du peuplement des Alpes et de Bellevue est un sujet quasi tabou. Le PACT-ARIM du Rhône marche sur des œufs. Le mot « immigration » est pratiquement absent de l'étude qu'il a consacrée, en janvier dernier, au *« peuplement »* dans les deux cités. *« Nous savons bien*, dit un observateur qualifié mais anonyme, *que les familles turques que nous avons repoussées n'ont pas eu accès au parc social et qu'elles ont sans doute atterri dans les logements anciens très dégradés du centre de Lyon où dans d'autres copropriétés de la région. Conduire une politique de peuplement revient toujours à flirter avec une politique d'exclusion, nous en sommes parfaitement conscients. Faut-il, à ce titre, laisser les familles très nombreuses s'entasser dans des logements exigus ? Ou laisser des gens s'endetter qaund on sait, au départ, qu'ils viendront rapidement grossir le poids des impayés de charges ? »*

Ch. G.

L'Europe renonce à renforcer le contrôle sur les aliments génétiquement modifiés

La directive soutenue par la gauche parlementaire et les Verts a été repoussée

Le Parlement européen a repoussé, mardi 12 mars, l'essentiel des dispositions proposées par la Commission de Bruxelles visant à renforcer le contrôle sur la production et la commercialisation des aliments et ingrédients génétiquement modifiés. Les représentants de la droite se sont opposés à une réglementation plus stricte, en mettant en avant les risques qu'elle ferait courir sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La gauche du Parlement européen, soutenue par le groupe des Verts, a échoué, mardi 12 mars, dans sa tentative de renforcer le contrôle sur la production et la commercialisation des nouveaux aliments et ingrédients génétiquement modifiés. L'assemblée des Quinze, qui était appelée à se prononcer sur une directive élaborée par la Commission de Bruxelles et les Etats membres de l'Union européenne, avait désigné comme rapporteur la social-démocrate allemande Dagmar Roth-Behrendt.

La droite de l'hémicycle a obtenu le rejet de toutes les dispositions qui visaient à établir des critères permettant de vérifier si les produits génétiquement modifiés relèvent d'une *« consommation sûre »* et de réglementer de manière rigoureuse leur étiquetage. Le professeur Christian Cabrol (UPE-RPR) a souligné les difficultés pratiques d'un étiquetage systématique en prenant l'exemple du génie génétique appliqué au blé, qui est, selon lui, *« indécelable »* dans la farine. *« Une réglementation trop lourde pénaliserait un secteur qui a un grand potentiel en termes de création d'emplois »*, a-t-il ajouté. Le villiériste Edouard des Places a abondé dans son sens : *« Le développement de la biotechnologie souffre déjà de lenteurs et de blocages*, a-t-il déclaré *; si l'on ajoute d'autres obstacles, c'est l'ensemble de la filière agroalimentaire qui risque d'en pâtir. »*

Les défenseurs des consommateurs ont eu droit à un maigre lot de consolation. A la demande des démocrates-chrétiens, l'Assemblée parlementaire s'est en effet écartée de la position de Bruxelles sur un seul point. Dans le document commun à la Commission et au conseil des ministres, il était prévu que l'étiquetage d'un produit comporte la mention d'aliment génétiquement modifié lorsque sa manipulation avait été *« significative »*. Le texte parlementaire reprend cette exigence, mais seulement lorsque des traces de manipulation ont été identifiées. L'exécutif communautaire doit maintenant parrainer cet amendement pour qu'il puisse être retenu par les capitales européennes. Or, les déclarations de Martin Bangemann, commissaire européen chargé du dossier, laissent à penser que Bruxelles ne le fera pas.

PRODUITS FINIS EXCLUS

Les efforts déployés par Mme Roth-Behrendt et ses alliés pour mieux protéger le consommateur se sont ainsi révélés vains. Ils portaient notamment sur l'extension du champ d'application de la directive préparée par Bruxelles. Le projet englobe en effet les organismes *« réplicables »* (les tomates, par exemple) mais exclut ceux qui ne le sont pas (comme le ketchup), même si les produits finis sont fabriqués à partir de matières premières manipulées par génie génétique. Autre exemple : la levure de boulanger génétiquement modifiée échappera aux contraintes de la législation communautaire.

La gauche européenne demandait en outre l'instauration de procédures rigoureuses pour la commercialisation de ces denrées, les autorisations devant être délivrées par la Commission. Dans la directive telle qu'elle sera arrêtée, la décision relèvera de la compétence des administrations nationales. Enfin, il était souhaité que la mention *« produit ayant fait l'objet de modification génétique »* fût également portée sur les étiquettes identifiant les nouveaux aliments génétiquement manipulés, mais dont le résultat final aurait été identique à un produit naturel.

Marcel Scotto

Des risques « imprévisibles » pour la santé

EN EUROPE, officiellement, aucun organisme génétiquement modifié (OGM), à usage agro-alimentaire, n'a encore reçu d'autorisation de mise sur le marché. Le répit sera de courte durée et les aliments de demain se bousculent dans les laboratoires. Pour l'essentiel, le menu sera végétarien. Colza, maïs, betterave ou pomme de terre : rien qu'en France, plusieurs centaines de plantes transgéniques – dans lesquelles ont été introduits des gènes étrangers –, ont été testées depuis 1987.

Dans les supermarchés britanniques, des boîtes de concentré de tomates génétiquement modifiées sont en vente depuis quelques semaines : la purée de tomates étant considérée comme une matière « morte », ce produit est en effet parvenu à se soustraire à la réglementation européenne sur les OGM.

Aux Etats-Unis, le pas a été franchi depuis longtemps. La tomate *« Flavr Savr »*, génétiquement modifiée par la firme Calgène de façon à mûrir moins vite, fut autorisée à la vente en 1994. Des variétés de maïs, de pomme de terre et de coton, modifiées de manière à produire une toxine bactérienne les protégeant des insectes prédateurs, ont également obtenu le feu vert des autorités américaines.

Quels sont les risques potentiels de ces avatars végétaux ? De l'avis de la plupart des experts, ils sont surtout environnementaux. La multiplication de plantes auto-pesticides pourrait entraîner l'apparition d'insectes ravageurs plus résistants encore, et leur dissémination incontrôlée dans la nature pourrait modifier les écosystèmes. Pour les consommateurs, le danger semble plus négligeable. Le président de l'Institut européen d'écologie, Jean-Marie Pelt, n'en souligne pas moins *« les risques imprévisibles que comportent pour la santé humaine les aliments génétiquement manipulés »*. Il invite les chercheurs français à demander un moratoire sur *« toutes les diffusions dans l'environnement d'OGM »*.

Ca. V.

Michel Noir s'explique sur ses relations avec plusieurs associations

LYON
de notre envoyée spéciale



PROCÈS

En quelques minutes, mardi 12 mars à 14 heures, le président du tribunal correctionnel de Lyon, François Berger, a clos le suspense entretenu autour d'un éventuel report du procès pour abus de confiance de Michel Noir, ancien maire de Lyon, et de ses deux adjoints de l'époque, Jean-Paul Bonnet et Serge Guinchard. *« Le tribunal joint les incidents au fond et l'audience va se poursuivre »*, a expliqué M. Berger.

Méthodique, le président choisit d'entendre, ce jour, Michel Noir et lui seul sur ses relations avec quatre associations loi 1901 et sur les mouvements de fonds qui ont donné matière aux poursuites. L'association J'habite Lyon éditait une feuille d'information locale : entre le 18 mai 1988 et le 15 février 1990, 296 000 francs sont partis de cette association pour la caisse de la permanence de Michel Noir. Entre le 19 juillet 1988 et le 19 octobre 1989, 933 500 francs sont versés au profit d'Opinions, où l'épouse de Michel Noir joue un rôle actif. De J'habite Lyon, encore, partiront 3 612 027 francs au profit de J'aime Lyon, censée regrouper *« tous les amoureux de la ville pour la promouvoir aux niveaux national et international »*.

L'association J'aime Lyon va d'ailleurs, et c'est ce qui intrigue le tribunal, payer 332 622 francs afin de purger une dette de campagne pour le RPR antérieure à sa création. La série se poursuit. 145 091 francs ont été prélevés au préjudice d'Opinions pour le profit personnel de Michel Noir. Courant 1993 et début 1994, le prévenu est également accusé d'avoir détourné 1 592 281 francs au préjudice de la formation politique qu'il préside, Nouvelle Démocratie, afin de payer les honoraires de ses deux défenseurs dans l'affaire Pierre Botton, Me Daniel Soulez-Larivière et Alain Jakupowicz. *« C'est Michel Noir, en tant qu'homme politique faisant partie d'une équipe, que Nouvelle Démocratie a décidé d'aider lors d'un conseil d'administration. Et non à titre personnel »*, rétorque l'ancien maire à la barre. Et ce maquis d'associations soupçonné de *« non-transparence »* ? A l'époque des faits, se défend l'accusé, il y avait absence de loi ou presque sur le financement des partis politiques, et toutes les formations utilisaient des systèmes analogues. *« Nous n'avons fait qu'anticiper la loi puisque celle-ci a repris ce mode d'organisation »*, plaide M. Noir.

D'IMPORTANTS VERSEMENTS

A propos de l'objet social déclaré de ces associations, qui ne semble pas permettre les mouvements de fonds incriminés, il déclare que *« la liberté de l'activité politique est un droit. Cette dernière n'est pas un commerce. L'objet d'une association est associatif, non commercial »*. Faut-il le rappeler ? Toutes les associations sur la sellette ont remboursé les sommes en question.

Au fil de ces questions-réponses, sans épuiser le fond, l'on frôla parfois l'incident de séance. Le président Berger finit par demander à Michel Noir de s'expliquer sur les versements qui avaient tant intrigué le juge Courroye : 500 000 francs en espèces apportés par le prévenu à la Société lyonnaise de crédit pour y combler un découvert ; 277 000 francs en espèces versés à la BNP pour un deuxième compte au rouge ; l'achat d'un violoncelle pour 225 000 francs en espèces... *« Un cadeau de ma mère »*, affirme l'intéressé ; *« une collecte d'anciens combattants »*, avait précisé son épouse. Et encore des costumes...

« J'ai conscience de ne pas avoir trahi l'honneur de la fonction d'homme public, conclut l'ancien maire. *Je ne comprends pas pourquoi je suis devant vous. »* La défense a failli, une fois de plus, s'accrocher avec le procureur adjoint Thierry Cretin, ce dernier ayant transmis au tribunal une feuille qu'il venait de recevoir d'un huissier. Le président Berger a levé tout mystère, lisant à haute voix le document : la Cour de cassation faisait savoir que le dossier de requête en suspicion légitime à l'égard du parquet n'était pas suspensif et qu'elle l'examinerait les 19 et 20 mars. Prochaine audience mercredi 13 mars à 9 heures.

Danielle Rouard

Patrick Sébastien condamné pour incitation à la haine raciale

LE PDG DE TF 1, Patrick Le Lay, et l'ancien animateur Patrick Sébastien, poursuivis pour incitation à la haine raciale après la diffusion de l'émission « Osons », le 23 septembre sur la chaîne privée, ont été chacun condamnés à une amende de 30 000 francs, mardi 12 mars, par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Imitant Jean-Marie Le Pen, Patrick Sébastien avait parodié la chanson de Patrick Bruel *Casser la voix*, transformée en *Casser du Noir*, suivie d'un commentaire amusé du président du Front national en personne. L'émission, qui avait fait 51,1 % de parts du marché, avait suscité un tollé (*Le Monde* du 25 septembre).

Considérant le délit d'incitation à la haine raciale constitué, le tribunal a jugé que, dans la parodie de Patrick Sébastien, *« la limite entre l'humour et l'irresponsabilité* [avait] *été franchie (...). Le public, composé à cette heure d'écoute de téléspectateurs au profil varié, notamment d'adolescents, ne comprend pas qu'il est invité à se moquer des racistes et à railler et rejeter leur comportement »*. MM. Le Lay et Sébastien ont aussi été condamnés à verser un franc symbolique de dommages et intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et à la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), qui s'étaient constitués partie civile. TF 1 devra faire lecture de la condamnation, samedi 16 mars, à la fin du journal télévisé de 20 heures.

Condamnation de trois anciens magistrats de Bobigny

TROIS anciens juges consulaires du tribunal de commerce de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et un administrateur judiciaire ont été condamnés pour malversations et complicité, mardi 12 mars, par le tribunal correctionel de Nanterre (Hauts-de-Seine). Bernard Beretzki, ancien magistrat consulaire, prévenu de malversation pour avoir repris en 1991 les actifs d'une société de chauffage et plomberie, après avoir participé à la procédure de redressement judicaire, a été condamné à deux ans de prison avec sursis, un million de francs d'amende d'amende et cinq ans de privation de ses droits civiques. Pierre Bourdon, ancien président du tribunal, René Touzet, l'ancien président de la chambre qui avait prononcé le redressement judiciaire de la société de chauffage, et Dominique Schmitt, administrateur judiciaire, ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, d'amendes ou de privation de leurs droits civiques.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le PDG de Dumez-Kamel International, André Kamel**, mis en examen pour abus de biens sociaux, a été remis en liberté, lundi 11 mars, par le juge lyonnais Philippe Courroye. Il avait été incarcéré le 19 janvier dans l'affaire des comptes suisses de Pierre Botton (*Le Monde* du 22 janvier). Le juge soupçonne M. Kamel d'avoir versé frauduleusement 6 millions de francs sur ces comptes, à la fin des années 80. Selon le PDG, cette somme correspondrait à des commissions versées en vue de l'obtention de marchés africains du BTP.

■ **URBANISME : l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton** a été condamné, mardi 12 mars, à 1 750 000 francs d'amende par le tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes) pour infractions au code de l'urbanisme. Le tribunal a aussi ordonné la destruction de constructions réalisées dans sa propriété Helen Roc, sur les hauteurs de Cannes. Les infractions portaient sur 250 mètres carré.

■ **POLICE : le domicile de l'ex-commissaire Patrick Rougelet**, révoqué de la police nationale le 7 mars, a fait l'objet d'un cambriolage, a déclaré mardi 12 mars l'un de ses avocats, Me Jean-François Boutet. De retour à Paris après quinze jours d'absence, M. Rougelet a découvert que son appartement avait été visité. Une enquête de flagrance a été confiée par le parquet de Paris à la Brigade de répression du banditisme. Me Boutet a, par ailleurs, annoncé son intention d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat contre la révocation de son client (*Le Monde* du 9 mars).

■ **ASSISES : un gendarme mobile a été condamné pour meurtre** à quatre ans de prison avec sursis, mardi 12 mars, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour avoir tué un homme âgé de vingt et un ans à l'issue d'une course poursuite, en juillet 1988 à Saint-Rémy-de-Provence. Ancien casque bleu au Liban, le gendarme Eric Eechout, trente-deux ans, avait poursuivi le jeune homme, qui s'était enfui à sa vue lors d'une patrouille nocturne, puis l'avait mortellement blessé alors que le fuyard, désarmé, s'était brusquement retourné. A l'audience, le gendarme a déclaré avoir *« agi dans un réflexe de protection. »*

■ **COLLOQUE : consacré au thème « Secret et transparence en démocratie »**, un colloque organisé par l'Ecole nationale de la magistrature se tiendra, les 14 et 15 mars, dans les locaux de l'école de formation du barreau, sous la présidence du conseiller d'Etat Paul Bouchet. (Les inscriptions s'effectuent auprès de l'ENM, au 44-41-88-20).

■ **LONGÉVITÉ : les femmes résidant dans la Vienne et les hommes** habitant les Deux-Sèvres détiennent le record français de longévité, avec des durées de vie moyennes s'établissant respectivement à 82 et 75 ans, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). Les hommes du Morbihan, du Nord et du Pas-de-Calais ont une espérance de vie inférieure à 70 ans, et les femmes du Pas-de-Calais, du Nord et de la Moselle vivent seulement jusqu'à 79 ans, ajoute le CDIA, qui explique ces différences par les conditions climatiques, le chômage et l'alcool.

Nouvelle mise en examen de Bernard Tapie dans l'affaire des comptes de l'OM

LE JUGE d'instruction marseillais Pierre Philipon, chargé de l'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille, a notifié, mardi 12 mars, une nouvelle mise en examen à Bernard Tapie, pour *« faux et usage de faux, abus de biens sociaux et abus de confiance »*. M. Tapie avait été mis en examen une première fois des mêmes chefs, le 26 mars 1994 : il se voyait alors reprocher l'*« évaporation »* de quelque 80 millions de francs hors des caisses du club marseillais, soit vers des destinations douteuses (sociétés off-shore, intermédiaires rémunérés sur des comptes anonymes), soit en contrepartie de prestations mal ou non justifiées, le tout entre 1988 et 1990.

L'extension des poursuites visant le député des Bouches-du-Rhône apparaît comme la conséquence logique des développements de l'enquête. Le 16 mars 1995, le parquet de Marseille avait délivré un réquisitoire supplétif permettant au juge Philipon d'instruire sur des faits commis entre 1991 et 1993. Selon les investigations menées par la brigade financière de Marseille, 27 millions supplémentaires auraient été distraits des caisses de l'OM durant cette période, dont 12 millions au préjudice de la société Réalisation marketing gestion publicitaire (RMGP), qui agissait en tant que régie publicitaire officieuse du club.

Lui-même mis en examen le 13 avril 1995, le dirigeant de cette société, Claude Ghidalia s'était présenté comme *« une victime rackettée »* par les dirigeants de l'OM, ayant signé avec le club marseillais un contrat d'exclusivité d'un montant de 21 millions de francs (*Le Monde* du 27 octobre 1995). L'enquête de la brigade financière a établi que près de 10 millions de francs avaient été versés par RMGP, en contrepartie de prestations fictives, sur les comptes suisses de deux sociétés immatriculées dans des paradis fiscaux, Ainos 57 et IPS. Ces sociétés-écrans étaient contrôlées par un homme d'affaires grec, Spiros Karageorgis, ancien intermédiaire radié par les instances du football à l'encontre duquel le juge Philipon a délivré, le 4 août 1995, un mandat d'arrêt international. Ainos 57 a perçu plusieurs versements de l'OM à la veille de rencontres de coupe d'Europe, et a également encaissé, en 1990, 900 000 francs destinés à l'aide à l'enfance roumaine, après l'organisation d'un match amical OM-Roumanie.

RESPONSABLE

« Je ne savais pas et je ne sais toujours pas à quoi a servi l'argent versé à Ainos 57 », a admis M. Ghidalia devant le juge d'instruction. Il est néanmoins établi qu'en une occasion au moins, le 18 mai 1990, le directeur commercial de RMGP, Dominique Fatras, s'était rendu à Genève afin d'effectuer un retrait – de 65 000 dollars, soit environ 325 000 francs – sur l'un des comptes de M. Karageorgis. Mais les enquêteurs ignorent quelle fut la destination finale de cette somme.

M. Tapie n'est pas suspecté d'avoir été le maître d'oeuvre de l'intégralité de ces mouvements de fonds, mais il semble, aux yeux du juge, devoir en assumer la responsabilité. Aussi M. Philipon avait-il demandé à l'Assemblée nationale la levée de son immunité parlementaire, désireux de le placer en détention provisoire. Le bureau de l'Assemblée n'avait pas fait droit à cette requête, autorisant simplement le juge à placer M. Tapie sous contrôle judiciaire (*Le Monde* du 23 novembre 1995).

Dans son rapport transmis aux députés, à l'appui de cette demande, le procureur général d'Aix-en-Provence avait, pour sa part, rappelé une déclaration de Bernard Tapie lui-même, prononcée au cours d'une assemblée générale de l'OM, le 15 décembre 1990 – soit quelques jours après l'ouverture de l'enquête policière sur les comptes du club : *« Rien de ce qui a été fait à l'OM n'a été fait sans que je le sache et jamais je n'aurais accepté de prendre l'ombre d'un risque que soient faites de fausses factures, de l'argent noir ou de caisse noire. »*

Réagissant à sa nouvelle mise en examen, M. Tapie a déclaré : *« Pour le magistrat, tout ce qui a été dépensé à l'étranger est suspect, voire frauduleux. Or l'OM, finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions, puis seul vainqueur français de cette même coupe, réalisait à cette époque 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Et, bien entendu, il y avait donc des dépenses réelles, tout à fait justifiées et documentées à l'étranger. »* M. Tapie en a curieusement conclu que *« rétrospectivement, au vu de cette nouvelle mise en examen, on ne peut que se féliciter de la sagesse des parlementaires face aux demandes du juge »*.

Hervé Gattegno

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Mohamad El Ghazali

Un prédicateur influent

L'IMAM Mohamad El Ghazali, célèbre prédicateur islamiste égyptien, est décédé samedi 9 mars à Riyad, à l'âge de soixante-dix-neuf ans d'une crise cardiaque, alors qu'il participait à un colloque sur « l'islam et l'Occident ». Qualifié de « *modéré* » parce qu'il était très proche de l'Arabie saoudite, cheikh El Ghazali était considéré par les intellectuels laïcs comme le vecteur en Egypte du wahhabisme, c'est-à-dire de l'une des formes les plus rigoristes de l'islam sunnite – en vigueur précisément en Arabie saoudite. Il était en conséquence, à leurs yeux, non pas un activiste mais un partisan d'une application trop stricte des règles de l'islam, qui équivalait à donner raison aux islamistes.

Cheikh El Ghazali s'était surtout fait remarquer par sa prise de position après le meurtre, pour « apostasie », par des islamistes, en 1992, de l'écrivain laïc Farag Fodda. Il avait affirmé que toute personne ayant renié sa foi devait « *se repentir. S'il ne se repent pas, qu'on le tue* », parce qu'il est « *un danger pour la société et pour la nation* ». Et il avait ajouté qu'il incombait « *aux dirigeants de le tuer* ». Néanmoins, si un individu prenait tout seul la responsabilité du meurtre, « *il empiéterait sur l'autorité de l'Etat, mais selon l'islam il ne devrait pas être puni* ».

D'abord professeur de théologie à l'université islamique d'El Azhar, victime de la répression anti-islamiste de l'ancien président Anouar El Sadate en 1980, cheikh El Ghazali avait opté pour l'exil en Algérie, invité par l'ex-président Chadli Bendjedid, qui souhaitait favoriser un islam modéré face à un islam radical. Cheikh El Ghazali avait alors été nommé recteur de l'université de Constantine. La plupart des cadres de l'ex-Front islamique du salut algérien seraient ses disciples.

Mouna Naïm

■ **GEORGE BURNS**, acteur américain, est mort le 9 mars, à l'âge de cent ans. Né le 20 janvier 1896, il était considéré aux Etats-Unis comme l'égal de Groucho Marx et de Jack Benny. Le tandem qu'il forma pendant quarante ans avec Gracie Allen, son épouse (décédée en 1964), s'était d'abord fait connaître sur scène, puis au cinéma (à partir de 1932), et enfin à la télévision. Dans les années 30, ils travaillèrent au rythme de deux films par an pour la Paramount, Burns affirmant qu'il n'avait qu'à suivre Gracie et téter son éternel cigare. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans lorsque sa composition dans *The Sunshine Boys*, au côté de Walter Matthau, lui valut l'Oscar du meilleur second rôle. Auteur de plusieurs livres, habitué des plateaux de télévision, George Burns a servi de référence à plusieurs générations de comédiens, dont certains ne se situaient pas dans le même registre que lui. C'est ainsi que Ralph Richardson se définissait lui-même comme « *George Burns sans le cigare* ».

■ **CAIO FERNANDO ABREU**, romancier, scénariste, auteur dramatique brésilien, vient de mourir à Porto Alegre (Rio Grande do Sul) à l'âge de quarante-sept ans. Trois de ses romans, traduits en français par Claire Cayron, avaient fait connaître en France cet auteur d'un Brésil sans carnaval : *Les dragons ne connaissent pas le paradis* (Complexe, 1991), *L'Autre Voix* (Complexe, 1994) et *Qu'est devenue Dulce Veiga ?* (Autrement, 1994). Parfaitement francophone, il avait souvent résidé en France et avait également publié, en édition bilingue, une longue nouvelle écrite à l'issue de son séjour à la Maison des écrivains et des traducteurs étrangers de Saint-Nazaire, *Bien loin de Marienbad* (MEET/Arcane 17).

■ **RENÉ BACHERICH**, un des champions de bridge français les plus titrés, est mort vendredi 8 mars, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Avec son partenaire habituel Pierre Ghestem, il a fait partie de l'équipe de France qui a remporté le championnat du monde à Paris en 1956 et les premières olympiades à Turin en 1960. Plusieurs fois champion d'Europe (1953, 1955 et 1962), il avait collaboré avec Ghestem à l'élaboration du système Monaco où figure la méthode nouvelle des relais. René Bacherich s'était retiré des compétitions il y a une vingtaine d'années.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jacques Laureau a été nommé ambassadeur, observateur permanent de la France auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA), en remplacement d'Antoine Blanca, par décret paru au *Journal officiel* daté 11-12 mars.

[Né le 8 janvier 1943, à Pantin (Seine-Saint-Denis), Jacques Laureau est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a été notamment en poste à Moscou (1972-1974), à Bonn (1974-1977), à Washington (1977-1979), avant d'être conseiller pour les affaires internationales de la Banque de Paris et des Pays-Bas (1982-1983), conseiller du président, puis directeur général adjoint de Fougerolle (1983-1986). De retour au quai d'Orsay, il fut directeur de la coopération scientifique, technique et du développement à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères (1986-1989), puis ambassadeur au Nigéria de juin 1989 à septembre 1992. Depuis cette date, il était représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome.]

Gabriel Keller a été nommé ambassadeur en Yougoslavie (*Le Monde* du 24 février), par décret paru au *Journal officiel* du 13 mars.

[Né le 12 août 1947 à Paris, Gabriel Keller est agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENA (1977-1979). Il a été notamment en poste à Kuala Lumpur (1982-1984), à Vienne à la mission permanente auprès de l'Office des Nations unies (1984-1986) et a occupé diverses fonctions à l'administration centrale. D'avril 1993 à juin 1994, il a été directeur du cabinet de Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme. Depuis juillet 1995, Gabriel Keller était chargé d'affaires à Belgrade.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12 mars est publié :

● **Clovis** : un décret portant création du « comité pour la commémoration des origines : de la Gaule à la France ». Ce comité est chargé de parrainer les manifestations organisées par les collectivités publiques ou avec leur concours, à l'occasion de la célébration du 1 500e anniversaire du baptême de Clovis et du 1 600e anniversaire de la mort de Saint-Martin-de-Tours (*Le Monde* daté 18-19 février).

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Mère-grand Ida LIBERMAN
est heureuse d'annoncer la naissance de son premier petit-fils,

Bálint LIBERMAN,

le 1er janvier 1996.

34, rue de Picpus,
75012 Paris.

Sophie, Xavier et Marion
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 7 mars 1996.

Catherine et Thierry LE GUEUT,
76130 Mont-Saint-Aignan.

Vincent CAUCHE
et
Marie-Anne MENIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Victorien,

le 7 mars 1996, à Arles.

23, Lot. Mireille,
Quartier Saint-Victor,
13990 Fontvieille.

Décès

– Geneviève Becquelin,
sa belle-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone BECQUELIN,
née DUBOC,

survenu le 4 mars 1996, à Etaples (Pas-de-Calais), dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils associent à leur deuil la mémoire de son fils unique,

Michel BECQUELIN,

décédé le 7 mai 1995.

26, rue de Staël,
75015 Paris.

– La famille,
Les amis et les élèves de

Ginette DELMAS

ont la douleur de faire part de son décès, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 9 mars 1996, à Nice.

L'inhumation se fera dans l'intimité au cimetière du Vésinet (Yvelines).

Ginette Delmas, enseignante de l'enseignement public, animatrice avec Jean Delmas de la Fédération Jean-Vigo, critique de cinéma, manifesta toute sa vie, à travers ses activités pédagogiques et culturelles et son engagement civique aux côtés de son mari, sa passion de l'Histoire.

36, avenue Primrose,
06000 Nice.

– Marie-Claude Bellec,
François et Florence Bellec,
Pierre et Guillaume,
Martine Bellec,
Anne-Marie Bellec,
Gilles Bellec et Brigitte Froidure,
Christophe et Thomas,
Agnès et Antoine
de Masson d'Autume,
Armelle, Clémence, Arthur et Victor,
Sylvie et Pierre Reynard,
Augustin, Bruno et Louis,
Michel et Nathalie Bellec,
Jean-René, Marguerite et Maxime,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BELLEC,
née Fernande DIEUSY,

survenu à Paris, le 11 mars 1996.

Ils rappellent le souvenir de

M. René BELLEC,

décédé à Landivisiau, le 6 juin 1960.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 mars, à 15 heures, à Canapville (Orne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

107, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Cannes. Versailles. La-Pierre-qui-Vire. Nantes.

Mme Georges Chossat,
son épouse,
Mme Jacques Planque,
Le Père Bruno (Alain) Chossat,
Le docteur et Mme Jean Weber,
ses enfants,
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

contrôleur général
des armées (cr)
Georges CHOSSAT,
X21,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 7 mars 1996.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

– *M. et Mme* Fabien Courtaud,
font part du décès de leur frère et beau-frère,

Olivier-Jacques COURTAUD,

survenu à Arces, le 4 mars 1996.

Ils rappellent le souvenir de sa chère épouse,

Madeleine
COURTAUD-LAURENT,

disparue le 3 novembre 1995.

76730 Gueures.

Marie-Thérèse
CAZENAVE de LA ROCHE,

a été rappelée à Dieu le 9 mars 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– Mme Marguerite Deslandes,
son épouse,
M. et Mme Paul Deslandes,
M. et Mme Henri Bogaert,
M. et Mme Georges Chatel,
M. et Mme Jacques Potignon,
son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DESLANDES,

survenu le 11 mars 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 14 mars, à 16 heures, en l'église de Longues-sur-Mer (Calvados).

52, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

– Sa famille et ses proches
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. HOANG-XUAN Han,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
et de l'Ecole des ponts et chaussées,
agrégé de mathématiques,
ancien ministre de l'éducation nationale
et des beaux-arts,
historien et philologue,

survenu le 10 mars 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Après l'incinération qui aura lieu le 14 mars, de 13 h 30 à 15 heures, au crématorium de l'Orme-aux-Moineaux, Les Ulis-Orsay (Essonne), ses cendres seront, selon sa volonté, déposées à la pagode de Truc-Lâm (9, rue de Neuchâtel, Villebon-sur-Yvette, Essonne). La cérémonie Câu-Siêu aura lieu le 24 mars, à 15 heures, dans cette pagode.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Reconnu comme le père de l'étude rigoureuse de la langue, de l'histoire et de la littérature ancienne du Vietnam, auteur du premier lexique vietnamien de terminologie scientifique (*Danh Tu Khoa Hoc-Vocabulaire scientifique*, 1939-1940), (co) fondateur de l'Association pour l'alphabétisation (*Hoi Truyen Ba Quoc Ngu*), du *Journal des sciences* (*Bao Khoa Hoc*, 1940), créateur du premier programme d'enseignement en vietnamien de l'éducation nationale (1945), il a découvert et préservé de nombreux documents vietnamiens historiques et littéraires en « *han* » et en « *nom* », dont il a tiré des ouvrages qui ont fait date par leur méthodologie scientifique. Il laisse, entre autres, une édition critique très attendue du roman en vers *Kim Van Kieu*.

– Mme Suzanne Landy,
son épouse,
M. Jean Landy,
son frère,
M. et Mme Rémy Landy,
M. et Mme Bertrand Landy,
ses enfants,
Frédéric et Valérie, Nicolas, Sophie, Nadège, Cyril,
ses petits-enfants,
Pierre, son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond W. LANDY,

survenu le 11 mars 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 12 mars, à 17 heures, à Voutezac (Corrèze).

« Le vent, l'inattention ont emporté la moitié de ce que j'ai pu dire. Le reste, on ne l'a pas compris. »
Teilhard de Chardin.

Robert LARQUET

nous quittait, le 9 mars 1996, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Militant syndicaliste dès 1936, il a consacré sa vie à combattre les injustices sociales au travers de ses diverses activités.

Conseiller prud'homal au Conseil de Paris, maître d'apprentissage de la société Applevage, enseignant, directeur-adjoint de EEIP (Charliat), intervenant à l'Ecole centrale de Paris.

Il était chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Un registre de condoléances sera ouvert au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, 75017 Paris, du 13 au 19 mars.

L'incinération au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 19 mars, à 14 h 15, sera suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière Saint-Germain de Charonne.

Marie Larquet,
47, rue du Borrégo,
75020 Paris.

– Mme Roger Vivien,
née Christiane Lecocq,
a la douleur de faire part du décès de son frère,

Georges-Frédéric LECOCQ,

survenu le 8 mars 1996, dans sa cinquante-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Chemin des courses,
13440 Cabannes.

– Dijon. Pirey. Paris.

Mme Henri Lecoultre,
Michèle, Georges, Vincent Roux,
Alain Lecoultre,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

Henri LECOULTRE,
instituteur retraité,

survenu le 9 mars 1996, à Dijon.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 13 mars.

– La direction et le personnel de la société MAGAFOR,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert MATTHEY,
née Fanny BOURGEOIS,
veuve du fondateur,

survenu en son domicile à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), le 9 mars 1996.

– Gustave Falk,
La famille Pfriem,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard PFRIEM,
artiste-peintre,

à New York, le 6 mars 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Association « Les enfants de Béja »

a l'immense peine de faire part de la disparition de son président-fondateur et ami,

Jacques PORTUGAIS,

survenue le dimanche 10 mars 1996.

Elle participe à la douleur de sa famille.

Remerciements

– **Clément Osbert**, très éprouvé par la perte de son épouse, a ressenti profondément l'affection qu'avait suscitée la personnalité rayonnante de Liliane.

Très touché par les nombreuses marques d'amitié qui lui ont été témoignées, il tient à exprimer à tous sa très grande reconnaissance.

Anniversaires de décès

– A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard FRÉDÉRIC DUPONT,

Martine Aurillac, député, maire du septième arrondissement, et le conseil d'arrondissement, vous informent qu'une *messe sera célébrée le 15 mars 1996*, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, rue de Montalembert, Paris-7e, et remercient ceux qui ne pourront être présents de s'y associer en prière et en pensée.

– Il y a neuf ans disparaissait

Jean-Claude LANGELLIER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

On ne meurt qu'une fois,
et c'est pour si longtemps !
Molière.

Immortel Amour
La mort n'est rien, la reine ne [s'éteint pas,
Et une primevère plantée dans le sol [avant moi,
Refleurira immortelle longtemps [sous mon pas.

– A la mémoire de

Joanna-Wiktoria SZUMILAS-JANIK,
† 7 janvier 1988,
Clément JANIK,
† 14 mars 1993.

De la part de :
Evelyne-Joanna Janik-Cardonnel,
leur fille,
Jean-Pierre Cardonnel,
leur gendre,
Olivier et François,
leurs petits-enfants.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Colloques

– **L'Association des Amis de la revue** *Passages*, avec le concours d'EDF et de La Cinquième, organise un colloque international, le 14 mars 1996, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (à l'amphithéâtre Gaston-Berger), sur le thème : « **Complexité scientifique et choix démocratiques** », avec les interventions d'Emile Malet, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Lichnerowicz, Yves Quéré, Philippe Lazar, Alexandre Minkowski, Xavier Le Pichon, Jean-Paul Escande, Hubert Reeves, Hervé Le Bras, Lucien Sfez, André Lebeau, Geneviève Schmeder, Gérard Athias, Jacques Leibowitch, Christian Stoffaes, Christian Schmidt, Franck Laloe, Michel Paty.

Réservation à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02 - Fax : 44-23-98-24.

Rectificatifs

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Jeudi 14 mars 1996, à 20 h 30 : « **Nouveau rôle de la démocratie**, Israël, par Haïm Haïssa, ancien conseiller de Y. Rabin. » (Erratum : pour M. Lévinas qui devait **uniquement** évoquer ses souvenirs sur son père.)

Soutenances de thèse

– **Bruno Garnier**, inspecteur de l'éducation nationale, 7, rue de Joncourt, 02420 Estrées, soutiendra sa thèse de littérature comparée sur : « **La traduction et l'adaptation de l'*Hécube* d'Euripide en France de la Renaissance à nos jours** », contribution à l'histoire des processus de transformation littéraire et à l'élaboration d'une critique de la traduction poétique, sous la direction de M. le professeur Brunel, samedi 16 mars 1996, à 10 heures, à l'université Paris-IV-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris, Bibliothèque de littérature française, escalier C.

« The Celluloid Closet » (« La Cage de pellicule »), un documentaire de Robert Epstein et Jeffrey Friedman, retrace cent ans d'approche de l'homosexualité au cinéma. Un baromètre qui reflète la tolérance, l'acceptation ou le rejet de « ce thème-là » par la société américaine



Louise Brooks et Alice Roberts dans « Loulou », de Georg Wilhelm Pabst, 1929.

COLL. CHRISTOPHE L.

Hollywood, un siècle en clair-obscur

DEUX hommes dansent enlacés devant un gramophone sous le regard d'un troisième, et c'est *The Gay Brothers*, réalisé par William Dickson pour Thomas Edison. Deux hommes dansent encore devant un autre, et c'est *Philadelphia*, de Jonathan Demme. Près d'un siècle sépare ces plans presque identiques, les trois inconnus de 1895 et le trio Tom Hanks-Antonio Banderas-Denzel Washington. Cent ans au cours desquels Hollywood aura varié dans son approche de l'homosexualité, tant masculine que féminine. Suivant les décennies, on en rit, on en a peur, on la vomit, on la prend en pitié.

En 1981, cette évolution fit l'objet d'une étude de Vito Russo, *The Celluloid Closet* (« La Cage de pellicule »). C'est aujourd'hui un film de Robert Epstein et Jeffrey Friedman, réalisateurs déjà récompensés par deux Oscars. Après avoir « fait » le circuit des festivals (Toronto, New York, Sundance, Berlin), ce documentaire de long métrage sortira aux Etats-Unis fin mars, après avoir été programmé sur Arte le 15.

Art éminemment populaire, le cinéma a, plus que tout autre au XXe siècle, reflété, parfois défini, l'image que la société se fait des lesbiennes et des « gays », celle aussi que ceux-ci se font d'eux-mêmes. Baromètre infaillible de tolérance, d'acceptation ou de rejet. A ses débuts, proche encore du music-hall, le cinéma utilise l'homosexualité à des fins comiques. Dandy au déhanchement trop « distingué », moustache fine, cheveux gominés, yeux écarquillés – et dépourvu de toute sexualité –, la « folle » – *« une erreur de la nature dans un pays où les hommes sont des hommes »* (intertitre de film muet) – est le premier personnage du répertoire à passer de la scène à l'écran. Avec le travesti. A une nuance près : si, déguisés en femmes, « Fatty » Arbuckle et Charlie Chaplin feront toujours rire, une femme habillée en homme – Garbo dans *La Reine Christine*, Dietrich dans *Morocco* – fascinera. Marlène embrassera une femme à pleine bouche (mais c'est pour agacer Gary Cooper) et on oubliera que le monarque scandinave était une lesbienne notoire.

Dans les années 20, l'Amérique connaît une première crise de moralité. Catholiques et protestants s'élèvent contre la *« sexualité qui déferle sur nos écrans »* et – plus grave – agitent la menace du boycott. Pour « sauver Hollywood », les patrons de studios, réunis en conclave, font appel à un « conseiller indépendant » au-dessus de tout soupçon : ce sera un ancien ministre des postes, Will Hays, originaire de l'Indiana, Amérique profonde. Celui-ci s'empresse de rassurer le public : avec les producteurs, promet-il, il instaurera des canons de *« bon goût »* conformes aux *« valeurs sur lesquelles est fondée notre communauté »*.

Suivant les décennies, on en rit, on en a peur, on la vomit, on la prend en pitié

Autocensure librement consentie, et simple geste dans les années 30, le Code Hays deviendra très vite un carcan. Les règles sont inviolables, si absurdes soient-elles : il sera interdit à deux personnages, même mariés, de s'asseoir sur un même lit, à moins qu'ils aient chacun un pied par terre. Directeur exécutif de la commission Hays, Joseph Breene modifie dialogues, personnages, intrigue. L'homosexualité prend le maquis.

Pas besoin, pourtant, d'être sorcier pour comprendre. Vampire dans *La Fille de Dracula*, Judith Anderson exhorte un modèle à ôter son chemisier avant de s'abreuver à son cou. La même actrice, servante et vestale de *Rebecca*, d'après le roman de Daphné du Maurier, caresse le manteau de fourrure de sa maîtresse disparue avant d'en déballer les sous-vêtements !

Précédé par une bouffée de gardénia et accompagné d'une musique « levantine », Peter Lorre léchant le pommeau de sa canne dans *Le Faucon maltais* ne laisse aucun doute sur ses penchants. Le mot ne sera cependant pas prononcé. Pas plus que dans *La Corde*, d'Alfred Hitchcock, où l'on devine amants les deux jeunes milliardaires qui tuent un de leurs amis ; pas plus que dans *L'Inconnu du Nord-Express*, Hitchcock encore, où Robert Walker tuera l'encombrante fiancée de Farley Granger. On remarquera au passage que l'homosexuel(le) est devenu(e) assassin.

Dans les années 50, ce sera un(e) grand(e) malade et les symptômes de son mal frôleront le cliché. Malheur à qui n'a pas une démarche de footballeur et s'avise de chanter *Plaisir d'amour* en s'accompagnant à la guitare (*Thé et Sympathie*). Malheur au Sal Mineo de *La Fureur de vivre* qui décore son placard de photos d'acteurs (et non d'actrices) et tombe amoureux de James Dean. Tendresse et intimité sont interdites entre hommes, Mineo ne peut que mourir, ce qu'il fera, vêtu du blouson fétiche de James Dean. *« C'est peut-être lui, le rebelle du titre original*, dit le scénariste Stewart Stern, *et il a matière à rébellion ; c'est un paria dans une Amérique homophobe... Je l'écrirais aujourd'hui, je serais plus explicite »*, confie-t-il à Epstein et Friedman.

Le Code Hays ne suit guère l'évolution des moeurs (le rock and roll fait une entrée fracassante en 1954), et, avant qu'il tombe en désuétude dans les années 60, les scénaristes hollywoodiens se livrent aux acrobaties les plus insensées.

Racontée par le romancier-scénariste Gore Vidal, la saga de *Ben Hur* (1959) constitue un des grands moments de *Celluloid Closet* (le film). Dans les rapports entre le juif Ben Hur (Charlton Heston) et le Romain Masala (Stephen Boyd), Vidal dit au réalisateur William Wyler déceler une relation jadis amoureuse que Masala brûle de renouer. Wyler le regarde, interdit. *« Rassurez-vous*, enchaîne Vidal, *rien ne sera dit. »* Wyler accepte, à condition que Heston n'en sache rien ; seul Stephen Boyd sera mis dans le coup. Dès lors, les regards qu'il lance à Heston sont limpides, leurs attouchements aussi, qui conduisent les deux hommes à trinquer puis à boire les bras enlacés. Aujourd'hui encore, Charlton Heston réfute cet aspect des choses, comme il nie l'homosexualité du Michel-Ange qu'il incarnait dans *L'Extase et l'Agonie*.

HOLLYWOOD a appris à écrire entre les lignes, le spectateur à voir entre les images ; c'en devient presque un jeu. Dans *La Rivière rouge* (1948), de Howard Hawks, Montgomery Clift et John Ireland parlent de femmes mais comparent leurs pistolets. Jusqu'à Doris Day, proprette fiancée de l'Amérique de 1953, qui, *Calamity Jane* épatée par les dessous d'une chanteuse de saloon, s'en va chanter son émoi en plein coeur de la prairie. La chanson ? *Secret Love*...

Deux femmes remontent un quai de gare pour rejoindre un petit orchestre qui part en tournée. Signe particulier : Daphné et Joséphine sont incarnées par Jack Lemmon et Tony Curtis parodiant Grace Kelly. *Certains l'aiment chaud* (1959) sera un succès mondial. On mesure la distance qui sépare Lemmon et Curtis d'Arbuckle et Chaplin : la part du féminin chez l'homme est délicatement abordée par Billy Wilder. Il n'empêche : la scène finale où, arrachant sa perruque, Lemmon dit au milliardaire Rudy Vallee qu'il ne peut l'épouser parce qu'il est un homme – *« Personne n'est parfait »*, répond Vallée – fait hurler les conservateurs, qui reprocheront à Lemmon de trop prendre goût à sa Daphné.

Tant bien que mal, la comédie fait passer la pilule. Dès qu'on aborde le drame, censeurs et précenseurs saisissent leurs ciseaux de combat. Tennessee Williams en fait souvent les frais : Paul Newman se noiera dans l'alcool plutôt que d'avouer le désir qu'il éprouvait pour un ami défunt (*La Chatte sur un toit brûlant*). Sebastien Venable aimait trop les garçons (*Soudain l'été dernier*). Sans voix, sans visage – *« l'homosexuel parfait pour son époque »*, dit l'actrice Lily Tomlin – Sebastien mourra lynché par une bande d'adolescents, comme un monstre dans un film d'horreur.

Avec *Victim* (1961), le cinéma anglais aborde l'homosexualité de plein front : Dirk Bogarde, le comédien alors le plus en vogue, y affirme son désir de coucher avec un homme. Aux Etats-Unis, on n'en est pas encore là. Qui est homosexuel(le) est coupable. C'est ce que crie Shirley MacLaine à Audrey Hepburn dans *La Rumeur*, de William Wyler, avant de se suicider de haine et de dégoût. L'équation est posée : homosexualité égale désespoir, égale suicide. Menacé de chantage politique, le seul sénateur décent du Congrès que décrit Otto Preminger dans *Advise and Consent* se tire une balle dans la tête.

Tiré d'une pièce à succès de Mart Crowley, *Les Garçons de la bande* (1970), de William Friedkin, tente de rectifier le tir. Ces « garçons » sont lucides, drôles, pathétiques, humains. Pour la première fois, peut-être, ils ont le sentiment d'appartenir à un groupe. Parallèlement, se déroulent les premières manifestations du Front de libération des « gays ». Retour de bâton : en réclamant pignon sur rue, les homosexuels s'exposent au tir groupé. De film en film (hollywoodien ou indépendant), on les traite de *« fag »* ou de *« faggot »* (« pédale », « tantouse »). La chasse est ouverte : dix ans après *Les Garcons de la bande*, Friedkin commet *Cruising*, qui soulève la communauté « gay », de mieux en mieux organisée. Futur scénariste de *Philadelphia*, Ron Nyswaner, s'entend dire : *« Si tu as vu* Cruising, *tu sais le sort que tu mérites ! »*

Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que le public accepte une lesbienne ou un homosexuel à l'aise dans sa peau et heureux de vivre ?

Le baiser entre hommes est encore un tabou. Si le public américain l'accepte entre Peter Finch et Murray Head, c'est qu'*Un dimanche comme les autres* (1971) est anglais et que, deux ans auparavant, son réalisateur, John Schlesinger, a obtenu l'Oscar pour *Macadam Cowboy*. Onze ans après, *Making Love*, d'Arthur Hiller, n'aura pas cette chance, et les deux acteurs, Michael Ontkean et Harry Hamlin, en verront leurs carrières entravées. La nudité et l'affection féminines dérangent moins : les femmes comprennent, les hommes ne se sentent pas menacés. Susan Sarandon-Louise peut impunément embrasser Geena Davis-Thelma avant qu'elles se jettent toutes deux dans le précipice. On imagine mal le même geste entre Paul Newman-Butch Cassidy et Robert Redford-le Kid. Comme le souligne Susan Sarandon, *« ç'aurait donné* [à leurs poursuivants] *une raison supplémentaire de leur tirer dessus »*.

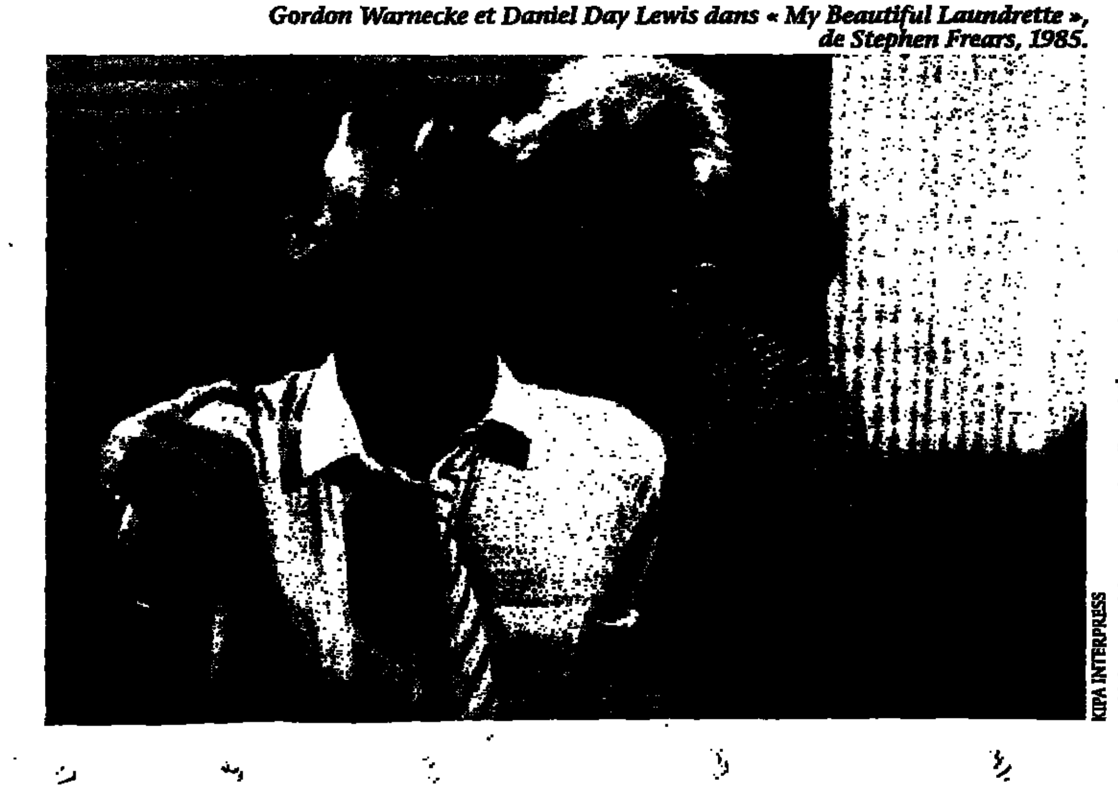
DANS les années 80, l'homosexualité devient pratiquement invisible : le sida est venu compliquer la donne. Hollywood cinéma mettra une bonne dizaine d'années pour l'aborder (la télévision sera plus audacieuse). Distribué par TriStar, *Philadelphia* (1993) est le premier « film de studio » à traiter de l'épidémie. La recette est mise au point avec un soin exceptionnel : réalisateur à succès (*Le Silence des agneaux*), Jonathan Demme garde quand même une aura d'iconoclaste.

Refusant de ne prêcher qu'aux convaincus, le scénariste Ron Nyswaner fait passer son message antidiscriminatoire au travers d'une structure dramatique traditionnelle. Et surtout, le héros, entouré d'une famille on ne peut plus aimante, est incarné par Tom Hanks, acteur populaire toutes démographies confondues, personnalité – il l'avoue lui-même – qui *« ne fait peur à personne »*. L'avocat atteint du sida est acceptable du grand public *« parce que c'est Tommy Hanks qui le joue »*. Il est vrai qu'il meurt à la fin.

Combien de temps faudra-t-il encore attendre, s'interroge la réalisatrice Jan Oxenberg, pour que le public – du moins Hollywood – accepte une lesbienne ou un homosexuel à l'aise dans sa peau et heureux de vivre ? Si de nouvelles voix se font entendre, elle viennent du cinéma indépendant (Gus Van Sant) ou étranger : Stephen Frears (*My Beautiful Laundrette*) est anglais, Ang Lee (*Wedding Banquet*) taïwanais, Neal Jordan (*The Crying Game*) irlandais. L'Amérique de 1996 se faisant de plus en plus conservatrice, Hollywood ne joue que les valeurs sûres : le seul film important qui traite de « ce thème-là » est l'adaptation de la comédie de Jean Poiret *La Cage aux folles*, réalisée par Mike Nichols. Malgré leurs Oscars, Robert Epstein et Jeffrey Friedman n'ont pu monter *The Celluloid Closet* que grâce à la télévision anglaise (Channel 4), un câble américain (HBO) et Arte.

Henri Béhar

Gordon Warnecke et Daniel Day Lewis dans « My Beautiful Laundrette », de Stephen Frears, 1985.



KIPA INTERPRESS

Rendre à l'Europe sa raison d'être

par Lysiane Cartelier, Jacques Fournier et Lionel Monnier

LA mondialisation de l'économie n'est pas un mal en soi. Encore faut-il – sinon l'exercice démocratique serait vidé de sa substance – qu'une capacité de régulation politique subsiste, à un niveau approprié, pour en orienter le cours et en contrôler les effets. Ce niveau sera de moins en moins le niveau national. Il ne sera pas avant longtemps le niveau mondial. Il ne peut être, pour nous Européens, que le niveau communautaire. Au-delà de sa dimension humaniste, l'idée européenne trouve dans ce contexte une justification supplémentaire : offrir aux Etats-membres l'occasion de reconstituer collectivement la marge de manœuvre qu'ils sont en train de perdre séparément. Force est de constater que l'Europe ne s'est toujours pas donné cette capacité de régulation car, pour de multiples raisons, largement institutionnelles, elle fonctionne massivement au libéralisme.

L'installation du marché unique a entraîné un recul du rôle des Etats-membres, directement pour ce qui est de l'encadrement du marché, indirectement pour l'ensemble des politiques économiques et sociales. C'était bien dans sa logique. Le problème vient de ce que les politiques nationales qui disparaissent ne trouvent pas de relais au plan communautaire. Mises à part la politique agricole, très spécifique, et une politique des transports affichée mais jamais réellement pratiquée, le traité de Rome ne repose que sur un seul principe, la concurrence. C'est sur la mise en œuvre de ce principe que les institutions communautaires – Commission, Cour de justice – ont assis leur pouvoir. La politique économique communautaire se réduit ainsi, pour l'essentiel, à la politique de la concurrence. Un peu comme si, en France, toute l'action économique du gouvernement était conduite sur la base des seules décisions du Conseil de la concurrence.

On pourrait multiplier les exemples : statut d'exception pour le service public, absence de politique industrielle et de politique énergétique ; pas de véritable espace social européen ; politique financière subordonnée à la pression des marchés. Ils illustrent tous le même constat : à de rares exceptions près, l'intérêt général n'est pas la justification première de l'intervention communautaire. Il n'apparaît que comme le résultat, ou une promesse de résultat, celui qui découlera spontanément du libre jeu de marchés concurrentiels.

A de rares exceptions près, l'intérêt général n'est pas la justification première de l'intérêt communautaire

Pour l'essentiel, le traité de Maastricht n'a pas remédié à ce déséquilibre. Il introduit certes des éléments d'organisation dans l'édifice européen. L'objectif de la monnaie unique en est un, de même que l'attention nouvelle portée aux grands réseaux d'infrastructure, la référence à une éventuelle politique industrielle ou l'adoption d'un protocole social. Mais toute intervention communautaire en matière industrielle reste soumise à la règle de l'unanimité et l'on admet qu'en matière sociale certains Etats-membres puissent se mettre aux abonnés absents.

Dans le même temps on constitutionnalise une approche purement libérale de la politique économique (articles 3 A et 102 A nouveaux du traité) ; on sacralise des critères de convergence qui, en faisant l'impasse sur le problème de l'emploi, traduisent une conception pour le moins biaisée des grands équilibres économiques. Il suffit de voir les poids respectifs qu'occupent aujourd'hui dans le discours médiatique la question des critères de convergence, d'une part, et le thème de la cohésion économique et sociale, d'autre part, pour se convaincre qu'une fois encore une hiérarchisation des finalités est à l'œuvre.

Là s'arrêtent les analyses du juriste et de l'économiste. La volonté politique doit prendre le relais. On en voit des signes. Que la Commission propose elle-même d'inscrire le thème du service public à l'ordre du jour de la Conférence intergouvernementale (CIG) en est un, et non des moindres. Les mouvements sociaux et les réactions de l'opinion publique ne sont pas étrangers à cette position. D'autres avancées devront suivre. L'Europe ne pourra continuer à progresser qu'en sachant corriger sa trajectoire. Elle ne marchera sur ses deux jambes que le jour où elle aura équilibré la concurrence par l'intérêt général. Elle ne trouvera sa véritable raison d'être qu'en plaçant l'action politique au-dessus du marché.

Le moment est venu d'inscrire expressément ces principes dans les textes fondamentaux et de mettre en place les mécanismes institutionnels permettant de les satisfaire. C'est bien là, et non dans une course précipitée vers le respect des critères de convergence, que réside, au moment où va s'ouvrir la CIG, la vraie priorité pour nos gouvernements.

Lysiane Cartelier *est vice-président du Centre international d'information et d'étude sur l'économie publique, sociale et coopérative (Ciriec-France) et professeur d'université.*
Jacques Fournier *est président du Ciriec-France, conseiller d'Etat et ancien président de la SNCF.*
Lionel Monnier *est président du conseil scientifique international du Ciriec et professeur d'université.*

A propos de la trithérapie

par Patrick Stoessel

L'AFFAIRE de la trithérapie est un énième avatar des dérapages éthiques dans la communication autour du sida. A aucun moment, l'expérience passée des conséquences d'annonces intempestives sur telle ou telle avancée scientifique ne semble avoir eu d'effet. Le seul et vrai scandale, en matière de sida, est celui que représente, pour chaque patient, d'être infecté par le VIH.

Il n'y a pas de plus grand scandale, en effet, pour un sujet que d'être porteur d'un agent biologique de mort programmée dans la déchéance physique et la souffrance à petit feu. Les mots d'ordre de l'association Act-Up, principal groupe de pression militant, disent bien le risque de désespoir que court chaque patient : *« Action = Vie, Silence = Mort »*.

La rage qui découle de l'angoisse suscitée par le sentiment d'impuissance à lutter contre ce virus perfide, mortel, tapi au plus profond du corps, se déplace sur d'autres objets, identifiables, accessibles, mauvais objets qui servent d'exutoire symbolique à cette rage, visages d'un désarroi sous-jacent extrême. Pour les militants, qui sont eux-mêmes souvent séropositifs, de certaines associations, l'urgence de vivre est permanente, constante, le temps contracté. Toute annonce du moindre progrès thérapeutique exacerbe ce sentiment d'urgence.

Le sida est, une fois de plus, le révélateur des failles et des insuffisances de notre société. L'affaire de la trithérapie est, à ce titre, exemplaire. Les « Guignols de l'info », qui mettent en scène le représentant de la World Company, symbole américain, faisant monter les enchères d'une gélule de médicament, ne s'y sont pas trompés.

Les échos d'un congrès médical à Washington, en janvier dernier, laissent supposer que l'adjonction d'une antiprotéase (autre classe de médicaments anti-VIH) aux combinaisons d'antirétroviraux existantes est intéressante pour diminuer significativement la charge virale et maintenir plus longtemps un état clinique satisfaisant. Il n'en faut pas plus pour que certaines associations fassent de ce résultat un cheval de bataille et revendiquent la trithérapie comme une panacée.

Avant même que l'on soit en mesure de savoir exactement, d'une part, quel nombre de patients la trithérapie est suceptible de concerner et, d'autre part, quelles sont les capacités de production du nouveau médicament, l'urgence de vivre dans laquelle se trouvent les malades devient le fer de lance d'une revendication dont le message médiatique principal est : la trithérapie pour tous. Du coup, avant même que la mise sur le marché américain du médicament ne soit autorisée par la Food and Drug Administration, une situation de pénurie est inventée.

Là-dessus, le Conseil national du sida est saisi à propos de la mise à disposition du produit. Au lieu d'entendre la question qui lui est posée comme une métaphore de ce désespoir et de cette urgence de vivre, et de rassurer la population concernée en ramenant les choses à ce qu'elles sont (manque de recul dans le temps, précocité des résultats, caractère expérimental jusqu'à présent de l'utilisation de ces nouvelles associations de médicaments), il entérine l'urgence du mot-d'ordre magique, prophétique : *« la trithérapie pour tous »*.

Le fantasme de guérison du sida n'est pas loin. Au lieu d'expliquer, de rassurer, de relativiser, le Conseil national du sida n'a fait que renforcer l'angoisse en rendant l'avis, tristement irréel, du tirage au sort.

Etape suivante : l'affaire remonte au secrétaire d'Etat Hervé Gaymard, puis au premier ministre, Alain Juppé, qui, en désavouant le Conseil national du sida, répond comme s'il cherchait à contredire le fantasme sous-jacent à l'idée de pénurie d'un médicament : le plan de maîtrise des dépenses de santé est, par ailleurs, accusé par certains syndicats de médecins de comporter un risque de rationnement des soins.

Le paradoxe de cette affaire est que l'attitude des associations militantes pourrait bien servir la stratégie de commercialisation des laboratoires pharmaceutiques. L'urgence de la demande du produit les mettrait ainsi en meilleure position pour négocier un prix de vente plus élevé, ce qui n'est évidemment pas le but des associations et va à l'encontre des exigences actuelles en matière d'économie de la santé.

Que les choses soient claires : la trithérapie est certainement une avancée thérapeutique, un progrès dans le contrôle de l'infection à VIH. Ce n'est ni le premier ni le dernier. La recherche médicale dans ce domaine est très active – tant mieux – et avance sans doute plus vite que dans bien d'autres domaines. Année après année, l'espérance de vie et le confort des malades augmentent. Mais le sida reste et restera encore longtemps une maladie grave et pénible et, pour beaucoup, un drame personnel.

C'est en mettant en œuvre tous les moyens possibles, quotidiennement, pour améliorer la qualité de vie et le bien-être physique et psychologique des patients que l'on est le plus utile. Les maladresses de communication ne vont pas dans ce sens. Les patients sont les premiers à pâtir de ces dérapages. Il a fallu, ces derniers jours, tout au long de nos consultations, écouter, rassurer, informer et tenter de réconforter.

Patrick Stoessel *est psychiatre, président de l'Association Didier Seux-Santé mentale et sida.*

Musée de l'homme, musée de la vie

par Marcel Jullian

IL convient d'abord de parler du plus grand musée du monde. On prétend qu'il aurait été bâti sur l'emplacement d'une très ancienne demeure de lieutenant de louveterie – d'où son nom. J'en conserve l'image déraisonnable d'une femelle grise, errante et éternelle, qui, la nuit, hanterait le Louvre et qui, au matin, irait se cacher dans les réserves comme Belphégor. Un gardien complice, jalousement, la nourrirait.

Merveilleux Louvre ! Après bien des travaux, des embellissements et une pyramide de verre, voilà qu'il fait l'objet d'une nouvelle aventure et soulève des controverses, après la décision du chef de l'Etat d'y consacrer une surface de 2 500 mètres carrés où trouveraient place cent soixante-quinze pièces relevant des arts premiers. On les a appelés *« primitifs »* (Claude Lévi-Strauss les a défendus en ces termes : *« Ils ne sont ni des arriérés ni des attardés. Un peuple primitif n'est plus un peuple sans histoire »*) ou *« primordiaux »*, à l'initiative d'André Malraux.

Qu'ils soient *« premiers »* signifie qu'ils viennent *« avant »* les autres. En principe, le terme sous-entend et implique les arts préhistoriques.

Par définition, ce sont ceux que nous connaissons le moins. Nous ne savons d'eux que ce qu'en ont livré les vestiges émergés. Nous ignorons leur nombre et nous ne pouvons affirmer que les hommes des cavernes les tenaient pour des splendeurs ou même des raretés. Ils bénéficient de notre émotion et de notre ignorance. Ensemble, sortis chacun de son environnement, sont-ils aussi loquaces que dans ce qui subsiste de leur environnement naturel ?

Le risque qu'encourent les musées a été mis en lumière par Lamartine au retour de son voyage en Orient, et de sa visite de musées d'Athènes : il les a qualifiés de *« cimetières des arts »*. Plus tard, Cocteau déclarera : *« Ce sont des morgues. »*

Quand j'étais étudiant, passant devant le Trocadéro, j'avais été ensoleillé par la phrase de Valéry qui brillait au fronton du Musée de l'homme : *« Choses rares, choses belles, ici savamment assemblées, instruisent l'œil à regarder comme jamais vues toutes les choses qui sont au monde. »* J'avais le sentiment de voir s'inscrire devant moi la première phrase du roman de l'homme, cette fabuleuse aventure pleine de bruit, de fureur et de tendresse qu'on dit avoir plus de trois millions d'années. Définissant le futur Musée de l'homme selon ses vœux, le président de la République l'a superbement baptisé *« un grand musée de la vie »*.

Nous voici au nœud du problème, qui concerne, à vrai dire, la réforme de plusieurs musées de la capitale. Quel lien va-t-il se créer entre les cent soixante-quinze ou deux cent cinquante œuvres d'« art premier » réunies au Grand Louvre et ce « musée de la vie » du Trocadéro rénové ?

Se renverront-ils l'un à l'autre ? En prenant l'initiative d'ouvrir ses portes aux arts anciennement « primitifs » ou « primordiaux », le Louvre s'apprête à accueillir, outre les témoignages de la préhistoire, des masques africains, des poteries précolombiennes, des trésors venus d'Océanie et d'ailleurs. Les soixante-quinze pour cent d'humanité jusqu'alors absents du plus grands musée du monde y font une entrée triomphante.

Quant au Musée de l'homme, que ses détracteurs qualifient méchamment de *« fourre-tout »* parce qu'il rassemble des squelettes, des outils, des vêtements, des habitations et des tombes, c'est-à-dire *toute la vie* précisément, il peut répondre au vœu de Jacques Chirac. Comme André Leroi-Gourhan et Claude Lévi-Strauss, le professeur Henry de Lumley, préhistorien, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, est conscient que l'*« étude de l'art est une des sources de la recherche ethnologique »*. Cela veut dire que, outre son exigence purement esthétique, l'art sert à la connaissance de l'*humain*. Pierre Robbe, du Laboratoire d'ethnologie, l'exprime passionnément : *« L'ethnologie*, écrit-il, *est convaincue que, au-delà de l'esthétisme, tout objet qui intrigue provoque le désir de comprendre. »*

L'homme, la nature et l'art semblent indissociables. Oter l'art de l'environnement du vivant, à quelque époque que ce soit, c'est l'amputer. C'est aussi grave que lui ôter l'outil – lequel d'ailleurs est indispensable à l'art. Or, l'outil, c'est le sceptre de l'homme, ce qui le différencie des autres animaux. Henry de Lumley envisage déjà au Trocadéro le « musée de la vie », qui conduirait simultanément des premières traces de la présence de l'homme à l'aube de l'histoire. Un itinéraire entrelacé qui permettrait, selon l'humeur et la curiosité, d'aller à son gré de l'habitat à l'œuvre, de la technique à la transcendance.

On cheminerait aux côtés d'André Malraux, qui écrivait dans *Le Temps du mépris* : *« On peut aimer que le sens du mot* "art" *soit : tenter de donner aux hommes conscience de la grandeur qu'ils ignorent en eux. »* Propos qui rejoignent parfaitement ceux d'Alain : *« Tous les arts sont comme des miroirs où l'homme connaît quelque chose de lui qu'il ignorait. »*

Le temps est propice. Nous allons aborder aux rives du troisième millénaire. Jamais on ne s'est autant interrogé sur l'espèce. D'où vient-on ? Où va-t-on ? Songez que la préhistoire ne préoccupe les vivants que depuis à peine deux cents ans.

Musée de l'homme, musée de la vie ! C'est-à-dire ce qui s'oppose à la mort. Je crois entendre la phrase que prononçait André Malraux lors de l'inauguration de la Maison de la culture de Bourges : *« La seule force qui permette à l'homme d'être aussi puissant que les puissances de la nuit, c'est un ensemble d'œuvres qui ont en commun le caractère à la fois stupéfiant et simple d'être les œuvres qui ont échappé à la mort. »*

Marcel Jullian, *homme de lettres, est ancien président d'Antenne 2.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Risque de cloisonnement

[...] L'armée emploie aujourd'hui une partie non négligeable de ses moyens à l'éducation des appelés. Ainsi, les cadres se relaient dans les salles de classe pour enseigner les techniques militaires, mais aussi les conceptions politiques françaises et les bases de l'instruction civique. Cette tâche, parfois lourde, n'en est pas moins gratifiante. Le rôle d'éducation du sergent, du lieutenant ou du capitaine participe du sentiment d'utilité sociale que nourrissent les militaires. *[...]*

Le projet de réforme envisagé paraît devoir accentuer le risque de cloisonnement entre la sphère civile et la sphère militaire dans notre société. A l'heure où le premier objectif politique affiché est la réduction de la fracture sociale, il serait bon de s'interroger sur les conséquences que peut avoir une totale professionnalisation de l'armée. Le monde militaire est déjà aujourd'hui coupé du reste de la société, non seulement à cause de l'extrême mobilité géographique imposée à ces fonctionnaires, mais aussi en raison de la nature même de leur lieu de travail, la caserne et son mur d'enceinte. Une totale professionnalisation de l'armée aboutirait, dans ce cadre, à couper un des liens fondamentaux qui unit le monde civil au monde militaire. Ce faisant, elle retirerait à l'armée un des moyens de sélection de ses futurs personnels.

Olivier Biancarelli,
Paris

Oraison funèbre

A l'heure de prononcer l'oraison funèbre du service national, il est de règle de sanctifier le défunt. Mais tant d'appelés de gré ou de force ont de quoi se marrer en voyant tant de niaiseries énoncées sur une période de leur vie synonyme d'ennui, d'inutilité, de non-droit, de balourdise, de caporalisme gratuitement mesquin, de non-respect des valeurs démocratiques, de vexations diverses, et j'en passe. Je ne vois pas ce que pourrait apporter de plus, éthiquement, civiquement, un service civil universel, obligatoire ou non, sinon une atténuation hypocrite des chiffres du chômage, dans une société où s'inculque désormais dès l'école la primauté absolue de l'économique et de l'emploi, à savoir, pour l'essentiel, du fric pour le fric et de la production pour la production.

Gilles-Daniel Percet,
Paris

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Vent de fronde dans l'armée française

Suite de la première page

Cet officier des blindés craint qu'une armée professionnelle ne soit menacée de *« ghettoïsation »*, qu'elle ne se *« recroqueville »* sur elle en *« marinant dans son jus »* et en se coupant sociologiquement de l'ensemble du pays *« auquel elle ne ressemblera pas »*, notamment par son éthique. *« Si* « vivement qu'on soit entre nous ! » *devient le but de l'opération*, ajoute-t-il, *alors on crée une fracture nouvelle entre les spécialistes du combat et les amateurs, lesquels, soit dit en passant, forment la masse des soldats-citoyens. »*

D'autres cadres évoquent la difficulté de recruter sans prévoir des avantages au début, puis des pécules, des pensions ou des garanties de reconversion à la fin, selon quelque formule que ce soit. *« Ce n'est pas dans la mentalité des Français*, observe un officier, *de servir comme de simples hommes du rang, durant une partie de leur vie, de surcroît dans les armes de mêlée, par exemple l'infanterie. C'est plutôt la mentalité des Anglo-Saxons. »*

Les plus politiques avancent que les élus de la nation seraient bien inspirés de *« lutter contre un risque de dérive »*, en imposant, par une loi, au chef de l'Etat, avant d'engager toute force hors du territoire national, l'obligation d'obtenir l'aval du Parlement. Comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. *« On fait faire tout et n'importe quoi à une force de projection »*, constate un général, qui prend pour exemple le Tchad, où des professionnels, requis par les gouvernements successifs, sont allés *« sans broncher »* secourir durant trente ans François Tombalbaye, Felix Malloum, Hissène Habré, Goukouni Oueddeï, de nouveau Hissène Habré, et enfin Idriss Déby. *« En France, un chef de l'Etat qui aurait à sa disposition l'article 16 de la Constitution, la clé de l'arsenal nucléaire et un corps de soldats de métier, sans autre forme de contrôle, se trouve dans une position plus confortable que tous les rois qui l'ont précédé »*, observe ce général.

« Il faut à côté des archers de l'an 2000, dit un autre officier, *les soldats de la République, parce qu'ils ont besoin les uns des autres. »* Sous-entendu : contrairement à une conception ressassée mais fausse, les matériels modernes sont d'un maniement relativement aisé – les Afghans, avec un simple missile sol-air portable, abattaient des avions russes – et certains peuvent être servis par des conscrits formés en peu de temps, quand, en revanche, leur entretien et leur rénovation relèvent plutôt de personnels d'active entraînés.

Mais c'est sans conteste la comparaison avec le modèle britannique qui irrite le plus. Car elle donne à réfléchir à ceux qui s'interrogent sur sa signification à long terme. Si le niveau des dépenses militaires est globalement équivalent dans les deux pays, le fonctionnement des trois armées françaises, dans leur état actuel, a un coût moindre ; en revanche, les crédits consacrés à l'armement sont supérieurs de ce côté-ci de la Manche, le Royaume-Uni se fournissant à l'étranger – avec toutes les contraintes opérationnelles que cela induit – et se consacrant moins *que la France à son équipement nucléaire*, voire à sa panoplie spatiale.

Aussi, pour des cadres français souvent perplexes devant la politique de défense qui leur est proposée, la question fondamentale est-elle la suivante, telle que la résume un général hostile à la réforme : *« A-t-on décidé d'habiller d'un vernis stratégique une volonté de faire, d'abord, des économies ? »* Et de s'interroger sur de petites phrases, prononcées ici ou là, au ministère de la défense comme au ministère des finances, selon lesquelles *« il faut construire l'armée la moins chère possible »*. L'idée que la chute du mur de Berlin, en 1989, ait eu des conséquences sur le paysage stratégique n'effleure pas les sceptiques. Au demeurant, ils ont la réplique facile : *« Jacques Chirac*, demande un jeune officier, *sait-il qu'il travaille pour les vingt ou trente ans à venir, parce qu'un édifice militaire a cette perspective devant lui, et, dans ces conditions, comment se montrer optimiste, sauf à avoir la foi du charbonnier, sur l'avenir de l'Europe et du bassin méditerranéen ? »*

ENTRE DISSUASION ET ACTION

Dans ce contexte, la programmation militaire 1997-2002, qui est en préparation, donne le sentiment à bien des cadres que la France a choisi de changer radicalement de stratégie. Dissuasion, avec l'accent mis sur les sous-marins et les avions porteurs d'une arme nucléaire, et action, avec des forces dites de *« projection »*, prennent leur autonomie l'une par rapport à l'autre. D'un côté, la bombe. De l'autre, ce qu'on n'ose appeler un corps expéditionnaire – 30 000 professionnels, avec, derrière eux, 30 000 autres pour les relever – mais qui y ressemble assez. Entre dissuasion et action, un strict minimum de formations accrochées à la protection du territoire qui, selon les plus pessimistes des cadres, seraient dépassées dès lors que le sol national serait la cible d'attentats ou d'actes de terrorisme à répétition. Or, constate un général de haut rang, qui a commandé les écoles d'officiers et de sous-officiers de l'armée de terre, *« la conscription reste aussi indispensable à la stratégie de dissuasion qu'à la stratégie d'action »*.

Le débat est donc loin de se limiter aux économies nécessaires. Pour autant, ce sujet ne peut pas être écarté d'un revers de la main. M. Chirac s'est engagé à veiller – *« personnellement »*, a-t-il indiqué – au respect des engagements financiers de l'Etat. Ce qui est une parole forte, dans la mesure où les précédents, depuis les années 60, montrent que les programmations militaires sont rarement appliquées à la lettre et où, au ministère des finances notamment, on entend déjà dire qu'il ne faut pas oublier que *« l'Etat vit au rythme de ses rentrées fiscales »*.

Jacques Isnard

RECTIFICATIF

François-Xavier Jaujard

Dans l'article nécrologique consacré à François-Xavier Jaujard (*Le Monde* du 12 mars), une erreur a été commise sur le nom de son père. François-Xavier Jaujard était le fils de la comédienne Jeanne Boitel, pensionnaire de la Comédie-Française, et de Jacques Jaujard, de l'Académie des beaux-arts, qui fut secrétaire général du ministère des affaires culturelles de 1959 à 1967.

PRÉCISION

Tunisie

Nous indiquions dans le sous-titre de notre article sur la normalisation des relations diplomatiques entre le Maghreb et Israël (*Le Monde* du 13 mars) que la Tunisie, après le Maroc, avait accepté l'ouverture d'un bureau d'intérêts israélien. Celui-ci n'existe pas encore, mais, les autorités concernées ayant donné leur feu vert, il pourrait ouvrir courant avril. Il devrait être dirigé par Shalom Cohen.

Le Monde

ÉDITORIAL

L'ambition européenne de Jacques Chirac

L'UNION européenne est sur le point de se livrer à un de ces exercices difficiles que les opinions, souvent, ont quelque peine à suivre : une négociation entre quinze gouvernements pour définir les nouveaux objectifs communs et réformer les institutions européennes. Dernier épisode de cette nature, la négociation du traité de Maastricht avait donné le sentiment, dans bien des pays de l'Union, d'une affaire concoctée, dans leur jargon, par des bureaucrates, débouchant sur un texte difficilement déchiffrable et assez peu susceptible en lui-même d'emporter l'adhésion populaire. Ce fut l'une des raisons seulement, mais importante, du médiocre score remporté par le traité auprès des électeurs français lors du référendum.

Les nouveaux dirigeants français ont visiblement tenu compte de cette leçon. Dès le mois de novembre, le président de la République, Jacques Chirac, avait reçu les responsables des principales formations politiques pour leur exposer son approche des négociations qui vont s'ouvrir sur la révision du traité de Maastricht et les objectifs qu'il entend leur fixer. Un débat sur ces questions a lieu mercredi 13 mars à l'Assemblée nationale et les différents partis ont publié ou s'apprêtent à le faire des documents sur leur politique européenne. Le premier ministre, Alain Juppé, a longuement exposé la position de la France, mercredi, lors de la réunion des partis conservateurs et démocrates-chrétiens européens, et le président de la République a l'intention d'intervenir à nouveau publiquement avant que ne débutent les négociations à quinze.

Après un démarrage un peu cacophonique, où chacun prenait ses marques, le débat, qui s'est engagé dans les milieux politiques français, a permis de dégager les grandes lignes d'un consensus national. Même si l'on entend, depuis les bancs de l'Assemblée nationale, des appels de tel ou tel à préserver l'Etat-nation, la perspective de l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Est oblige la grande majorité des parlementaires à admettre que les organes de décision de l'Union ont besoin d'être adaptés. Qu'on préfère mettre l'accent sur le couple Conseil-Parlements (européen et nationaux) comme l'a fait Alain Juppé, ou plutôt sur le triangle Conseil-Commission-Parlement européen, une démarche s'impose, qui est de type *« fédératif »*, selon l'expression récemment utilisée à Bonn par le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette.

Cette reconnaissance ne peut que faciliter une approche commune de la France avec l'Allemagne. Les dirigeants de Bonn, qu'avait inquiétés l'arrivée de Jacques Chirac à l'Elysée, sont désormais rassurés. Même si des différences de sensibilité demeurent, le couple franco-allemand est redevenu *« moteur »* pour l'Europe. Les ambitions européennes de Jacques Chirac se dessinent, que ce soit dans les domaines de la monnaie ou de la défense. Nombreux sont ceux, qui, dans son entourage, prédisent aujourd'hui que la construction de l'Europe sera la grande affaire de son septennat.

Les gens

par Kerleroux



REVUE DE PRESSE

THE NEW YORK TIMES
A. M. Rosenthal

■ En envoyant des missiles au large de Taïwan, la Chine communiste commet délibérément des actes de terrorisme international extrêmement dangereux. Les Américains comptent sur l'instinct de survie de Pékin pour mettre fin à ce terrorisme avant d'en arriver au désastre d'une guerre avec les Etats-Unis. Mais chaque jour qui passe, sans que Washington ne porte devant les Nations unies le chantage exercé par Pékin, augmente le risque qu'il ne se reproduise, en pire, jusqu'au désastre final. La fureur et la peur des communistes devant l'exemple de démocratie qu'offre Taïwan ne les laisseront pas en repos jusqu'à ce que les Taïwanais cèdent, ce qui est improbable (...). M. Clinton a promis de se battre pour les droits de l'homme en Chine. Il ne l'a pas fait. Désormais, sa politique à l'égard de la Chine est à la dérive dans le détroit de Taïwan. Il nous en doit une nouvelle, qui pourrait s'inspirer de cette phrase écrite dans le rapport du département d'Etat : l'enrichissement des dictateurs enchaîne leurs victimes.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Le débat européen a beaucoup progressé depuis quelques mois en France (...). De cet ensemble de réflexions se dégagent un certain nombre de points communs. La volonté, par exemple, de voir se créer un véritable gouvernement économique européen mettant la monnaie unique au service de la croissance, de l'emploi et d'une société de solidarité. L'acceptation aussi d'un élargissement progressif et raisonnable de l'Union, à condition que de nouvelles règles de fonctionnement garantissent son intégrité et son efficacité. Un resserrement, enfin, des politiques économiques, des politiques de défense et des diplomaties, compensé par une approfondissement de la démocratie. Et la possibilité pour ceux qui le souhaitent d'intensifier cette unification. Des objectifs qui coïncident avec les options du gouvernement. Son problème, aujourd'hui, n'est pas de convaincre la représentation nationale de leur bien-fondé, mais de la persuader qu'il a la capacité de les faire admettre à ses partenaires. Faute de quoi l'euro-scepticisme reviendrait au galop et rouvrirait la question de la monnaie unique.

La fragile victoire de la Turquie laïque

L'ANNONCE de la création d'un gouvernement laïque en Turquie a été accueillie avec soulagement par les pays occidentaux. Le péril islamiste a donc été écarté. Mais les partenaires de la Turquie et les partisans d'un modèle de développement occidental à l'intérieur du pays ont-ils vraiment de quoi se réjouir ? Tout porte à croire que le gouvernement formé à contrecœur entre les deux dirigeants de centre-droit Mesut Yilmaz et Tansu Ciller, et qui ne dispose pas de la majorité au Parlement, sera aussi fragile que les précédents. Les islamistes, restés dans l'opposition après avoir bien failli trouver un partenaire de gouvernement dans le parti du nouveau premier ministre Mesut Yilmaz, pourraient se retrouver rapidement en position de force.

La nouvelle donne politique issue des urnes de décembre a brusquement remis en question l'image traditionnelle de la Turquie : celle d'une démocratie laïque et relativement stable, quoique imparfaite, dans une région tourmentée et hautement stratégique. La montée en puissance du Parti de la prospérité (Refah, ou RP, islamiste) a été l'occasion de constater une fois de plus que les militaires jouent encore un rôle dans la vie politique. C'est en effet, comme on le dit à Ankara, l'armée, traditionnelle gardienne des valeurs kémalistes, qui a empêché, en dernier ressort, la constitution d'un gouvernement islamiste.

Ces manœuvres de coulisses ne signifient pas pour autant que la Turquie soit menacée de coups de force militaires comme en 1971 et 1980. D'une part, parce que la société civile turque, malgré ses contradictions et ses inhibitions, n'a rien à voir avec celle d'il y a même dix ans. Difficile en effet de museler une société où plus d'une vingtaine de chaînes de télévision coexistent, où plus de mille radios, dit-on, peuvent être captées dans la seule métropole d'Istanbul. De plus, la vague de sympathie de la population pour un modèle d'islamisme modéré n'a pas épargné les rangs mêmes de l'armée.

MANQUE DE CRÉDIBILITÉ

La perspective d'une Turquie en voie d'islamisation, véritable épouvantail pour les militaires turcs et les Occidentaux, a révélé une crise d'identité, amorcée en 1991 par la guerre du Golfe et l'effondrement de l'URSS. La vague d'enthousiasme panturque qui porta le pays à l'époque du président Özal est aujourd'hui révolue. C'en est fini de cette vision de la Turquie *« des Balkans au Baïkal »* et des affinités hautement revendiquées avec les populations turcophones du Caucase et d'Asie centrale.

La société civile turque est aujourd'hui divisée entre kémalistes laïques et islamistes religieux, entre partisans et ennemis de l'occidentalisation. Pour les premiers, l'arrimage de la Turquie à l'Europe devient plus impératif que jamais. Les autres, arguant que le pays frappe à la porte du Vieux Continent depuis plus de vingt ans sans succès, en tirent la conclusion que l'Europe est avant tout un *« club chrétien »* et qui entend le rester.

La constitution du nouveau gouvernement de coalition est en apparence le triomphe de la ligne pro-occidentale. Mais sa fragilité même devrait inciter les Européens à plus de méfiance. Soutenue par des petits partis dont les vues sont contraires aux siennes, la nouvelle coalition ou Anayol – du nom des deux partis qui la composent – manque de la crédibilité nécessaire pour affronter le problème central de la Turquie d'aujourd'hui, celui de la reconnaissance du droit à l'expression de sa minorité kurde. La présence au sein du gouvernement, parmi les membres du Parti de la juste voie (DYP), d'anciens policiers de choc, tel Mehmet Agar, un ex-chef de la sécurité devenu ministre de la justice, et sur qui pèsent des dizaines de plaintes pour tortures, disparitions ou mauvais traitements, augure mal de la volonté de la nouvelle équipe d'aborder de manière nouvelle la question kurde. La guerre dans le Sud-Est anatolien coûte chaque année entre 7 et 9 milliards de dollars au budget. Elle a transformé la région en une zone dévastée, poussé vers les villes des millions de ruraux dont les votes viennent grossir les scores du Refah. Enfin la répression brutale et la politique de la terre brûlée menées par l'armée ne font que renforcer l'audience de la faction kurde la plus radicale, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et entretenir la pratique du terrorisme.

Il est aujourd'hui fort à craindre que ces questions restent une fois de plus, comme avec Turgut Özal ou Mme Ciller, sans solution. Alors qu'à l'évidence la négociation politique est la seule issue possible à ce conflit, l'état-major, dans sa grande majorité, continue de privilégier le recours à la force.

Plus que divisée, la Turquie est aujourd'hui fragmentée. Elle ne peut plus prétendre être uniquement, comme lors de l'avènement de la République d'Atatürk il y a soixante-dix ans, *« le pays des Turcs »*. Le kémalisme vieillissant, incapable d'intégrer la moindre opposition, saura-t-il résister aux pressions qui l'assaillent : les mutations économiques, le nationalisme kurde, le militantisme islamiste, et même le réveil de l'importante communauté des Alevis, contraints de se radicaliser face à la montée de l'islam sunnite ?

Marie Jégo

INDUSTRIE **Déjà puissants dans l'acier, les chantiers navals et, depuis cinq ans, dans l'électronique, les conglomérats sud-coréens multiplient les offensives dans l'automobile, l'aéronautique et même les loisirs. ● SAMSUNG, numéro un des *chaebol*, est candidat au rachat du constructeur d'avions Fokker. ● DAEWOO veut racheter le fabricant de voitures de sport britannique Lotus. ● LES CONGLOMÉRATS coréens, après avoir attaqué les marchés mondiaux en exportant, puis bâti des usines à l'étranger, franchissent une nouvelle étape en commençant à racheter des groupes concurrents. ● LES DIRIGEANTS coréens sont, dans le même temps, déstabilisés dans leur pays. Ils sont menacés de prison dans le cadre des affaires de pots-de-vin de 650 millions de dollars reçus par le précédent président de la République, Roh Tae-woo.**

Les groupes coréens multiplient les investissements en Europe

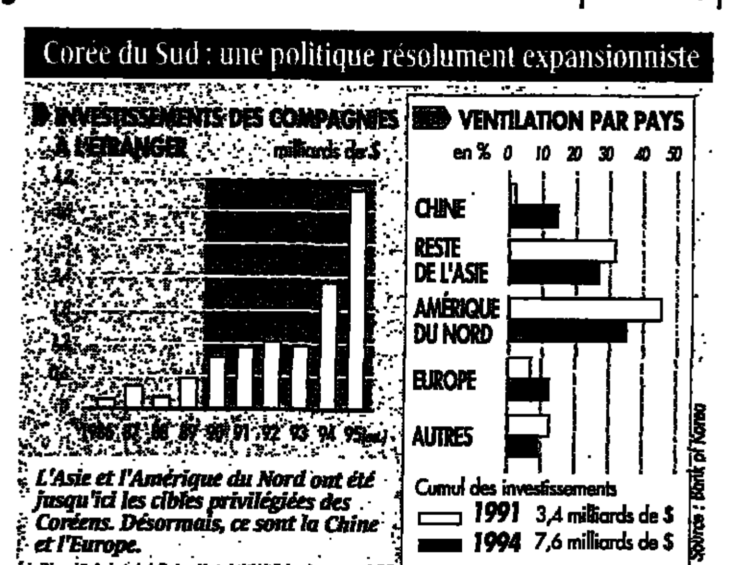
Samsung est candidat à la reprise de l'avionneur néerlandais Fokker. Daewoo veut racheter les automobiles britanniques Lotus. Cette offensive massive et programmée des « chaebol » soulève des inquiétudes parmi les industriels européens

FOKKER ET LOTUS : les deux entreprises historiques européennes – le pionnier de l'aéronautique et l'une des marques les plus mythiques de la voiture de sport – connaissent de sérieuses difficultés financières et pourraient, d'ici peu, passer sous pavillon coréen. Samsung s'est porté candidat pour racheter le hollandais Fokker, et Daewoo a officiellement exprimé son intérêt pour l'anglais Lotus. L'Europe est devenue la cible des fameux *chaebols*, les conglomérats du Pays du matin calme. En quatre ans, les industriels coréens ont investi plus de 4 milliards de dollars (un dollar vaut cinq francs) à l'étranger et, après avoir pris de copieuses parts des marchés mondiaux de l'acier, des chantiers navals ou de l'électronique, ils développent des ambitions planétaires dans l'aéronautique, l'automobile ou même les loisirs.

Le Royaume-Uni est le pays privilégié des Coréens, parce que les salaires y sont bas (plus bas qu'en Corée !) et les conditions sociales favorables. Entre 1994 et 2000, Samsung devrait avoir investi 700 millions de dollars à Wyniard dans une usine d'électronique grand public. LG Group (ex-Lucky Goldstar) a dépensé 40 millions de dollars en 1994 et 1995 pour son usine de fours micro-ondes et de télévisions couleur de Newcastle. L'Allemagne et la France ne sont pourtant pas en reste. Daewoo a déjà consacré plus de 270 millions de dollars entre 1993 et 1995 à l'électronique grand public et à l'électroménager. Le groupe a annoncé début février un investissement supplémentaire de 2,7 milliards de francs sur ses sites français.

CINQ USINES EN EUROPE CENTRALE

C'est souvent pour contourner les barrières douanières et les plaintes pour pratique de dumping déposées par les industriels européens auprès de la Commission de Bruxelles que les Coréens se sont d'abord implantés en Europe. Ils n'hésitent pas aujourd'hui à s'installer en Europe centrale, qui en 2004 constituera une union douanière avec les quinze pays de l'Union européenne. Daewoo d'y installer cinq usines (Roumanie, Pologne, République tchèque et Ouzbékistan) d'où sortiront 805 000 véhicules à l'horizon 2000. Désormais, leurs investissements sont destinés à acquérir un savoir-faire technologique ou tout simplement à fabriquer sur les nouveaux marchés qu'ils entendent conquérir.



L'Asie et l'Amérique du Nord ont été jusqu'ici les cibles privilégiées des Coréens. Désormais, ce sont la Chine et l'Europe.

Ces investissements coréens sont accueillis avec une grande faveur et même recherchés par les autorités européennes en quête d'emplois. Certains industriels les considèrent pourtant comme une menace. C'est le cas en France, particulièrement dans l'automobile et dans le camion. Selon une étude réalisée par le CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles), les ventes de voitures coréennes en Europe, non soumises à quotas, sont passées de 16 740 unités en 1990 à 200 000 unités en 1995. L'Europe de l'Ouest est devenue le premier débouché des exportations coréennes de voitures.

« Les constructeurs automobiles européens ont raison d'avoir peur », souligne Pierre Antoine, analyste au sein de la société d'études GFK, pour qui, pas plus dans ce secteur que dans celui de l'électronique grand public, les industriels coréens *« ne sont pas à prendre à la légère, alors que ce n'était pas le cas il y a trois ans »*.

PRIX CASSÉS

Dans l'électronique de loisirs, Samsung, LG et Daewoo, *« sont en phase de conquête de parts de marché et ils effraient tout le monde »*. La puissance de la Corée est réelle : premier fabricant mondial de tubes cathodiques et de puces à mémoire, numéro deux dans les moniteurs d'ordinateurs, les conteneurs et l'électronique grand public, cinquième constructeur mondial d'automobiles, sixième producteur d'acier...

La présence des Coréens s'est jusqu'à présent surtout faite sentir dans la vidéo (magnétoscopes, caméscopes) où, grâce à une politique de prix agressive, ils ont, selon GFK, pris des parts de marché en nombre d'unités vendues. Aujourd'hui, c'est le secteur des téléviseurs, dominé par Philips, Sony et Thomson, qu'ils ont décidé d'investir.

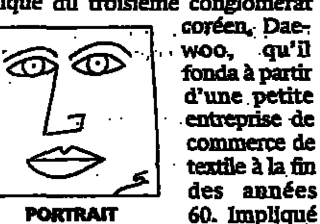
Ces craintes s'expliquent par l'agressivité des industriels coréens qui franchissent une nouvelle étape dans leur politique à long terme de conquête programmée. Après avoir attaqué les marchés mondiaux en exportant, ils ont ensuite bâti des usines à l'étranger. Ils commencent à racheter des groupes concurrents. En Europe, ils cassent les prix pour s'installer sur les marchés où les industriels européens se plaignent de surcapacité et de marges laminées. D'une certaine façon, les *chaebols* agissent comme les *keiretsu* japonais dans les années 70 et 80, expliquent ces industriels. Le contexte libéral, aujourd'hui, de compétition mondiale ouverte réduit cependant leurs espoirs de voir s'ériger de nouvelles barrières contre les nouveaux appétits asiatiques.

Philippe Le Cœur et Virginie Malingre

Chairman Kim ou « la génération battante » chez Daewoo

TOKYO
de notre correspondant

A cinquante-neuf ans, Kim Woo-chong est l'âme et la force dynamique du troisième conglomérat coréen, Daewoo, qu'il fonda à partir d'une petite entreprise de commerce de textile à la fin des années 60. Impliqué dans le scandale de pots-de-vin de l'ex-président Roh Tae-woo, le chairman Kim a annoncé son intention de se retirer du devant de la scène. Lorsque sa condamnation aura été prononcée, il devrait s'installer à Vienne dans une sorte d'exil délibérément choisi pour devenir un « ambassadeur itinérant » de son groupe. Son successeur à la tête de Daewoo sera un de ses hommes de confiance, Yoon Young-suk, ex-président de la filiale industrie-lourde du groupe. Aujourd'hui, Daewoo est présent dans vingt-sept secteurs (industrie lourde, construction, télécommunications, électronique, automobile, finance...) avec des ambitions mondiales affirmées.



PORTRAIT

De son enfance dans la débâcle du lendemain de la guerre de Corée lorsqu'il vendait des journaux dans les rues de Taegu, ville moyenne du centre du pays, pour nourrir sa famille en se substituant à son père prisonnier des Coréens du Nord, M. Kim a acquis un sens de la débrouillardise qui en fit plus tard une sorte de « maquignon » des affaires. Il fonda en 1967 une petite société de commerce au capital de 10 000 dollars et paria sur une nouveau type de rayonne développé par Mitsubishi. Avec les chemises vendues sur le marché américain, il amassa 6 millions de dollars.

FONCEUR ET GOURMAND

Quelques connivences avec le pouvoir de l'époque, le régime du général Park Chung-hee dont son père avait été autrefois instituteur, lui valut des entrées. Au milieu des années 70, il réussit un autre coup : redresser, à la demande de Park, une usine de machines tombée en désuétude, puis le chantier naval d'Okpo. Daewoo Heavy Industries était né. Benjamin de la génération d'entrepreneurs de la « Corée battante » des années 60-70, qui fondèrent des empires industriels à la force du poignet, Kim Woo-chang s'était taillé sa place de golden boy de l'expansion.

Faisant preuve d'une force de travail peu commune, en tenue d'ouvrier dans les ateliers de son usine ultramoderne de voitures dans la banlieue de Séoul ou en globe-trotter (deux cents jours de l'année hors de Corée), le chairman Kim demande presque autant de sacrifices à ses employés : *« Créativité, défi et sacrifice »* fut son slogan des années 80. Il ne joue pas au golf, ne participe à aucune manifestation mondaine. Fonceur et gourmand (*Le monde est grand et il y a beaucoup à faire* est le titre de son autobiographie parue en 1989), il est souvent sur la corde raide, conscient peut-être que s'il ralentit, il tombe.

CHEMINS DE TRAVERSE

De la Libye des années 70, où il se lança dans des contrats de construction audacieux, à l'Afrique du Sud où il ouvrit une usine de téléviseurs avant même la stabilisation politique, M. Kim se tourne aujourd'hui vers les pays à risques (Vietnam, Europe de l'Est) et joue une sorte de quitte ou double sur l'automobile, entendant faire de Daewoo l'un des dix constructeurs mondiaux. Ayant rompu ses liens avec General Motor, le groupe s'est lancé seul à l'assaut du marché international.

Chairman Kim investit à tout-va en Pologne (1 milliard de dollars dans Fabryka Samochodow Osobowych) en passant par la Roumanie, l'Inde (5 milliards prévus en cinq ans), la Chine (2 milliards de dollars) ou l'Ouzbékistan (500 millions de dollars). Son ambition pour la fin du siècle : un chiffre d'affaires de 120 milliards de dollars, un effectif de 200 000 employés et une présence dans 150 pays (dont 80 sites de production). Des initiatives qui inquiètent quelque peu ses banquiers, car le groupe est sous-capitalisé pour ses ambitions (ratio d'endettement : 261 %).

L'appétit, le sens des affaires et le goût du risque du chairman Kim l'ont peut-être incité à prendre des chemins de traverse, qui certes accélèrent le « processus décisionnel » mais peuvent se révéler aventureux. Il a entretenu d'excellents rapports avec la brochette de généraux présidents de la Corée entre 1961 et 1992 (Park Chung-hee, Chun Too-whan et Roh Tae-woo). Il passait pour l'un des hommes d'affaires les plus manœuvriers des coulisses de la politique dans les années 80.

Aujourd'hui, le chairman Kim est accusé d'avoir versé en deux fois à l'ex-président Roh 19 millions de dollars – et, semble-t-il, de la main à la main dans le bureau de ce dernier à la Maison bleue, résidence du chef de l'Etat. Ces millions disparurent dans les immenses coffres-forts qu'avait fait installer le président dans une pièce attenante à son bureau. Les déboires de l'homme pressé risquent-ils de compromettre les ambitions, qui restent grandes, de son groupe ?

Philippe Pons

Les ambitions planétaires du « chaebol » Samsung

TOKYO
de notre correspondant

Les avanies du président de Samsung, Lee Kun-hee, impliqué dans le scandale de pots-de-vin de l'ex-président Roh Tae-woo, n'entament pas les ambitions du premier groupe industriel coréen. Samsung, déjà présent dans l'électronique, la chimie, les biens d'équipement et la finance, vise une place mondiale dans l'automobile, l'aéronautique et les loisirs.

Son nom figure sur les chariots à bagages des aéroports, de Moscou à Montevideo, mais l'image de Samsung, premier des conglomérats, les *chaebol*, reste associée à l'électronique grand public et pas forcément de meilleure qualité. Or ses produits rivalisent avec ceux des Japonais, et le groupe est un colosse de stature internationale, l'un des plus importants groupes non japonais en Asie. Avec 190 000 employés, un chiffre d'affaires de 56 milliards de dollars en 1994, une présence dans trente-quatre secteurs industriels, Samsung est le premier groupe coréen en termes de ventes (en augmentation de 26 % au cours des six premiers mois de 1995) et de profits (qui ont doublé en deux ans). Son président a annoncé qu'il comptait quadrupler le chiffre d'affaires d'ici à 2001.

Entreprise familiale, Samsung a été créée en 1938 par Lee Byung-chull, fils d'un riche propriétaire terrien de la région de Taegu qui s'était lancé dans l'exportation de fruits séchés vers la Mandchourie. Au lendemain de la libération du joug nippon, M. Lee, ami du premier président Syngman Rhee, diversifia son entreprise. Il eut maille à partir avec les régimes militaires de Park Chung-hee (1960-1979) et de Chun Too-whan (1980-1988), qui le spolièrent de certaines activités. En rude *pater familias*, le vieux Lee essaya puis rejeta ses deux premiers fils comme ses successeurs pour privilégier le plus jeune, Kun-hee. Diplômé des universités Waseda à Tokyo et George-Washington, parlant couramment japonais et anglais, Lee Kun-hee (cinquante-quatre ans) a pris les rênes de Samsung en 1987, à la suite de la mort de son père.

En quelques années, il imposera sa marque : Samsung est aujourd'hui un groupe à la gestion moderne, ayant rompu avec beaucoup des travers de centralisme d'une entreprise familiale (ce qui n'est pas le cas de Hyundai par exemple). En Corée, Samsung est cité en exemple. Mais c'est aussi un groupe quelque peu « impérial » : succès, prestige et ambition se traduisant par une arrogance dans les négociations avec ses partenaires, notamment étrangers.

OFFENSIVE DANS L'AUTOMOBILE

C'est que l'ambition de Samsung est planétaire. Le groupe coréen, qui possède déjà le plus grand nombre de filiales à l'étranger, ne se contente plus de délocaliser sa production vers le reste de l'Asie pour des raisons de coûts mais s'implante à l'étranger pour attaquer les marchés locaux. Il compte doubler ses investissements sur le Vieux Continent, qui chiffreront à 2 milliards de dollars en 2000. Lee Kun-hee compte faire de Samsung le dixième groupe du monde (il est le dix-huitième) et le cinquième fabricant d'électronique à l'horizon 2000. Avec vingt-trois centres de recherche en Corée, une dizaine à l'étranger, Samsung consacre 6 % (1,2 milliard de dollars) de son chiffre d'affaires et 8 % de son personnel à la recherche.

Premier fabricant mondial de puces électroniques, il a acquis en 1995 (400 millions de dollars) 40 % du capital de l'américain AST Research, le sixième fabricant mondial d'ordinateurs, renforçant son offensive aux Etats-Unis, où il avait déjà pris le contrôle de Harris Microwave semi-conducteurs et d'Integrated Telecom Technologies. L'une de ses cibles est le secteur des télécommunications, auquel il compte consacrer 600 millions de dollars en recherches.

L'automobile est une autre cible. Après un bras de fer avec le gouvernement, Samsung a obtenu l'année dernière l'autorisation de fabriquer des voitures. Une décision controversée, qui pourrait bouleverser l'ensemble du secteur automobile coréen et mettre en difficulté les plus faibles lorsque Samsung entrera sur le marché en 1998. Là encore, le groupe s'est donné les moyens de son ambition : large accord technologique avec Nissan (coût 2,7 milliards de dollars), débauche d'ingénieurs de la concurrence (notamment chez Hyundai, avec lequel une lutte frontale est clairement engagée). L'ambition de Samsung est grande : devenir l'un des dix constructeurs automobiles du monde en 2010.

Troisième direction de l'offensive : l'aéronautique. La Corée produit sous licence des appareils militaires américains, mais manque des technologies nécessaires pour être autonome. Sous l'égide gouvernementale, un projet sino-coréen a vu le jour en 1994, en vue de développer un appareil de cent à cent cinquante places dont Samsung Aerospace Industries a obtenu le leadership côté coréen. Sur un coût de 2 milliards de dollars, 600 millions devraient être financés pour moitié par le gouvernement coréen et les entreprises participantes. Le rachat de Fokker s'inscrirait dans cette logique expansionniste de l'empire.

Ph. P.

Les dirigeants menacés de prison

A la veille des élections générales du 7 avril, le président de la République, Kim Young-sam, semble chercher la conciliation après un « bras de fer » avec les *chaebols* à la suite du scandale de pots-de-vin d'un montant de 650 millions de dollars pour lequel est jugé son prédécesseur Roh Tae-woo. Le 29 janvier, le parquet a requis des peines de prison à l'encontre de grands noms de l'industrie coréenne. Quelques jours plus tard, le président, favorable à la clémence, invitait à dîner les magnats de l'industrie poursuivis.

Les *chaebols* sont trop importants pour l'économie nationale pour permettre une mise à l'écart des dirigeants. Ceux qui seront reconnus coupables bénéficieront d'un sursis, moyennant un repentir solennel nécessaire dans un pays aux valeurs confucianistes.

Renault produira des Mégane en 1999 dans le sud du Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Après plusieurs mois de suspense, le choix de Renault est enfin connu : son usine brésilienne se situera dans l'Etat du Paraná, au sud du Brésil. Cette région, qui offre des infrastructures de qualité, partage une frontière avec l'Argentine, où Renault est installé depuis vingt-six ans, et occupe une position centrale entre les quatre pays du Mercosur, l'union douanière entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay.

Le président de Renault, Louis Schweitzer, est prudent : l'édification de la nouvelle usine se fera en deux phases, la seconde dépendant de l'évolution du marché. Un premier investissement de 3,8 milliards de francs – dont 300 millions seront à la charge des équipementiers partenaires – permettra à 120 000 Mégane de sortir du site brésilien à partir de 1999. Par la suite, un second véhicule, comme la Twingo, pourrait y être assemblé. La capacité de l'usine serait alors portée à 200 000 unités et l'investissement total porté à 5 milliards de francs.

Le constructeur français a cherché à limiter son investissement. Il n'apportera que 60 % des premiers 3,5 milliards de francs, le solde de 40 % étant assumé par un groupe d'investisseurs brésiliens, dont le Fonds de développement économique du Paraná et plusieurs banques locales.

AIDES INDIRECTES

L'Etat du Paraná est chargé de mobiliser ces intérêts privés brésiliens, sans rien débourser lui-même. Les aides indirectes sont cependant considérables et ont également participé du choix final de Renault. La municipalité de Sao José dos Pinhais a ainsi donné le terrain de la future usine. Renault do Brasil va pouvoir disposer d'un entrepôt de dédouanement déjà en service. Le paiement des divers impôts sera différé, et l'Etat du Paraná fournira l'électricité à un tarif réduit. Le total de ces avantages est évalué par le constructeur français à 1 milliard de francs sur dix ans.

Il faut dire que l'investissement français est le bienvenu au Paraná, un Etat encore essentiellement agricole, grand producteur de blé, de soja et de maïs. L'usine de Sao José dos Pinhais devrait créer 2 000 emplois directs et entre 15 000 et 20 000 emplois indirects.

Renault souhaite détenir, en 2005, 7 à 8 % du marché brésilien, qui devrait, à cette date, représenter 2 millions de véhicules. Renault deviendrait ainsi le cinquième constructeur brésilien, après Fiat, Volkswagen, General Motors et Ford.

Dominique Dhombres

tures. Et le double ou le fantôme d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

Le Consortium de réalisation a reçu le feu vert de l'Etat pour vendre MGM

Actif douteux du Crédit lyonnais, le studio hollywoodien est évalué entre 7 et 8 milliards de francs

Classé parmi les 145 milliards d'actifs douteux du Crédit lyonnais, le studio hollywoodien MGM, qui était devenu la propriété de la banque sous la présidence de Jean-Yves Haberer à la suite de tribulations financières avec l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti, va être mis en vente par le Consortium de réalisation (CDR), qui pourrait ainsi récupérer entre 7 et 8 millards de francs des 12 investis.

IL Y A deux manières d'envisager la vente de Metro Goldwyn Mayer (MGM). La première est purement financière : en autorisant la cession du studio hollywoodien actuellement détenu par le Consortium de réalisation (CDR) – *un organisme* qui porte les actifs du Crédit lyonnais susceptibles d'être cédés –, le ministère des finances tente de parachever l'interminable sauvetage de la banque publique. Avec le conseil de la banque Lazard de New York, le studio sera l'objet d'une vente aux enchères qui pourrait durer entre trois et six mois.

D'un point de vue purement industriel, *le cas MGM n'est pas sans* intérêt. Ce studio est aujourd'hui la seule « major » de Hollywood à n'être pas passée sous la coupe d'un grand groupe spécialisé dans la communication. Une indépendance qui a sa valeur à l'heure où l'ensemble de l'industrie de la communication américaine se recompose sous les coups de la révolution numérique. En effet, les techniques de compression qui permettent de multiplier par sept ou huit le nombre de canaux de télévision donnent aujourd'hui une valeur démultipliée aux studios de production cinématographiques hollywoodiens. *Dans* un monde capable de faire coexister 300 chaînes de télévision par pays, la valeur n'est plus du côté des réseaux de distribution d'images, mais du côté des programmes capables d'alimenter ces centaines de chaînes.

Il est clair aujourd'hui que, sans le Crédit lyonnais, MGM n'existerait plus. Au plan de la production cinématographique, le studio qui détenait, au début des années 90, une part des recettes en salle proche du zéro absolu, occupait au, 31 décembre 1995, la huitième place, avec 327 millions de dollars de recettes (1,7 milliard de francs) et 6,2 % de part de marché. Grâce aux recettes internationales (156 millions de dollars, soit 750 millions de francs environ), MGM-UA occupe aujourd'hui la septième place en termes de chiffre d'affaires en salles, derrière Disney (1,72 milliard de dollars), Warner, *Univesal*, *Sony*, *Paramount* et New Line.

Comme prévu – et bien qu'aucun bilan ne soit communiqué par le Crédit lyonnais –, c'est en 1995 que la gestion de Frank Mancuso, PDG depuis 1993, a commencé de porter ses fruits. La part de marché a plus que doublé par rapport à 1994 et certains succès (*GoldenEye*, le dernier James Bond, a rapporté *100 millions* de dollars sur le seul marché américain) ont fait oublier quelques échecs cuisants (*L'Ile des pirates* ou *Showgirls*).

Parallèlement à cette redynamisation de la production, tous les efforts de Frank Mancuso ont porté sur revitalisation des techniques de distribution du film en direction des salles et des télévisions. La maîtrise de cette activité est aujourd'hui le cœur de l'activité du studio. Les services de distribution gèrent les différents marchés du *film (salle, vidéo, télévision...)* et organisent les remontées financières en direction du producteur sans oublier de prélever leurs frais de gestion et de promotion (le plus souvent exorbitants). Un producteur qui ne contrôle pas sa distribution n'a guère de chances de se développer. Les deux circuits de MGM et de United Artists ont donc été fusionnés et sont désormais capables de produire et distribuer un film aux Etats-Unis et au Canada. Au plan international, MGM a recommencé à exister au sein du consortium de distribution UIP (United international pictures), qui distribue trois studios simultanément.

Le catalogue de films MGM-UA (*1 459 long métrages postérieurs* à 1948) est également l'un des actifs les plus dignes d'intérêt pour les futurs acheteurs. Un seul problème, les droits de diffusion ont été passés sous licence, le plus souvent sur de longues périodes, par *Giancarlo Parretti dans* le but de financer son rachat de MGM en 1990. Même si nombre de contrats signés par M. Parretti ont été renégociés ces deux dernières années par Frank Mancuso, les ventes ne recommenceront à alimenter les caisses du studio qu'après l'an 2000. Nul doute que ces délais empêcheront de valoriser au mieux l'ensemble MGM/UA. MGM est toutefois titulaire des droits vidéo mondiaux des 2 950 films du catalogue MGM/Turner – en 1985, Ted Turner avait pris le contrôle de l'ensemble du catalogue MGM/UA (4 600 films, 800 dessins animés, plus les courts métrages) pour *1,5 milliard de dollars* – et des 1 459 films de la filmothèque MGM/UA. Ces titres sont distribués par Warner Home Video pour sept années encore. Après quoi, MGM sera libre de monter son propre circuit, s'il le souhaite.

Un ensemble digne de susciter l'intérêt des investisseurs

En télévision, le studio a recommencé à produire des programmes à succès : Showtime Networks a commandé 88 épisodes de la série « The Outer limits », 44 épisodes de « Poltergeist », 44 épisodes d'une série nouvelle *qui n'a pas encore de titre* et a acheté les droits de diffusion de télévision sur tous les films MGM-UA jusqu'à l'an 2000. A l'étranger, les vendeurs MGM ont retrouvé un certain dynamisme et le magnat italien Cecchi Gori (TéléMonteCarlo) a récemment signé deux gros contrats dont les montants n'ont *pas été révélés avec MGM*.

Enfin, comme beaucoup de studios, MGM/UA a commencé de se diversifier dans la diffusion. Des chaînes de télévision payantes à la marque MGM Gold doivent démarrer en Asie et en Europe. Des participations *ont aussi été prises* dans des chaînes cinéma en Amérique *latine, au Japon et en Australie*.

Même si l'ensemble est quelque peu bancal, MGM est aujourd'hui un actif digne de susciter l'intérêt de tous les groupes de communication européens et américains. Les transformations rapides qui affectent l'audiovisuel donnent aujourd'hui une chance au CDR de réaliser une vente à un prix encore inespéré il y a quelques mois. Et puis, si les enchères montent bien, MGM pourrait même rapporter une somme équivalant aux 2,5 milliards de dollars (12 milliards de francs) investis en six ans par le Crédit lyonnais. Un miracle hollywoodien.

Yves Mamou

La Société générale et le Crédit lyonnais saisissent tour à tour la Cour européenne de justice

LES MAUVAISES nouvelles se succèdent pour le Crédit lyonnais. Non seulement l'année 1995 a été plus *difficile que prévu et l'arrêté des comptes tourne* à nouveau à la partie de bras de fer avec le ministère de l'économie, mais l'affaire Adidas-Tapie rebondit sur le plan judiciaire. Pour couronner le tout, la Société générale vient de saisir la Cour des Communautés européennes à Luxembourg pour contester le plan de sauvetage de la banque publique. La Générale a déposé lundi 11 mars, *in extremis*, un recours à titre conservatoire. Son conseil d'administration réuni mercredi 13 mars dans la matinée devait entériner cette décision.

L'engagement d'une procédure ne fait guère de doute, tant la Société générale a toujours fermement contesté les conditions du sauvetage par l'Etat de la banque publique. Elle dénonce depuis des mois *« le caractère massif des transferts à la structure de cantonnement du Crédit lyonnais, sans limitation à la garantie donnée par l'Etat français au remboursement du prêt de 145 milliards de francs, ni contrepartie suffisante »*.

La contre-attaque du Crédit lyonnais ne s'est pas faite attendre qui a également déposé un recours devant la Cour européenne de justice. Une décision tactique qui lui permettra de contrer à Luxembourg les arguments de la Générale. La banque publique va également contester les ajouts demandés par Bruxelles à *Paris au plan de sauvetage*. Il s'agit notamment d'un engagement pris par Alain Madelin, alors ministre de l'économie, selon lequel la banque doit réduire dans les trois ans sa présence commerciale hors de France pour un total de *« 35 % de son bilan, ce qui représente 50 % du réseau en Europe »*. Une condition considérée comme irréalisable par la banque car elle remettrait en question sa viabilité. Mais la Commission n'avait accordé son aval au plan, par une seule voix de majorité, *qu'après l'envoi d'une lettre confirmant cet engagement* et signée par le ministre.

La Cour européenne de Luxembourg devrait se prononcer dans un délai d'environ dix-huit mois et annuler ou confirmer la décision de la Commission de Bruxelles prise le 26 juillet 1995.

SANS PRÉCÉDENT

Voir deux grandes banques françaises, dont une publique, contester auprès de la Cour européenne de justice un plan de sauvetage établi par l'Etat est sans précédent. Il ne s'agit pas seulement d'un affrontement sur la place publique entres deux des plus grandes banques françaises. Les pouvoirs publics sont directement visés pour leur gestion désastreuse de l'affaire Crédit lyonnais. Non seulement, l'Etat s'est révélé incapable d'empêcher la quasi-faillite de la banque, mais la mise en place et la présentation des *plans de sauvetage successifs ont été laborieux* et confus.

Au final, même si le plan de sauvetage du Lyonnais a été trop généreux, le redressement de la banque publique est encore plus difficile que prévu (*Le Monde* du 29 février). Du coup, Jean Peyrelevade, président du Lyonnais, souhaiterait encore sacrifier l'exercice 1995, *en affichant à nouveau une perte de plusieurs centaines* de millions de francs afin de réaliser des provisions. Un schéma dont Bercy ne veut pas entendre parler. Voilà qui relance les spéculations sur un départ prochain de M. Peyrelevade.

Eric Leser

La Poste veut mettre fin au déclin du courrier

Les 14 000 bureaux vont recevoir des objectifs chiffrés de développement

ACCUSÉS en février par les syndicats de vouloir *« transformer les facteurs en banquiers »*, à l'occasion d'une réforme du réseau de distribution de La Poste (*Le Monde* des 13 et 17 février), les dirigeants de cette entreprise publique tentent aujourd'hui de démontrer le contraire. *« C'est un contresens absolu. Le réseau de distribution de La Poste réalise 17 milliards de francs de chiffre d'affaires avec les produits financiers et 14 milliards avec le courrier. Il serait absurde de sacrifier cette seconde composante. Nous voulons, au contraire, réaffirmer que le courrier est une des deux activités des bureaux de poste »*, explique Claude Bourmaud, directeur général.

Loin de négliger le courrier, La Poste entend au contraire regagner des parts de marché sur cette activité. Pour n'avoir pas su enrayer son déclin en 1995, Jean-Pierre Bodet, directeur du courrier, et Hervé Kemlin, directeur commercial, viennent d'être *« appelés à d'autres fonctions »*. Le premier a été remplacé par Claude Viet, jusqu'alors directeur général adjoint en charge des ressources humaines, et le second par Gilles Moutel, un diplômé de l'Essec, à qui l'on doit notamment la *campagne* « Bougez avec La Poste » au début des années 90.

Sans doute rassurés par l'absence de grève après l'annonce en février de la réforme du réseau, Claude Bourmaud et Jacques Lenormand, respectivement directeur financier et directeur du réseau, s'apprêtent à lancer une réforme de taille : fixer à chacun des 14 000 bureaux des objectifs en matière de chiffre d'affaires courrier. *« Depuis 1991, chaque bureau a des objectifs dans le domaine financier. Désormais, il en aura également dans celui du courrier grand public »*, explique M. Lenormand.

Alors qu'aujourd'hui les directeurs n'ont des objectifs chiffrés que sur quelques produits-courrier comme le « prêt-à-poster », ils en auront dès avril sur l'ensemble du chiffre d'affaires réalisé *sur le courrier*. Les plus grands bureaux devront en moyenne réaliser un chiffre d'affaires total de 79 millions de francs dont 60 % grâce au courrier et les plus petits un chiffre d'affaires de 400 000 francs dont 27 % dû au courrier. En moyenne, le chiffre d'affaire par bureau se montera à *43 millions* de francs, dont 55 % générés par le courrier. C'est en fonction de ces critères et non plus des effectifs que seront jugés les directeurs. *« La Poste est une entreprise avec un chiffre d'affaires. C'est totalement incontournable »*, martèle M. Bourmaud.

TRI PARALLÈLE

Dans le domaine financier, *La Poste, qui avait vu sa part de* marché chuter de 20 % à 7 % en quinze ans, est remontée à près de 10 % en trente-six mois grâce à ce management par objectif. Ses dirigeants espèrent bien créer une semblable dynamique dans le secteur du courrier, qui, après avoir connu une croissance de près de 10 % en 1987, *décroît depuis 1994*.

Mais qui dit revalorisation du courrier dit aussi continuité du service. Comme le reconnaît, en privé, un dirigeant syndical : *« La direction ne peut pas accepter que 2 % à 3 % de postiers en grève dans les centres de tri bloquent l'ensemble de l'entreprise »*. Alors que les centres parallèles mis en place à l'automne 1995 sont pour la plupart *« désactivés »*, la direction de La Poste réfléchit à la mise en place de moyens spécifiques pour traiter le courrier « sensible », essentiellement celui des entreprises. *« Décembre nous a montré que nos clients avaient une alternative. Nous leur devons la continuité du service »*, déclare Claude Bourmaud. Plus fondamentalement, la direction ne désespère pas d'améliorer le climat social dans les centres de tri. Constatant que les cadres se détournent de *cette filière jugée peu gratifiante*, la direction souhaite *« améliorer le management des centres de tri »* en y rendant plus attractif le déroulement de carrière.

Frédéric Lemaître

La Générale va céder ses titres Mixte

DÉTENTRICE de 5,5 % du capital de la Compagnie de navigation mixte *sur laquelle Paribas a lancé une OPA*, la banque a *décidé* mardi 12 mars de céder ses titres. Framatome, qui possède 7,8 % des titres Mixte, devrait annoncer sa position mercredi 13 mars. Lors du conseil d'administration du 6 mars, ces deux gros actionnaires minoritaires avaient émis des réserves sur le prix de 800 francs par action proposé par Paribas. La décision de la Société générale intervient au *lendemain* de celle du CDR (structure de cantonnement qui porte les actifs du *Crédit lyonnais destinés à être vendus*), *qui s'est* refusée à apporter ses titres Mixte (15 %) à Paribas.

■ **FUJITSU : le groupe japonais prévoit d'investir 700 milliards de yens** (plus de 33 milliards de francs) dans sa division semi-conducteurs au cours des trois prochaines années. Le groupe prévoit que ses ventes de semi-conducteurs atteindront 1 000 milliards de yens à la fin de l'exercice 1997/98 et 1 230 milliards de yens l'année suivante.

■ **BASF ET BAYER : les deux chimistes allemands** ont quasiment *doublé leur résultat en 1995* alors que le chiffre d'affaires a progressé de façon plus modeste. BASF a dégagé un bénéfice net consolidé de 2,471 milliards de DM (8,4 milliards de francs), un bond de 92,4 % par rapport à 1994. Son concurrent Bayer le talonne avec un bénéfice net consolidé de 2,421 milliards de DM en 1995, en progrès de 20,3 % par rapport à l'année précédente.

■ **SAINT-LOUIS : le conglomérat français**, présent à la fois dans le *sucre et le papier*, a annoncé mercredi 13 mars une baisse de 60 % de son bénéfice net, à 573 millions de francs pour 1995. Ce résultat prend en compte une plus-value de 700 millions sur la cession de Panzalim (plats cuisinés) ainsi qu'une provision de 316 millions pour restructuration chez Arjo Wiggins (papier).

■ **KRUPP HOESCHT-KRUPP : le groupe sidérurgique allemand** a annoncé mercredi 13 mars que son bénéfice net avait été mulitplié par douze en 1995 à 505 millions de deusche marks (*1,7 milliard* de francs) contre 40 millions de marks en 1994. Krupp, qui a vu son chiffre d'affaires progresser de 14 % l'an dernier, à 27,7 milliards de marks, se propose de verser à nouveau des dividendes.

■ ***INVESTCORP : le fonds d'investissement* de Barhein va céder** ses 52 % du capital du groupe de luxe italien Gucci. Il pourrait en retirer 6,5 milliards de francs. Gucci a affiché en 1995 des bénéfices records, à 81,4 millions de dollars (415 millions de francs).

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant téléphonique public allemand** a enregistré un chiffre d'affaires consolidé d'*« environ 66 milliards de marks »* (225,7 milliards de francs) en 1995, selon un chiffre provisoire diffusé mardi 12 mars.

■ **CHRYSLER : le constructeur automobile américain** va investir seul plus d'un milliard de dollars en Inde pour fabriquer plus de 200 000 voitures par an.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Société de traduction technique recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS

traduisant de l'anglais vers le FRANÇAIS, L'ITALIEN, L'ALLEMAND et L'ESPAGNOL (de langue maternelle).

Envoyer CV et candidatures à Isabelle Pain DAT 1, allée Garays, 91120 Palaiseau

---

Activité Internationale de Concepteur-lumière recherche **ASSISTANTE-DIRECTION** Secrétariat-Organisation-Gestion
- Mi-temps sur 4 jours
- Anglais écrit et parlé.
- Word & Excel sur Apple acquis.
- Connaissance de l'Extrême-Orient appréciée.

Tél. 47-49-80-35 (R.V.) Fax 41-20-08-21 (C.V.)

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLERMONT-FERRAND organise un concours sur titres pour les recrutements

D'ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS TERRITORIAUX

- Nombre de postes ouverts : 6
- Spécialité : Assistance de service social.
- Concours ouvert aux titulaires du diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

L'épreuve d'admission (entretien avec le jury) aura lieu à Clermont-Ferrand, le 18 juin 1996 et jours suivants, sur convocation individuelle.

Retrait et retour des dossiers par pli postal au Centre Communal d'Action Sociale

1, rue Saint-Vincent, B.P. 478 63013 Clermont-Ferrand Cedex 1

Envoi d'une enveloppe 33 × 26 et 3 timbres (aff. norm.)

Dépôt des candidatures :
* date limite : 15 mai 1996 à minuit (cachet de la poste faisant foi).

RECHERCHONS SPÉCIALISTES WINDOWS-NT

Ingénieur de formation, ayant une expérience système d'une année minimum sur des réseaux importants. Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur dossier ou de contacter M. VALLET : 19-41-22-908-14-40 en toute confidentialité.

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Jura organise un CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE D'INFIRMIER TERRITORIAL (femme ou homme)

● Nombre de postes mis au concours : 9.
● Nature et date de l'épreuve : entretien à partir du vendredi 21 juin 1996, à Champagnole.
● Inscriptions : du 20 avril au 20 mai 1996.
● date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 20 mai 1996 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

DOSSIERS DE CANDIDATURE

A retirer, sur demande écrite préalable (accompagnée d'une enveloppe format 22,9 × 32,4 timbrée à 6,70 F et libellée à l'adresse du candidat) au CENTRE DE GESTION DU JURA 2, rue de l'Egalité – B.P. 86 39303 CHAMPAGNOLE CEDEX 84-53-06-39.

Org. de form. cherche PROFESSEURS D'ANGLAIS pour ROISSY (95) Tél. - (1) 64-27-82-73.

LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE organise UN CONCOURS SUR TITRES POUR L'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS DES MÉDECINS TERRITORIAUX

NOMBRE DE POSTES OUVERTS : 5

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : vendredi 17 mai 1996.

DATE ET LIEU DU CONCOURS : à partir du lundi 17 juin 1996 à l'Hôtel du Département de l'Essonne à Evry (91).

Les dossiers de candidatures sont à demander à la Direction des Ressources humaines et des Relations sociales Hôtel du Département Boul. de France 91012 EVRY CEDEX.

Sté de Conseils en éco. cherche experts ht-niv. pour audits ponctuel en : IMPOTS LOC; TVA CHARGES SOCIALES ASSUR. ET PREV. Rém. Imp. 40-28-44-24.

IMPORTANT GROUPE DE RÉGIES PUBLICITAIRES recherche **SECRÉTAIRE**

excellente pratique du TTX WORD 6 et d'EXCEL sous Windows rigueur et disponibilité indispensables, bonne connaissance de l'anglais exigée. Env. CV + photo et prétentions au Monde Publicité n° 8973 133, Champs-Elysées, 75008 Paris

---

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente organise : DEUX CONCOURS interdépartementaux sur titres avec épreuve.

● D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-ÉDUCATIF le 30 mai 1996 pour 5 postes
Clôture des inscriptions : 30 avril 1996
Retrait des dossiers de candidatures : du 26 mars au 26 avril 1996.

● DE PUÉRICULTRICE TERRITORIALE le 4 juin 1996 pour 3 postes (Charente-Vienne)
clôture des inscriptions : 3 mai 1996
Retrait des dossiers de candidatures : du 29 mars au 29 avril 1996

Le retrait et le dépôt des dossiers de candidature est à effectuer auprès du : Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente 26, rue Denis-Papin, BP n° 370 16008 Angoulême Cedex (joindre une enveloppe timbrée à 6,70 F – Format 32 × 23.)

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES recrute **RÉDACTEUR EN CHEF (pour Paris)**

Formation universitaire en psychologie (3e cycle). Expérience presse. CV + lettre à MARTIN MEDIA, 12, rue Raymond-Poincaré, 55800 Revigny

DEMANDES D'EMPLOI

Pers. expér., sér. et organisée, recherche emploi de RESP. COMM. EXPORT ou RESP. COMPTAB. clients, recouvrement Trilingue allemand, anglais. PARIS ou SUD-OUEST Tél. : (16-1) 40-30-22-66 (rép.)

Secrétaire 32 ans, Paris 12e, 10 ans d'expérience, maîtrisant Word 5.5 et Excel, cherche place à temps complet ou temps partiel. Tél. : 43-43-10-27

J.H. 28 ans, étudiant, anglais, italien, espagnol, BA Granted Fall, 2 ans de droit, libre 15 mai-15 août, recherche emploi interprète tourisme ou toute autre proposition. 43-03-56-00 (apr. 19 h)

Jne femme 24 ans, secrétaire, bac professionnel bureautique, connaissances informatiques, utilisation de l'IBM PC et du Macintosh SE, logiciels : Word, Excel, Winword, Multiplan, Lotus, DBase, Ciel Gestion, Ciel Compta II, Publisher, Graph in the box, Rapidfile, Framework + 4 années d'expérience dans secrétariat, recherche poste assistanat. Ecrire à Laurence FAUVEL, 9, rue Tiphaine, 75015 Paris et/ou tél. : 64-78-03-27

Homme, 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique. Tél. : 43-62-60-87

CHEF PUBLICITÉ INDUSTRIES

Esprit marketing, définition et conduite budget. Suivi des fournisseurs, agences, édition, marketing direct, expo., liaison force de vente et relation clientèles. Professionnalisme prouvé par expériences réussies. Gérard Sallaud, 15, av. Louise, 95220 Herblay. 34-50-95-80.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO-OPÉRA

Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

PARLEZ CHINOIS

China Langue Express
Spécialiste des débutants
Entreprises exclusivement
42-23-12-53

Automobile

HONDA Concerto 7 CV - mod. 93 30 000 km Etat neuf, bleu métallisé roues alu. Direc.assistée Verrouill. central T. O. Auto-radio code Prix : 58 900 F Tél. : 49-30-97-01 entre 12 h et 14 h

---

HONDA ACCORD 2,2 L EXI 4 WS (mod. 92) 11 CV. 78 000 km. Série Trophée : sièges cuir, climat., ABS. Prix : 79 000 F Tél. : (16) 92-15-12-75

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrondt

QUARTIER BASTILLE appart. en duplex, 80 m², 4 pièces, poutres, charme, prix : 1 390 000 F. Tél. : 40-65-26-42

Près Seine, studio 360 000
Morland, 2 p., 34 m², 550 000
Vue dégagée, 2 p., 785 000
En triplex, 3 p., 840 000
HENRI IV
5 p. rénové, asc., 2 150 000
7 p., très bon plan, 3 950 000
Vue Seine, 200 m², 4 600 000
Superbe 325 m², 5 500 000
AIM - 42-78-40-04
23, BD HENRI IV

5e arrondt

PANTHÉON 175 m²
6e, asc., plein sud, vue. LATOUR 45-56-97-98

PANTHÉON, GRAND STUDIO, de caractère. 850 000 F. ETUDE MEL 43-25-32-56

PANTHÉON, imm. pierre de t., 2 p., parfait état, prof. lib. poss., 720 000 F. 43-25-97-16

PL. CONTRESCARPE
duplex de caract. sur beau jard., très bon état. 980 000 F.
AGT - 42-78-10-20

CLAUDE-BERNARD, imm. pierre de t., 5 p., gde récep., 3 ch., balc., parf. état, parq. moul. cheminée, 3 300 000 F. 43-25-97-16

Arènes de Lutèce, bel anc., asc., beau 3 p., parf. ét., 80 m², cuis. équip., calme, urgt - 43-35-18-36

7e arrondt

37, RUE DE LILLE imm. p. de taille, 217 m², entier, rénové, grd salon, chem., salle à manger, 4 ch., 2 bains, gde cuisine. A VOIR ABSOLUMENT. 45-51-79-73 ou 45-51-59-48

Entre Champ-de-Mars et Invalides. 2 pièces, entrée, cuisine, WC, douche (fenêtres), 40 m² plus cave, 2e étage sur rue, digicode et interphone, bon standing, calme, proche transports et commerces, habitable immédiatement sans travaux. Prix justifié. Tél. : 60-36-02-76 (après 20 h).

GRENELLE 170 m²
pierre de taille, 2e, asc., serv. 3 750 000 F. 45-56-97-98

RUE DE GRENELLE charmante pals. 79 m², ét. parf. LITTRE 45-44-44-45

8e arrondt

AV. GEORGE-V, imm. de luxe, appt gd stand., 148 m², 4e étg. avec balcon + 1 ch. service + garage dble. Ensoleillé. Prix (à déb.). Tél. : 48-97-18-22

MADELEINE
opportunités exceptionnelles APPARTEMENTS 120 m², à partir de 2 100 000 F DANS IMM. STANDING PARTENA - 42-66-36-53

FG ST-HONORÉ-CONCORDE beau 2 p., 40 m², 3e ét., asc., 890 000 F - 42-66-36-53

9e arrondt

BANQUE VEND
100 M., PL. SAINT-GEORGES, dans résidence de standing, entièrement rénovée, 6 duplex occupés, terrasses, balcons. Très calme sur cour privée, bon rendement locatif. Frais de notaire réduits. Tél. : 40-23-93-33

A SAISIR 4 P. OPÉRA
92 m², 1 490 000 F
4e ét., asc., clair, bon état. PARTENA - 42-66-36-53

BANQUE VEND OCCUPÉS
6 duplex dans résidence de stdg. ent., rénovée, terrasses, balc., 100 M., PL. SAINT-GEORGES, frais de notaire réduits, bonne rentabilité. 40-23-93-33

11e arrondt

AV. RÉPUBLIQUE
pierre de t., 4 p., bon état, parquet, moulures, 5e ét., asc., très clair, 1 250 000 F.
AGT - 42-78-10-20

12e arrondt

GARE DE LYON, 6 P.
250 m² + service, volume, vue. AIM - 42-79-40-04

14e arrondt

Denfert, anc., 2e ét., sans asc., 3-4 p., 78 m², rue et cour ref. nf, charg. minin. 43-35-18-36

Pr. Denfert, stdg, ét. él., rue et jard., liv., 3 ch., 120 m², 2 bns, balcons, sol., park. 43-35-18-36

ALESIA, bel ancien, 2e ét., asc., calme et ensol., gd 2 p., 54 m², à saisir - 43-35-18-36

Montsouris, à 2 pas, réc., ét. él., r. et jard., liv., 3 ch., 2 bns, 100 m², balc. (box poss.) 43-35-18-36

15e arrondt

Mº DUPLEIX, dernier ét., 2 p., 39 m² + 25 m², terrasse, vue panor., pl. sol. 43-35-18-36

Pl. Falguière, réc. dern. ét., liv. dble, 2 ch., 79 m² + 40 m² terrasse, park. 43-35-18-36

Mº Commerce ancien, 2 pièces, 5e, ss asc., appart. agréable, 570 000 F. PPI - 40-43-08-17

CONVENTION 5 p., 130 m², 2e ét., asc., 3 ch. sur jardin, calme, parking, gardien, cave, 3 200 000 F. 45-32-93-67

16e arrondt

Boul. LANNES, part. studio impeccable, 20 m² sur jardin, bain et kitchenette, porte et fenêtres blindés. 380 000 F. Tél. : 42-64-51-30

Eglise d'Auteuil 130 m², 3 ch., séj., 5e ét., neuf, park., beau prod. PPI - 40-43-08-17

17e arrondt

VILLARET DE JOYEUSE
SUPERBE 6 P
en angle + 2 serv., 3e ét., imm. gd stand., 4 800 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

18e arrondt

BON 18e, RAMEY ATELIER ARTISTE, 43 m²
entièrement neuf. A saisir, 600 000 F, possibilité parking. Tél. : 07-56-20-44

BON 18e 2 appart. de 50 m² occupés, 2-3 p., loyer 48, 490 000 F. 07-56-20-44

91 Essonne

St-Mandé, bois, 2 p. + terrasse, imm. de standing, pl. sud, dernier ét., asc., parking. 1 470 000 F. Part. bur. 42-85-40-04 Dom. 48-74-62-45 (soir)

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS, plein soleil, 4e étage, 80 m², 4 pièces, double living, 2 chambres, cuisine équipée, terrasse 34 m², park. A saisir 1 800 000 F. Tél. : 45-51-79-73

A SAISIR, ASNIÈRES
Expert mandaté vds 3 p., ét. élevé, très clair, peu de char., très propre. URGENT 380 000 F. Crédit total possible. Tél. : 07-56-20-44

Boulogne 4 p., 82 m², 3e ét. ss asc., bon état, 1 320 000 F. PPI - 40-43-08-17

95 Val-d'Oise

VILLIERS-LE-BEL. F 3, séj., 2 chbres, sdb, gds rangements, cuisine équipée avec séchoir, cave, parking. Prix : 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

A VENDRE VILLIERS-LE-BEL. F 4, salle à manger, salon, 2 chambres, salle de bains, wc, chauffage individuel au gaz, cave, parking. Prix : 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71 En cas d'abs., lais. mes. sur le rép.

location offres

Paris

PLACE CLICHY 2 P. 32 m²
Meublé, refait à neuf, très agréable. 4 000 F c.c. Tél. : (16) 47-20-03-99 (soir).

18e, Rue E-Carrière, 2 p., balcon plein sud, 50 m². 4 900 F c.c. – DMI : 42-52-14-14

XVe, proche Montparnasse, 100 m², au dixième et dernier étage, 2 grands balcons, grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double living, deux chambres, au calme sur jardin privatif, une salle de bains, une salle d'eau, toilettes séparées, nombreux placards, une cave, un box fermé, 11 000 F, charges comprises. 45-66-56-65

TERNES-PEREIRE Beau récent 5 p., 106 m² env., 3 ch., 5e, sud-ouest, park., 12 000 F, ch. et chauff. comp. J.A. TIFFEN - 44-21-11-44

8e EUROPE, beau 4 p., 90 m², balc., pierre de t., 8 550 net. 42-66-36-53

16e JASMIN, beau 3 p., 85 m², balc., parfait état, parking, 8 900, charg. et chauff. comp. 42-66-36-53

PLACE CLICHY-MONTMARTRE 2 p., 32 m², tout équipé, refait à neuf, très agréable. Prix : 3 800 F ch. comprises Tél. : (16) 47-20-03-99

A louer à Vitry-sur-Seine, ref. à neuf, appart. 3 p. (70 m²), cuis., s.d.bns, w.c., cave, balcon, chauff. cent. gaz, proche RER et comm., loyer 4 000 F + 500 F env. ch., garanties exig. Tél. : 45-73-09-54

location demandes

Recherche studio correct, période mai-juin 6e ou 7e arrdt souhaité. Tél. : (1) 93-41-13-60 (ou 69)

pavillons

Champs-sur-Marne A vendre pavillon de 1991 5 pces, 3 chbres, 2 s. de b., 2 wc, cuis. amén., cheminée. Prix : 1 150 000 F frais de notaire réduits. Tél. : 64-68-06-31. Soir.

Proche ERMENONVILLE
30 mn Paris, par autoroute, 15 mn Roissy, par route, part. vend pavillon 5 p. tout confort + garage (construction récente) sur terrain paysager de 1 400 m². Prix intéressant : Tél. : (16) 44-54-07-10 (apr. 17 h.)

viager

RIVOLI OPÉRA 150 m² env., 3e et 4e asc., imm. 18e, caractère, occ. Hme 75 ans 1 000 000 F + 9 000 F/mois.
Mº BIR-HAKEIM 95 m² env., 2e asc., balc., p. de taille, occ. Hme 78 ans, 420 000 F + 5 000 F/mois - 42-30-57-57.
VIAGER THOMASSIAN

PARIS F1 LIBRE 33 m² 200 000 F + 2 000 F mois Valeur locative 2 800 F mois (16) 86-68-21-33 (8 h-20 h)

Paris, appt F3, 61 m², 200 000 + 2 000 F/mois, occ. (16) 86-68-21-33 (8 h à 20 h)

fonds de commerce

6e ODEON, cse santé, cède Agence Immo. ou fichier clientèle fidèle, local. transaction. 46-33-05-13 ou 42-43-46-85

maisons

VAISON-LA-ROMAINE
maison, prox. théâtre antique, séj., 5 ch., biblio, boiseries chêne, cave, garage, 1,9 MF. Tél. : (16) 90-36-21-66

Saint-Germain-en-Laye (78) maison de ville, 80 m², orientation sud, rez-de-chaussée, salon, séjour, cuisine équipée, 1er étage, 2 chambres, salle de bains, placards de rangement, w.c. séparé, sous-sol aménagé. Prix : 1 150 000 F. Tél. : 39-73-69-98 apr. 20 h.

---

2 mn DEAUVILLE, expert mandaté vds maison 100 m². Vue mer, sans vis-à-vis, cuisine équipée aménagée, gd jardin, 4 p., terrasse. Prix : 700 000 F. Tél. : 07-56-20-44

FRANCONVILLE 15 km Paris - Zone résid. maison type KAUFMANN 5/6 p. 145 m². Proximité tres commodités. URGENT : 1.695.000 F. Particulier 53.89.34.29 (bur.) 43.72.04.16 (ap. 21 h)

domiciliations

UNE BONNE ADRESSE A PARIS 1er DOMICILIATIONS POSTALES. TEL : 42-60-35-13 FAX : 42-60-32-92

informations

36-15 RENOV (2,23 F la min.)
RÉNOVER, AGRANDIR
● Estimez vos travaux
● 150 architectes et 900 entreprises sélectionnées

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50

Immobilier étranger

BUENOS AIRES - ARGENTINE
A VENDRE APPART.-HÔTEL 17 appts/bureaux, 16 park. location temporaire. Excell. rentabilité. Prox. commerces QUARTIER RÉSIDENTIEL Informations à Paris 42-78-43-95

Part. ou entrep. désireux d'acquérir, louer un appart., villa, bur. imm. à MILAN, le Studio de Magistris est à votre disposition en contactant Nadine Thomas au 19-39-2-87-87-67 (sauf lundi), en fax : 19-39-2-87-79-04

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



RIEN D'INACCESSIBLE

Les professionnels d'Ile-de-France notent un regain certain d'activité depuis janvier et surtout février 1996. Les opérations d'achat/vente comme de location se redressent, et il convient d'en chercher la cause.

Ces bons résultats ne sont pas le fruit d'une réorientation de l'épargne longue. La décollecte enregistrée sur le livret A bénéficie aux PEL et aux CEL : l'immobilier en tirera avantage à moyen terme.

Pour l'immédiat, le mouvement est provoqué par l'entrée en vigueur de nombreuses mesures, un peu éparses et réparties dans le temps, mais qui finissent par prendre corps. Le prêt à taux zéro dans le neuf et l'ancien, les conditions d'utilisation du PEL, les exonérations des plus-values de cessions de titres d'OPCVM, l'imputation des déficits pour les loueurs en meublé non professionnels, le rallongement de la période de report des déficits fonciers sur les revenus fonciers sont autant de bonnes nouvelles.

J'insisterai sur la révolution culturelle que constitue l'accès aux mécanismes d'amortissement pour un investissement locatif dans le neuf ou dans des bureaux transformés en logements.

L'ensemble est certes complexe, mais pas inaccessible. Il nécessite un recours et une aide des professionnels, qui peuvent optimiser une acquisition par combinaison des différents avantages accordés par le législateur. Belle occasion pour mettre le professionnalisme de nos adhérents au service des acteurs du marché immobilier.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements ventes

1er arrondt

PALAIS-ROYAL, p. de t., 3e ét., ss asc., à rénover 5-6 p., 120 m². Px intéressant. 43-35-18-36

5e arrondt

CENSIER 6 PIÈCES
duplex, 2 p., rez de ch. + 4 pièces, 1er étage, prof. lib. possible, qualité 43-36-17-36

PANTHÉON RÉCENT, dernier étage, duplex séjour, 2-3 chambres, soleil, calme. 2 250 000 F. 43-26-43-43

LUXEMBOURG, pierre de taille, 3 pièces, calme, plein sud, parquet moulures. 1 300 000 F. 43-25-97-16

7e arrondt

ST-DOMIN.-L.-MAUBOURG séjour, 2 chambres, calme, ch. 1 600 000 F – 43-26-43-43

8e arrondt

PARC MONCEAU
VAN DYCK 200 m² + service, réception 80 m², park. JCA 43-29-78-50

14e arrondt

DENFERT, près RUE DAGUERRE, gd 2 p., imm. p de t., 3e ét., ascenseur. 950 000 F. Gérant 40-47-67-82

15e arrondt

VOLONTAIRES 2 P. 50 m² env., 6e asc. soleil, cave. Px demandé : 900 000 F OPLF 45-67-47-63

VOLONTAIRES 4 P., 100 m² env., 3e asc. soleil, cave, box. Px demandé : 2 135 000 F OPLF 45-67-47-63

STUDIO de charme, vue tour Eiffel, 3e ét. dans bel immeuble ancien, rare. Prix : 430 000 F SYNDIC 40-47-67-82

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR, près RER, mairie, STUDIO étonnant, bel imm., jard. priv., 32 m². 330 000 F. SYNDIC 40-47-67-82

PARIS 8e, av. Van-Dick, rare, standing, luxueux 138 m² + parking, 22 000 F h.c. IP 42-83-46-46

PARIS 7e, rue Malar, petit 2-pièces de caractère, 4 500 F ch. compr. IP 42-83-46-46

Appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m², PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

Location offres

VUE EXCEPTIONNELLE sur jardin du Luxembourg, séjour, 4 chambres, 4 bains, soleil, balcons. 20 500 F + charges. SERGE KAYSER 43-29-60-60

PARIS 9e, pr. Bonne-Nouvelle, beau vol 4 p., anc. 114 m², 2 bns, 9 950 F c.c. IP 42-83-46-46

Location demandes

INTER-PROJETS recherche sur PARIS et EST PARISIEN volumes originaux à louer. Tél. 42-83-46-46

Viagers

PARIS, QUAI DE SEINE (19e) F2 49 m². NEUF avec park. Vue/canal La Villette. 290 000F. FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS, JOUFFROY (17e). F3 53 m². Viag. oc. 75 a., 1er ét. 120 000 F + 2 700 F/mois. FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS, RENNEQUIN (17e). Viager LIBRE. Stud 22 m² 2 têtes. 260 000 F + 2 600 F/mois. FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS, GRAVILLIERS (3e). F2. 50 m² de luxe ds imm. ancien classé. 1 100 000 F. FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

Elysées 38 m² balc. dame 81 ans occ. 490 000 + 4 060 F/m. Quai Grenelle 47 m², hme 81 a occ. 290 000 + 4 500 F/m. Village Suisse mur libre 18 m², 83 a. 135 000 + 4 300 F/m. VIAGER THOMASSIAN, 33, av de Versailles, Paris-16e.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

tures. Et le double ou le fantôme d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

■ **LE DOLLAR** était stable, mercredi 13 mars, en fin de séance à Tokyo. La devise américaine s'échangeait à 105,27 yens, contre 105,25 yens la veille en clôture à New York.

■ **L'OR** a ouvert en hausse mercredi *sur le marché international de Hongkong*. L'once s'échangeait à 396,50-396,80 dollars, contre 395,50-395,80 dollars la veille à la clôture.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en *baisse mercredi, affectée par l'impasse* budgétaire. L'indice Nikkei a perdu 215,57 points, soit 1,08 %, à 19 734,70 points.

■ **LA SÉANCE** a été agitée à Wall *Street mardi. L'indice Dow Jones*, qui perdait un moment 95 points, a fini la séance sur un petit gain de 2,89 points (0,05 %), à 5 583,89 points.

■ **UNE ENQUÊTE** de Reuter auprès de dix économistes sur l'issue de la réunion, jeudi, du conseil de la Bundesbank révèle qu'aucun d'entre eux ne s'attend à une baisse des taux.

LES PLACES BOURSIÈRES

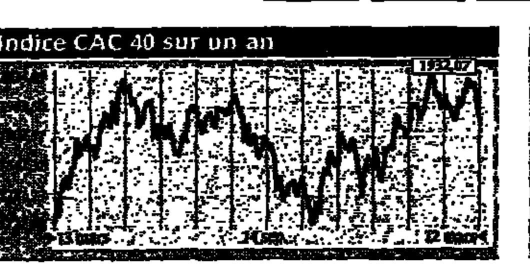
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↘ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

La Bourse de Paris repart de l'avant

LA BOURSE DE PARIS était bien orientée, mercredi 13 mars, consécutivement à l'inversion de tendance observée à Wall Street la veille. Les échanges restaient cependant limités compte tenu, notamment, de l'incertitude qui continue de planer sur les marchés américains. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 0,15 %, affiche un gain de 0,67 %, à 1 945,06 points vers 12 h 15. Le chiffre d'affaires portait sur 1,6 milliard de francs, dont environ 1,2 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

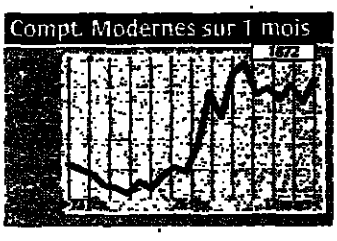
Du côté des valeurs, Navigation mixte perdait 2,2 % et Paribas gagnait 2,4 %, alors que la Société générale a annoncé mardi qu'elle allait se défaire de ses titres, n'excluant pas de les vendre sur le marché. Framatome a pour sa part annoncé qu'il ferait connaître mercredi sa réponse à l'offre sur la Mixte.

Euro Disney perdait 2,1 % malgré l'annonce par le groupe du dérou*lement satisfaisant du deuxième* trimestre de son exercice (au 31 mars). Détroyat a confirmé ce matin son opinion négative sur le titre, soulignant que le redressement opérationnel du groupe *allait* être compensé par la remontée des charges financières et des ponctions de Walt Disney. Paribas reste également « négatif » sur Euro *Disney pour les mêmes raisons.*



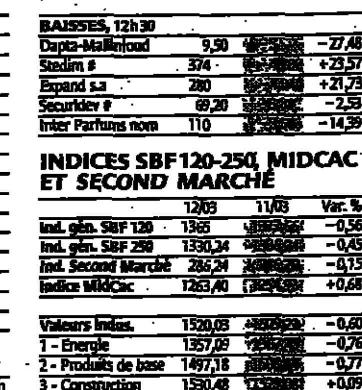
Comptoirs modernes, valeur du jour

LE TITRE Comptoirs modernes, qui a progressé de près de 18 % depuis le début de l'année, s'est adjugé un gain de 31 francs – 1,68 %, à 1 872 francs le mardi 12 mars –, alors que la Bourse de Paris reculait de 0,86 %. Comptoirs modernes a dégagé un bénéfice net de 450 millions de francs, en hausse de 11,6 %, améliorant sa rentabilité globale puisque, à 27 milliards de francs, le chiffre d'affaires n'a progressé que de 5 %. Le groupe pour*rait accélérer* son développement à l'étranger (Espagne, Italie) *« si les mesures gouvernementales freinaient le développement et la modernisation des magasins ».*



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
Plastic-Omni.(Ly)	438	[illegible]	+30,35
UIC	78,60	[illegible]	+33,44
Technip	430	[illegible]	+27,59
Remy Cointreau	147,30	[illegible]	−5,57
OLIPAR	129,90	[illegible]	−59,65
Galeries Lafayette	1580	[illegible]	+32,32
Moulinex	86	[illegible]	+28,35
Paribas	281,90	[illegible]	+4,99
Lafarge	343,90	[illegible]	+9
NRJ #	550	[illegible]	+11,33
BAISSES, 12h30			
Via Banque	191	[illegible]	+28,18
Intertechnique 1	551	[illegible]	+28,73
Essilor Intl ADP	*840*	[illegible]	+22,80
Matra-Hachette	123,60	[illegible]	+37,33
Navigation Mixte	802	[illegible]	+20,78
Gr.Zannier #(Ly)	98	[illegible]	+66,10
Metrologie Inter.	22,10	[illegible]	+64,92
Gaz et Eaux	2040	[illegible]	+20
Euro Disney	13,95	[illegible]	+25,11
Pechiney Intl	108,10	[illegible]	+24,39



VALEURS LES PLUS ACTIVES

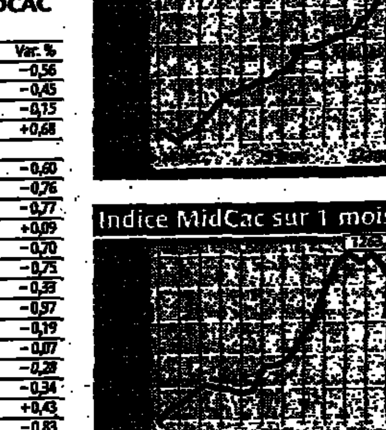
SÉANCE, 12h30	13/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	25630	89223680
Societe Gale A	126960	69818208
LVMH Moet Vuitton	55839	62047587
Total	181238	57663948,40
Danone	71955	55298564
Usinor Sacilor	*638849*	*53575860,60*
Elf Aquitaine	154403	52637013,90
Alcatel Alsthom	122342	52444700,30
Saint-Gobain	82553	52239609
Lafarge	148872	51182166,30

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
Sopra	339	[illegible]	+41,25
CNIM CA#	199	[illegible]	+53,07
Landanger Camus#	265	[illegible]	+13,34
Poujoulat Ets (Ns)	218,50	[illegible]	+1,62
Waeles	73,70	[illegible]	+47,25
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	9,50	[illegible]	−27,48
Stedim #	374	[illegible]	+23,57
Expand s.a	280	[illegible]	+21,73
Securidev #	69,20	[illegible]	−2,53
Inter Parfums nom	110	[illegible]	−14,39

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET *SECOND MARCHÉ*

	12/03	11/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1365	[illegible]	−0,56
Ind. gén. SBF 250	1330,34	[illegible]	−0,45
Ind. Second Marché	285,24	[illegible]	−0,15
Indice MidCac	1263,40	[illegible]	+0,68
Valeurs Indus.	1520,03	[illegible]	−0,60
1 - Energie	1357,09	[illegible]	−0,76
2 - Produits de base	1497,18	[illegible]	−0,77
3 - Construction	1530,48	[illegible]	+0,09
4 - Biens d'equip.	1062,72	[illegible]	−0,70
5 - Automobile	1852	[illegible]	−0,75
6 - Biens consom.	2278,38	[illegible]	−0,33
7 - Indus. agro-alim.	1468,15	[illegible]	−0,97
Services	1426,60	[illegible]	−0,19
8 - Distribution	2493,75	[illegible]	−0,07
9 - Autres services	*1000,06*	[illegible]	*−0,28*
Sociétés financières	1000,99	[illegible]	−0,34
10 - Immobilier	684,93	[illegible]	+0,43
11 - Services financ.	986,08	[illegible]	−0,83
12 - Sociétés invest.	1291,52	[illegible]	+0,48



Retournement à Wall Street

APRÈS avoir échoué dans sa tentative pour franchir le cap de 20 000 points mardi, la Bourse de Tokyo a perdu 215,57 points, soit 1,08 %, à 19 734,70 points le mercredi 13 mars.

La veille à Wall Street, la grande Bourse de New York a terminé la séance pratiquement inchangée au terme d'un spectaculaire retourne*ment de situation. En baisse de* 95 points à l'ouverture, le Dow Jones gagne finalement 2,89 points, (0,05 %) à 5 583,89 points, dans un marché actif. En début de séance, les actions avaient chuté dans le sillage des obligations, mais ces dernières ont effacé dans la journée une partie de leur perte initiale, après la publication par Johnson Redbook d'une baisse de 1,5 % des ventes de la grande distribution dans la semaine du 9 mars. L'emprunt de référence à trente ans s'est finalement tendu de 0,4 %, à 6,67 %. Lawrence Lindsey, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale, s'est montré rassurant, expliquant qu'il ne prévoyait ni récession ni surchauffe. Vendredi, à l'annonce de la création de 700 000 emplois en février, les investisseurs avaient redouté une reprise de l'inflation.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/03	Cours au 11/03	Var. en %
Paris CAC 40	1932,07	[illegible]	−0,87
New-York/DJ indus.	5530,78	5581	−0,91
Tokyo/Nikkei	19950,30	19796,38	+0,77
Londres/FT100	3639,60	3674,50	−0,96
Francfort/Dax 30	2435,97	2407,79	+1,16
Frankfort/Commer.	865,83	855,83	+1,15
Bruxelles/Bel 20	1972,02	[illegible]	−1,74
Bruxelles/Général	1699,07	1728,57	−1,74
Milan/MIB 30	992	992	—
Amsterdam/Gé. Cbs	339,90	338,30	+0,47
Madrid/Ibex 35	329,64	327,94	+0,52
Stockholm/Affarsal	1462,19	[illegible]	—
Londres FT30	2729,90	2722,50	+0,27
Hong Kong/Hang S.	10602,50	[illegible]	+1,93
Singapour/Strait t	2353,92	2316,34	+1,60

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

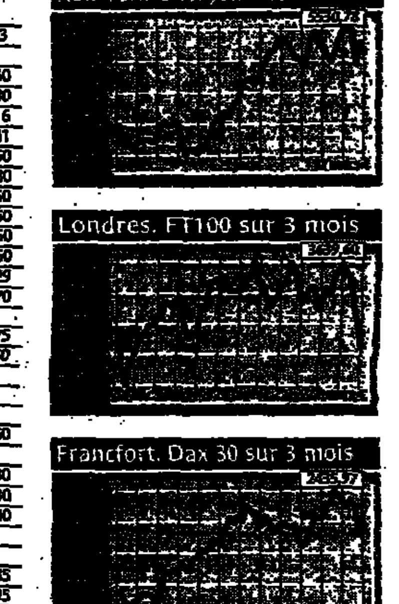
	12/03	11/03
Alcoa	61,37	61,50
American Express	45,12	44,50
Allied Signal	*57,75*	*57,25*
AT & T	62	62
Bethlehem	14,25	14,50
Boeing Co	81,75	83
Caterpillar Inc.	70,62	69,87
Chevron Corp.	54,50	54,62
Coca-Cola Co	81,25	81,37
Disney Corp.	67,75	66,37
Du Pont Nemours&Co	80	79,25
Eastman Kodak Co	72,87	74,37
Exxon Corp.	80	79,50
Gén. Motors Corp.H	56,50	56,50
Gén. Electric Co	75	76,50
Goodyear T & *Rubbe*	51,50	51,12
IBM	114,25	117,25
Intl Paper	38,75	38,25
J.P. Morgan Co	80	80
Mc Don Dougl	89,25	89
Merck & Co.Inc.	63,25	65
Minnesota Mng.&Mfg	65,50	63,62
Philip Moris	102,37	102
Procter & Gamble C	85,62	86
Sears Roebuck & Co	49,25	48,50
Texaco	82,75	81,62
Union Carb.	45,87	47,62
Utd Technol	112,25	109,50
Westingh. Electric	18,62	18,25
Woolworth	14,50	14,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/03	11/03
Allied Lyons	5,06	5,05
Barclays Bank	6,88	7,11
B.A.T. Industries	5,40	5,55
British Aerospace	8,67	8,49
British Airways	5,19	5,25
British Gas	2,32	2,33
British Petroleum	5,31	5,32
British Telecom	3,54	3,59
B.T.R.	3,22	3,22
Cadbury Schweppes	5,10	5,19
Eurotunnel	0,78	0,76
Forte	3,51	3,47
Glaxo	8,32	8,38
Grand Metropolitan	4,25	4,28
Guinness	4,54	4,59
Hanson Plc	*7,92*	*7,90*
Great Ic	6,68	6,66
H.S.B.C.	9,61	9,83
Impérial Chemical	9,24	9,17
Legal	6,82	6,83
Marks and Spencer	4,33	4,35
National Westminst	6,17	6,45
Peninsular Orienta	5,16	5,20
Reuters	6,97	6,94
Saatchi and Saatch	1,05	1,05
Shell Transport	8,34	8,33
Smithkline Beecham	6,80	6,98
Tate and Lyle	4,84	4,88
Univeler Ltd	*12,07*	*11,98*
Zeneca	13,43	13,50

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/03	11/03
Allianz Holding N	2699	2701
Basf AG	376	367,50
Bayer AG	*468,50*	*460,80*
Bay hyp&Wechselbk	36,27	36,16
Bayer Vereinsbank	43,63	43,41
BMW	808,50	795,50
Commerzbank	332	326,80
Continental AG	25,50	25,60
Daimler-Benz AG	804,50	797,50
Degussa	539,80	535,50
Deutsche Babcock A	86,50	81,50
Deutsche Bank AG	73,32	72,29
Dresdner BK AG FR	37,82	37,70
Henkel VZ	550	555
Hoechst AG	477	474,75
Karstadt AG	*557*	*549,50*
Kaufhof Holding	462	453
Linde AG	864	862
DT. Lufthansa AG	226	221
Man AG	405,50	411,50
Mannesmann AG	516,20	507
Mettallges AG	32,24	32,30
Preussag AG	417	416,30
Rwe	58,12	58,40
Schering AG	113	111
Siemens AG	822,50	811
Thyssen	276,50	271,85
Veba AG	69,40	67,95
Viag	*646*	*632*
Wellag AG	723	717



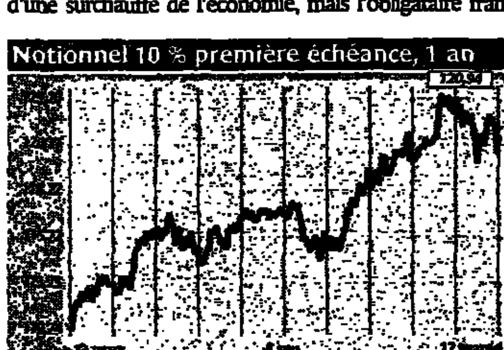
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse mercredi 13 mars. En début de matinée, l'*échéance mars du contrat gagnait 18 centièmes*, à 121,76.

La veille, le contrat avait cédé du terrain, toujours pénalisé par la dégradation du marché américain, inquiet d'une surchauffe de l'économie, mais l'obligataire français a résisté mieux que ses concurrents et a réduit une nouvelle fois son écart avec le marché allemand. L'échéance mars du notionnel avait perdu 22 centièmes, pour terminer en clôture à 120,58. L'écart entre le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans (OAT, stable mardi à 6,69 %) et le Bund allemand de même échéance s'est encore réduit, à 0,15 point, son meilleur niveau depuis fin 1993, contre 0,17 point la veille.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4	6,70	7,50	2
Allemagne	3,38	6,50	7,27	1,50
Grande-Bretagne	*6,06*	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	9,55	10,57	10,87	5,80
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,25	6,37	6,66	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/03	Taux au 11/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,64	5,40	99,97
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,25	6,06	99,59
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,60	6,49	99,51
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,79	6,65	99,33
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,45	7,36	98,51
Obligations françaises	6,98	6,88	99,52
Fonds d'État à TME	−2,11	−2,19	100,84
Fonds d'Etat à TRE	−1,32	[illegible]	100,76
Obligat. franç. à TME	−0,98	−0,98	99,79
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,18	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 12/03	Vente 12/03	Achat 11/03	Vente 11/03
Jour le jour	4,0625	—	4,0625	—
1 mois	4,08	4,18	4,05	4,15
3 mois	4,35	4,30	4,13	4,28
6 mois	4,25	4,40	4,26	4,38
1 an	4,35	4,55	4,39	4,46
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,1289	—	4,1289	—
Pibor Francs 3 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Francs 6 mois	4,3750	—	4,3125	—
Pibor Francs 9 mois	4,4375	—	4,3516	—
Pibor Francs 12 mois	4,5078	—	4,4063	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6875	—	4,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6615	—	4,6146	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7448	—	4,6302	—

MATIF

Échéances 12/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	145431	120,94	120,94	120,36	120,58
Juin 96	39464	—	120,90	120,26	120,46
Sept. 96	341	119,66	119,66	119,28	119,26
Déc. 96	2	118,70	118,70	118,70	118,34
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	9938	95,72	95,72	95,69	95,71
Juin 96	21674	95,61	95,62	95,56	95,60
Sept. 96	6334	95,56	95,56	95,48	95,55
Déc. 96	3786	95,38	95,38	95,31	95,36
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2445	—	88,96	88,16	88,24
Juin 96	1950	—	88,44	87,20	87,76

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	*16465*	*1963*	*1966*	*1934*	*1936*
Avril 96	187	1967	1968,50	1940	1939,50
Mai 96	1	1959	1959	1959	1931,50
Juin 96	1163	1941	1942	1913,50	1913,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,0810	↘ 1,4728	↘ 105,2100	↘ 3,4232	↘ 7,7245

Effritement du dollar

LE DOLLAR consolidait légèrement ses gains de la veille dans les premiers échanges entre banques le mercredi 13 mars. Le billet vert se repliait surtout vivement contre la devise allemande à 1,4747 mark, contre 1,4850 mardi soir. Il perdait quelques fractions contre le franc à 5,05 francs et restait pratiquement inchangé vis-à-vis de la monnaie nippone à 105,32 yens. Selon certains cambistes, la Banque du Japon serait à nouveau intervenue pour soutenir le dollar, mais l'information n'a pas été confirmée. Le franc se montre très ferme, alors qu'il est traditionnellement affecté par les accès de faiblesse du dollar. Mercredi matin, le mark s'échangeait à 3,4257 francs, proche de ses niveaux de la veille à 3,4240 francs. Les cambistes attendent l'annonce, vendredi, du chiffre de l'inflation aux Etats-Unis en février.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 12/03	% 11/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,3200	[illegible]	330	[illegible]
Écu	6,3385	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0810	[illegible]	4,7700	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6495	[illegible]	16,1000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,7700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2535	[illegible]	3	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,6300	[illegible]	82,7000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9470	[illegible]	7,5800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7245	[illegible]	7,3000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0930	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,5100	[illegible]	68,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	422,8200	[illegible]	408	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7700	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,6690	[illegible]	47,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0725	[illegible]	3,7700	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3150	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7243	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8025	[illegible]	4,5900	[illegible]
Finlande (mark)	110,3400	[illegible]	103,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	13/03	12/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4728	[illegible]	−0,52
TOKYO : USD/Yens	105,2100	[illegible]	−0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0775	[illegible]	5,0780	[illegible]
Yen (100)	4,8094	[illegible]	4,8206	[illegible]
Deutschemark	3,4230	[illegible]	3,4280	[illegible]
Franc Suisse	4,2202	[illegible]	4,2317	[illegible]
Lire ital. (1000)	*3,3100*	[illegible]	3,2442	[illegible]
Livre sterling	7,7365	[illegible]	7,7368	[illegible]
Peseta (100)	4,0737	[illegible]	4,0702	[illegible]
Franc Belge	16,654	[illegible]	16,674	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,06	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,19
Eurolivre	6,06	[illegible]	5,93
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,25

L'OR

	cours 12/03	cours 11/03
Or fin (k. barre)	64500	64500
Or fin (en lingot)	64950	65100
Once d'Or Londres	395,75	396,25
Pièce française(20f)	370	370
Pièce suisse (20f)	370	370
Pièce Union lat(20f)	366	370
Pièce 20 dollars us	2510	2510
Pièce 10 dollars us	1427,50	1427,50
Pièce 50 pesos mex.	2415	2400

LE PÉTROLE

En dollars	*cours 12/03*	*cours 11/03*
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/03	11/03
Dow-Jones comptant	213,45	[illegible]
Dow-Jones à terme	340,17	[illegible]
CRB	246,09	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2591	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2571	[illegible]
Aluminium comptant	1593,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1622	[illegible]
Plomb comptant	798	[illegible]
Plomb à 3 mois	779	[illegible]
Etain comptant	5980	[illegible]
Etain à 3 mois	6020	[illegible]
Zinc comptant	*1077,50*	[illegible]
Zinc à 3 mois	1094	[illegible]
Nickel comptant	7950	[illegible]
Nickel à 3 mois	8040	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,43	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	143,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,10	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,93	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,17	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	228,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	108,25	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1225	[illegible]
Café (Londres)	2005	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,82	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,36	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 13 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,63 %
CAC 40 : 1944,15

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7800	7750	− 0,64	[illegible]
B.N.P. (T.P)	944	940	− 0,42	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	850	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1842	1840	− 0,10	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2030	− 0,97	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1225	1225	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1056	1068	+ 1,13	[illegible]
Accor	717	716	− 0,13	[illegible]
Air Liquide	857	870	+ 1,51	[illegible]
Alcatel Alsthom	426,40	428,70	+ 0,53	[illegible]
Alcatel Cable	407,90	402	− 1,44	[illegible]
Alspi	442	445,20	+ 0,72	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139,50	138,50	− 0,71	[illegible]
Axa	302	305,80	+ 1,25	[illegible]
Axime	542	538	− 0,73	[illegible]
Bail Investis.	858	865	+ 0,81	[illegible]
Bancaire (Cie)	503	506	+ 0,59	[illegible]
Bazar Hot. Ville	445	450	+ 1,12	[illegible]
Bertrand Faure	165	166,80	+ 1,09	[illegible]
BIC	555	553	− 0,36	[illegible]
BIS	470	465	− 1,06	[illegible]
B.N.P.	182,90	184,60	+ 0,92	[illegible]
Bollore Techno.	555	553	− 0,36	[illegible]
Bongrain	2705	2667	− 1,40	[illegible]
Bouygues	480	479	− 0,20	[illegible]
Canal +	1068	1074	+ 0,56	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
CPR	434,20	433,50	− 0,16	[illegible]
Cred.Fon.France	74	73,80	− 0,27	[illegible]
Credit Local Fce	390,80	393,60	+ 0,71	[illegible]
Credit Lyonnais CI	230	230	—	[illegible]
Credit National	383,50	381	− 0,65	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	231	234	+ 1,29	[illegible]
Damart	4490	4479	− 0,24	[illegible]
Danone	765	767	+ 0,26	[illegible]
Dassault-Aviation	488	490	+ 0,40	[illegible]
Dassault Electro	286	283,50	− 0,87	[illegible]
De Dietrich	251,60	253	+ 0,55	[illegible]
Degremont	466,50	465	− 0,32	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	51	51	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	244,90	245	+ 0,04	[illegible]
Docks France	909	906	− 0,33	[illegible]
Dynaction	118,60	119	+ 0,33	[illegible]
Eaux (Gle des)	489,80	496	+ 1,26	[illegible]
Ecco	1053	1070	+ 1,61	[illegible]
Eiffage	744	749	+ 0,67	[illegible]
Elf Aquitaine	340,90	340,70	− 0,05	[illegible]
Eramet	360,70	363,80	+ 0,85	[illegible]
Eridania Beghin	831	835	+ 0,48	[illegible]
Essilor Intl	1230	1225	− 0,40	[illegible]
Essilor Intl ADP	860	840	− 2,32	[illegible]
Esso	601	600	− 0,16	[illegible]
Eurafrance	1881	1882	+ 0,05	[illegible]
Euro Disney	14,20	13,95	− 1,76	[illegible]
Euro RSCG W.W.	506	501	− 0,98	[illegible]
Europe 1	1250	1250	—	[illegible]
Eurotunnel	6	6	—	[illegible]
Filipacchi Medias	873	870	− 0,34	[illegible]
Finextel	74	74	—	[illegible]
Fives-Lille	490	485,10	− 1	[illegible]
Fromageries Bel	5300	5260	− 0,75	[illegible]
Galeries Lafayette	1540	1580	+ 2,59	[illegible]
GAN	148	147,70	− 0,20	[illegible]
Gascogne (B)	500	498	− 0,40	[illegible]
Gaz et Eaux	2079	2040	− 1,87	[illegible]
Geophysique	302,50	299	− 1,15	[illegible]
G.F.C.	393	395,60	+ 0,66	[illegible]
Groupe Andre S.A.	472	475	+ 0,63	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	100	98	− 2	[illegible]
GTM-Entrepose	330	331	+ 0,30	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	553	564	+ 1,98	10/03/96
Vaal Reefs #	475	485	+ 2,10	15/09/95
Volkswagen A.G #	1623	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	112,60	112,30	− 0,26	02/05/95
Western Deep #	246	246	—	15/09/95
Yamanouchi #	112	110,30	− 1,51	—
Zambia Copper	3,11	3,05	− 1,92	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 13 MARS

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1135	1135
Fiat Ord.	16,80	16,55
Gevaert	296	296
Gold Fields South	158	156
Kubota Corp.	28,55	28,55
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,10	45,10
Ottomane(cie Fin.)	184,70	184
Robeco	363,80	364,30
Rodamco N.V.	139	139
Rolinco	393,10	366,10
Solvay SA	2960	2960

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 13 MARS

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 13 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,02	0,02
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	975	975
Nobel	◆	180	180
Sté lecteurs du Monde	◆	201	180,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

… tures. Et le double ou le fantôme … d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ANNIVERSAIRE La Cité des sciences et de l'industrie de *La Villette* (Paris, XIXe), qui a été inaugurée *le 13 mars 1986 par François Mitterrand*, alors président de la République, fête son dixième anniversaire. ● *OBJET* muséographique séduisant et populaire, renouvelant *le genre du Palais de la découverte*, la Cité a attiré 3,5 millions de visiteurs en 1995. ● UNE CENTAINE d'expositions temporaires y *ont* été présentées au cours de la décennie *écoulée avant de parcourir* la France et les pays voisins pour la moitié d'entre elles. ● LA VILLETTE s'est ouverte aux *plus* jeunes avec *la création*, en 1992, de la Cité des enfants, *qui permet aux bambins*, dès l'âge de trois ans, de devenir de petits expérimentateurs. ● LE NOUVEAU *président*, Gérard Théry, parie sur le multimédia et les réseaux d'informations en ligne pour donner un nouveau souffle à l'établissement.

La Cité des sciences de La Villette prépare les années multimédias

Inauguré le 13 mars 1986 par François Mitterrand, l'établissement public dédié à la vulgarisation de la recherche et de la technologie a connu un grand succès populaire en pariant sur l'innovation et l'interactivité

LA CITÉ DES SCIENCES et de l'industrie de La Villette était mise sur orbite le jour-même où la sonde Giotto effleurait la comète de Halley. C'était le 14 mars 1986. *Dix ans plus tard*, l'établissement, commandé par Valéry Giscard d'Estaing en 1977, a accueilli 31 millions de visiteurs, dont la moitié ont arpenté les expositions payantes. Au total, 1 Français sur 4 de plus de quinze ans s'est rendu au moins une fois à la Cité ou à la Géode, ce globe-miroir à l'intérieur duquel sont projetés des films spectaculaires. Une proportion qui monte à 62 % chez « les cadres et les professions intellectuelles supérieures », selon une enquête diligentée par la Cité en 1995.

Le pari est donc gagné : faire des sciences, matières réputées arides, un objet muséographique séduisant et populaire. La démonstration en avait déjà été apportée par le Palais de la découverte, son ancêtre en vulgarisation et grand pourvoyeur de vocations. Mais, en dix *ans, la Cité des sciences et de l'industrie* a renouvelé le genre, attirant, *en 1995, 3,5 millions de* visiteurs, dont 1,5 payants. La même année 4,5 millions d'amis des arts visitaient le Louvre !

Cette réussite s'explique par le parti pris d'innovation assumé, même s'il n'a pas toujours été sans cafouillages – *la médiathèque*, qui devait être entièrement *automatisée, fonctionne* manuellement. *« C'est la rançon de l'innovation »*, explique-t-on, philosophe, à la Cité. Au fil des expositions, les expériences ont su s'adapter à un public de scolaires. Les manipulations interactives, fil rouge de la centaine d'expositions, temporaires ou permanentes, proposées depuis 1986, sont aujourd'hui capables de résister aux petits brise-fer.

ENFANT GÂTÉE

La technologie, image de marque de La Villette, s'est progressivement humanisée, avec l'ouverture, en 1992, de la Cité des enfants, qui permet aux bambins, dès l'âge de trois ans, de devenir de petits expérimentateurs. *En 1993, la Cité de métiers, qui* regroupe en un même lieu les *spécialistes de l'emploi, draine* vers La Villette un public nouveau, *constitué d'habitués*, à la recherche d'un travail ou d'une formation. Si bien que, peu à peu, la Cité s'est constitué une clientèle diversifiée. Le département évaluation et prospective de la Cité a ainsi identifié neuf styles de visite : *les curieux venus découvrir* la Cité (29 %), les amateurs (10 %), *les accompagnateurs d'enfants* (12 %), les familles (8 %), les groupes scolaires (11 %), les assidus qui utilisent la médiathèque (8 %) ou la Cité des métiers (14 %), les « voisins » (6 %) et les congressistes (2 %).

Ce succès a un coût. En 1995, la subvention d'Etat accordée à l'établissement public s'élevait à 573 millions de francs (presque autant que le Louvre, qui a reçu 600 millions de francs de budget de fonctionnement), pour des ressources propres (billetterie, ingénierie, location-vente d'expositions...), évaluées à 117 millions de francs. Si bien que la Cité fait un peu figure d'enfant gâtée, et suscite les jalousies de conservateurs moins bien lotis.

La pression budgétaire n'est cependant pas absente. La part *couvrant « les investissements muséographiques et l'entretien des bâtiments a été amputée de 23 % »*, indique Christian Liénard. Ce délégué CFDT constate un étalement de la programmation destiné à amortir les expositions et craint un « syndrome Beaubourg », qui entraînerait le vieillissement *prématuré des* bâtiments – dont un quart, la « quatrième travée », reste inutilisé. Début 1995, une partie du personnel s'était mise en grève, offrant la gratuité aux visiteurs, pour protester contre une grille salariale jugée inéquitable (*Le Monde* du 29 avril 1995).

TROISIÈME MILLÉNAIRE

Depuis lors, un nouveau président, Gérard Théry, a été nommé à la tête de l'établissement, et le conflit s'est apaisé. M. Théry a cependant commandé deux audits portant sur le fonctionnement interne de la Cité et sur les orientations qu'elle devra rendre pour aborder *le troisième millénaire*.

En juin *1995, la tutelle budgétaire* de la Cité a été confiée au *ministère de la culture. Un décret*, dont la publication au *Journal officiel est imminente, doit entériner* cette modification : la tête de l'établissement comprendra désormais un représentant de la culture, de la recherche et de l'industrie. Fait exceptionnel, ce triumvirat s'est vu adjoindre un représentant de *Matignon*.

Cette innovation institutionnelle a-t-elle un rapport avec le *« second souffle »* que le président Théry souhaite donner à la Cité ? Il projette, en effet, de faire circuler une partie du patrimoine muséographique sur les autoroutes de l'information, dont il s'est fait le chantre circonspect. Ce projet ambitieux vise à faire de la Cité *« un cœur de réseau »*, *« un démonstrateur »* de technologies susceptibles d'*« affirmer la primauté d'une culture européenne dans sa diversité »*.

La Cité prévoit déjà une grande exposition temporaire sur le sujet pour la fin 1997.

Hervé Morin

Programme des manifestations

● **Expositions.** – Parcours muséologique autour de dix grandes questions scientifiques et industrielles en relation avec des événements (lancement d'Ariane 5, Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, éruption du Pinatubo, entrée en service du plus grand télescope du monde...) du 13 mars au 1er septembre.

● **Cinéma.** – *Les rapports de la* science et du cinéma sont *analysés en trois temps : « Et si le* cinéma n'existait pas », films les 14, 16 et 17 mars, salle Jean-Painlevé ; « Découverte de la vision en relief », ateliers et expositions, cinéma Louis-Lumière, en avril ; « Histoires d'images en 2 et 3 dimensions », spectacle électronique, salle Jean-Bertin, de fin avril à fin août.

● **Colloques.** – « Le savant et le politique aujourd'hui », en partenariat avec *Le Monde*, le *7 juin* ; « *S'orienter tout au long* de sa vie », les 26, 27 et *28 septembre, sur les mutations* sociales liées aux transformations *des techniques et du travail* ; « L'Europe et les nouvelles technologies éducatives », les 28 et 29 septembre.

Les amours à haut risque des crapauds et des grenouilles

CHAQUE ANNÉE, au mois de mars, crapauds et grenouilles sortent de la cachette où ils ont passé l'hiver pour rejoindre leur mare d'origine et se reproduire. Comme certains oiseaux ou poissons, en effet, les batraciens sont des animaux migrateurs saisonniers. Mais, au lieu de faire des centaines ou des milliers de kilomètres, ils se contentent le plus souvent de quelques centaines de mètres. Juste le temps de parcourir la distance qui sépare leur abri hivernal – un simple trou dans la vase, sous les feuilles, au pied d'un arbre ou sous une pierre – et le lieu de ponte qui les a vus naître – mare, étang ou bras mort de rivière.

Cette courte migration amoureuse peut se traduire par une hécatombe. Car ce voyage, qui s'effectue de nuit, conduit fréquemment l'animal à traverser une route, voire une autoroute, où *la circulation automobile est continue*. D'où la mise en service des fameux « crapauducs », ces passages souterrains aménagés spécialement pour la migration des batraciens amoureux. L'initiative de tels aménagements a été prise d'abord en Allemagne et en Suisse à la fin des années 70. Puis elle a franchi le Rhin et gagné l'Alsace, la Lorraine et le reste de l'Hexagone.

CRAPAUDUCS ET FILETS

Quelque cent vingt sites de passage de batraciens ont été jusqu'ici inventoriés en France, mais très peu sont équipés de tunnels permanents, car ils sont coûteux. Il faut compter au moins 400 000 francs pour un crapauduc à la française... et jusqu'à 2 millions en Allemagne pour certains ouvrages. Dans le seul Bade-Wurtemberg, on évalue à *700 000* le nombre de batraciens ainsi sauvés *sur quelque 800 sites de passage*.

Tous les sites ne sont pas équipés *de tunnels, que l'on réserve plutôt* au sauvetage de deux espèces : le crapaud commun *(Bufo bufo)* et la grenouille rousse des bois *(Rana temporaria)*. Ces espèces exclusivement terrestres ne rejoignent les mares que pour pondre et refont peu après le chemin en sens inverse, alors que les autres restent aux abords des zones humides, où elle passent la belle saison. Pour eux, les Badois ont construit près de trois cents tunnels sous leurs routes. Les autres passages sont seulement surveillés à la saison des pontes et les animaux collectés par des bénévoles.

Le système de capture le plus utilisé aujourd'hui est un rempart artificiel (filet ou barrière en plastique) disposé le long de la route afin de barrer le passage aux batraciens. Des seaux sont enterrés de place en place, *afin que l'animal*, bloqué par le filet et obligé de longer *l'obstacle, finisse par tomber au* fond du récipient. Chaque matin, *des volontaires relèvent les seaux* et les transportent de l'autre côté *de la route*.

En Alsace, dans le seul Haut-Rhin, une *douzaine de kilomètres* de filets ont été disposés sur une vingtaine de sites. Quelque 14 000 animaux ont ainsi été transférés sans danger l'an dernier. Et l'on prévoit aussi de fermer des routes du crépuscule à l'aube d'ici au 15 avril. Cette solution, qui est évidemment la plus simple à mettre en place, suppose cependant un consensus qui se rencontre rarement en France, où l'automobile est reine et la grenouille bonne pour l'assiette (comme aussi en Belgique et en Italie).

ALERTE AUX ÉTATS-UNIS

Mais pourquoi ce branle-bas pour ces animaux ? Parce que contrairement à ce qu'on pourrait penser, naturalistes et batrachologues s'inquiètent pour leur avenir. Toutes les observations et études scientifiques font en effet apparaître une réduction sensible *du nombre des batraciens, quand* ce n'est pas leur disparition pure et simple de zones entières du territoire. L'alerte a d'abord été donnée aux Etats-Unis, où deux chercheurs, Andrew Blaustein, de l'université de l'Orégon, et David Wake, de l'université de Berkeley (Californie), ont étudié toutes les causes possibles de la raréfaction des batraciens à travers le monde. Leur étude, publiée par *Scientific American* (avril 1995), faisait apparaître de multiples causes qui, parfois, se conjuguent pour entraîner une sévère *réduction des effectifs*, confirmée partout dans le monde depuis 1990. La première étude, commencée dans l'Orégon en 1979, a porté sur deux espèces locales, la grenouille des cascades *(Rana cascadae)* et le crapaud des Rocheuses *(Bufo boreas)*, dans une région de montagne reculée, loin des pollutions et du dérangement humain. L'équipe a pu constater que les pontes, d'année en année, donnaient de moins en moins de têtards, et les têtards, à leur tour, de moins en moins d'adultes. Ils ont attribué ces pertes aux rayons ultraviolets, contre lesquels les oeufs de grenouille, pondus dans une eau très claire et sans enveloppe opaque, ne peuvent se défendre. L'amincissement de la couche d'ozone stratosphérique, en augmentant la virulence des ultraviolets, pourrait tuer dans l'oeuf mais aussi après, car la peau des batraciens, fine et délicate, est *particulièrement sensible à la lumière et* au dessèchement.

Cette explication, bien sûr, ne vaut pas pour les grenouilles qui vivent à couvert de la forêt. Or on a constaté aussi une réduction d'effectifs dans des lieux aussi éloignés que la jungle du Costa Rica et les forêts pluviales du Queensland australien. Là, les chercheurs restent perplexes. Dans certains cas, il pourrait s'agir de parasitoses provoquées par un champignon. Pour la salamandre *(Ambystoma tigrina)*, on incrimine la pollution de l'air ou les pluies acides. Mais ce ne sont que des hypothèses non vérifiées.

RECOLONISATION

La seule chose sûre, c'est que la *cause principale* de la disparition des batraciens est imputable à l'homme. Soit qu'il brûle la forêt comme au Brésil ou à Madagascar, *soit qu'il assèche marais et zones* humides, comme partout à la surface de la Terre. *Les batraciens* étant très inféodés à un territoire, y *compris pour leur migration à la* saison de ponte, la moindre modification de l'habitat les fait disparaître. Et la recolonisation d'un lieu favorable ne se fait que très lentement, lorsqu'elle se fait.

Heureusement, les prélèvements directs de l'homme dans le milieu naturel sont en passe de disparaître. Les quelque 10 000 tonnes de cuisses de grenouilles consommées en Europe proviennent pour la plupart d'élevages établis en Asie – et aussi en Italie. Quant aux deux millions de grenouilles consommées aux Etats-Unis pour la recherche médicale et les établissements scolaires, il s'agit d'animaux reproduits en captivité, comme la très commune *bullfrog* ou grenouille-taureau *(Rana catesbeiana)* et d'un clone de *Rana pipiens* très apprécié par les laboratoires pour sa sensibilité à l'adénocarcinome de Luke. Ces batraciens-là, au moins, ont l'avenir devant eux.

Roger Cans

Des silex normands témoignent de l'existence d'une mer sur l'ouest du Bassin parisien il y a 65 millions d'années

LA RÉALISATION de cartes géologiques au 1/50 000 en Haute-Normandie, et la recherche de matériaux pour remplacer les graviers de rivière dans la construction des routes, peuvent mener à tout. Y compris à préciser l'existence d'une mer sur l'ouest du Bassin parisien, il y a... 65 millions d'années. C'est en menant de front des travaux très terre à terre et des recherches géologiques fondamentales que les spécialistes du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sont arrivés à cette conclusion. Après avoir analysé les résidus sableux retenus dans les alvéoles de silex prélevés dans des argiles du pays de Bray (Seine-Maritime).

Ces *résidus, présents sous forme* d'une poudre blanche, sont les restes *fossilisés d'algues marines* microscopiques, au nom barbare de coccolithophoridés, dont la structure était constituée de plaques calcaires, les coccolithes. Après datation, les scientifiques ont pu déterminer que ces restes d'algues étaient typiques d'une période du crétacé datant d'il y a 65 millions d'années, le maastrichtien. Il en ont conclu qu'une mer recouvrait l'ouest du Bassin parisien à cette date.

Jusqu'à présent il n'avait pas été possible d'apporter cette précision, en raison de la disparition de sédiments suffisamment bien conservés datant de cette période. La craie produite par les restes calcaires de ces algues avait, en effet, été altérée et dissoute sur place par les eaux de surface, et transformée en une argile incluant des silex. Les couches de craie à silex qui s'empilent à l'ouest du Bassin parisien permettent, en revanche, d'affirmer que la mer recouvrait toute cette zone de moins 100 millions d'années jusqu'au campanien supérieur (il y a 72 millions d'années). Les travaux récents du BRGM confirment donc que cette mer – bien connue des géologues sous le nom de « mer de la craie » – est restée présente jusqu'à la fin du *crétacé*, il y a 65 millions d'années.

PÉRIODE MAASTRICHTIENNE

Des recherches menées il y a trois *ans par une équipe internationale* sur un des grands océans de cette époque – la Thétys – permettent aussi de conclure que la mer de craie, de la taille de notre Manche actuelle, reliait la Thétys à une « mer nordique » située au nord de l'Europe. L'existence de la « mer nordique » est attestée par la présence de très beaux dépôts d'argiles à silex dans la région de Maastricht, aux Pays-Bas, dont la qualité fait référence pour cette période géologique. Quant à la Thétys, qui *occupait* la place *actuelle* de la Méditerranée et des chaînes de montagnes *environnantes*, sa présence est établie par de belles coupes d'argiles à silex de la période maastrichtienne du côté de Hendaye, au Pays basque.

Ces recherches apportent des données supplémentaires sur l'histoire du Bassin parisien à un moment de grand « chambardement » géophysique et climatique pour la planète, celle de la fin du crétacé, qui verra également la disparition des dinosaures. A cette date, *« nous changeons complètement de système »*, explique Patrick Lebret, géologue et responsable de l'étude sur les silex normands. Les mers qui recouvriront ultérieurement, à partir de l'ère tertiaire, l'ouest du Bassin parisien, seront peu profondes et ressembleront davantage à des *« bouts de lagune »* qui donneront naissance notamment aux sables de Fontainebleau et aux gypses de Montmartre. Ce changement va *s'accentuer* il y a 25 millions d'années, puisque la mer va disparaître complètement *du paysage* et laisser cette partie du Bassin parisien se « continentaliser » et prendre peu à peu son aspect actuel.

Christiane Galus

La natation américaine perd de sa superbe à quatre mois des Jeux olympiques d'Atlanta

Pour la première fois depuis 1920, aucun record n'a été battu pendant les sélections

Les épreuves de sélection de la natation américaine en vue des Jeux olympiques d'Atlanta ont pris fin, mardi 12 mars, à Indianapolis. Elles ont révélé une baisse de niveau puisque aucun record n'a été battu pendant les sept jours de compétition, ce qui n'était pas arrivé depuis 1920, avant les J.O. d'Anvers. La principale chance de médaille d'or américaine sera Tom Dolan, qui s'est qualifié sur trois distances pour Atlanta.

INDIANAPOLIS
Correspondance

La natation américaine a quitté la piscine d'Indianapolis, mardi 12 mars 1996, la mine froissée et les traits tirés. Une semaine de sélections olympiques l'a éprouvée jusqu'à l'épuisement. Arrivée sur place les bagages chargés de certitudes, elle est repartie les mains vides. Pas le moindre record du monde, pas le plus infime record national. Le genre d'affront qu'elle n'avait plus connu depuis 1920. Pis : ces sept journées de compétitions l'ont empêchée de se laisser aller à ce triomphalisme exubérant dont elle aimait tant envelopper toutes ses campagnes.

A l'heure du bilan, ses entraîneurs ont dû se résigner à composer leurs analyses à l'aide d'un vocabulaire qui leur était jusque-là inconnu. *« Ces sélections nous ont permis de former la meilleure équipe que les Etats-Unis puissent produire actuellement »*, a souligné Skip Kenney, l'entraîneur en chef de la natation masculine. En d'autres temps, ce Californien bronzé aurait pris son plus beau sourire pour assurer que la formation nationale était à coup sûr *« la meilleure du monde »*. Richard Quick, l'entraîneur du groupe féminin, a expliqué que *« les nageuses américaines ne seraient pas favorites aux Jeux d'Atlanta »*. Puis il a marqué une pause, pesé chacun de ses mots et lâché une formule dont l'histoire lui reconnaîtra peut-être le mérite d'avoir osé le premier la prononcer : *« Dans notre pays, la deuxième place a toujours été jugée comme une défaite. A Atlanta, il nous faudra pourtant souvent nous en satisfaire. »* Sombre tableau. A guère plus de cent-vingt jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux du Centenaire, la natation américaine n'ignore plus rien de l'identité et du profil de chacun de ses « olympiens ». La plupart lui étaient encore inconnus à la veille de cette longue semaine de sélections. Certains lui sont familiers, comme Janet Evans (400 et 800 m), Amy Van Dyken (50 et 100 m, 100 m papillon), Jeff Rouse (100 m dos) ou Jon Olsen (100 m), tous médaillés aux Jeux de Barcelone. Mais une seule main lui suffit pour faire le compte de ses chances sérieuses de titre olympique. Tom Dolan, le champion du monde en titre du 400 m 4 nages, est de ceux-là. Allison Wagner, la discrète gagnante des 200 et 400 m 4 nages à Indianapolis, en fait aussi sûrement partie. Tout comme le relais 4x100 m masculin, le seul au monde dont les quatre titulaires aient franchi dans l'année la barre des cinquante secondes. Mais le reste la laisse perplexe.

Ebranlés par ces « trials » sans record ni vraie saveur, les entraîneurs américains se raccrochent avec peine aux leçons du passé.

Les Etats-Unis sur le déclin

		OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1976	MONTRÉAL	13	14	7	34
1984*	LOS ANGELES	21	13	0	34
1988	SÉOUL	8	6	3	17
1992	BARCELONE	11	9	7	27
1994**	ROME	4	10	7	21

* Deux nageurs par épreuve au lieu de trois à partir de cette date. ** Championnats du monde

Absents des J.O. de Moscou en 1980, puis favorisés par le boycott du bloc communiste à Los Angeles en 1984, les nageurs américains ont maintenu leur suprématie jusqu'aux Jeux de Barcelone en 1992. Depuis, le déclin se confirme. Aux championnats du monde de 1994, ils n'ont enlevé qu'un titre individuel.

« Les 120 jours qui nous séparent des Jeux d'Atlanta peuvent suffire pour gagner les secondes qui nous manquent, assure Richard Quick. *Les nageurs ont maintenant devant eux un cycle complet d'entraînement. Ils doivent en tirer parti. Aux sélections olympiques pour les Jeux de Barcelone, en 1992, Mike Barrowman avait pris seulement la deuxième place du 200 m brasse. Quatre mois plus tard, il était champion olympique et recordman du monde, en nageant trois secondes plus vite que lors des sélections. »* Vrai. Mais le brasseur américain dominait la discipline depuis le début de l'olympiade. Ils sont peu nombreux, aujourd'hui, à pouvoir en dire autant.

Résolument plus lyrique, Skip Kenney croit fermement au réveil de ce qu'il nomme *« la fierté nationaliste »*. La vue du drapeau étoilé flottant au-dessus de la piscine d'Atlanta pourrait suffire à décupler les forces d'une génération de nageurs au talent *a priori* limité. L'entraîneur en fait volontiers le serment. Il se sent prêt à contribuer à la réalisation de cette promesse, s'il le faut, par quelques beaux discours soigneusement préparés. *« Ce sera à nous, les entraîneurs, que reviendra la charge de transformer tous ces gars et ces jeunes filles en autant de gagneurs,* explique Skip Kenney. *Il nous faudra leur parler de la fierté de représenter leur pays, sur le sol américain, devant leur public. S'ils comprennent le message, alors ils seront vraiment difficiles à battre. »* Signe des temps : la sélection olympique américaine emmènera dans ses malles un « préparateur psychologique ». Et sûrement assez de drapeaux pour couvrir de rouge, blanc et bleu le toit grisâtre du bassin olympique d'Atlanta.

Cela suffira-t-il ? Pas sûr. Richard Quick l'admet d'une voix éteinte : *« La Russie peut compter sur Popov, l'Australie sur ses brasseuses et ses nageurs de demi-fond, l'Allemagne sur Franziska Van Almsick et la Chine sur un groupe féminin solide et sans faille. Nous, il nous reste quatre mois de travail et l'avantage du terrain. »*

Alain Mercier

La nageuse Anne Chagnaud n'est plus suspendue pour dopage

UNE « JURISPRUDENCE Riley » semble bel et bien en train d'entrer en vigueur dans la natation mondiale. Le cas de cette championne australienne, simplement avertie par la Fédération internationale (FINA), le 20 février, alors qu'elle avait été convaincue de dopage pour usage d'un antalgique, avait déjà permis aux Américains de justifier l'injustifiable. En invoquant ce précédent, ceux-ci s'étaient permis d'annuler toute sanction à l'encontre de leur nageuse, Jessica Foschi, accusée de s'être dopée avec des anabolisants (*Le Monde* du 28 février).

Mardi 12 mars, le cas Samantha Riley a certainement inspiré le Tribunal arbitral du sport de Lausanne lorsqu'il a décidé d'admettre *« partiellement »* le recours en appel formé par la Française Anne Chagnaud. Cette instance suprême de la conciliation sportive n'a pas formellement annulé la suspension de deux ans prononcée par la FINA, après que la championne d'Europe de nage longue distance eut été convaincue de dopage par un contrôle positif à l'Effortil, une amphétamine, lors d'une compétition au Brésil, le 28 janvier 1995. Mais il lui a mis fin, avec effet immédiat, alors que la Française n'a purgé que quatorze mois de sa peine. *« Le nom de Riley n'a pas été prononcé pendant l'audience, mais tout le monde l'avait à l'esprit »*, reconnaissait Gérard Durant, le président du club où est licenciée Anne Chagnaud.

RETOUR DE BALANCIER

Il est vrai que, loin de la caricature Foschi, les déboires de l'Australienne et de la Française présentent de grandes similitudes. Comme Samantha Riley, Anne Chagnaud a assuré avoir été dopée à son insu, par son entraîneur. Mais la double championne du monde était parvenue à convaincre la FINA d'appliquer l'un des articles de son règlement qui stipule que *« le nageur ou l'entraîneur »* peuvent être sanctionnés dans une affaire de dopage. Seul Scott Volkers avait ainsi été suspendu de compétitions internationales pour deux ans.

Quelques mois plus tôt, Anne Chagnaud, avait en revanche échoué en plaidant le même cas auprès des dirigeants de la natation mondiale. Les accusations contre son entraîneur, Philippe Le Dily, étaient pourtant nettement mieux étayées que celles de l'Australienne. Au moment des faits, Anne Chagnaud venait de rompre avec celui qui était aussi son compagnon dans la vie. Plusieurs témoignages ont fait état du climat *« d'agressivité et de rupture »* qui régnait dans le couple nageuse-entraîneur. Celui-ci a lui-même reconnu sa culpabilité dans l'administration du produit prohibé, sa « méprise » lorsqu'il avait fourni l'Effortil à Anne Chagnaud, à son insu, pendant un ravitaillement de la course de longue distance qu'elle devait remporter au Brésil. Ces aveux lui avaient valu d'être démis de ses fonctions d'entraîneur par la Fédération française (FFN) qui innocentait du même coup sa championne.

Mardi, le Tribunal d'arbitrage s'est certainement rendu à la force des témoignages et des preuves produites par la nageuse. Ce que la FINA n'avait pas voulu lui accorder en août 1995, ce qu'elle avait offert sans sourciller, un peu plus tard, à la championne australienne, certes beaucoup plus connue, les juges sportifs de Lausanne ont fini par le rendre, par un retour de balancier logique, à la Française. *« Le droit du sport a fait un grand pas en avant »*, constatait Gérard Durant.

Mais il faut toutefois se demander si ce progrès indéniable en justice individuelle ne va pas nuire à l'équité de la lutte contre le dopage. La « jurisprudence Riley » vaudra-t-elle pour les sportifs sans renom, sans « valeur financière », peu soutenus ou mal défendus ? Qu'en sera-t-il pour les nageuses de bonne foi qui n'auront pas la chance de voir leur entraîneur avouer leur faute, notamment dans les pays où le dopage est encore érigé en système ? Sous la pression du nombre croissant de recours de sportifs devant la justice civile *(lire ci-dessous)*, le CIO semble tenté par une modulation des sanctions contre les sportifs dopés, par des jugements au cas par cas, en fonction des produits incriminés et de l'intention d'en faire, pour tenir compte de leur « droit au travail » (*Le Monde* daté 10-11 mars). Encore faudrait-il, si les décisions comme celles du Tribunal de Lausanne doivent se multiplier, que les mêmes boucs émissaires ne fassent pas toujours les frais de la politique de répression adoucie pour d'autres.

Jérôme Fenoglio

■ **La Chine a ouvertement critiqué**, mercredi 13 mars, la légèreté des sanctions infligées à l'Australienne Samantha Riley et à l'Américaine Jessica Foschi, estimant qu'il y a *« deux poids deux mesures »* entre la mansuétude dont elles ont fait l'objet et les sanctions imposées aux Chinoises convaincues de dopage. *« Les punitions légères infligées par les fédérations à ces athlètes risquent de compromettre les efforts pour éradiquer l'utilisation de produits dopants dans le sport »*, a affirmé le *China Daily* dans un commentaire intitulé « Double standard ».

Claude Pierrat, le fond et le vice de forme

« BLANCHI » par un tribunal après cinq ans de bataille juridique, le skieur de fond Claude Pierrat reste dopé aux yeux de sa fédération. L'affaire remonte au 4 décembre 1990. Claude Pierrat, à l'entraînement avec l'équipe de France de ski nordique, se soumet à un contrôle inopiné. Le 9 janvier 1991, il est informé que le laboratoire a décelé des susbstances anabolisantes. Il est suspendu pour deux ans.

A vingt-sept ans, Claude Pierrat, multiple champion de France, est alors l'un des médaillables potentiels de la France aux J.O. d'Albertville. Il est aussi le frère cadet du plus grand fondeur français Jean-Paul Pierrat, vainqueur de la Vasaloppet en 1978 et médaille de bronze sur 50 kilomètres la même année au championnat du monde.

SOULAGÉ MAIS AMER

Claude Pierrat ne contestera pas le fond, au départ, selon la Fédération française de ski. Le 18 janvier, il renonce à solliciter une contre-expertise. Mais, très vite, il conteste la forme. En janvier 1992, il obtient l'annulation de la sanction par le Conseil d'Etat pour vice de forme : la commission de discipline n'était pas conforme aux statuts de la Fédération. Le comité directeur réunit une nouvelle commission de discipline qui confirme, en août 1992, la sanction de deux ans. Nouveau recours est déposé devant le Conseil d'Etat qui, surprise, se déclare incompétent et renvoie l'affaire devant le tribunal de Nancy. Le 5 mars, celui-ci annule de la sanction (*Le Monde* du 7 et daté 10-11 mars).

Claude Pierrat, aujourd'hui adjoint à l'officier des sports de l'école d'application de l'infanterie à Montpellier, est soulagé, mais amer : *« Les conditions du premier contrôle ne m'ont jamais satisfait. Les numéros de scellés ne correspondaient pas aux numéros de prélèvement. On a tout fait pour me détruire. Je ne sais pas pourquoi. Le plus important, c'est le préjudice moral, et le tribunal de Nancy m'a réhabilité »*. Il hésite encore à continuer son combat juridique, sur le fond cette fois. Quelles preuves aura-t-il pour sa défense ? Les deux flacons d'urine ont été détruits. Il regrette : *« A l'époque, j'aurais dû en garder un troisième pour le faire examiner par le laboratoire de Cologne. Eux, ils auraient constaté l'erreur, ils auraient bien vu que je n'étais pas dopé aux anabolisants. »*

Bernard Chevallier, président de la FFS, a tenu à rappeler que seul un problème de forme avait motivé la décision du tribunal et que Claude Pierrat restait convaincu de dopage : *« Est-il plus important d'avoir tort sportivement et raison juridiquement, ou privilégie-t-on la notion inverse ? »*, interroge-t-il.

Bénédicte Mathieu

Le CSKA Moscou a brisé l'élan de Pau-Orthez vers la finale européenne

Les Béarnais devront gagner le match d'appui

PAU-ORTHEZ paraissait jusque-là capable de renverser des montagnes. Mais le CSKA Moscou fait partie de ces mausolées inviolables du basket-ball européen. Les Béarnais ont été sévèrement battus (104-89), mardi 12 mars, dans la capitale russe, pour le deuxième match des quarts de finale du championnat d'Europe des clubs. L'équipe moscovite n'a été battue dans sa salle qu'une fois en dix-neuf matches du championnat d'Europe des clubs. Et cette défaite remonte à décembre 1994, face aux Italiens de Pesaro. C'est dire l'ampleur de la tâche qui attendait les Français pour tenter d'obtenir, dès mardi 12 mars, un billet pour la finale à quatre, les 9 et 11 avril à Paris.



BASKET

Les joueurs de l'Elan béarnais savaient qu'il ne fallait pas laisser aux Moscovites, sèchement battus (78-65) à l'aller, la possibilité de jouer la « belle ». Les statistiques des précédents championnats d'Europe donnent toujours pour périlleux le dernier match des visiteurs en terre étrangère. Ce quitte ou double sera difficile. Mais déjà, les forfaits sur blessure des deux Américains de l'équipe, en début d'année, avaient laissé peu de chances au club français de sortir victorieux de sa poule des huitièmes de finale.

L'Elan béarnais a cependant réussi à battre quelques poids lourds du basket européen, comme Bologne, le Panathinaïkos d'Athènes, Barcelone et le Cibona Zagreb. Autant d'exploits que l'équipe, réduite à ses seuls joueurs français, a réussi de si belle façon qu'elle y a gagné le surnom de *« French Team »* (*Le Monde* du 6 février). Constituée autour du trio formé par Antoine Rigaudeau, Didier et Thierry Gadou, renforcés par la paire inédite des jeunes intérieurs, Fabien Dubos et David Bialski, ainsi que par Frédéric Fauthoux et Frédéric Hufnagel, la formation béarnaise a non seulement montré du beau jeu dans ces rudes batailles, mais elle a aussi fait la preuve, ces dernières semaines, d'une force morale exceptionnelle. Une qualité qui peut laisser espérer une dernière surprise pour le match décisif.

DÉPART DE L'ENTRAÎNEUR

Les joueurs de Pau ont su faire face à une épreuve qui peut remettre en cause la belle harmonie d'un club. Quelques jours avant le premier match contre Moscou, Michel Gomez faisait connaître la décision du président Pierre Seillant de ne pas renouveler son contrat. Après deux mandats de trois ans, l'entraîneur se voyait ainsi répondre par la négative à son souhait de rester à Pau.

L'événement aurait pu déstabiliser l'équipe. Et d'aucuns crurent déceler la crise attendue, deux jours plus tard, à la suite de la défaite de Pau-Orthez à Dijon, la troisième seulement pour ceux qui dominent la saison régulière du championnat de France. Malgré le succès à domicile contre Moscou, la polémique sur le départ de Michel Gomez, largement étalée dans la presse régionale, ne cessait pas. André Labarrère, le maire de Pau, devait même contredire son adjoint aux sports, qui regrettait la décision du président du club. Beaucoup avaient alors du mal à comprendre qu'on puisse se séparer ainsi d'un entraîneur triomphant.

Le procès fait au président Seillant a le don de mettre en fureur cet assureur d'habitude calme et rassurant. *« Cette décision, je l'ai prise avec le sens des responsabilités que j'ai montré depuis vingt-sept ans à la tête du club. Le contrat avec Michel Gomez m'obligeait à lui donner une réponse sur son avenir à cette date*, précise-t-il. *Ses exigences financières n'étaient plus compatibles avec le budget du club, et avec la nécessité de renforcer l'effectif pour la prochaine Euroligue avec l'arrivée d'un nouvel international. »*

Pierre Seillant ne cache pas non plus que ses rapports personnels avec son entraîneur s'étaient dégradés *« comme cela peut arriver dans n'importe quel couple. »* On sait que le temps pris par Michel Gomez pour entrainer l'équipe de France jusqu'à l'an dernier avait suscité des conflits. Le recrutement était également source de divergences entre les deux hommes. Pierre Seillant se flatte aujourd'hui d'avoir été à l'origine de l'arrivée d'Antoine Rigaudeau. Il s'étonne également d'avoir entendu son entraîneur se plaindre des faiblesses du banc, alors que ces joueurs sont largement à l'origine de la réussite de la *« French Team »*.

Respectant les consignes très strictes données par les dirigeants, les joueurs restent réservés sur l'avenir de leur entraîneur. Comme Didier Gadou, le capitaine de l'équipe, certains disent que ce départ leur était connu *« de longue date »*. Les plus jeunes, tels Fabien Dubos et David Bialski, racontent que *« la nouvelle a été intelligemment dédramatisée »* par l'entraîneur lui-même. Michel Gomez se veut en effet le premier à mettre de côté ce qu'il estime être *« une situation inévitable pour tout cadre de haut niveau »*. En portant depuis plusieurs semaines à son revers le badge *« Final Four-POPB »*, Michel Gomez affirme sa volonté d'*« aller le plus loin possible avec des joueurs »* qui le rendent *« heureux »*. *« Comment ne pas tout tenter pour gagner cette finale que j'ai manqué de si peu il y a six ans avec Limoges ? »*

Christophe de Chenay

■ **RUGBY À XIII : La Cour fédérale de Sydney a rejeté,** mercredi 13 mars, l'appel des avocats de Rupert Murdoch, qui demandaient un sursis dans l'application de l'interdiction pour quatre ans de la Super League du magnat de la presse (*Le Monde* du 13 mars). Fort de cette nouvelle victoire, l'Australian Rugby League a décidé de fixer le début de son championnat au 22 mars, avec ou sans les huits clubs passés dans le camp Murdoch. – *(AP.)*

■ **RUGBY : le talonneur toulonnais Marc de Rougemont, blessé** à la cheville, a déclaré forfait, mardi 12 mars, pour le dernier match du Tournoi des cinq nations, Pays de Galles-France, samedi 16 mars à Cardiff. Il sera remplacé par le Bayonnais Jean-Michel Gonzalez, dont il venait de prendre la place en sélection.

■ **CYCLISME : le Français Laurent Jalabert a pris le maillot blanc** de leader de Paris-Nice, après sa victoire dans la troisième étape (172,5 km), disputée mardi 12 mars entre Vassivière-en-Limousin et Chalvignac (Cantal).

■ **BOXE : l'Américain Mike Tyson** a invité le président sud-africain Nelson Mandela au championnat du monde des lourds (WBC) qu'il disputera samedi 16 mars à Las Vegas contre le Britannique Frank Bruno. *« Mandela est un des rares hommes que je considère comme un héros »*, a-t-il indiqué mardi 12 mars. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS

Quarts de finale retour

CSKA Moscou (Rus)-Pau-Orthez (Fra)	104-89 (65-78)
Trévise (Ita)-Panathinaikos (Grè)	83-69 (67-70)
FC Barcelone (Esp)-Istanbul (Tur)	96-66 (105-77)
Real Madrid (Esp)-Olympiakos (Grè)	80-77 (49-68)

(Entre parenthèses, le résultat du match aller. En gras le club qualifié. Les matches d'appui, sur le terrain du club premier nommé, auront lieu jeudi 14 mars)

CYCLISME

PARIS-NICE

3e étape
Vassivière-en-Limousin-Chalvignac (170,5 km)

1. L. Jalabert (Fra/Once) ; 2. L. Armstrong (E-U), à 16 s ; 3. Ch. Boardman (G-B), m.t. ; 4. L. Dufaux (Sui), à 18 s ; 5. L. Leblanc (Fra), m.t.

Classement général : 1. L. Jalabert (Fra/Once) ; 2. L. Armstrong (E-U), à 20 s ; 3. Ch. Boardman (G-B), à 20 s ; 4. L. Dufaux (Sui), à 22 s ; 5. L. Leblanc (Fra), à 22 s.

tures. Et le double ou le fantôme d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

Les heures chaudes de Tuléar

Dans ce port de la côte ouest de Madagascar, les habitants cherchent à résister à l'austérité en vendant des brochettes ou en tirant des pousse-pousse

TULÉAR
de notre envoyé spécial

Ils sont à la fois les acteurs et le décor de Tuléar. Les tireurs de pousse-pousse courent sous le soleil d'acier, regard fixe et mâchoires serrées. Aux heures les plus chaudes, ils dorment d'un œil dans leur fauteuil à bras, à l'ombre généreuse des *kily* (tamariniers), ces arbres sacrés de la Grande Ile. Et, le soir venu, la plupart d'entre eux deviennent gardiens de nuit pour grossir leur pécule.

Dans la capitale du Sud, plus encore que dans les autres villes malgaches, les « pousse » sont au cœur de l'économie locale. Il n'existe aucun autobus et tout juste une douzaine de taxis, trop chers pour le petit peuple. Quant aux taxis-brousse, ils n'opèrent pas en ville, par définition. Ici, les tireurs de *pousse* assurent jusqu'aux transports scolaires, moyennant un abonnement. Durs au travail, économes et frugaux, ils viennent en majorité de l'Androy, ce « pays des épines » où survivre est si rude.

La dernière grande sécheresse, en 1992, les a chassés en grand nombre de leurs savanes arides. Tuléar compte aujourd'hui mille trois cents *pousse* – un pour cent habitants – dont l'austérité citadine est trompeuse. Car ils sont les maîtres de l'épargne et du prêt. Chaque fin de mois, devant les bureaux du Trésor, ils attendent que les fonctionnaires, salaire en poche, viennent leur rembourser les avances perçues, intérêt et capital. L'argent gagné permet aux locataires de « pousse » de racheter assez vite leur outil de travail. Le solde repart au village, souvent investi dans l'achat d'un boeuf.

Chef-lieu de la plus vaste province de Madagascar, Tuléar (Toliara en malgache) doit son nom soyeux au dialogue entre un navigateur européen qui cherchait à amarrer et un indigène qui lui répondit : « *Toly Eroa* » (« *Manilles là-bas* »), désignant à l'étranger les anneaux marins de jadis. Dès le XVIe siècle, il est vrai, pirates et négriers écumaient cette côte autour de la rade, bien protégée, de Saint-Augustin.

DESSINS D'OLCE

STIMULER LES COURANTS D'AIR

Pour rejoindre Tuléar par la route depuis Tananarive, on file plein sud, mille kilomètres durant, en empruntant, via Antsirabé et Fianarantsoa, la nationale 7, la meilleure de l'île. Les bâtisseurs coloniaux de Tuléar, fondée il y a un siècle, semblent avoir eu pour idée fixe, et judicieuse, de stimuler les courants d'air en offrant à leurs villas ombragées un maximum de vérandas. Aujourd'hui encore, il est difficile d'oublier que le tropique du Capricorne passe juste au sud de la ville, sauf à savourer ses journées chez Igloo 2000, le meilleur marchand de glaces.

Le quartier du marché reste l'empire des Karana, les descendants des immigrés musulmans indo-pakistanais que la France fit venir de ses comptoirs, en leur réservant longtemps le monopole du négoce, ce qui ne contribua guère à leur popularité. Roland, Malgache de souche, se souvient avec fierté du jour où son père – c'était dans les années 50 – fut autorisé à ouvrir un bar-épicerie, en récompense des services rendus comme sergent-chef dans l'armée coloniale. Outre leur suprématie commerçante, les Karana ont conservé leur nom, hérité du Livre saint, et souvent un passeport français. A Tuléar, le plus beau bazar karana porte l'enseigne de Chez Rémi, où, promet simplement la réclame, « *tout est beau* ».

Entre deux étals du marché, riches en mangues, poulpes, baguettes de pain, fioles de miel, herbes et racines miraculeuses, quelques jeunes, diplômés et sans emploi, vendent leurs brochettes de zébu. Dans cette ville longtemps délaissée, le chômage frappe près d'un habitant sur deux, aggravé au fil des ans par l'austérité ambiante et son corollaire, le gel du recrutement des fonctionnaires.

« *Les usines, mal gérées par l'Etat, ont fermé les unes après les autres* », se désole Mgr Fulgence Rabeony, l'évêque de Tuléar, pour qui, soit dit en passant, cette région reste une terre de mission. Car, ici, l'implantation du christianisme, qui ne regroupe que 16 % de la population, également réparti entre catholiques et luthériens, s'est toujours heurtée aux fortes croyances ancestrales.

Nul ne regrette les quinze ans de socialisme et le régime de Didier Ratsiraka, englouti en 1992. Mais les habitants de Tuléar sont si déçus, comme tous les Malgaches, par les nouveaux maîtres du pays qu'ils ont marqué leur dépit en offrant la mairie, en novembre dernier, à un notable de l'ancien parti au pouvoir. Et pourtant, le nouveau premier ministre est un natif de la région, observe-t-on ici, en s'accrochant à cet ultime lambeau d'espoir. « *Nous devons créer des activités génératrices de revenu* », affirme le général Soja, patron du développement du Sud. Incontestable.

Beaucoup de pauvres vivent à Sans Fil, un quartier populaire qui, comme son nom l'indique, fut longtemps privé d'électricité. Certains squattent dans le centre-ville des logements insalubres. On survit comme on peut pour s'offrir au moins le *karavasy*, mélange de maïs cuit et de grains secs. Dès l'aube, des femmes vendent des bambous comme matériau de construction ; d'autres « glanent » les coquillages à marée basse, près du port qui somnole toute l'année, ou presque.

À LA BONNE CUITE

Mais, quand un chalutier russe ou un bâtiment de la Royale jette l'ancre à Tuléar, la ville mobilise ses filles. Selon le dernier décompte, elle dispose de 263 prostituées, qu'on appelle ici « maquerelles » – sans aucune connotation péjorative – dûment cautionnées par les autorités sanitaires. En cas de besoin, d'autres viennent en renfort de « Tana » par le premier avion. Quand les marins sont à terre, les nuits sont chaudes à Tuléar.

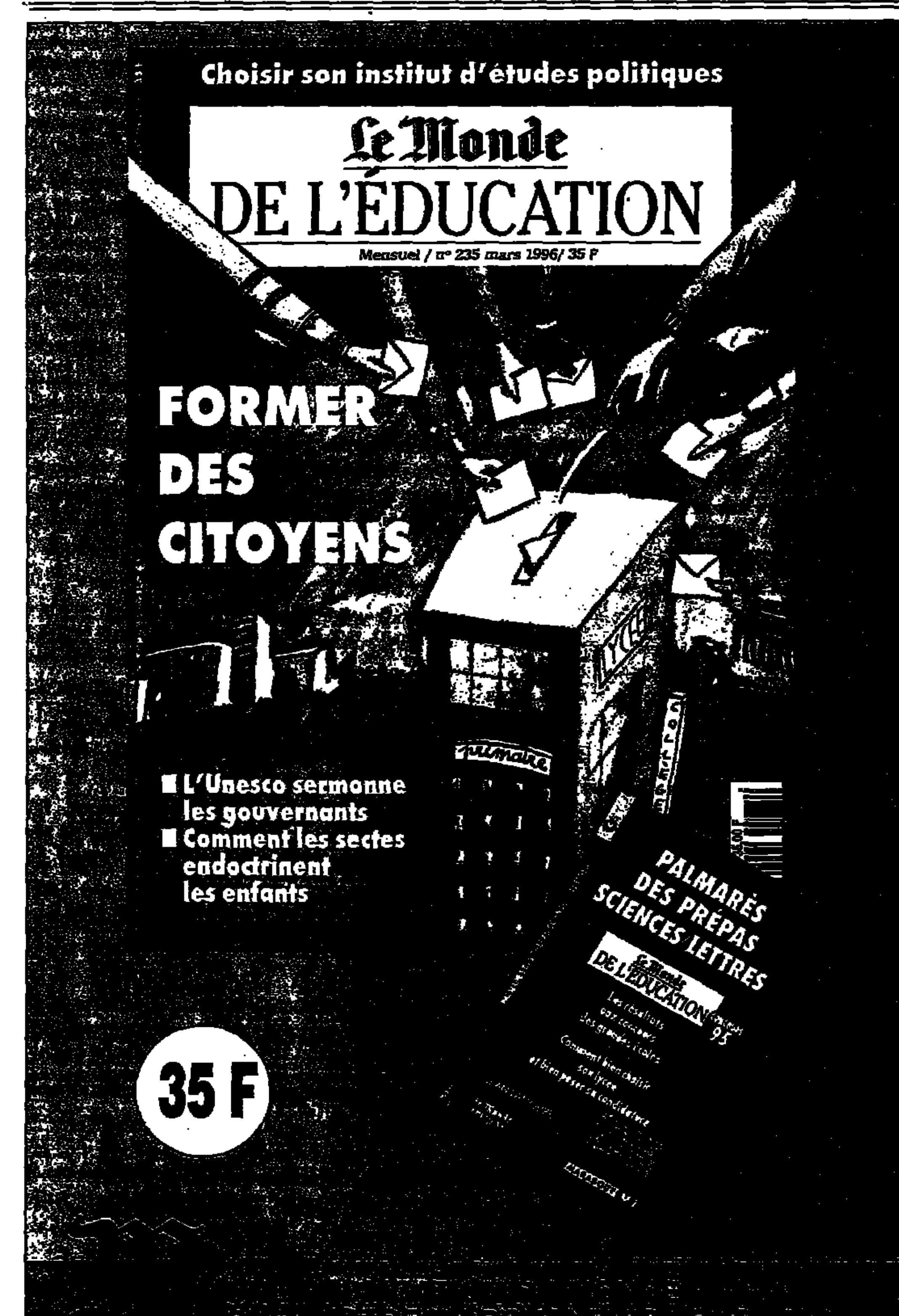
Au Café des amitiés ou à La Bonne Cuite, le rhum coule à flots. Sur le boulevard du Quai, le Zaza Club, seule boîte de Tuléar, ne désemplit pas. On s'y enivre aussi, à ciel ouvert, de cette musique africaine qu'on apprécie beaucoup plus ici que sur les hauts plateaux, des ballades du Nigérien Ismaël Lo ou des airs de Mily Clément, un groupe de Diégo-Suarez. Et tout s'achève, le dernier jour, dans la grande tradition des marins, par des centaines de verres brisés et quelques coeurs meurtris.

Jean-Pierre Langellier

CARNET DE ROUTE

● **Partir.** La moyenne des températures est constamment élevée dans cette région de l'île, située à proximité du tropique du Capricorne, que l'on peut rejoindre par air ou par la route au départ de Tananarive. De nombreux voyagistes proposent des vols pour la capitale : ainsi Nouvelles Frontières affiche jusqu'au 31 mars des allers-retours à 5 780 francs. Il propose aussi un circuit de trois semaines dans le Grand Sud, avec une étape à Tuléar, ou des séjours à la carte comprenant la location de voiture, avec ou sans chauffeur.

● **Séjour.** Capitale du Sud-Ouest, Tuléar bénéficie d'un équipement hôtelier important. On y trouve des établissements de qualité, comme Le Capricorne, dont les pavillons sont situés dans les jardins, ou plus modestes, comme les bungalows de Chez Alain ou le Central Hôtel. Le service action culturelle et documentation de l'ambassade à Paris de la République démocratique de Madagascar peut fournir des informations touristiques, tél. : (1)45-04-62-11.



Billets pour le tour du monde



● La concurrence entre les compagnies a entraîné une baisse des tarifs aériens. Aujourd'hui, on va aux antipodes pour moins de 6 000 francs, en achetant un billet d'avion à tarif réduit dans une agence de voyages ou chez un soldeur (*Le Monde du 15 février*). Mais sait-on que l'on peut faire le tour du globe pour le même prix ? Exemple : Nouvelles Frontières (NF) affiche jusqu'au 31 mars un Paris-Los Angeles-Sydney-Paris à 5 850 francs sur les vols réguliers de British Airways et Quantas. Pour 550 francs de plus, on peut ajouter une escale supplémentaire : Papeete ? Tokyo ? Les deux ?

● Autrefois, ces billets « tours du monde » demeuraient l'affaire des spécialistes, qui savaient jongler avec les correspondances aériennes. Compte tenu des performances de l'informatique, n'importe quelle agence de voyages devrait être aujourd'hui en mesure de proposer un parcours simple. Toutefois, pour obtenir les meilleurs tarifs, mieux vaut s'adresser aux connaisseurs. Il existe des milliers de possibilités et un voyage aérien se monte comme un jeu de construction. Encore faut-il connaître les subtilités du mode d'emploi, tenir compte des saisons, des décalages horaires – il semblerait que tourner par l'ouest et gagner du temps sur le temps soit moins fatigant. Le choix de la compagnie est aussi déterminant pour la fréquence des vols, le nombre d'escales gratuites autorisées (ou *stop-over*), la possibilité de ne réserver que la première destination sur un itinéraire préétabli. Les billets, en général valables un an, permettent de varier la longueur des étapes.

● 80 jours pour un tour du monde ? Cela devrait être un minimum. Au vrai, chacun tourne à son rythme en associant les escales qui lui chantent. Michel Deparis, directeur de Nouveau Monde (tél. : (1) 43-29-40-40) déclare vendre un billet par jour à une clientèle jeune appréciant les voyages au long cours : trois mois ou plus. Dans sa présentation, les itinéraires « sac à dos » par l'Afrique, sur les routes de la soie, en Amérique du Sud ou en Polynésie, associent l'avion à des parcours terrestres, en train et en bus (à partir de 10 000 francs). On y trouve aussi des tours du monde « des casinos », « en classe affaires », ou « des capitales asiatiques ». Chez Nouvelles Frontières (tél. : 36-33-33-33), Anne Clanet, sous-directeur, annonce mille billets « tours du monde » commercialisés l'an passé, tous construits sur mesure. Le client s'adresse à une agence NF, et le devis est réalisé dans l'instant, pour un parcours simple. Dans les deux cas, les voyagistes proposent aussi chambres d'hôtel, voitures de location, etc.

● A l'inverse de la Compagnie des Voyages, dirigée par Stéphane Vanson (tél. : 45-08-44-88), qui s'en tient à l'aérien : 150 à 200 circuits bâtis à la carte, d'une année à l'autre. Une brochure gratuite, « Fréquence vols », donne les conseils indispensables au globe-trotter, et présente, planisphères à l'appui, les réseaux des compagnies aériennes, avec quatre trajets types et des fourchettes de prix. Les formules les plus économiques (6 000 à 9 000 francs selon les compagnies et le nombre d'escales) empruntent, par l'ouest, la route du Pacifique nord. En ajoutant la Polynésie et l'Australie, les budgets grimpent de 3 000 ou 4 000 francs. Des périples plus complets, intégrant des transversales Amérique du Sud-Asie, via l'Afrique, donnent des additions plus lourdes, 16 000, voire 20 000 francs.

Florence Evin

PARTIR

■ **NEIGE LAPONE.** Ski de fond, safari à motoneige, visite d'un campement lapon, au programme d'une semaine nordique, jusqu'à la fin mars, chez Alantours, en Laponie finlandaise. Hébergement en chalet à partir de 5 460 francs par personne pour 8 jours et 7 nuits avec les petits déjeuners et l'avion de Paris, 2 925 F pour les moins de 12 ans. Départ le vendredi, retour le lundi, 3 890 et 2 345 francs.
★ **Alantours, 5, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris, tél. : 42-96-59-78.**

■ **L'AMÉRIQUE EN BUS.** *Les célèbres bus Greyhound traversent les Etats-Unis et le Canada d'un océan à l'autre.* Les forfaits vendus en France par Council Travel permettent de s'arrêter le temps qu'on veut. Aux Etats-Unis, ils vont de 5 à 60 jours, de 630 à 2 800 francs (510 pour 4 jours en semaine). Au Canada, New York inclus, de 7 à 60 jours (780 et 1 900 francs, 2 150 avec le Québec et les Provinces maritimes). Egalement proposés des forfaits bus et auberges de jeunesse (au Canada, 15 nuitées à partir de 2 530 francs ; aux Etats-Unis, 2 535 francs), les bons d'hébergement étant valables pour une période trois fois plus longue que la durée du forfait bus choisi.
★ **Dans les agences de voyages et chez Council Travel, à Paris, Aix, Lyon et Nice. Ventes par téléphone au 44-55-55-44.**

■ **WAGNER À BERLIN.** La *Tétralogie*, de Richard Wagner, au Staatsoper de Berlin, un événement exceptionnel programmé par Idées Voyages du 31 mars au 9 avril. Outre *L'Or du Rhin*, *La Walkyrie*, *Siegfried* et *Le Crépuscule des dieux*, trois concerts (Liszt, Berlioz, Bruckner, Tchaïkovski) à la Philharmonie, avec l'orchestre symphonique de Chicago. 8 500 francs par personne en chambre double et pension ajouter, 7 700 francs pour les opéras et concerts au programme.
★ **Idées Voyages, 9, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. : 42-85-44-04.**

Les pluies océanes progressent vers l'est

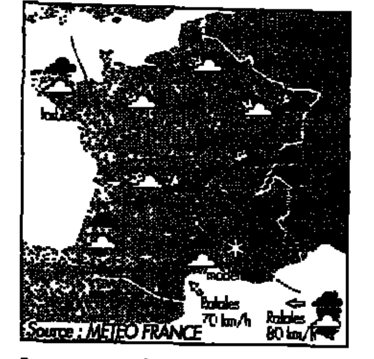
LA SITUATION commence à se dégrader par le sud et l'ouest de la France. Une vaste zone dépressionnaire, s'étendant de l'Irlande à l'Espagne, va progresser vers l'est pendant la nuit. La partie la plus active de la perturbation associée remontera de Méditerranée et entraînera une nette dégradation dans le sud-est du pays. Les nuages et les pluies progresseront plus lentement le long de la façade atlantique et n'arriveront que dans la nuit de jeudi à vendredi dans la moitié nord. Il commencera à pleuvoir dans la nuit du golfe du Lion au Massif Central.

Jeudi matin, les précipitations resteront généralement faibles de l'Auvergne aux Pyrénées-Orientales mais seront plus marquées au pied des Cévennes. Il neigera sur les sommets au-dessus de 1 400 mètres. Avant la mi-journée, des pluies faibles gagneront progressivement la Corse et la Provence et commenceront à remonter le long de la vallée du Rhône. Elles finiront par gagner la Bourgogne et la Franche-Comté l'après-midi. Les vents d'est ou de sud-est seront soutenus du golfe de Gênes au Roussillon. Ils souffleront jusqu'à 70 à 80 km/h en rafales sur le littoral. Sur les versants sud du Massif Central, les pointes pourront atteindre 100 km/h.

Il continuera à pleuvoir sur la pointe de la Bretagne, le reste des régions situées le long de la façade atlantique se réveilleront sous un ciel nuageux. Au fil des heures, les pluies océanes progresseront vers l'est pour toucher les régions situées du Cotentin au Pays basque l'après-midi. Partout ailleurs, la dégradation n'arrivera qu'en cours de nuit de jeudi à vendredi. On bénéficiera donc d'une journée de répit avec uniquement des passages de nuages d'altitude. Le voile nuageux aura cependant tendance à s'épaissir par le sud de la Normandie à la Lorraine ainsi que sur la Côte d'Azur. Le soleil sera plus vaillant dans l'extrême nord, il résistera tout au long de la journée en Picardie et sur le Nord-Pas-de-Calais où les nuages n'arriveront que la nuit.

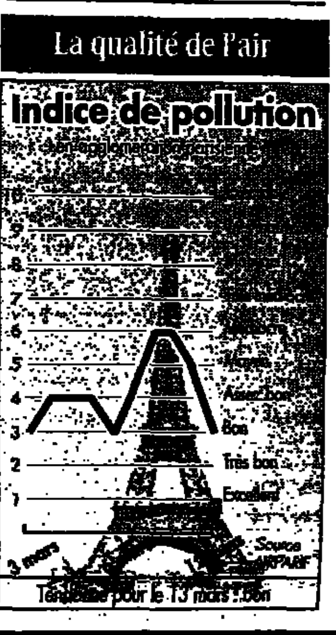
Les températures seront orientées à la hausse sur la plupart des régions. Il fera encore froid le matin dans un grand quart nord-est. Jeudi après-midi, la douceur océanique et méditerranéenne se généralisera à la quasi-totalité du pays,

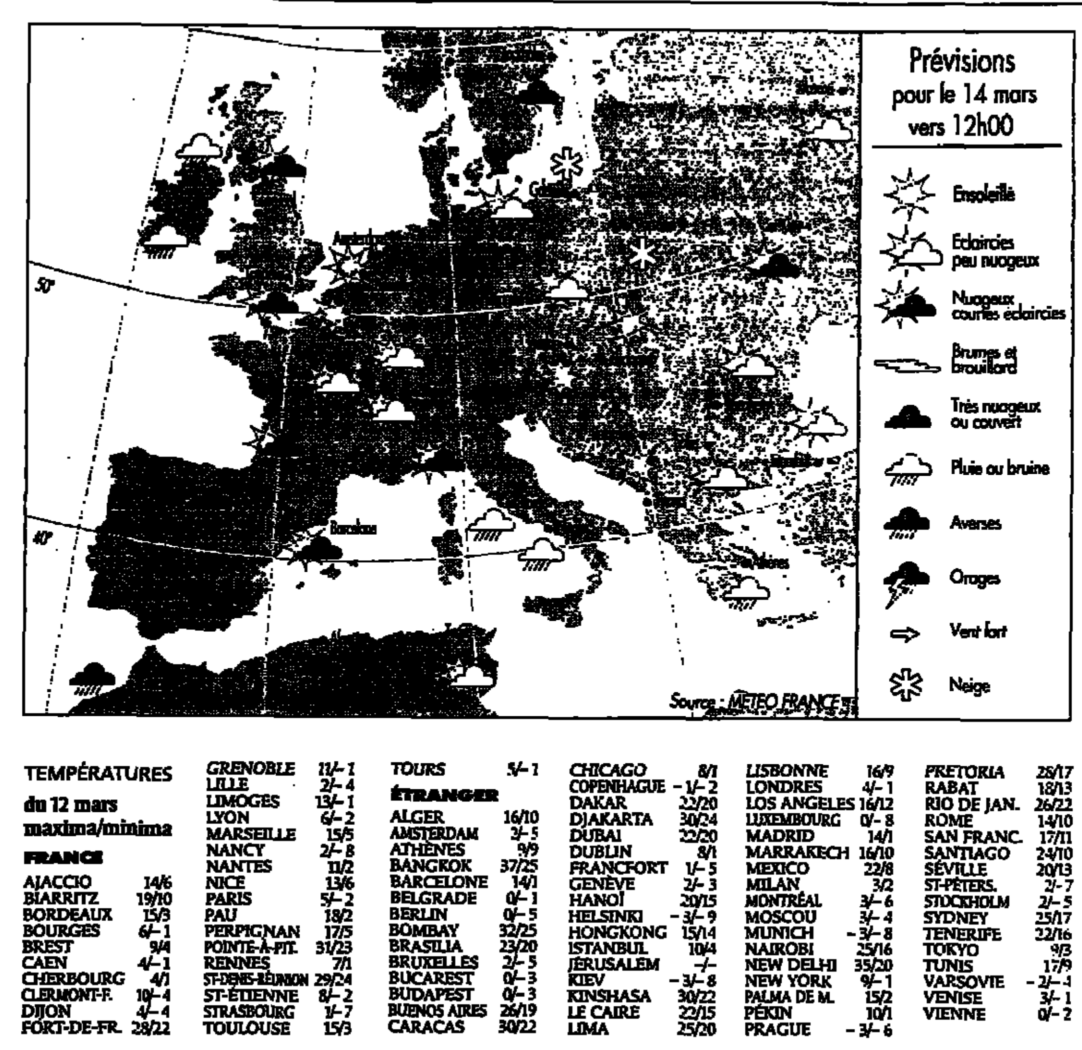
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 14 mars vers 12h00

La qualité de l'air

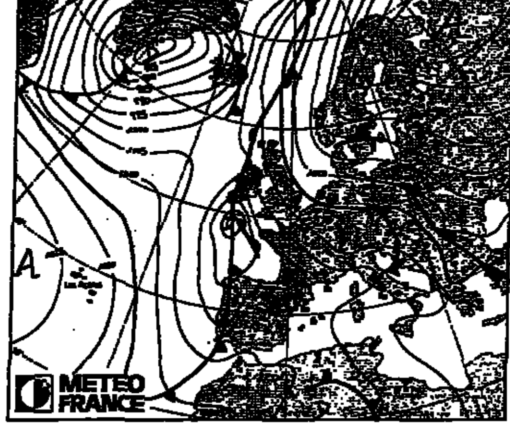




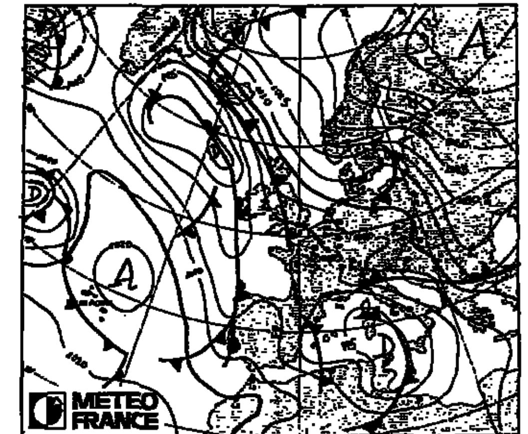


TEMPÉRATURES du 12 mars maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	14/6
BIARRITZ	19/10
BORDEAUX	15/3
BOURGES	6/–1
BREST	9/4
CAEN	4/–1
CHERBOURG	4/1
CLERMONT-F.	10/–4
DIJON	4/–4
FORT-DE-FR.	28/22
GRENOBLE	11/–1
LILLE	2/–4
LIMOGES	13/–1
LYON	6/–2
MARSEILLE	15/5
NANCY	2/–8
NANTES	11/2
NICE	13/6
PARIS	5/–2
PAU	18/2
PERPIGNAN	17/5
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	7/1
ST-DENIS-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	8/–2
STRASBOURG	1/–7
TOULOUSE	15/3
TOURS	5/–1
ÉTRANGER	
ALGER	16/10
AMSTERDAM	3/–5
ATHÈNES	9/9
BANGKOK	37/25
BARCELONE	14/1
BELGRADE	0/–1
BERLIN	0/–5
BOMBAY	32/25
BRASILIA	23/20
BRUXELLES	2/–5
BUCAREST	0/–3
BUDAPEST	0/–3
BUENOS AIRES	26/19
CARACAS	30/22
CHICAGO	8/1
COPENHAGUE	–1/–2
DAKAR	22/20
DJAKARTA	30/24
DUBAI	22/20
DUBLIN	8/1
FRANCFORT	1/–5
GENÈVE	2/–3
HANOÏ	20/15
HELSINKI	–3/–9
HONGKONG	15/14
ISTANBUL	10/4
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	–3/–8
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	22/15
LIMA	25/20
LISBONNE	16/9
LONDRES	4/–1
LOS ANGELES	16/12
LUXEMBOURG	0/–8
MADRID	14/1
MARRAKECH	16/10
MEXICO	22/8
MILAN	3/2
MONTRÉAL	3/–6
MOSCOU	3/–4
MUNICH	–3/–8
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	35/20
NEW YORK	9/–1
PALMA DE M.	15/2
PÉKIN	10/1
PRAGUE	–3/–6
PRETORIA	28/17
RABAT	18/13
RIO DE JAN.	26/22
ROME	14/10
SAN FRANC.	17/11
SANTIAGO	24/10
SÉVILLE	20/13
ST-PÉTERS.	2/–7
STOCKHOLM	2/–5
SYDNEY	25/17
TENERIFE	22/16
TOKYO	9/3
TUNIS	17/9
VARSOVIE	–2/–4
VENISE	3/–1
VIENNE	0/–2



Situation le 13 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La crise de l'édition

LES RÉPONSES faites aux habitués de cette petite librairie qui abrite sa tranquillité derrière les murs de l'église Saint-Sulpice ne sont guère variées : *« Avez-vous... ? – Non, monsieur, l'ouvrage est épuisé. »* Ou bien : *« On attend une réédition »*, ou bien encore : *« Il doit peut-être rester un exemplaire de luxe à 5 000 francs, ou à 15 000, ou... »* Les livres ne manquent pourtant point dans Paris, mais jamais les tirages des nouveautés n'ont été si limités. L'édition courante de 1946 compte 500 à 1 000 exemplaires sur papier gris et spongieux, aux caractères dansants, incertains, mal imprimés et fatigués d'avoir trop servi. Les éditions originales ou numérotées ont été réduites dans les mêmes proportions, et le chiffre de leur tirage est tombé à 50 ou 60 volumes.

Quelques libraires spécialisés ont alors la chance de recevoir 2 ou 3 exemplaires chacun, après avoir obtenu l'autorisation préalable de souscrire à l'édition plusieurs mois avant qu'on la mette sous presse. Et il ne s'agit que des nouveautés. Pour les œuvres publiées avant 1940 la situation est pire. La rareté a créé, comme sur toutes les autres denrées, un marché noir extrêmement préjudiciable. Si cette vente clandestine est en régression, il n'en demeure pas moins vrai que certains libraires continuent de stocker dès leur apparition dans le domaine public les nouveautés et les ouvrages recherchés tant par goût de bibliophilie que par snobisme. Cela jusqu'à ce que les ventes légales soient terminées. Alors le client généreux qui se présentera à la petite boutique que l'on dit bien fournie se verra offrir pour 15 000 francs le livre dont la véritable valeur marchande en atteint à peine 3 000.

Jean-Marc Théolleyre
(14 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6777

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV			■						
V		■							■
VI						■		■	
VII									
VIII			■		■				
IX									■
X						■			
XI		■		■					

HORIZONTALEMENT

I. Un financier bien saucé. – II. Capable d'enflammer. – III. Où il n'y a plus de vides. – IV. Longs, dans les membres. On parle bien quand ils sont choisis. – V. Apportait la lumière chez les Grecs. – VI. Une petite vache. – VII. Ferons aussi bien. – VIII. Note. Un homme à la mer ! – IX. Répandait abondamment. – X. Magasin de chemises. Grecque. . – XI. Disparus.

VERTICALEMENT

1. Des dormeuses peuvent s'y trouver près des rivières. – 2. Un ensemble de pulsions. Peut donner le change. – 3. Vient parfois du cœur. Accueillit très mal. Exprime un soulagement. – 4. Arrière-pays. – 5. Accrochée comme un wagon. Vaut dix à la belote. – 6. Relatif à une population de Nouvelle-Zélande. Ne doit pas avoir la gorge fragile. – 7. Peuvent être assimilées aux racines. – 8. Pas libres. Sans taches. – 9. Ville du Maroc. Qui a beaucoup circulé. Font un cent quand ils sont en carré.

SOLUTION DU N° 6776

HORIZONTALEMENT

I. Tendrons. – II. Radieuse. – III. Eres. Gard. – IV. Man. Tu. Fi. – V. Ou. Rieuse. – VI. Udaipur. – VII. Lapsus. Al. – VIII. Leine. – IX. Uvale. Rif. – X. Rites. Ami. – XI. Sait. Anet.

VERTICALEMENT

1. Rémouleurs. – 2. Tarauda. Via. – 3. Eden. Aplati. – 4. Nis. Ris. Let – 5. Dé. Tipules. – 6. Rugueuse. – 7. Osa. Ur. Iran. – 8. Nerfs. Animé. – 9. Dieulefit.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Scandinavian Airlines System (SAS) a lancé, lundi 11 mars, une nouvelle liaison quotidienne Copenhague-Bologne. Bologne est la cinquième ville italienne, après Rome, Milan, Venise et Turin, desservie par la compagnie scandinave. – *(Bloomberg.)*

■ **IRAN.** L'Iran a inauguré, dimanche 10 mars, un nouvel aéroport à Abu Moussa, une île du golfe Persique revendiquée par les Emirats arabes unis. La piste peut recevoir des avions gros porteurs et la capacité d'accueil du terminal est de 700 passagers par jour. – *(AP, AFP.)*

■ **CHILI.** Tous les vols de la compagnie aérienne Lan Chile entre Tahiti, l'île de Pâques et Santiago du Chili seront interrompus le 15 mars pour trois semaines, en raison des travaux de réfection de l'aéroport international de l'île de Pâques. Lan Chile, qui a transporté quelque 20 000 voyageurs entre la Polynésie et le Chili en 1995, reprendra ses deux vols hebdomadaires le 7 avril. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE.** L'Autriche introduira une vignette payante pour l'utilisation de ses autoroutes et voies rapides à partir du 1er janvier 1997. Le montant de cette vignette annuelle sera de 550 schillings (environ 275 francs) pour les voitures particulières et les camionnettes n'excédant par 3,5 tonnes, de 220 schillings (110 francs) pour les motos, de 6 000 schillings (3 000 francs) pour les camions de moins de 7,5 tonnes et de 12 000 schillings pour les poids lourds de 7,5 à 12 tonnes. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD.** Le nombre de touristes ayant visité l'Ulster en 1995 (1,55 million de personnes) a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente et devrait poursuivre sa progression. En dépit de quelques annulations de réservations intervenues après la rupture de la trêve le mois dernier, plus de 1,85 million de touristes sont attendus en 1996. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Le mois dernier, le trafic passagers de la compagnie américaine Continental Airlines a enregistré une hausse de 6,7 % par rapport à février 1995. – *(Bloomberg.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 15 mars

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : « Les objets d'art de la Renaissance », 11 h 30 ; « Les bronzes de la place des Victoires », 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 heures, 4, boulevard du Palais (Pierre-Yves Jaslet).

■ **AUTOUR DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

■ **DU CHÂTELET AUX TUILERIES** : prisons et palais royaux (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, fontaine du Châtelet (Frédérique Jannel).

■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle de l'avenue de Saint-Mandé et de la rue de Picpus (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Assemblée-Nationale, devant le café (*Institut culturel de Paris*).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue des Francs-Bourgeois, devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti).

■ **MUSÉE RODIN** : exposition « *Rodin et la Hollande* » (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 77, rue de Varenne (Europ explo).

■ **LA PLACE DE LA CONCORDE** (40 F), 14 h 30, angle de la place de la Concorde et de la rue de Rivoli (*Sauvegarde du Paris historique*).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition « Portraits grecs sur pierres dures » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL DE SENS**, siège de la Bibliothèque Forney (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

■ ***L'ÎLE DE LA CITÉ*** (55 F), 15 heures, devant le portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du *métro Saint-Paul* (*Résurrection du passé*).

■ **MÉNILMONTANT**, des Cendriers aux Nanettes (60 F), 15 heures, sortie du métro Ménilmontant (Vincent de Langlade).

■ ***LE SENTIER**, du Mail à la fontaine Molière* (50 F), 15 heures, sortie du métro Sentier, côté rue du Sentier (Emilie de Langlade).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 16 h 30, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Les sorties de la semaine sont entièrement dominées par l'« opus magnus » de Martin *Scorsese, vaste fresque qui transforme la capitale des jeux, Las* Vegas, en décor de tragédie. ● LES *SALLES obscures, enjeu stratégique* du maintien et de l'essor du cinéma, *font l'objet de grandes manœuvres* et de mesures de sauvetage pour

PHOTO D.R.







maintenir un tissu d'installations en France. ● DIX ANS après son dernier film, Nagisa Oshima, l'auteur de « L'Empire des sens », s'apprête à reprendre place derrière la caméra.

La passion de Sam « Ace » Rothstein selon Martin Scorsese

Casino. Avec le renfort de trois vedettes en pleine forme, le seizième film de Martin Scorsese s'inspire de faits réels pour bâtir une imposante et trépidante fable sur la destinée humaine

Film américain de Martin Scorsese. Avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, James Woods, Don Rickles, Alan King. (2 h 58.)



Tout de rose vêtu, Robert De Niro monte dans sa voiture. Qui explose. *Tandis que se déroule le générique de début sur fond de Bach (La Passion selon saint Matthieu),* on suit la trajectoire au ralenti de son corps s'élevant dans les airs, puis redescendant lentement. Métaphore visuelle de ce que racontera le film, selon le schéma classique de l'ascension et de la chute.

L'ascension et la chute de Sam « Ace » Rothstein, champion des joueurs professionnels devenu au début des années 70 le patron d'un des plus prospères casinos de Las Vegas pour le compte de la Mafia. Et, du même mouvement, ascension et chute du crime organisé de l'époque, symbole de l'Amérique, voire du monde et de la condition humaine. Puisqu'on sait depuis *Mean Streets* que les évocations de gangsters par Scorsese sont toujours aussi des fables à vocation universelle et métaphysique. Pour qui en douterait, la partie ascendante de la trajectoire d'« Ace » De Niro se déroule sur fond aux édeniques couleurs pastel, avant qu'il ne retombe dans une géhenne de flammes.

Début de la première partie, éblouissante, de cette tragédie en *trois actes inspirée de faits réels* (l'enquête-document de Nicholas Pileggi, *Casino*, est publiée aux Presses de la Cité). Recourant avec une virtuosité de prestidigitateur à tous les outils de la narration cinématographique (parmi lesquels une utilisation très habile de la voix off et des standards du pop et du rock), Scorsese construit à fond de train un vrai-faux documentaire. Il combine la description des mécanismes d'enrichissement de la Mafia, l'explication de son système de pouvoir et ses interférences avec la « société civile », les flics et les politiciens, le rappel de l'essor de Las Vegas et de son fonctionnement, la présentation des principaux protagonistes du film (De Niro-« Ace » et Joe Pesci-Nicky, vibrionnant exécuteur des basses œuvres) et leurs liens avec les commanditaires. Rapidité et précision du trait, humour et rythme, le cinéaste déploie les ressources de sa maîtrise, en un tourbillon à la fois irrésistible et impeccablement construit.

Or donc, en ce temps-là, les caissiers encaissaient, les tueurs tuaient, les parieurs pariaient et ceux qui devaient gagner gagnaient tandis que les pigeons étaient plumés dans les règles de l'art. Les grands vieillards siciliens attablés devant leur *pasta* touchaient leur juste dû.

« LA MACHINE À SOUS »

Univers impeccablement réglé, voué à une divinité unique, le dollar – *In God We Trust,* et la confiance était bien placée, et rémunérée. Bref, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce qui est tout de même un peu curieux. Non seulement cet âge d'or montré, *malgré les réserves d'usage,* avec un enthousiasme communicatif est celui de l'extorsion, de la tricherie, du meurtre et de l'exercice absolu du pouvoir. Mais son admirable fonctionnement, comme il est suggéré avec insistance, tient à la transformation des hommes en machine (« Ace » est surnommé « la machine à sous »), *chacun exécutant* avec précision sa tâche au sein d'un *gangstérisme taylorisé* et étendu à l'échelle du pays. Même s'il n'échappe pas à une certaine fascination, l'auteur de *Raging Bull* et des *Affranchis* n'est pas suspect de sympathie pour le monde du crime. L'aspect contestable de son film tient plutôt à cette valorisation de la technique fréquente chez les cinéastes virtuoses : avec eux, un travail bien fait est forcément bon, au risque d'oublier en quoi au juste consiste le travail en question.

Au deuxième acte, tout va bien encore. Promu patron de casino, De Niro passe alliance avec qui il faut, *organise la principauté qui lui* est donnée en gérance comme une *admirable usine à fric,* reçoit le renfort de son copain Pesci venu à la fois veiller sur lui et le surveiller. Scorsese, admirablement servi par ses fidèles interprètes, est toujours à son affaire, les dialogues crépitent, *la caméra enroule et déroule les tortueuses tentacules du profit illicite, de la séduction clinquante* et de la puissance qui étend ses *ramifications.* Symbole et récompense de la réussite d'« Ace », apparaît la splendide Ginger (Sharon Stone), elle aussi d'une efficacité redoutable dans sa partie, la prostitution de luxe. Par intérêt bien compris (de sa part à elle), ils se marient, occasion d'une de ces cérémonies collectives qui figurent parmi les morceaux de bravoure incontestés du cinéaste. Avec cette Eve, comme il se doit, arrive le serpent, dont la peau orne les santiags du minable souteneur Lester (James Woods) auquel Ginger n'a jamais rien pu refuser.

Ce sera le début de la chute *d'« Ace », parabole de la Chute de* l'Homme. Tout se dérègle, l'argent *n'arrive plus chez les pontes de la* Mafia, des conflits éclatent avec le shérif de la ville, Joe Pesci se croit au Far West, le couple Stone-De Niro se désagrège, les amis jurés d'hier se traitent de *« youpin »* et de *« rital »*, le soupçon et la trahison prolifèrent. C'est Sodome et Gomorrhe, Babel et OK Corral, jusqu'au massacre général – déchaînement de violence totale, verbale, *affective puis physique,* autre grande spécialité scorsesienne. Responsable de cet effondrement général ? Le changement d'époque, symbolisé par l'arrivée en masse de la drogue – un classique depuis *Le Parrain.*

« CONFIANCE »

Mais, surtout, le « facteur humain ». Dès que les protagonistes cessent d'être de dociles outils sous l'effet de leurs sentiments, tout part à vau-le-sang. L'« autre », le rapport à l'autre a *ouvert la brèche dans la forteresse* du profit industrialisé, pour le plus grand malheur de tout le monde. Le premier mot du film, et qui revient souvent, est *« confiance »*. De Niro a voulu faire confiance, il a eu besoin d'avoir confiance, en Ginger, en Nicky, il a fait place à un(e) autre dans son propre dispositif – les machines, elles, n'ont nul besoin de se faire confiance pour fonctionner ensemble. On pourrait presque résumer le film par l'opposition entre son leitmotiv visuel (le billet vert sur lequel est inscrit : *« En Dieu nous avons confiance »*) et le leitmotiv sonore du mot *« confiance »* (dans les hommes et les femmes). Dans le premier cas, *ça marche, dans le second, non.* Moralité d'une misanthropie proche du mysticisme, d'autant plus troublante qu'elle est implicite, voire en partie au moins involontaire de la part du cinéaste.

L'amour et l'orgueil perdront « Ace », la volonté de puissance et un instinct enfantin dévoyé perdront Nicky, sa faiblesse plus encore que l'appât du gain perdra Ginger. La fable biblique débouche sur une vision puritaine, où tout ce qui est humain mène à la destruction. Vision d'autant plus discutable qu'elle s'oppose à un éden à la fois technicien et archaïque : l'ordre et le bonheur correspondaient à l'âge du respect des règles *du clan,* et du règne *de la machine*-outil (rien de numérique ou de virtuel *dans* les *machines* humaines si efficaces du premier acte).

La cohérence, l'ironie, mais également la limite du film tiennent à ce que Scorsese lui-même paraît victime des syndromes qu'il décrit chez ses protagonistes, et en particulier chez son double de toujours, Robert De Niro. Après avoir lui aussi fait la *démonstration* de son imparable technique (de réalisateur) au cours du premier acte, le cinéaste cède à la fois à son amour (du cinéma) et à une ambition démesurée. Il en fait trop, revient sur ses pas, ajoute encore des couleurs, encore des cris, encore des symboles – le film, malgré son indéniable puissance, pourrait sans mal durer un quart d'heure de moins.

Censure suédoise

Martin Scorsese a demandé *que son film, partiellement censuré* en Suède, soit projeté dans ce pays précédé d'un texte dans lequel il explique qu'*« une version censurée vaut mieux qu'une interdiction de projection »*.

Le cinéaste avait dans un premier temps menacé de boycotter les salles suédoises, puis s'est résigné à laisser l'Office national du cinéma réduire *Casino* d'une minute et quarante secondes de scènes considérées comme trop violentes pour les spectateurs suédois. Dans le message qu'il destine au public, Scorsese reconnaît avoir *« cédé devant les autorités suédoises après de longues discussions ». « J'aurais souhaité que le public puisse voir le film tel que je l'ai monté, mais cela n'a pas été possible. J'estime qu'une version censurée vaut mieux qu'une interdiction de projection. (...) Merci d'être venus pour voir mon film. »*

La référence la plus directe qu'évoque *Casino* est celle des films de Visconti, d'un *Senso seventies* dans le désert du Nevada. Avec, là aussi, les ors (modernes : néon et strass) et les pompes du pouvoir, et sa tragédie sous le signe d'un monde qui disparaît. Mais le maître italien prenait infiniment plus de distance avec ses personnages comme avec les embardées contées par son film. Et il se gardait bien de condamner du même coup l'humanité tout entière.

Jean-Michel Frodon

Bach, Louis Prima, les Rolling Stones et des voix d'outre-tombe

SCORSESE filme comme il parle. A toute vitesse, avec l'obsession de donner un maximum d'informations dans un minimum de temps. Dans *Casino*, cette logorrhée trouve sa traduction visuelle dans le fréquent encombrement des plans et, surtout, dans l'utilisation *fiévreuse des mouvements* d'appareil, qui accompagnent ou cernent les personnages au cœur de décors dont ils semblent ainsi l'émanation, mais qui bientôt les transforment, au point de finalement les déterminer.

Le montage, et les changements d'axes qu'il suppose et impose, permet certes à Scorsese de multiplier les points de vue. Mais il lui offre également d'accroître la vitesse de déroulement d'un récit qui se nourrit de la multiplicité des intrigues, de la convergence ou de la *divergence des intérêts de chacun.* La mise en place du dispositif narratif, visuel et sonore, exige que s'établisse entre le metteur en scène et le spectateur une relation de confiance identique à celle qui régit les liens entre les différents personnages.

Cette confiance nécessaire à tout type de narration, Scorsese ne la tient pas pour acquise, mais s'applique *au contraire à la* réaffirmer sans cesse en développant une relation de connivence entre le film et le spectateur. Il a pour cela recours à une des spécificités du langage cinématographique, qui offre de livrer en simultané des informations visuelles et sonores.

Les indications sonores se réduisent dans la plupart des films aux dialogues échangés entre les personnages, *aux bruits* et à *la* musique, qui remplit en général une *fonction d'accompagnement,* de commentaire et d'exacerbation émotionnelle. Scorsese fait également appel à la voix off, à laquelle il assigne ses attributions habituelles, qui consistent à mettre en place, à préciser, à créer une distance, ironique ou réflexive. Expression d'un narrateur omniscient, qui par définition sait comment l'histoire va se terminer, ou d'un protagoniste qui ne sait et ne peut raconter que ce dont il a été le témoin ou l'acteur, *la voix off* est un des procédés qui permettent avec le *plus d'efficacité d'établir* la relation de connivence. Scorsese en use en virtuose, passant sans hiatus d'un mode à l'autre, et s'offre au passage quelques coups d'audace.

Dans *Casino,* plusieurs personnages assument à tour de rôle la fonction de narrateur, sans qu'il soit besoin de souligner par quelque procédé que ce soit le passage *de l'un à l'autre. Premier narrateur,* Sam « Ace » Rothstein raconte son *histoire,* après que Scorsese a montré l'explosion de sa voiture, de sorte que tout laisse à penser que c'est une voix d'outre-tombe que l'on entend (comme dans *Sunset Boulevard,* de Billy Wilder, dont l'histoire était racontée par un cadavre). Nicky Santoro prend ensuite le relais (on ne sait pas alors ce qu'il est advenu du personnage), interrompu en une occasion par un *comparse, qui intervient pour préciser* un détail de l'intrigue.

La rupture du cours de la narration se révèle si brutale que le film s'arrête : alors qu'une question vient d'être posée, l'image se fige le temps que la voix détaille les implications respectives de chacune des réponses possibles. L'effet produit est d'autant plus fort que la scène se situe très avant dans le film, et que le spectateur n'y est donc nullement préparé. Preuve que l'im*pressionnante maîtrise* narrative dont fait montre Scorsese lui offre *de jouir* d'une liberté *génératrice* de rythme, de vitesse, qui compte pour beaucoup dans la saisissante impression de vitalité que donne le film.

D'origine française, l'expression « voix off » convient en vérité médiocrement au procédé, plus encore à l'utilisation qu'en donne Scorsese, et il faut lui préférer le terme anglais, *voiceover,* littéralement *« voix au-dessus »*. Scorsese procède en effet par accumulation, superposition d'éléments narratifs sonores. C'est ainsi, notamment, qu'il utilise les extraits musicaux comme une *voiceover* qui ne se substitue pas à une autre, mais la complète et l'enrichit.

Le soin qu'apporte le metteur en scène à la sélection de ces extraits, qui proviennent de quarante-sept œuvres ou chansons différentes, est d'abord guidé, logiquement, *par le souci de coller à la période* dans laquelle l'action s'inscrit.

> La connivence ainsi établie avec le spectateur permet de nouer la relation voulue

La composition de la bande sonore des *Affranchis* répondait à ce même souci, mais l'éventail du choix est beaucoup plus large dans *Casino,* même si l'on admet que l'extrait de *La Passion selon saint Matthieu* de Bach donné à entendre au début du film répond surtout au désir de Scorsese de souligner le caractère tragique de l'histoire de Sam « Ace » Rothstein, *personnage qui partage de* surcroît, avec la plupart des héros de Scorsese, une même dimension christique.

Le deuxième extrait entendu, *Angelina,* interprété par Louis Prima, permet ensuite d'entrer de plain-pied dans le film. Par la suite, plusieurs extraits sont utilisés comme musique « de source » (les personnages sont censés l'entendre eux aussi) qui sont des succès du hit-parade d'alors (*Go You Own Way,* de Fleetwood Mac, lorsque « Ace » et Nicky se retrouvent dans la voiture pour parler). *Scorsese* a également intégré quelques extraits de musiques de films, notamment le thème de *Picnic* (Morris Stoloff) et celui du *Mépris* (Georges Delerue), dont la tristesse emplie de nostalgie correspond à la tonalité des dernières séquences.

La musique est à plusieurs reprises utilisée pour accompagner et accentuer les embardées de l'action. Ainsi lors de la première explosion de violence de Nicky, grâce à la chanson des Rolling Stones, *Long Long While,* d'abord entendue en sourdine, *puis qui explose en* même temps que Nicky, et de manière aussi inattendue. Autre extrait des Stones, *Can't You Hear Me Knocking,* peut être considéré comme le morceau-clé du film, dont il épouse le rythme syncopé, les longues montées vers la violence et l'inquiétant répit qui leur *succède,* annonciateur d'autres explosions.

Mais Scorsese ne se limite pas à cet emploi. Ainsi donne-t-il à entendre des chansons qui apportent un commentaire direct sur l'intrigue et les personnages, comme l'ironique *Glory of Love,* ou *The House of the Rising Sun* (interprété par les Animals), pour laquelle il prend soin que les paroles en forme de mise en garde se détachent nettement : *« Oh mother, tell your children not to do what I have done »* (« Mère, dis à tes en*fants de* ne pas faire ce que j'ai fait »).

Lorsqu'il choisit d'accompagner la première apparition de Ginger avec le *Heart of Stone* des Rolling Stones, Scorsese définit d'emblée la couleur du personnage (*« You'll never break this heart of stone »*, soit *« Tu ne briseras jamais ce cœur de pierre »*), livre une indication dont on vérifiera progressivement la pertinence au fil de l'histoire, et s'autorise un clin d'œil complice en direction du spectateur, qui découvre, s'il ne le savait déjà, qu'*Angelina* est interprétée par Sharon Stone. Autant que le charisme des acteurs, la connivence ainsi établie grâce au désir de jouer avec le spectateur permet de nouer *la relation* d'empathie voulue par le metteur en scène, qui entend que les personnages soient compris d'abord comme des êtres humains, quelle que soit l'opinion que peut inspirer leur comportement et leur morale.

P. M.

Martin Scorsese, réalisateur de « Casino »

« Je déteste ceux qui s'enroulent dans un drapeau, la fausse décence des hommes politiques... »

« Le mot qui revient le plus souvent dans la bouche des personnages est le mot « confiance »...

– « Confiance » est le mot-clé du film. Confiance entre les joueurs et les employés et patrons du casino, confiance entre eux pour les gangsters, confiance dans la chambre à coucher.

– Diriez-vous que tous forment une famille ?

– Cela m'est parfois reproché. Mais je viens de là et c'est ma façon de voir les choses. Joueurs, gangsters, je crois qu'ils sont avant tout humains. Je pense qu'une des choses les plus importantes qu'ait faites Bill Clinton est d'avoir parlé de sa mère comme d'une alcoolique, d'avoir dit que son beau-père était toujours ivre et qu'un jour il avait tenté de tuer sa mère. Tout cela est vrai, c'est tout, et c'est ce qu'il pouvait dire de mieux, car ainsi il a montré son humanité. Il est parfaitement absurde de se présenter comme un parangon de vertu. Mais c'est un sujet difficile... Qui est le plus blâmable ? Le voleur, le gangster qui vole de l'argent et qui est juste un gangster, ou le policier qui affirme qu'il combat le crime et qu'il empêche le voleur de voler ? Une histoire familiale m'a beaucoup marqué : mon parrain était prêteur sur gages et avait caché de l'argent chez lui, dans un four. Il est mort d'une crise cardiaque, mais on n'a jamais retrouvé cet argent, pour la simple raison que le policier qui s'était rendu sur les lieux au moment du décès l'avait pris...

» Voilà d'où vient ma morale. C'est le monde que je connais. Je ne peux formuler d'opinions définitives, mais je méprise tous ceux qui s'enroulent dans un drapeau, je déteste la fausse décence, qui est souvent celle des hommes politiques. Cela peut sembler paradoxal, mais il existe des voleurs honnêtes, des tueurs honnêtes... D'accord, ils sont dangereux, mais ils ne cachent pas leur jeu. Je parle de la pègre, je ne parle pas des tueurs psychopathes, même si certains appartiennent effectivement à la pègre. Mais vous savez qui ils sont. Tenez-vous à l'écart, c'est tout. Je ne dis pas que ce sont des gens bien ! Mais je déteste encore plus les *pretenders*, ceux qui cherchent à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. Les hommes politiques sont des *pretenders* et ils rendent la politique beaucoup plus difficile. Ils ont des liaisons amoureuses ? Et alors ? Où est le problème ? En Amérique, cela devient complètement dingue ! Voilà, je ne peux pas donner de meilleure exemple que l'histoire de mon parrain. Et maintenant dites-moi si je peux faire confiance à quelqu'un !

– Est-ce cet aspect qui vous a attiré dans le travail de Nicholas Pileggi, votre co-scénariste et l'auteur du livre, inspiré d'une histoire vraie ?

– Non. Au départ, il y avait juste cet article dans un journal, qui racontait comment ce couple se bagarrait devant chez lui, au vu de tout le quartier. Avec la police qui arrive, les voitures défoncées... Et l'article révélait toute l'histoire de ce type qui s'asseoit au volant de sa voiture, qui met le contact et qui se retrouve projeté en l'air par une explosion... Et qui est toujours vivant. J'ai eu envie de savoir ce qui s'était passé au cours des quinze années qui avaient précédé. Nick a commencé à rencontrer les gens qui avaient vécu cette histoire. Enfin... ceux qui étaient encore en vie. La femme était morte, Nicky Santoro était mort.

« J'ai voulu que ce film soit provocateur »

» C'est ce qui m'a intéressé : comment un type qui était aussi brillant, qui régnait sur Las Vegas, avait pu commettre sa première et seule erreur, et comment cette erreur avait pu se révéler fatale : sa femme. Comment a-t-il cru qu'il pouvait se faire aimer d'elle ? Et cette erreur a précipité la chute de tout le monde, les gangsters de Milwaukee, de Kansas City, Nicky Santoro, tout le monde. Nous savons maintenant que le Las Vegas qui existait alors est mort de cette seule erreur. C'est fascinant ! C'est cette histoire que je voulais raconter. J'ai travaillé sur des notes, sur des interviews. Par exemple, le dialogue entre De Niro et Joe Pesci, lorsqu'ils parlent dans la rue en plaçant leur main devant leur bouche, est un vrai dialogue, qu'ils ont effectivement échangé. Ils ne donnaient jamais leur accord, notamment lorsqu'il s'agissait de faire exécuter quelqu'un. Il y avait beaucoup trop d'argent en jeu !

– Pourquoi avez-vous choisi d'utiliser les voix off ?

– J'adore les voix off... Surtout chez Truffaut et Godard, ou dans *L'Année dernière à Marienbad*... Quelqu'un vous raconte son histoire, avec ses mots, avec sa personnalité, avec sa voix. Même dans les petits films hollywoodiens, il y a des voix off extraordinaires. Dans *Le Portrait de Dorian Gray* (Albert Lewin, 1944), le narrateur est Oscar Wilde. Qui peut-on imaginer de meilleur, de plus indiqué ? Dans *Casino*, vous entendez deux voix off. Et l'une est dans un langage ordurier, c'est exactement comme cela que ce type vous raconterait son histoire dans un bar. *Fuck, fucking, fuck*... Je veux entendre cette histoire comme la racontent ceux qui l'ont vécue. Je ne connais pas de meilleure utilisation de la voix off que celle qu'en ont faite les cinéastes français, qui ont su la rendre vivante. Les deux premières minutes de *Jules et Jim* sont sidérantes. Parce que la voix devient une musique, des images. Vous savez, lorsque je regarde *Jules et Jim*, je ne lis pas les sous-titres, je suis pris par la musique des mots, de l'histoire que raconte la voix. C'est bouleversant. Et dans *Tirez sur le pianiste*... Je ne comprends pas le dixième de ce que disent les voix off de Truffaut et Godard, mais cela n'a aucune importance.

– Le fait de tourner dans un vrai casino, non dans un décor, vous a-t-il posé des problèmes particuliers ?

– Six semaines de tournage de nuit, dans le casino, c'était fou ! Avec tout le monde, les joueurs. Nous n'avons dû postsynchroniser qu'une scène, celle où De Niro vient trouver Pesci en train de jouer. Vers la fin de la nuit, cela allait. Mais au début, c'était le chaos. Les dés roulaient jusque sur mon écran de contrôle ! Nous avons eu des bagarres avec les croupiers, qui ne voulaient pas nous laisser tourner à une table où le jeu marchait à fond. Nous avons dû attendre. Cela donnait encore plus d'énergie. Il n'était pas utile de dire aux acteurs ce qu'ils avaient à faire, ils étaient chez eux, ils savaient pourquoi ils étaient là.

– Continuez-vous de voir toujours autant de films ?

– *Casino* a demandé tellement de travail que j'ai dû arrêter pendant quelque temps. Je devais rester entièrement concentré sur mon travail. Il fallait prendre une décision toutes les cinq secondes. Mais j'ai pu voir quelques vieux films, *Samson et Dalila*, par exemple, dans une copie Technicolor superbe... Ces dernières semaines, j'ai vu quelques nouveaux films, *To Die for*, de Gus Van Sant, qui est fantastique, *Chunking Express* et plusieurs autres films chinois. J'ai beaucoup aimé *L'Eau froide*, d'Olivier Assayas. Et puis Pialat, bien sûr ! *A nos amours* est un véritable chef-d'œuvre ! Voir ces films me permet de conserver toute mon énergie. Ils m'inspirent.

J'ai voulu que *Casino* soit un film provocateur. Et voir des films m'aide à conserver cette envie. Dans les années 60, les films prenaient des risques. A Hollywood, la profession est effrayée par tout ce qui est risqué, provocateur. Cela me préoccupe beaucoup. La raison vient de ce qu'il y a énormément d'argent en jeu. Je pense que certains respectent aussi les films provocateurs... Il semble que ces cinq dernières années, les spectateurs les plus jeunes se soient mis à aimer mes films. Ils aiment *Les Affranchis, Mean Streets*, c'est très étonnant. *Mean Streets* sert de référence à beaucoup de premiers films indépendants. Il a vingt-deux ans ! *Cape Fear* également. Bien sûr pas *Le Temps de l'innocence*, qui s'adresse à un autre public. Celui-ci, peut-être, je ne sais pas. Mais c'est très encourageant. Il y a un marché... Cela ne signifie pas que je doive faire des films pour les jeunes... Je ne saurais pas comment, même si je le voulais. Peut-être qu'en vieillissant, mes budgets vont devenir de plus en plus minces, que je vais devoir me contraindre pour dépenser moins d'argent... En fait, la seule chose dont je sois vraiment sûr, c'est que je ne suis jamais certain de pouvoir réaliser un autre film. Sauf le film qu'ils auraient envie que je fasse. »

Propos recueillis par Pascal Mérigeau

Un homme pressé

CINÉPHILE boulimique, il s'acharne à faire reconnaître le talent de ses cinéastes préférés (Michael Powell, par exemple). Toujours pressé, il est également devenu producteur (*Les Arnaqueurs*, de Stephen Frears, *Mad Dog and Glory*, de John McNaughton, *Clockers*, de Spike Lee). Né en 1942, à Flushing (Long Island), il a grandi dans la « Little Italy » de Manhattan et manque rarement l'occasion de faire tourner ses parents (sa maman est dans *Casino*), auxquels il a consacré un film magnifique (*Italianamerican*, 1974).

PORTRAIT

Après des études religieuses à la Cardinal Hayes High School, il étudie l'histoire du cinéma à l'université de New York à partir de 1963. Il réalise alors ses premiers courts métrages, *What's a Nice Girl Like You Doing in a Place Like That ?* (1963), *It's Not Just You, Murray* (1964) et *The Big Shave* (1967). Assistant réalisateur et chef monteur sur *Woodstock* (1969), il réalise, grâce à Roger Corman, son premier long métrage, *Who's That Knocking at My Door ?*, en 1969. Suivent *Boxcar Bertha* (1972) et *Mean Streets* (1973), qui le révèle en même temps que Robert De Niro. Après *Alice n'est plus ici* (1975), *Taxi Driver* (1976) obtient le Grand Prix du Festival de Cannes. Scorsese réalise ensuite *New York New York* (1977), *The Last Waltz* (1978), *Raging Bull* (1980), *La Valse des pantins* (1981), *After Hours* (1985) et *La Couleur de l'argent* (1986). En 1988, *La Dernière Tentation du Christ* lui vaut d'être pris à parti par les extrémistes catholiques. La même année, il signe le sketch *Apprentissages*, pour le film *New York Stories*, dont Woody Allen et Francis Coppola réalisent les deux autres volets. Après *Les Affranchis* (1990), qui marque sa rencontre avec le journaliste et écrivain Nicholas Pileggi, il réalise, sous le même nom, un *remake* du film de J. Lee Thompson *Cape Fear (Les Nerfs à vif)*, puis *Le Temps de l'innocence*. Il a également mis en scène, au théâtre, *The Act*, avec Liza Minnelli (1977), est apparu notamment dans *Autour de minuit*, de Bertrand Tavernier (1986), et *Rêves*, d'Akira Kurosawa (1990), et a réalisé le clip de la chanson de Michael Jackson *Bad* (1986).

P. M.

★ Dans le cadre d'un cycle intitulé « Cinéma américain contemporain : le temps de la violence » (du 13 mars au 16 avril), le cinéma Grand Action, 5, rue des Ecoles à Paris (5e), présente sept films de Martin Scorsese. Tél. : 43-29-44-10.

La responsabilité du numéro 500 des « Cahiers du cinéma » a été confiée à Scorsese, qui a donné plusieurs textes, et parle de Robert De Niro.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Encore une manche de perdue dans le match franco-américain.** Les duellistes de la semaine étaient *Broken Arrow* et *Les Menteurs* : le film d'action de John Woo, avec 73 000 entrées dans 39 salles, l'emporte aisément sur la comédie sentimentale d'Elie Chouraqui, à 23 000 dans 27 salles. Parmi les outsiders, *Nos années sauvages* réussit une jolie sortie, avec 6 800 spectateurs devant seulement trois écrans, et *Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes* tire son épingle du jeu, à 11 000 entrées dans six salles.

■ **Les congés scolaires** ne profitent que médiocrement aux nouveautés, le box-office restant dominé par les valeurs sûres des semaines précédentes. En tête, *L'Armée des douze singes*, seul titre à passer cette semaine la barre des 100 000 entrées, à 133 000 sur 46 écrans (total : 325 000 en deux semaines). *Heat* attire encore 77 000 amateurs dans 38 salles (total : 339 000 en trois semaines). Puis *Babe*, qui atteint les 222 000 en trois semaines, *Raison et Sentiments*, *Jumanji*, et *Maudite Aphrodite*, qui totalise 340 000 entrées en quatre semaines.

■ **Deuxième millionnaire** en entrées à Paris cette année (après *Le Bonheur est dans le pré* la semaine dernière, et en attendant *Les Trois Frères*), *Seven* symbolise la domination hollywoodienne depuis le début de l'année. Et, comme prévu, le saupoudrage de récompenses lors de la remise des césars ne permet à aucun film de tirer grand profit de l'opération, même si *Nelly et M. Arnaud* et, dans une moindre mesure, *La Haine* bénéficient d'un petit regain de vitalité.

J.-M. F.

★ Source des chiffres : *Le Film français*.

LES AUTRES FILMS NOUVEAUX

LES CAHIERS RETROUVÉS DE NINA VYROUBOVA
Film français de Dominique Delouche. Avec Nina Vyroubova, Cyril Atanassof, Attilio Labis, Milorad Miskovitch. (1 h 35.)
Ancien assistant de Fellini, Dominique Delouche consacre depuis les années 80 l'essentiel de son œuvre filmée à la danse. L'engouement du réalisateur pour cet art est pourtant beaucoup plus ancien. « *L'éblouissement* » initial est venu de la découverte de Serge Lifar et Yvette Chauviré, dansant au Palais-Garnier durant les années de guerre : « *Dans l'atmosphère ténébreuse de l'Occupation, les danseurs m'apportaient lumière et apesanteur, l'épiphanie des anges à mes yeux.* » A l'époque, les anges arboraient volontiers une tête de mort au revers de leur vareuse. Serge Lifar, pour ne pas l'avoir remarqué, fut chassé de l'Opéra à la Libération. Il y revint en 1947, comme maître de ballet, appelant à son côté Nina Vyroubova. La jeune étoile consigne alors dans des cahiers les indications chorégraphiques du maître, sous forme de notes et de dessins, qui, retrouvés au hasard d'un déménagement, ont servi au cinéaste pour retracer la carrière de la danseuse. Deux axes sont privilégiés dans ce film : l'évocation biographique et la transmission d'une tradition chorégraphique. C'est ici le retour dans une Russie natale quittée à l'âge de trois ans ; ce sont là de longues scènes de studio où la danseuse instille l'héritage de Lifar dans le corps de ses jeunes élèves. Les nombreuses « citations » de ses films anciens, comme la sobriété du travail de caméra témoignent du respect et de la cohérence de Delouche pour son sujet. Ces mêmes raisons projettent sur le film l'ombre d'un académisme qui, tout à sa dévotion, s'exclut lui-même du monde et de sa danse.

Jacques Mandelbaum

ELDORADO
Film canadien de Charles Binamé. Avec Pascale Bussières, James Hyndman, Pascale Montpetit, Isabel Richer. (1 h 44.)
L'argument du film consiste à faire se croiser six personnages à la dérive dans une ville de grande solitude. Parmi eux, un animateur de radio cynique et sulfureux, une rolleuse-squatteuse insaisissable et désemparée, une gaffeuse boulotte, une jeune bourgeoise meurtrie par un amour déçu, une barmaid déprimée et son petit ami trop sage. Un Montréal nocturne accueille leur errance, noyée dans les décibels, l'incommunicabilité, et l'égoïsme des modernes mégapoles. Laissant la part belle aux acteurs, ce film choral lorgne visiblement du côté de Robert Altman. Charles Binamé signe hélas sa composition à la hache plutôt qu'au scalpel, livrant un film dont la constante et artificielle exaspération annonce un dénouement trop mièvre pour être honnête.

J. M.

Retour de la Saison cinématographique

LES INSTITUTIONS ont parfois des absences. Ainsi *La Saison cinématographique*, qui depuis 1957 répertorie, analyse et dissèque tous les films sortis chaque année en France, a-t-elle disparu en même temps que s'éteignait *La Revue du cinéma*. Pas de *Saison 1994*, donc, mais une *Saison 1995*, conçue et réalisée avec toujours la même passion, sous la direction de François Chevassu. Indispensable ouvrage de référence, *La Saison 1995* est en vente en librairie au prix de 145 F, et par correspondance (+ 15 F de port).

★ *La Saison cinématographique 1995*, **Editions Cinégraphies, 320 p. Gemaci, 93, rue Pierre-Brossolette, 91330 Yerres.**

Vedette de la télé, le sulfureux Oshima revient au grand écran avec un film sur l'homosexualité chez les samouraïs

MALGRÉ un incident cérébral qui lui a valu, fin février, une hospitalisation à Londres, l'un des principaux cinéastes japonais, « père » sulfureux de la nouvelle vague nippone, s'apprête à retourner derrière la caméra. Cela fait tout juste dix ans que Nagisa Oshima n'a pas tourné de long métrage, depuis *Max, mon amour* (1986).

Après l'échec commercial de ce film, l'auteur de *L'Empire des sens* (jamais encore diffusé dans sa version intégrale au Japon) avait essayé en 1989 de mettre sur pied *Hollywood Zen*, consacré à Sessue Hayakawa, le seul acteur japonais qui ait fait carrière aux Etats-Unis. Le film devait être produit par Jeremy Thomas – le producteur anglais qui avait déjà travaillé avec Oshima sur *Furyo*, mais aussi sur *Le Dernier Empereur* de Bertolucci et *Naked Lunch* de Cronenberg –, mais il ne vit jamais le jour.

Oshima raconte dans son dernier livre que, à un mois du début du tournage de *Hollywood Zen*, la situation financière de Jeremy Thomas, éprouvé par l'échec commercial d'*Un thé au Sahara*, l'obligea à différer « *pour une durée indéterminée* » le tournage coûteux de *Hollywood Zen*. Pour le réalisateur japonais, ces dix ans d'attente sont la conséquence de ce projet inabouti. « *Je n'ai pas l'impression que ça a été long*, confie Oshima. *A part* Hollywood Zen, *je n'ai pas trouvé au cours de ces dix ans de sujet qui me plaise suffisamment pour en faire un film.* »

Cette décennie n'a pourtant pas été oisive pour le réalisateur. Si, à part deux documentaires commandés par la BBC (*Kyoto, My Mother's Place*) et le British Film Institute (*100 ans de cinéma japonais*), les cinéphiles occidentaux n'ont pas eu de nouveau film d'Oshima à se mettre sur leur grand écran, les Japonais appréciaient, eux, tous les jours, sur leur petit écran, le commentateur Oshima.

Au Japon, il est en effet plus connu pour ses interventions quotidiennes, décidées et caustiques, dans les émissions de plateaux ou de jeux grand public que pour ses films, qui ont pourtant révolutionné le cinéma japonais dans les années 60. La plupart des jeunes Japonais n'ont jamais vu de film d'Oshima au cinéma et son public à la télévision est surtout composé de « ménagères de 50 ans », pour reprendre la terminologie du marketing.

Sauf le respect qu'on lui doit, pour les cinéphiles japonais, Oshima est donc un *has been*. Lui-même ne renie pas du tout ses activités à la télévision : « *Le cinéma est un mode d'expression très subjectif. C'est une fiction où tout est suggéré par l'angle de prise de vue, où tout dépend de l'œil du réalisateur dans le viseur de la caméra. La télévision au contraire est beaucoup plus objective. Je peux m'y exprimer de manière plus directe. A la télévision, j'éprouve beaucoup de plaisir à affirmer mon point de vue, à me montrer tel que je suis, à dévoiler mes sentiments.* » Attitude souvent mal comprise des amateurs de cinéma.

Pourtant, Oshima n'a jamais cessé d'être réalisateur de films : « *Je suis réalisateur, même si à mon âge, j'estime ne plus avoir besoin de m'accoler un titre. Mon corps est un corps de réalisateur. Lorsque mes yeux regardent le monde, ce sont des yeux de réalisateur. Lorsque je fais des déclarations à la télévision, c'est en tant que réalisateur.* »

Et pour mieux s'en convaincre, il vient d'annoncer le tournage de son prochain long métrage, un film de samouraïs produit par Shochiku, la major où il a fait ses



NAGISA OSHIMA

débuts comme assistant à la mise en scène en 1954, et qu'il quitta avec fracas en 1961, après la sortie de *Nuit et brouillard au Japon*.

C'est aujourd'hui Okuyama Kazuyoshi (le fils du président de l'époque) qui dirige la destinée de Shochiku, l'une des trois grandes compagnies de production et de distribution de films au Japon. Connu pour sa vitalité, Okuyama tente de faire revivre le cinéma japonais en produisant des oeuvres fortes, ne dédaignant d'ailleurs pas mettre lui-même la main à la pâte en tant que réalisateur (*Rampo*, 1994). C'est donc lui qui a donné carte blanche à Oshima pour la réalisation de *Gohatto* (« L'Interdit »), qui risque de faire un certain bruit.

Adapté d'un roman historique du célèbre écrivain Ryotarô Shiba (mort le 12 février 1996), le scénario de *Gohatto* raconte les aventures d'une troupe de samouraïs au XIXe siècle, juste avant la restauration de l'ère Meiji. Les membres de ce groupe sont fascinés par l'un des leurs, un jeune homme aussi beau qu'habile au sabre. Des rivalités amoureuses homosexuelles se créent autour de lui dans un contexte social très rigide, où la moindre infraction est punie de mort.

« *L'histoire de ce groupe d'élite, le Shinsengumi, a souvent été évoquée dans la littérature, le théâtre et le cinéma japonais, mais c'est la première fois que l'on ose mettre en avant l'homosexualité de ce groupe. D'habitude, les auteurs se contentent d'évoquer leur amitié. Moi, j'espère montrer à travers ce film comment le groupe est, au Japon, construit sur une homosexualité plus ou moins consciente. Historiquement, l'homosexualité au Japon n'est pas rare, car c'est une société d'hommes, on la retrouve fréquemment dans les groupes constitués tels que chez les moines bouddhistes ou dans les troupes de samouraïs. A notre époque, elle apparaît sous une forme latente dans les entreprises. A travers ce film, je m'intéresse au rôle que jouent les sentiments homosexuels dans l'évolution d'un groupe constitué.* »

Ce n'est pas la première fois que le réalisateur esthète, apparu à la conférence de presse annonçant aux médias japonais le tournage du film dans un seyant costume rose bonbon assorti d'une cravate à fleurs, construit son film autour des rapports homosexuels entre ses protagonistes : on se souvient de la relation entre David Bowie et Sakamoto Ryuichi dans *Furyo*. Ce n'est pourtant pas l'homosexualité en tant que telle qui l'intéresse, mais « *toutes les formes d'amour. Toutes les formes de passion. Pour moi, l'homosexualité est une forme d'amour très narcissique. C'est soi-même que l'on aime à travers l'autre. Les membres d'un groupe constitué sont constamment en train de réaffirmer qu'ils se ressemblent.*

» *Moi-même, autrefois, lorsque je travaillais avec une équipe technique permanente pour réaliser mes films, j'ai bien senti que la rivalité avec les autres équipes de réalisation forgeait un lien très fort entre les membres de mon équipe et qu'à l'intérieur de ce groupe constitué le sentiment homosexuel n'était pas absent. Ce sentiment constitue le moteur des groupes d'hommes, de la société masculine. Cela peut les faire croître, comme cela peut mener à leur destruction. Je pense aussi que c'est lié à la notion de tabou. Pour qu'un groupe survive, il lui faut définir des règles communes. Le terme* Gohatto *est un mot né de la période féodale, il signifie en japonais classique « l'interdiction », « la prohibition ». De tout temps, le gouvernement féodal japonais fabriquait ses codes d'interdits. La troupe de samouraïs d'élite qui est au centre du film, les Shinsengumi, était elle aussi régulée par un code très sévère, très difficile à imaginer pour notre époque.*

» *Par exemple, lorsqu'ils partaient en mission et que leur chef était tué, il leur était interdit de rentrer au campement tant qu'ils n'avaient pas tué à leur tour toutes les personnes impliquées dans le meurtre du chef. S'ils passaient outre et rentraient quand même, ils étaient eux-mêmes tués. Tout manquement à la règle (jouer à des jeux de hasard, emprunter de l'argent...) était puni de mort. La mort était leur compagne de tous les instants. Dans un tel climat d'interdits, les sentiments homosexuels se développaient, le sexe étant le fidèle compagnon de la mort.* »

Sera-t-il anxieux au moment de lancer cet été à son équipe le premier « *moteur !* » après dix ans d'inaction ? « *Anxieux ? Non, heureux. Je suis toujours aussi excité qu'à mes débuts lorsque je tourne. Bien sûr, je ne l'exprime plus de la même façon. A vingt-sept ans, j'extériorisais tout. Maintenant, à soixante-quatre ans, c'est une excitation intérieure. Je fais tout pour cacher aux autres mon état d'excitation. Je dois être devenu timide...* »

Etienne Barral

DÉPÊCHES

■ **Francis Coppola présidera le jury du 49e Festival de Cannes**, qui aura lieu du 9 au 20 mai. Le réalisateur américain partage avec Bille August et Emir Kusturica l'honneur d'avoir obtenu deux Palmes d'or à Cannes, pour *Conversation secrète* en 1974 et *Apocalypse Now* en 1979. Coppola, qui aura 57 ans le 7 avril, succède à une longue lignée de stars, de cinéastes, d'écrivains tels Jeanne Moreau, Clint Eastwood, Gérard Depardieu, Louis Malle, Jean Cocteau, Kirk Douglas, Yves Montand, Ingrid Bergman, Luchino Visconti.

■ **Dix propositions pour l'avenir** des salles de cinéma sont avancées par la Fédération des exploitants, parmi lesquelles se détache la demande de fixation à 30 mois d'un délai unique de diffusion des films par les chaînes en clair. Les exploitants réclament également la suppression du *minimum* garanti (payé par la salle au distributeur) pour les films ayant bénéficié d'une aide publique et sa limitation à 800 francs pour les autres films. Ce dernier point est un des plus épineux du dossier, avec celui du prix des places. Enfin, les nombreuses créations de multiplexes, le plus souvent à la périphérie des grandes villes, font craindre aux exploitants la disparition des cinémas en centre-ville, qui serait préjudiciable à l'avenir de toute la profession.

■ **Francesco Rosi**, qui n'avait pas réalisé de film depuis *Oublier Palerme* (1990), s'apprête à porter à l'écran le livre de Primo Levi *La Trêve*. Le tournage devrait commencer en avril, en Ukraine, sous l'autorité de Martin Scorsese, producteur exécutif, avec John Turturro *(Barton Fink)* et Stefano Dionisi *(Farinelli)* dans les rôles principaux.

■ **Le chiffre d'affaires de Gaumont a progressé de 9 % en 1995**, grâce aux bons résultats des *Anges gardiens* et d'*Elisa*, qui ont accueilli 8 millions de spectateurs. Gaumont annonce que son chiffre d'affaires consolidé passe de 1 134 millions à 1 236, dont 446 pour l'activité film, contre 406 en 1994. Le chiffre d'affaires de l'activité « télévision » progresse de 160 à 194 millions. Alors que le chiffre d'affaires du circuit passe de 568 à 596 millions, Gaumont continue en 1996 à investir dans son parc de salles, avec l'ouverture de 3 multiplexes, soit 16 salles en périphérie de Valenciennes, 11 salles à Labège, près de Toulouse et 6 salles à Paris avec la réouverture du Gaumont Opéra. La société de Nicolas Seydoux construit également un multiplexe de 15 salles à Anvers, qui ouvrira ses portes l'an prochain.

■ **Une nouvelle société française de production de films américains**, Lumière International, va être créée par Jean Cazès, fondateur de la société Lumière, récemment rachetée par la filiale « droits audiovisuels » d'UGC, et cette même filiale, UGC-DA, que dirige Patrick Binet. Lumière International projette de mettre en chantier entre un et quatre films par an, les premiers devant être ceux développés par l'ancienne structure. Parmi les premiers projets annoncés figure le prochain film de Paul Schrader, *Touch*, et des films à petit budget, sur le modèle de *Leaving Las Vegas*, qui a recueilli plusieurs nominations pour les prochains Oscars.

■ **La province a permis la bonne fréquentation** globale de 1995, confirme le rapport annuel sur les entrées publié par le Centre national du cinéma. Le total national, estimé à 129,7 millions de spectateurs (+ 4,1 % par rapport à 1994), est dû à la progression de 6,7 % en régions, malgré la baisse de 5,3 % de la fréquentation des salles dans la capitale.

Lettre d'Amérique

Le 16e American Film Market s'est achevé à Los Angeles sur une note optimiste. En 1995, les exportations des films indépendants de langue anglaise sont en hausse de 21 % (4 milliards de dollars de chiffre d'affaires) grâce à des titres comme *Die Hard, Dumb and Dumber, Mortal Kombat, Usual Suspects, Seven*...

« *Le fait le plus marquant cette année est l'augmentation du nombre d'acheteurs, y compris ceux de l'Union européenne* », explique Tim Kittleson, vice-président de l'AFMA, l'American Film Market Association, qui fédère depuis 1980 les sociétés de production et de distribution de films indépendants.

Une tendance se confirme : les recettes des indépendants proviennent pour près de la moitié des ventes des droits télévisés, la distribution en salles ne représentant plus que 27 %, et le secteur vidéo est stable à 25 %. En Europe, le marché le plus fort pour le cinéma indépendant (près de 60 % des ventes), l'Italie vient en tête des pays acheteurs, mais la France, dont le marché stagnait, a progressé de 34 %, et l'Espagne de 40 %.

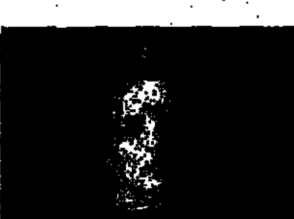
Les concentrations dans les industries de l'image, qui risquent de mettre sur le marché un nombre croissant de produits standards, poussent le secteur indépendant à redéfinir sa différence, un exercice salutaire qui fait dire à Kenneth Turan, critique de cinéma au *Los Angeles Times* que ce pourrait bien être un nouvel âge d'or...

On peut citer l'exemple de Mike Figgis, à qui sa période hollywoodienne n'a pas si bien réussi, mais qui revint à sa vision indépendante (avec financement européen de Lumière) pour réaliser le gros succès qu'est *Leaving Las Vegas*.

Claudine Mulard

Lettre de Prague

Unifrance Film International a choisi Prague pour mettre en œuvre sa politique de promotion du cinéma français. Dans les anciens pays du bloc soviétique, le commerce est, directement ou indirectement, aux mains des Américains. La remobilisation des vedettes françaises est susceptible d'attirer l'attention des médias locaux : en République tchèque, il y a urgence. La fréquentation globale s'est effondrée depuis la « révolution de velours », et les productions hollywoodiennes ocupent la quasi-totalité du box-office. Cependant, les



D.R.

sociétés privées tchèques sont susceptibles de s'ouvrir aussi à d'autres cinématographies, et si les films français ne détiennent plus qu'une part de marché dérisoire en salles, ils sont en revanche très présents sur le petit écran (200 titres achetés en 1994), les œuvres, les acteurs et les réalisateurs bénéficiant encore d'une certaine notoriété.

***En fonction de ces paramètres*, dix films récents ont été projetés du 7 au 12 mars. Parmi les personnalités présentes à Prague, les réalisateurs Jean-Paul Rappeneau et Patrice Chéreau – dont les films (*Le Hussard sur le toit* et *La Reine Margot*) ont trouvé un distributeur tchèque juste avant la manifestation – mais aussi Danièle Dubroux pour *Le Journal du séducteur*, et les acteurs Juliette Binoche *(notre photo)*, Olivier Martinez, Ticky Holgado (pour *Gazon maudit*, qui semble devoir bientôt trouver preneur), ou Dominique Pinon (pour *La Cité des enfants perdus*). Quelque 5 000 spectateurs auront au total assisté aux projections.**

J.-M. F.

Le succès des salles municipales ressuscite le bon vieux temps des cinémas de quartier

« *VILLE d'Asnières-sur-Seine vend fauteuils de cinéma, cabines, projecteurs V18...* » L'annonce, publiée en février dans l'hebdomadaire *Le Film français*, aurait signifié il y a encore quelques années la fermeture pure et simple du Ciné-Asnières, anciennement Le Tricycle, unique cinéma dans cette ville de 72 000 habitants, racheté par la municipalité en 1992. Mais s'il ferme aujourd'hui ses portes, c'est au contraire pour mieux les rouvrir à l'automne prochain, après 14 millions de francs de travaux (financés à 50 % par l'Etat, la région et le conseil général). Une façon aussi de garder la tête haute devant le prochain Megarama de 17 salles annoncé non loin de là, à Villeneuve-la-Garenne.

« *Le rachat du cinéma avait suscité bien des débats*, reconnaît Philippe Olivier, maire adjoint (RPR), délégué à la culture. *Mais en trois ans, le nombre de spectateurs est passé de 90 000 à 140 000, l'activité dégage des bénéfices et le cinéma est un des pôles culturels de la ville.* » Un constat en forme de quitus pour la gestion de Patrick Brouiller, exploitant de 23 écrans privés et municipaux en Ile-de-France et en régions, qui « pèse » à lui seul 800 000 entrées annuelles.

Un peu partout en France, les Rex, Casino et autres Palace, qu'on croyait à jamais condamnés par l'apparition des multiplexes, font une cure de jouvence. Dans son bilan 1995 des ouvertures et fermetures de salles, le Centre national du cinéma annonce même un solde positif de 24 salles dans le secteur municipal, contre seulement 5 dans le privé (hors grands circuits) et constate que les municipalités « *se substituent à l'initiative privée* ».

GRAND PUBLIC ET PUBLIC DIFFICILE

Plus d'un millier de salles, soit le quart du parc total, dépendent aujourd'hui économiquement des mairies. Un chiffre qui recouvre une extrême diversité de situations, puisque, en 1993, les mairies, quand elles étaient propriétaires des murs, géraient en direct (116 salles) ou concédaient l'exploitation à des structures associatives (594 salles) ou privées (407 salles).

Quelle que soit leur couleur politique – on a même vu, à Châtenay-Malabry, l'ancien maire (PS) confirmé à la présidence de l'association gérant le cinéma municipal par le nouveau maire RPR –, les élus ont pris conscience de l'intérêt non seulement de conserver des salles de cinéma mais d'en faire des lieux attractifs : rénovation intérieure, accueil soigné, séances régulières.

Quant à la programmation, elle fait désormais une large place aux films grand public, sans sacrifier un cinéma réputé « plus difficile ». Même le très puriste cinéma Jean-Vigo de Gennevilliers ne dédaigne pas le Walt Disney de l'année pour rééquilibrer ses comptes. Exemplaire encore, le cas de Cabourg, dont les deux salles, propriétés de la mairie, ont été concédées après deux ans de fermeture à un exploitant privé, à charge pour lui d'équiper une cabine de projection (soit un investissement initial de 450 000 F) et de reverser un loyer au-delà d'un certain nombre de spectateurs. De juillet à décembre 1995, plus de 30 000 personnes ont ainsi retrouvé le chemin des salles avec une programmation qui, tout en faisant la part belle aux films commerciaux *(Les Grands Ducs, Jumanji...)*, maintient chaque semaine un film art et essai. S'y ajoutent les activités de l'association C2S (Compagnons du deuxième siècle), créée autour des cinémas pour sensibiliser les Cabourgeais.

Longtemps pénalisés pour accéder aux nouveaux films, les exploitants liés aux municipalités, qui aujourd'hui se regroupent ou travaillent sur plusieurs salles, pèsent plus lourd auprès des distributeurs et imposent davantage leurs choix. Quant aux petites communes, elles ne cherchent pas toujours à avoir les nouveaux films, comme l'explique Yves La Barbera, directeur de la Maison espace de Loriol (Drôme, 5 000 habitants). « *Dans nos campagnes, le temps que le public s'intéresse à un film, il faut quelques semaines. Je préfère programmer* Les Trois Frères *cinq à six semaines après la sortie nationale, pour bénéficier de la publicité apportée par la télévision.* »

Est-ce pour autant le rôle de salles émargeant sur des fonds publics que de pratiquer un cinéma commercial ? Face aux menaces de fermeture, le débat ne se pose plus en ces termes. « *Des films dits difficiles, que personne ne voit, ne sont pas gagnants* », estime Marianne Piquet, directrice depuis quatorze ans du Rex, salle municipale de Châtenay-Malabry, et qui n'a pas hésité, en 1995, à programmer en alternance dans son unique salle *Le Roi Lion* et *Flagrants Délits* de Depardon. Longtemps partisane d'une politique de programmation « pointue », elle considère à présent qu'« *il est d'autant moins déshonorant de passer* Les Trois Frères *dans une salle financée par une municipalité, que cela permet également aux jeunes spectateurs de reprendre goût au cinéma français* »... Ces salles sont aussi souvent le point de départ d'opérations ponctuelles comme Un été au ciné ou Collège au cinéma.

En favorisant le maintien et la rénovation des cinémas, les mairies font aussi un pari d'un autre ordre. « *Ces cinémas*, explique Patrick Brouiller, *sont des lieux de proximité, accessibles aux personnes âgées comme aux jeunes, ouverts sept jours sur sept.* » Sans surestimer leur efficacité, les salles municipales ont également leur rôle dans le combat contre la fracture sociale.

Annette Vezin

Un réseau sans équivalent en Europe

Avec 4 400 salles dans 1 700 communes, la France dispose d'un maillage exceptionnel en Europe. Plus de mille d'entre elles sont liées aux municipalités, un nombre en augmentation depuis trois ans. D'avril 1989 jusqu'à la fin 1992, une aide aux collectivités locales pour le maintien en activité des salles de cinéma a permis, grâce à l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC), le maintien et la modernisation de 152 établissements, majoritairement situés dans des communes de moins de 30 000 habitants. Ces salles ont totalisé en 1994 plus de trois millions de spectateurs : 2,6 % de la fréquentation nationale, mais un taux de progression dépassant parfois les 100 %. L'ADRC intervient aujourd'hui sous plusieurs formes : aide aux tirages de copies (2 300 copies en 1995 fournies à 2 665 salles), aide sélective à la modernisation de salles (182 écrans en 1995) et aux circuits itinérants.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

À L'ABRI DE LEURS AILES (indien, 1 h 23) de Buddhadeb Dasgupta, avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.

À LA VIE, À LA MORT ! (français, 1 h 40) de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.

LE BALLON BLANC (iranien, 1 h 25) de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.

BROKEN ARROW (américain, 1 h 48) de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton.

LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43) de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.

COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35) de Claire Simon.

DEAD MAN (américain, 2 h 14) de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.

ERMO (chinois, 1 h 30) de Zhou Xiaowen, avec *Alia, Ge Zhijun, Liu* Peiqi.

HEAT (américain, 2 h 50) de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (français, 1 h 35) de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint-Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.

LI (franco-belge-britannique, 1 h 32) de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.

NOS ANNÉES SAUVAGES (Hongkong, 1 h 33) de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.

LA ROUE (bangladais (1 h 05) de Morshedul Islam, avec Amirul Hüq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.

SEPT EN ATTENTE (français, 1 h 30) de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.

FESTIVALS

14e Festival cinéma d'Alès : autour du thème de l'Itinérance sont présentés des films inédits, une compétition de courts métrages et plusieurs rétrospectives et hommages. Parallèlement à la présentation de l'œuvre méconnue de Budd Boetticher, invité d'honneur du Festival, une sélection des documentaires et fictions de l'œuvre du cinéaste italien Vittorio de Seta, deux films de Jacques Rozier *(Adieu Philippine, Maine-Océan)* et une présentation des deux films du cinéaste britannique Michael Winterbottom *(Family, Butterfly Kiss)* ponctueront ces huit jours de cinéma en Cévennes. Clôture de cette édition avec une sélection des meilleures réalisations des opérateurs Lumière à travers le monde.
Du 19 au 26 mars.
Tél. : 66-30-24-26.

21e édition du Festival international du film d'humour de Chamrousse : sous la présidence d'Yves Boisset, la compétition officielle propose huit longs métrages avant leur sortie en salle, parmi lesquels *Chacun cherche son chat* de Cédric Klapisch, *Les Nouvelles Aventures de Wallace et Gromit* des Britanniques Peter Lord, David Sproxton, Boris Kossmehl, Sam Fell et Nick Park, *La Scuola* de Daniele Luchetti... Parallèlement, une compétition de courts métrages et de films publicitaires et une carte blanche à la Cinémathèque française. En clôture, *Les Bidochons* de Serge Korber et *Get Shorty* de Barry Sonnenfeld.
Du 19 au 24 mars.
Tél. : 44-54-22-22.

6e rencontre « Le cinéma des écrivains » au Centre Jean-Vigo de Bordeaux. Le principe est simple : chaque écrivain invité présente un film et s'explique sur les raisons de son choix. Cette année, entre autres, Leslie Kaplan propose *Opening Night* de John Cassavetes ; Dominique Fernandez *Que viva Mexico* de S. M. Eisenstein ; Didier Daeninckx *Lumière noire* de Med Hondo... Le 18 mars, table ronde autour du thème : « A l'exemple des USA, le cinéma indépendant doit-il se rapprocher des écrivains ? ».
Du 18 au 24 mars.
Tél. : 56-44-35-17.

12es Semaines du cinéma méditerranéen de Lunel (Hérault). Après une soirée d'ouverture consacrée à Louis Feuillade avec la projection de *Judex* accompagné d'une orchestration originale, un hommage à Nino Rota et Mohamed Bouamari et un clin d'œil à Luis Buñuel, sont projetés des films qui constituent l'actualité cinématographique d'aujourd'hui, tels *À la vie, à la mort* de Robert Guédiguian, *L'Amérique des autres* de Goran Paskaljevic, *L'Amour meurtri* de Mario Martone... Des expositions et des rencontres complètent une programmation audacieuse...
Du 19 mars au 2 avril.
Tél. : 67-83-39-59.

La 7e édition du festival Théâtres au cinéma de Bobigny est consacrée aux films inspirés de Dostoïevski. Au programme, douze adaptations de *l'Idiot*, mises en scène par Bresson, Godard, Rohmer, Anthony Mann..., quatorze de *Crime et châtiment*, notamment par Sternberg ou Wiene, et beaucoup d'autres films, dont une rétrospective Wajda.
Du 19 mars au 5 avril.
Tél. : 41-60-00-71.

PARIS : dans le cadre du Festival du cinéma du réel, le film de Jean-Paul Andrieu *Journal de campagne* (1 h 05), sur l'élection présidentielle vue du *Monde*, sera projeté dimanche 17 mars, à 14 h 30, au Centre Pompidou, salle Garance.
Tél. : 44-78-44-21 ou 44-78-45-69.

NOUVEAUX FILMS

LES CAHIERS RETROUVÉS DE NINA VYROUBOVA
Film français de Dominique Delouche, avec Nina Vyroubova, Cyril Atanassof, Attilio Labis, Milorad Miskovitch, Delphine Moussin, Isabelle Ciaravola (1 h 35).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
Film américain de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

ELDORADO
Film canadien de Charles Binamé, avec Robert Brouillette, Pascale Bussières, James Hyndman, Macha Limonchik, Pascale Montpetit (1 h 44).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

BROKEN ARROW
de John Woo,
avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CAREFUL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie.
Canadien (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHAMANE
de Bartabas,
avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov.
Français (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, *Raquel Ascensao.*
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CRI DE TARZAN
de Thomas Bardinet,
avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati.
Français (1 h 52).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

FLIRT
de Hal Hartley,
avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint-Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JUMANJI
de Joe Johnston,
avec Robin Williams, Kirsten Dunst, David Alan Grier, Adam Hann-Byrd, Bonnie Hunt, Jonathan Hyde.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIEME ÂGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES MENTEURS
de Elie Chouraqui,
avec *Jean-Hugues Anglade, Lorraine* Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant.
Français (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
de Albert Hanan Kaminski,
dessin animé franco-hongrois-allemand (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
HongKong (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS (*)
d'Agustin Diaz Yanes,
avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil.
Espagnol (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; *George-V, 8e (36-68-43-47)* ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Francais (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56)* ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-*68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

STRANGE DAYS (**)
de Kathryn Bigelow,
avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio.
Américain (2 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, *Meryl Streep*, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

THE LAST WALTZ
de Martin Scorsese,
avec The Band, Joni Mitchell, Neil Young, Bob Dylan, Eric Clapton, Neil Diamond.
Américain, 1977 (2 h).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le publicitaire Cordiant plonge dans le rouge sans perdre la confiance de la City

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« 1995 a été un tournant. Après un départ difficile, des progrès significatifs ont été effectués », a déclaré Charlie Scott, président de Cordiant (ex-Saatchi & Saatchi), lors de l'annonce, le 12 mars, d'une perte avant impôt de 22,6 millions de livres (174 millions de francs) pour l'an dernier.

Les énormes indemnités de départ versées, il y a quatorze mois, aux deux fondateurs, Maurice et Charles Saatchi, ont contribué à faire plonger Cordiant (bénéficiaire en 1994) dans le rouge. La perte de gros budgets, en particuliers Mars, British Airways ou Silk Cut, et les coûts des cessions d'actifs et de réorganisation ont également fortement obéré les comptes de la cinquième agence mondiale de publicité qui emploie 10 200 personnes. Mais, à l'instar de la majorité des observateurs, Bill Britt, de la revue *Advertising Age*, repère dans l'environnement économique de Cordiant bien des signes encourageants.

« En un an, Cordiant a rétabli sa crédibilité auprès des grands actionnaires, en particulier américains, à l'origine de la chute des deux frères. La nouvelle direction impressionne la City ». L'augmentation récente du capital a permis à Charlie Scott d'éliminer la dette et de rétablir la réputation financière d'une société déstabilisée par la mégalomanie des Saatchi Brothers.

L'agence Saatchi & Saatchi (filiale de Cordiant, numéro un en Grande-Bretagne) et la filiale américaine Bates ont engrangé de nouveaux contrats avec La Poste, Johnson & Johnson et Eurocard. La performance de Zenith Medias (achat d'espaces publicitaires) est jugée bonne. *« Sur le plan boursier, le limogeage de Maurice et de Charles Saatchi a été une bonne chose. Tout le monde garde en mémoire leur heure de gloire mais on a oublié la descente aux enfers provoquée par leurs erreurs de gestion »*, souligne un analyste, rétablissant le sentiment général de la corbeille londonienne où le titre Cordiant a gagné deux points.

L'attitude positive de la City à l'égard de Cordiant n'émeut guère David Kershaw, l'un des cinq associés de M. & C. Saatchi Agency, la nouvelle société créée début 1995 par Maurice Saatchi. *« Cordiant est l'une des nombreuses agences à qui nous entendons continuer à rafler des contrats »*, affirme-t-il. En un peu plus d'un an, la nouvelle entité a non seulement repris des contrats à l'ancienne agence mais a décroché de nouveaux clients, comme la chaîne de télévision privée ITV ou l'agence de location de voitures Alamo. M. & C. Saatchi a proposé récemment à Charlie Scott de reprendre son ancien nom en échange de la promesse de ne pas démarcher les actuels clients de Cordiant. *« L'appellation nous appartient et il est hors de question de la leur vendre »*, nous a indiqué Tim Jackson, porte-parole de Cordiant.

Marc Roche

Denis Jeambar quitte la direction d'Europe 1

Huit mois après son arrivée rue François-Ier, l'ancien directeur de la rédaction du « Point » souhaite revenir à l'écrit

NOMMÉ L'ÉTÉ DERNIER à la tête d'Europe 1, l'ancien directeur de la rédaction du *Point* *« s'est redécouvert un homme de l'écrit »* et a fait part de son désir de *« revenir à la presse écrite »*. Selon des rumeurs, encore non confirmées, Denis Jeambar pourrait succéder à Christine Ockrent à la direction de *L'Express*. On parle aussi de lui à *VSD*.

Prise de court par cette décision, Europe 1 a précisé que Denis Jeambar ne serait pas remplacé dans l'immédiat. La direction générale de l'antenne sera *« assumée directement »* par Jacques Lehn, président du groupe Europe 1 Communication.

RAPPORTS CONFLICTUELS

Arrivé sur Europe 1 à la mi-juillet 1995, Denis Jeambar avait succédé à Jean-Pierre Joulin. *« J'avais souhaité qu'un œil non issu de l'audiovisuel apporte un regard neuf sur la radio. Je considère que cela a été le cas »* a rappelé Jacques Lehn.

A l'époque, la station venait de subir une double humiliation : elle était doublée par France-Info et venait de chuter sous la barre symbolique des 10 % d'audience cumulée pour atteindre 9,6 % (*Le Monde* du 19 juillet 1995). Pour redresser la station de la rue François-Ier, Denis Jeambar s'était entouré de Gilles Schneider, directeur de la rédaction, de Jean-Marie Pontaut, ancien du *Point* et de Claude Brunet, directeur des programmes. En décembre, le sondage Médiamétrie accordait 10,1 % d'audience cumulée à Europe 1.

Pour une part de la rédaction d'Europe, la démission du directeur général de l'antenne, tient plus à des rapports conflictuels avec Jacques Lehn qu'à une volonté de retourner vers la presse écrite. *« Denis Jeambar souhaitait une radio plus exigeante, plus haut de gamme avec des scoops »*, avance un rédacteur. *« Ce qui nécessitait des hommes neufs, de l'argent et de faire tomber des têtes. Il n'a pas réussi à convaincre Jacques Lehn qui a une vision plus financière des choses »*. Pour d'autres, Denis Jeambar *« n'a jamais vraiment pris le pouvoir dans la station »*.

LA « DANSEUSE »

Désormais décapité – Jean Marie Pontaut est d'ores et déjà parti – Europe 1 pourrait à nouveau vivre de mauvais jours. *« Nous sommes dans une logique de déclin »* s'inquiète un rédacteur. *« Depuis des années Europe souffre du syndrôme de la « danseuse », celle de Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette »*. On pointe aussi le manque de vision industrielle. *« VSD vient ainsi de nous passer sous le nez »*.

Jacques Lehn, président du groupe Europe 1 Communication souhaite, pour l'instant, remettre en place la structure traditionnelle de la station : Gilles Schneider, directeur de l'information et Claude Brunet à la direction des programmes.

Guy Dutheil

« Mon départ n'est pas le fruit d'une crise »

« Pourquoi quittez-vous Europe 1 après huit mois de présence ?

– J'ai envie de revenir à l'écrit. Ma décision – je tiens à le préciser – n'est pas le fruit d'une crise avec la direction. Je ne le dis pas par méthode : j'ai été très bien accueilli à Europe 1. J'y ai travaillé en toute liberté. J'ai apprécié ma collaboration avec Jacques Lehn, qui a été d'une remarquable élégance quand je lui ai annoncé mon départ.

– Quand avez-vous concrètement pris votre décision ?

– Vendredi 8 mars, après quelques jours de vacances. Je tenais d'abord à mener à bien le décrochage régional à Lyon auquel je crois beaucoup. Europe 1 doit jouer la carte de la proximité. Une fois ma décision prise, il fallait que mon départ soit effectif rapidement. Je n'aurais pas trouvé honnête de travailler sur la grille de septembre – qui se prépare maintenant –, en sachant que j'allais quitter la maison.

– Le départ de Jean-Marie Pontault est-il intervenu dans votre décision ?

– Disons qu'il a pris conscience, avant moi, de son besoin de l'écrit. Pontault, c'est mon frère de lait. On a démarré ensemble, il y a vingt-cinq ans. Peut-être que sa décision m'a aidé à prendre la mienne.

– Où allez-vous maintenant ?

– J'ai quatre hypothèses, mais je ne peux encore rien dire. Ce sera de toute façon dans l'écrit.

– On dit quand même beaucoup que vous allez à la direction de *L'Express* remplacer Christine Ockrent.

– Rien n'est signé.

– Quelles leçons tirez-vous de votre passage à Europe 1 ?

– D'abord, je ne pars pas par découragement. Je n'ai jamais pensé que redresser Europe 1 se ferait en huit jours. Je savais que le travail serait énorme et que trois ou quatre ans seraient nécessaires. Je suis un besogneux et on ne peux pas me reprocher d'avoir ménagé ma peine. J'étais tenace. Mais l'écrit est mon univers. A Europe 1, j'ai énormément appris. Je suis persuadé que cette station a de l'avenir, que son information doit se différencier dans la qualité et jouer la carte de la proximité. Il faut que les équipes continuent à se battre. Je ne veux pas mettre cette maison en difficulté. »

Propos recueillis par Véronique Cauhapé

MERCREDI 13 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Sydney Police. Série.
15.25 Sous le soleil. Série. Plage à vendre, d'Eric Summer.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Super Club Dorothée.
17.30 La Croisière foll'amour. Estrella et les six nains. [2/2] Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
19.00 Agence tous risques. Eclipse. Série.
20.00 Journal, En direct de Charm el-Cheik. Entretien avec Jacques Chirac.

20.50

UNIS POUR VAINCRE
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. L'enfant en danger (125 min). 75669955
Emission spéciale sur l'enfance maltraitée. En France, 16 000 enfants de moins de 16 ans seraient victimes de sévices.

22.55

▶ VA ET VIENT
Magazine présenté par Tina Kieffer. Columbo ; La mélatonine ; Le scandale qui rapporte ; Le branding ; Une tête qui décoiffe ; Le marché des quatre pattes ; La percée du wonder-fesses ; Le disco ; Les toujours plus ; Le top 10 de la consommation ; Chronique (90 min). 156771
0.25 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Expédition Uru ; L'or du lac ; Les Sertanejos ; La gueule du diable (60 min). 2755874
1.25 Journal, Météo.
1.35 et 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 2.35 et 3.30, 4.30 TF 1 nuit. 2.45 Le Chemin des Indiens morts. La descendance d'Isho. 4.40 Musique.

France 2

12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Sursis. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.10 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Quoi de neuf, docteur ?
17.30 La Fête à la maison. Dur, dur d'être un héros. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 1.50 Studio Gabriel.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo. En direct de Charm el-Cheik. Entretien avec Jacques Chirac

20.55

LE MATCH DE NOTRE VIE
Téléfilm de G. Davies, avec H. Laudière (95 min). 2003955
Un joueur de rugby se retrouve handicapé à la suite d'un mauvais coup porté par un adversaire. Ce dernier n'est autre que l'ex-fiancé de sa femme...

22.30

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Détectives, inspecteurs des impôts... Jusqu'où peuvent-ils aller ? Avec le cabinet Deluc ; Violaine Vanoyeke ; Alain Guilloux ; Bernard Menez ; Charles Pelligrini ; Georges Chétochine (85 min). 6334400
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Le travail (75 min). 5049503
1.20 Histoires courtes. Offre d'emploi. D'Emmanuelle Cuau. 2.20 Emissions religieuses (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 4.30 L'Oiseau rare. 4.55 Outremers (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.20 Texas. Téléfilm [1/2] de Richard Lang, avec Maria Conchita Alonso (100 min). 6398042
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Les Craquantes. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Abbaye de Beauport*, de Jean-William Hanoteau.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada en direct de la Cité des sciences et de l'industrie. L'an 2000 : c'est déjà demain. (120 min). 75888868
23.10 Journal, Météo.

23.40

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Lawrence Durrell, d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle avec la participation de Niels Arestrup (50 min). 611787
Portrait du pèlerin anglais de la Méditerranée, auteur du fameux Quatuor d'Alexandrie, *roman fleuve de l'exotisme, de la sensualité et du mysticisme. Où l'on découvre, derrière une œuvre épique et joyeuse, la figure d'un poète ironique et désespéré.*
0.30 Les Quatre Dromadaires. (rediff.). 1.25 Dynastie. 2.10 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : Etude nº 12, et Ballade nº 4, de Chopin, par Mathieu Papadiamandis, piano (10 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. Mal au dos des ados. 13.35 Demain le monde. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Portrait d'un énergumène : Léo Malet, l'homme, son œuvre. 16.05 Nestor Burma : Les Rats de Montsouris. Téléfilm de Maurice Frydland. 17.55 Planète blanche. Les découvreurs : Shackleton à l'île Eléphant. 18.30 Le Monde des animaux. Auprès de mon arbre : le mûrier d'Angleterre.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [27/28]. Devenir américain, de Laslo Benedek, avec Charles Bronson, Joyce McCluskey (30 min). 5346
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger : Proche-Orient, l'appel contre le terrorisme (30 min). 4619
20.00 Chez les gorilles de montagne. Documentaire de Christian Hermann (30 min). 4232
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Objectif : éliminer Franco, d'Ignacio Sanchez (70 min). 698023
De 1936 jusqu'à sa mort, le général Franco a échappé à de nombreux attentats. Ce documentaire montre le service de renseignement hors pair qui a permis au Caudillo de déjouer tous les complots. Images d'archives et témoignages.

21.55

ROMÉO ET JULIETTE.
Danse. Musique de Serge Prokofiev, chorégraphie et mise en scène d'Angelin Preljocaj. Avec les danseurs du ballet de l'Opéra de Lyon et l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano (90 min). 8837752
Pour réaliser le décor et les costumes de cet univers, le chorégraphe a fait appel au dessinateur Enki Bilal.
23.25 ▶ La terre qui flambe ■ ■ ■ Film allemand de Friedrich Wilhelm Murnau avec Eugen Klöpfer, Vladimir Gaïdarov (1922, N. Muet, Dramaturgie sonore et composition musicale. 100 min). 4797787
1.05 Les Années de plomb ■ ■ Film allemand de Margarethe von Trotta avec Jutta Lampe, Barbara Sukowa (1981, v. o., rediff., 106 min). 4161023

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 M 6 Kid.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Bond en arrière.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.45 Mode 6. Issey Miyake et Nina Ricci.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Pollution électromagnétique : les machines perdent la tête !

20.45

MEURTRE EN VIDÉO
Téléfilm de Thomas J. Wright (88 min). 240868
Une Américaine et sa fille, en visite à Paris, filment par hasard l'assassinat d'un parain de la drogue. Le soir même un inconnu tente de leur voler le camescope...

22.35

PAQUEBOT EN OTAGE
Téléfilm de Robert Collins, avec Karl Malden (94 min). 5484145
Le destin tragique d'un sexagénaire new-yorkais qui figurait parmi les otages détenus par quatre militants palestiniens, sur le paquebot italien Achille Lauro *en octobre 1985.*
0.15 Fantasmes. Corps à corps.
0.55 Rock express. Almighty, Posies, Silverchair (25 min). 5098961
1.20 Best of pop-rock.
2.50 Culture pub. 3.15 Turbo. 3.45 Fréquenstar.

Canal +

10.45 Un joueur à la hauteur. Film de R. M. Glaser (1994, 104 min). 1857110
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Superstars du catch.
14.30 Echidnés pour durer. (24 min). 2597
15.00 L'Eternel Voyageur. Téléfilm de D. Davis (90 min). 12955
16.45 Basket américain. Denver-Orlando.
17.55 ▶ Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 19.45
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
19.20 Flash d'information.

19.30

FOOTBALL
En direct. Match aller des quarts de finale du championnat d'Europe Espoirs : Allemagne-France ; 19.45, coup d'envoi (135 min). 4180416
L'équipe de France joue à la fois une place en demi-finale et une qualification pour les J.O. d'Atlanta.

21.45

UN PÈRE EN CAVALE
Film américain de Darrell James Roodt (1993, 92 min). 5297077
23.15 Flash d'information.
23.25 ▶ La mémoire meurtrie. Documentaire (68 min). 9922067
0.35 Aujourd'hui peut-être ■ Film franco-italien de Jean-Louis Bertucelli (1991, 84 min). 2430042
2.00 Voyage au pays de Tendre. De Mathias Ledoux (45 min). 2147329
2.45 Surprises (15 min.).

Radio

France-Culture

20.30 Tire ta langue. La langue des banlieues. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La Pensée en marche avec Fernand Dumont. Une émission de Radio-Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (2).
0.05 Du jour au lendemain. Eric Villeneuve (La Lune seule). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Philippe Garrel ou l'enfance de l'art ; 2.55, De la nuit : Voyage initiatique ; 3.47, Le Goulag albanais : de la vendetta à la terreur ; 4.48, Yvonne, princesse de Bourgogne, de Witold Gombrowicz ; 6.38, Etranger mon ami : Vladimir Malakovski.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 3 février, à la Maison de la Culture de Nevers, par Kun Woo Paik, piano : Œuvres de Moussorgski : Au village ; La Couturière ; Rêverie (La Capricieuse) ; Plaisanterie enfantine ; Scherzo en ut dièse mineur ; Souvenirs d'enfance : Première punition, 3e souvenir d'enfance ; Une larme ; Gopak ; Intermezzo in modo classico en si mineur ; Sonate pour piano nº 1 op. 28, de Rachmaninov.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Lettre de Sarajevo (nouvelle version), de Dhomont (extrait du concert donné le 22 février, salle Olivier Messiaen, par Francis Dhomont, électronique) ; Processional, de Crumb.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chostakovitch, Britten.
0.00 Jazz vivant. Le quartette Océan avec Sylvain Beuf, Isabelle Olivier, Yves Rousseau, Antoine Banville ; Le quartette de Didier Levallet, avec Phil Abraham, Serge Lazarevitch, François Laizeau (concerts donnés à Radio-France les 11 et 22 février 1996). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Tosca, opéra en trois actes, de Puccini, par le Chœur de la RTV Hongroise et l'Orchestre d'Etat de Hongrie, dir. Michael Tilson-Thomas, Eva Marton (Floria Tosca), José Carreras (Mario Cavaradossi), Juan Pons (Baron Scarpia).
22.40 Les Soirées... (Suite). Mouvement de Quatuor pour piano et cordes, de Mahler ; Requiem, de Cornelius ; Gurrelieder, de Schoenberg. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Murray Head.
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé [7/10]. Mars.
23.35 Savoir plus.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.35 ▶ Hamsa, la rage au ventre.
21.30 Himalaya. Le Shoutan.
22.00 Histoire de l'aviation [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918.
22.50 Le Musée égyptien du Caire [2/2].
23.45 Pêche au gros [3/7]. Voiliers à la mouche au Costa-Rica (55 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première. Invitée : Catherine Lara.
21.00 Paris modes spécial Milan.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Théâtre : Potiche. Pièce en deux actes de Barillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. Avec Jacqueline Maillan (125 min). 94641855

France Supervision

19.30 Opéra : Cosi fan tutte. De Mozart. En direct de l'Opéra Garnier (180 min). 98530145
23.30 Cyclisme.
23.45 Cayenne, le goût amer de l'or rose. De Jean-François Aumaître.
0.10 Al Oued. De Daoud Aoulad-Syad. Boure Greg, le fleuve.
0.30 Théâtre : Chacun sa vérité. Pièce en trois actes de Luigi Pirandello. Mise en scène de Jean Danet. Avec Reine Bartève (105 min). 89542882

Ciné Cinéfil

20.30 Outrage ■ ■ Film d'Ida Lupino (1950, N., v.o., 75 min). 25936503
21.45 Cottage à louer ■ ■ Film d'Anthony Asquith (1941, N., v.o., 90 min). 5384435
23.15 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [2/2] (1943-1944, N., 85 min). 53019668

Ciné Cinémas

20.30 Copain, copine ■ Film de Glenn Jordan (1984, 105 min). 5867058
22.15 Chambre à part ■ Film de Jacky Cukier (1989, 95 min). 2912435
23.50 Anthony Hopkins. D'Elizabeth Dayley.

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Des agents très spéciaux.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Les évadés du puits d'enfer.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Meurtres par ordinateur.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chassé et pourchassé.
23.00 Mission impossible.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66. Le fils oublié.
21.20 Max Headroom. Systèmes de sécurité.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le gribouillage.
22.40 Cop Rock. Oil of Ofay.
23.30 Liquid Television.
23.55 T'as pas une idée ?
0.55 The Muppet Show. Invitée : Crystal Gayle.
1.20 New York Police Blues. Episode nº 39 (45 min).

Eurosport

18.00 Grand Prix Magazine.
18.30 Motors.
20.00 Prime Time Magazine.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) 16e de finale (240 min). 93182787

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Sida : le méchant doute

En diffusant les thèses iconoclastes du professeur Peter H. Duesberg sur la physiopathologie de cette maladie, la chaîne culturelle Arte fait-elle œuvre utile ?

« L'IMPORTANT, c'est de ne jamais cesser de se poser des questions. » Est-ce pour calmer leur angoisse que les auteurs du principal document, *Sida, le doute !* diffusé à 22 h 10 dans cette soirée consacrée à la maladie, ont, en conclusion, jugé nécessaire de citer Albert Einstein ? Le dossier n'est pas simple. Depuis plusieurs années, un scientifique de l'université de Californie, le professeur Peter H. Duesberg, met en doute la théorie selon laquelle le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est l'agent pathogène responsable du syndrome dont il porte le nom. L'affaire n'aurait guère eu d'écho dans les milieux scientifiques si le professeur Duesberg n'avait attaché son nom à l'étude des rétrovirus dont il réussit à lever quelques-uns des mystères. A ce titre ses propos, aussi dérangeants soient-ils, ne peuvent être passés sous silence.

Ce débat complexe et souvent passionné doit-il pour autant sortir des cénacles et des revues scientifiques ? Arte a choisi. Le magazine « De quoi j'me mêle ! », proposé et présenté par Daniel Leconte, donne la parole à quelques-uns des principaux protagonistes. La présentation des arguments aurait sans aucun doute gagné à plus de pédagogie, plus d'équilibre. Mais sans doute est-il difficile, à la télévision plus qu'ailleurs, de faire l'économie du spectaculaire et de la provocation. Pourquoi bouder son plaisir quand, face à ses caméras, quelques noms prestigieux déclarent que le VIH n'est pas – ou peut-être pas seulement – à l'origine du sida ? Pourquoi ne pas mettre en scène les doutes qui, sida ou pas, ne cessent d'animer ceux qui se sont fixé pour mission de rendre intelligibles le normal et le pathologique ? Encore faudrait-il, par prudence sinon par égard vis-à-vis de la démarche scientifique, ne pas tomber dans quelques pièges trop grossiers.



Découvert en 1983 par l'équipe du professeur Luc Montagnier, le VIH est-il la cause unique du sida ? Pour certains spécialistes, le sida est une maladie virale parmi d'autres, même si les caractéristiques de l'infection et de l'apparition de symptômes diffèrent de ce que l'on connaissait généralement de ce chapitre de la pathologie humaine. Pour d'autres, au contraire, il faut considérer cette nouvelle maladie comme la résultante de nouveaux déséquilibres, le fruit pathologique de causalités multiples imposant une nouvelle lecture scientifique et de nouvelles prises en charge thérapeutiques.

Reste que, dans les deux cas, le VIH joue un rôle central dans une physiopathologie que l'on perçoit de plus en plus clairement, même si on ne sait pas encore en bloquer l'évolution. C'est de ce contexte encore interrogatif, de cette impuissance médicale, que se nourrissent les provocations du professeur Duesberg et de quelques autres en mal de publicité ou de reconnaissance. Mais Peter Duesberg n'est pas Ignace Semmelweis. Les accusations qu'il lance aujourd'hui – et qui l'ont fait mieux connaître que ses découvertes d'hier – ne l'ont pas mis au ban de sa communauté. Il entretient une correspondance régulière avec ses contradicteurs dans les colonnes des plus grandes revues scientifiques. Le prestigieux hebdomadaire *Science* a, en décembre 1994, consacré neuf pages au *« Duesberg Phenomenon »*. Celui-ci n'a, depuis, cessé de prendre de l'ampleur en dépit des nouvelles découvertes concernant le VIH qui avaient conduit John Maddox, alors rédacteur en chef de *Nature*, à écrire dans ces colonnes qu'elles *« discréditaient »* Peter Duesberg (*Le Monde* du 13 janvier 1995).

L'« investigation » scientifique est un genre trop rare sur les chaînes françaises pour qu'on ne regrette pas le caractère superficiel et approximatif du document diffusé par Arte. S'il permet de nourrir un débat fondamental, le propos n'est pas sans danger puisqu'il fournit des arguments à tous ceux qui souhaitent se libérer des indispensables contraintes préventives (préservatif, *safe sex*, chasteté et fidélité) qui ont été définies sur la base de la responsabilité du virus découvert en 1983.

Jean-Yves Nau

★ Soirée thématique. « De quoi j'me mêle ! : Sida, les doutes » : Arte, jeudi 14 mars à 20 h 45.

Bébés de Chine

par Agathe Logeart

IL N'Y A PLUS de paupières, comme si, déjà, la mort les avait rongées. Mais ce bébé est vivant, si l'on peut dire. Posée comme un paquet trop encombrant, toute seule, dans une pièce à l'écart, la petite fille attend depuis dix jours que la mort la prenne enfin, pour de bon. Une fois déballées les épaisseurs de linge qui l'enveloppent, on voit son corps recroquevillé, proprement squelettique. Et l'on revient à ce regard, à ces yeux qui bougent lentement dans une flaque de pus. Et à cette bouche, dont les lèvres s'écartent tout doucement, mais dont aucun son, aucun cri ne sort plus. On ne connaît pas son âge. Elle n'a plus d'âge, de toute façon. Et son nom, nous dit-on, veut dire en chinois *« qui n'a pas de nom »*. Autant dire qu'elle n'est qu'une non-existence. Rien qu'un bébé qui agonise dans la plus totale indifférence d'un orphelinat devenu mouroir.

Tourné clandestinement en Chine par une équipe de la chaîne anglaise Channel Four au début de l'année dernière et diffusé sur TF 1 par « Le droit de savoir », ce document sur les orphelinats chinois est insoutenable. Les mots sont pauvres pour le dire. Aucun texte, aucun récit, n'aurait la force de ce que l'on nous montre : ces enfants, vrais orphelins ou rebuts abandonnés du fait de la politique coercitive de l'enfant unique, ficelés dans des hardes sales et enfermés dans ces dépotoirs où ils meurent faute de soins, de nourriture, par milliers. Attachés avec des ficelles sur leurs chaises, ils se balancent d'avant en arrière, inlassablement, comme les fous des asiles. Dans les berceaux, serrés les uns contre les autres, ils s'entassent dans un indicible dénuement, la peau à vif, pourrissant dans la gangrène.

Ce sont le plus souvent des filles que l'on rejette ici. Un médecin, qui a dû fuir en exil, raconte comment le personnel a pris l'habitude de frapper et d'éliminer les malades, les « moches », ceux qui ne leur plaisent pas, dans le cadre de ce qu'elle appelle une *« solution finale »*. Quand les bébés meurent, on dit simplement qu'ils ne sont plus là. Armés de leur caméra cachée et sous une fausse identité – le procédé a parfois sa pleine justification –, les journalistes ont parcouru la Chine. Avec un invraisemblable culot, ils ont filmé leurs découvertes, de ville en ville, de mouroir en mouroir. Les autorités chinoises ont récusé ce reportage, selon elles *« vicieusement fabriqué de toutes pièces »*. La réponse est pauvre, indécente.

La crédibilité n'est pas en cause. Si ces images volées ne sont pas croyables, c'est au sens où l'on voudrait ne pas les croire, comme une vision d'horreur échappée d'un cauchemar : on se frotterait les yeux, elles disparaîtraient. Voilà ce que l'on voudrait. Si l'on parvenait, par on ne sait quel sortilège, à ne pas les avoir vues, peut-être n'existeraient-elles pas... En les effaçant de son esprit, on gommerait leur réalité. Mais cela ne marche pas. L'image refuse l'escamotage. Elle poursuit, s'imprime implacablement. Il n'y a plus moyen de s'en protéger.

JEUDI 14 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. *Une honorable profession.* Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. La charmeuse de serpents. Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Réconciliation. Série.
19.00 Agence tous risques. Otages à l'orphelinat. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

NAVARRO
Série. La trahison de Ginou, de P. Jamain (95 min). 807337
Avec l'aide d'un complice, un célèbre gangster s'évade de prison. Blessé, il se réfugie chez son ex-maîtresse, Ginou, une amie de Navarro.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Frédéric François. (85 min). 4068714
23.50 Ex libris. Invités : Danielle Mitterrand (*En toutes libertés*) ; Madeleine Chapsal ; Jean-Denis Bredin ; Yves Simon (*Le Prochain Amour*) ; Jetsun Pema (*Tibet, mon histoire*) (70 min). 7691820
1.00 Journal, Météo.
1.10 et 3.10, 5.05 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.35 TF 1 nuit. 2.10 Histoire des inventions. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.45 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. *En direct d'Evry.*
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Ben fait son cinéma.
17.30 La Fête à la maison. Amères amours. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas a les oreillons.
19.20 et 2.25 Studio Gabriel. Invité : Patrick Dupont.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Des hommes de fer ; Le prix de la vie ; Rêve de bal ; La ville noire (125 min). 8142462
23.00 Expression directe. UDF.

23.10

MEURTRES EN CASCADE ■ ■
Film de Jonathan Demme (1979, 98 min). 2652240
L'interprétation est remarquable.
0.48 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Emission spéciale Jean-Paul Gaultier. Avec Maud Molyneux ; Xuly Bet ; Marie Rucki ; Michel Pastoureau (75 min). 2417191
2.55 Bas les masques (rediff.). 4.05 24 heures d'info. 4.45 Urti. L'art dans les capitales : Budapest la jeune. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Le magicien. Série.
15.00 Questions au gouvernement. *En direct du Sénat.*
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Bal des murènes*, de Nina Bouraoui.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE MUR DE L'ATLANTIQUE
Film français de Marcel Camus avec Bourvil, Sophie Desmarets (1970, 110 min). 268424
Un restaurateur normand pantouflard se trouve mêlé malgré lui à la Résistance, en 1943.
22.40 Journal, Météo.

23.10

AH ! QUELS TITRES !
Au Musée Jacquemart-André. Grandes fortunes et collectionneurs. Avec Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (*Grandes Fortunes*) (60 min). 1201066
Le musée Jacquemart-André ouvre ses portes le 30 mars après quatre années de grands travaux. Cet hôtel particulier construit à la fin du XIXe siècle abrite une précieuse collection d'objets d'arts.
0.10 Espace francophone. Femmes d'Orient : Vénus Khoury-Ghata, écrivain. 0.36 Dynastie. 1.20 Musique Graffiti. Quatuor n° 3, de Tchaïkovski, par le Quatuor Anton (25 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. **13.35** Défi. **14.05** A tous vents. **14.35** L'Ordinateur au service des handicapés. **15.00** Qui vive. **16.00** Planète blanche. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. Série. **17.30** Les Enfants de John. **18.00** Ma souris bien-aimée. **18.15** Cinq sur cinq. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [28/28]. Nulle part ailleurs, de Roy Kellino, avec Dick Powell (1955, 30 min). 1207
19.30 7 1/2. Travailler moins pour travailler tous. Invité : Michel Rocard (25 min). 65530
19.55 Palettes. Documentaire. Stefano Di Giovani, dit Sassetta : le retable en morceaux, polyptyque pour San Francesco à Borgo San Sepolcro, d'Alain Jaubert (35 min). 8138707
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! SIDA, LES DOUTES
Proposée et présentée par Daniel Leconte.
● Lire ci-dessus.
20.46 La Vie à tout prix. Documentaire d'Annie-Claude Elkaim (9 min). 107362559
Femmes séropositives et désir d'enfant...
20.55 et 21.25, 21.45, 22.55 Débat en public. Avec le professeur Luc Montagnier.
21.10 Je suis positif. Documentaire (30 min). 780462
21.40 Vaincre la peur. Documentaire (30 min). 740733
22.05 SIDA, le doute. Documentaire (100 min). 4500288
Cette enquête menée aux Etats-Unis, en Angleterre, en Australie et dans plusieurs pays européens bouscule les idées reçues sur le sida.
23.45 Rêves de glace. Documentaire d'Ignacio Agüera (55 min). 529191
Le voyage d'un bloc de glace, transporté de l'Antarctique jusqu'à l'Exposition universelle de Séville en 1992.
0.40 Délivrance. Téléfilm de Satyajit Ray (rediff.). 1.30 Le Lâche. Téléfilm de Satyajit Ray (rediff., 66 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Kaléidoscope. Téléfilm de Jud Taylor (89 min). 9893004
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Les Aventures de Tintin. Vol 714 pour Sydney.
19.00 Code Quantum. Le match de la dernière chance. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.20 Mode 6. Christian Lacroix et Yohji Yamamoto.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1925 : le Ku Klux Klan.

20.45

CRASH
Téléfilm de Lamont Johnson, avec Charlton Heston, James Coburn (88 min). 110827
Un DC10 transportant plus de trois cents passagers s'écrase près de l'aéroport de Sioux City, dans l'Iowa.

22.35

MISERY ■ ■
Film américain de Rob Reiner (1990, 102 min). 5389646
D'après un roman de Stephen King, un suspense sans répit, effrayant, réalisé avec virtuosité. Découverte de Kathy Bates, qui reçut pour son rôle de psychopathe l'Oscar de la meilleure actrice.
0.30 Fréquenstar (rediff.). Victoria Abril (50 min). 5988462
1.20 Best of Trash.
3.00 Rock express. Magazine. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 4.15 La Falaise du diable. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Quatre Dinosaures et le cirque magique ■ Film d'animation (1993, 68 min). 9172004
14.55 Le Dernier Tinigua. De Y. Billon et M. Saulois (54 min). 4242559
15.50 Le Nouveau Monde. Film d'A. Corneau (1995, 119 min). 2279808
18.00 ▶ Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
▶ La Nuit Bernard Blier

20.35

▶ BERNARD BLIER
Documentaire de Doug Headline et Dominique Cazenave (52 min). 8228040
21.25 Flash d'information.
21.35 Le cave se rebiffe. Film français de Gilles Grangier avec Jean Gabin, Bernard Blier (1961, 94 min). 5681462
23.10 Buffet froid ■ ■ ■ Film français de Bertrand Blier avec Gérard Depardieu, Bernard Blier (1979, 89 min). 5607269
0.40 Quai des Orfèvres ■ ■ ■ Film français de Henri-Georges Clouzot avec Louis Jouvet, Bernard Blier (1947, N., 102 min). 2730578
2.20 Birmanie, pays des pagodes dorées. Documentaire de Yves Rodrigue (46 min). 5552269

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le Paysage français (1).
21.32 Fiction. Un Goût de pierre dans la bouche, de Françoise du Chaxel.
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (3).
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Michel Maulpoix (Un dimanche après-midi dans la tête) et (La Poésie malgré tout). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les nuits du désert ; 1.28, Les touaregs du Sud algérien ; 2.55, Hawad ou voyage chez les Touaregs ; 3.23, Le Bon Plaisir de Théodore Monod ; 6.22, Andrée Chedid.

France-Musique

20.00 ▶ Concert. Donné le 23 octobre 1995, salle du Métropole, à Lausanne, par l'Ensemble vocal et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos, Brigitte Fournier, soprano, Scot Weir, ténor, Andreas Schmidt, baryton : La Création, de Haydn.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kagel, Tippett.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski, Brahms, Chostakovitch.
0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Extraits des concerts donnés le 22 février : Roses and Chains (création mondiale), de Donato ; Novars, de Dhomont ; Mariposa clavada medita su vuelo pour flûte (création mondiale), de Verin. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Ton Koopman. Symphonie n° 34, de Mozart ; Concerto pour deux orgues n° 5, de Soler ; Concerto pour hautbois M Wq 164, de CPE Bach ; Water Music : suite nos 2 et 3, de Haendel ; Ab Oriente et oraison dominicale, de Sweelinck ; Sonata prima op. 5, de Hellendaal ; Les Six Chorals Schübler pour orgue alternés des chorals vocaux BWV 645-640, de Bach.
22.40 Les Soirées... (suite). Concert enregistré le 18 septembre 1995, à la Galerie des Franciscains, à Saint-Nazaire, Stephen Coombs et Artur Pizzaro, pianos : Œuvres de Debussy : Prélude à l'Après-midi d'un faune ; Nocturnes ; L'Apprenti sorcier, de Dukas ; Shéhérazade, de Ravel ; Scaramouche, de Milhaud ; L'Embarquement pour Cythère, de Poulenc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Repos du guerrier. Film de Roger Vadim (1962, 100 min). 46873882
21.40 Jour de congé.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 Grand jeu TV5.
22.35 Ça se discute.
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Bombes à retardement.
21.25 Nukak Maku, les derniers nomades verts.
22.15 ▶ Hamsa, la rage au ventre.
23.10 Himalaya. Un royaume dans le ciel : le Bhoutan.
23.45 Histoire de l'aviation [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918.
0.35 Le Musée égyptien du Caire [2/2] (55 min).

Paris Première

21.00 Blonde Vénus ■ ■ ■ Film de Josef von Sternberg (1932, N., v.o., 95 min). 30596578
22.35 Totalement cinéma.
23.00 Concert : Perahia joue Beethoven. (55 min). 9826240
23.55 Musiques en scènes.
0.25 Concert : Jimmy McGriff & Hank Crawford Quartet. (30 min). 3929592

France Supervision

20.40 La Maison de campagne ■ Film de Jean Girault (1969, 85 min). 73721849
22.05 CinéActu.
22.15 Cyclisme.
22.30 La Grande Aventure des chiens de race au service de l'homme. De Jean-Charles Lassus.
23.20 Escrime.
1.00 Concert : Stéréolab. Enregistré à Genève (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Diabolique Mr Benton ■ Film d'Andrew L. Stone (1957, N., v.o., 95 min). 5758356
22.05 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [2/2] (1943-1944, N., 90 min). 1802172
23.35 Le Club. Léonard Keigel.

Ciné Cinémas

20.30 Les Comancheros ■ Film de Michael Curtiz (1961, 100 min). 5753801
22.10 Détective ■ Film de Jean-Luc Godard (1985, 95 min). 47118917
23.45 Et Dieu créa la femme ■ Film de Roger Vadim (1956, 90 min). 1170559

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) Anthelme Collet.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chassé et pourchassé.
23.00 Mission impossible. Les fleurs du mal.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Antoine et Colette ■ ■ Film de François Truffaut (1961, 30 min). 18611998
20.30 Baisers volés ■ ■ Film de François Truffaut (1968, 95 min). 22597511
22.05 Road Test.
22.25 Chronique du front.
22.30 CB4. Film de Tamra Davis (1993, v.o., 85 min). 84993998
23.55 D'hier et d'aujourd'hui. Michel Delpech.
0.40 Cobra Girls.
1.10 Absolutely Fabulous. Le défilé de mode (25 min).

Eurosport

18.00 Saut à skis.
19.00 Boxe.
19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 32e journée. Red Star-Laval (125 min). 1630191
22.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) Huitièmes de finale. (210 min). 10643849

...tures. Et le double ou le fantôme d'être repris en poche (J'ai lu n° 4117).

Résolument modernes

par Pierre Georges

QUAND nous serons modernes ! Quand nous le serons vraiment et irrémédiablement, nous lirons, le soir à l'hallogène et entre deux quintes de toux, l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citadin. *« L'air fait partie du patrimoine commun de l'humanité. Chacun a droit à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. »* Voici tel qu'énoncé, et pas par quatre chemins, le projet sur l'air de Mme Corinne Lepage.

Article premier : *« Inspirez ! »*. Article 2 : *« Soufflez ! »*. Allons, ne rions pas ! Et tenons pour intangible ce droit inaliénable et patrimonial à l'air en notre aérobique condition humaine. De l'air, de l'air ! Du vrai, du propre, pas du gris qu'on roule entre ses bronches. De l'air de qualité sans dioxyde de chose et particules de truc. De l'air d'appellation contrôlée mis en bonbonnes au château. De l'air de la montagne, des campagnes ou des mers, du *« bon air vif et piquant »* à la Loti. De l'air pur avec Jules Renard pour *« se griser »*. Revendiquons et sans tarder le droit légitime à respirer jusqu'à plus soif !

Quand nous serons modernes et nos petites-filles avec, nous les enverrons dans les bois. Voir des fois si le loup n'y est pas. Cela sera parfait. Il n'y a plus de loups. Il n'y aura plus de bois. Car, au train où vont les choses et où tronçonnent les tronçonneuses, dans un demi-siècle la forêt mondiale ne sera plus qu'un souvenir. Ce n'est pas nous qui le disons, mais les gens du Fonds mondial pour la nature, le WWF. Ces aimables plaisantins ont calculé que, au rythme actuel de coupe, les *« Gengis Khan de l'exploitation »* en auront fini en 2040 avec les trois milliards d'hectares de forêt qui couvrent notre planète. Que de pessimisme ! Regardez l'ONF. Plus il fait couper, plus la forêt française grandit, prospère, sinon embellit. D'accord, ce ne sont plus les mêmes arbres, beaux et majestueux, plutôt de vagues taillis et des sapinières en ligne. Mais, l'arbre s'obstinant par principe à pousser, il n'est pas impossible que, vers l'an 2150, la forêt française se refasse une beauté à la Colbert.

Quand nous serons modernes, et nous le sommes déjà, nous irons au méga-marché du coin acheter des aliments génétiquement géniaux. Des pommes géantes. Des poires mutantes. Des cerises-abricots et des abricots-cerises. De la viande de mer et du poisson de terre. C'est le sort radieux et alimentaire qui nous attend. Le génie génétique est à l'œuvre. Et il œuvre dur pour inventer les rendements et les produits parfaits pour un monde parfait. Avec sérieux, le génie génétique devrait même pouvoir livrer sous peu un consommateur génétiquement parfait.

Le Parlement européen, qui se mêle de tout, parfois même de ce qui le regarde, s'est essayé mardi sur sa gauche à renforcer le contrôle sur la production et la commercialisation des aliments et ingrédients génétiquement modifiés. Il s'agissait en somme de proposer une vigilance accrue sur les activités et produits des éventuels Docteur Folamour de l'agroalimentaire. Voire de les obliger à écrire sur l'étiquette *« génétiquement modifié »*. La droite européenne s'y est opposée, vivement. Au principe sans appel que génie et génétique seront désormais les mamelles de l'Europe agricole moderne !

(Cette chronique reprendra dans *Le Monde* du mardi 19 mars.)

Le Quai d'Orsay subira lui aussi un « gel » de crédits

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis, devait présenter mercredi 12 mars devant la commission des finances de l'Assemblée nationale le détail du plan de gel de crédits budgétaires pour 1996 annoncé en février. Le montant des crédits gelés devrait avoisiner 20 milliards de francs, soit une diminution de l'ordre de 15 % pour les dépenses ordinaires et de 25 % pour les dépenses d'investissement, qu'il s'agisse des autorisations de programme ou des crédits de paiement.

Les seuls crédits épargnés devraient être ceux des rémunérations et pensions des fonctionnaires, ceux des services votés, ceux de la ville et ceux de l'emploi. Tous les autres crédits devraient être concernés par le gel, y compris ceux du ministère des affaires étrangères. Au début de 1995, Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères, s'était opposé à Edouard Balladur, premier ministre, lorsque celui-ci avait proposé un plan de gel de crédits qui s'appliquait aussi au Quai d'Orsay.

■ **CITÉ DU VATICAN : le pape a été pris de fièvre** dans la nuit du 12 au 13 mars et ne tiendra pas sa traditionnelle audience générale mercredi, a indiqué son porte-parole, Joaquin Navarro Valls. Jean Paul II, qui aura 76 ans le 18 mai, souffre *« d'une brusque indisposition fébrile qui empêche le Saint-Père de tenir son habituelle audience générale »*, a indiqué M. Navarro Valls. Jean-Paul II doit se rendre à Sienne, en Toscane, le 19 mars puis en Tunisie à la mi-avril.

■ ***DROIT À L'AVORTEMENT* : plus de 70 confédérations** syndicales, associations féminines et partis politiques appellent à manifester mercredi 13 mars à 18 h 30, place Edouard-Herriot à Paris, près de l'Assemblée nationale, contre le projet d'amendement autorisant les organisations anti-IVG à se porter partie civile, en cas de *« provocation à l'avortement »*. L'appel au rassemblement est notamment signé par la CGT, FO, la CFDT, la FSU, SUD-PTT, le SNUI, la FEN, et de nombreuses associations féminines (Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception, Alliance des femmes, UFF, Assemblée des femmes, Collectif Ruptures...), le Parti socialiste, le PCF, la LCR, Radical, et d'autres organisations (MRAP, Droits Devant !, Confédération syndicale des Familles...). Les députés doivent l'examiner jeudi 14 mars, lors de la discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire.

BOURSE

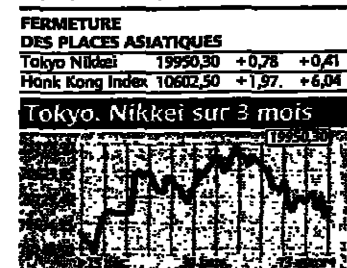
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 13 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19950,30	+0,78	+0,41
Honk Kong Index	10602,50	+1,97.	+6,04

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/03	Var. en % 11/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	*1932,07*	*−0,86*	*+3,21*
Londres FT 100	3639,60	−0,94	−1,34
Zurich	1671,65	—	+9,27
Milan MIB 30	992	−0,50	+6,55
Francfort Dax 30	2435,97	+1,17	+8,07
Bruxelles	1699,07	−1,70	+8,94
Suisse SBS	1401,27	—	−3,86
Madrid Ibex 35	329,64	+0,51	+2,98
Amsterdam CBS	339,90	+0,47	+5,72

Tirage du *Monde* daté mercredi 13 mars 1996 : 466 260 exemplaires 3

Pékin accuse Washington de « connivence » avec les « séparatistes » taïwanais

La Chine a commencé ses manœuvres « à tir réel » au large de l'île

LES CHANCELLERIES du monde entier s'interrogent sur les intentions ultimes de la Chine dans la crise qu'elle a déclenchée autour de Taïwan, et qui a pris, les mardi 12 et mercredi 13 mars, un tour très vif avec le début de manœuvres « à tir réel » au large de la côte méridionale du Fujian et le lancement d'un nouveau missile « à blanc » dans un périmètre préalablement déterminé au sud de l'île. Les ambassadeurs de Pékin, dans de nombreuses capitales occidentales, ont été convoqués pour entendre la « préoccupation » des pays concernés.

Les autorités de Pékin elles-mêmes soufflent le chaud et le froid. Le président Jiang Zemin vient de demander aux forces armées d'apporter leur soutien sans faille au Parti communiste, et il a promis de poursuivre jusqu'au bout *« le combat »* pour la réunification du pays, par-delà le retour de Hongkong et de Macao dans le giron chinois en 1997 et 1999. Cité par l'AFP, un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Shen Guofang, a accusé mardi les Etats-Unis de *« connivence »* avec les séparatistes taïwanais, ajoutant que les *« actions dommageables »* de Washington *« constituent un élément important rendant les relations bilatérales imprévisibles et instables »*, et qu'une *« ingérence »* américaine excessive en cette affaire pourrait contraindre les autorités de Pékin à *« utiliser des moyens non pacifiques »*.

En revanche, le *New York Times*, repris par l' *International Herald Tribune* du 13 mars, a recueilli, à Pékin, des informations, transmises en privé à Washington par des officiels chinois, selon lesquelles la Chine n'envisage nullement d'envahir Taïwan. Wang Jisi, membre de l'académie des sciences sociales, tenu pour un des plus importants conseillers de Pékin sur les relations avec les Etats-Unis, est cité pour avoir décrit une telle hypothèse d'invasion comme *« impensable »*.

En revanche, la volonté pékinoise de mettre à plus ou moins long terme Taïwan *« à genoux »* est couramment retenue par des analystes de la situation chinoise. La description faite du président sortant et candidat à sa succession le 23 mars, Lee Teng-hui, comme d'un *« indépendantiste »* à peine déguisé, vise à compromettre ses chances, sérieuses, de réélection, et donc à démontrer que Pékin peut infléchir la vie politique insulaire. Les autorités continentales pratiquent aussi l'interférence en reprenant leurs attaques contre le caractère artificiel de la démocratie de Taïwan, décrite comme influencée par l'argent, les mafias et la corruption.

Les observateurs notent que la Chine – qui bénéficie pourtant des considérables investissements insulaires dans le centre et le sud du pays notamment – n'hésite pas non plus à mettre en péril la santé économique de Taïwan en pratiquant une stratégie de la tension (des manœuvres avaient déjà eu lieu l'été dernier et d'autres sont annoncées en filigrane), rendue crédible par son impressionnant effort d'armement. La chute de la Bourse de Taïpeh, les importants retraits de devises dans les banques, et l'augmentation des départs de Taïwanais pour l'étranger montrent que ce jeu n'est pas sans effet.

J.-P. C.

■ ***Deux dissidents chinois ont* été refoulés par la France** mardi 12 mars alors qu'ils arrivaient de Londres pour participer à la conférence de presse organisée mercredi à Paris par Amnesty International sur la situation des droits de l'homme en Chine, a indiqué l'organisation Human Rights Watch/Asia. Il s'agit de Zhang Shuyun et Ai Ming, qui avaient fourni les principaux éléments sur la situation d'orphelinats chinois, à propos de laquelle un rapport avait été publié en janvier. La police française a assuré que leurs documents n'étaient pas en règle.

Taïpeh prend ses précautions sans se livrer à la panique

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

La « diplomatie balistique » de Pékin s'est une nouvelle fois fait sentir, mercredi 13 mars, à Taïwan, avec un missile à blanc tiré au petit matin près du port méridional de Kaohsiung, le plus important de l'île. L'engin est, comme les précédents, tombé dans le périmètre de réception maritime fixé par Pékin, près de sa limite occidentale, donc la plus éloignée de Taïwan. Les Etats-Unis ont qualifié ce tir de *« provocateur »*.

Le ministère de la défense de Taïpeh a confirmé le commencement, la veille, de manœuvres aéronavales chinoises près du continent, à l'entrée du détroit ; prévues jusqu'au 20 mars, elles doivent comporter des tirs réels de missiles et d'artillerie. Les débuts ont toutefois été modestes : selon les militaires taïwanais, qui ont imputé cette faible activité au mauvais temps prévalant dans la zone, une dizaine d'appareils de chasse se sont livrés à des exercices *« de protection, d'alerte et de bombardement de cibles »* devant les villes littorales de Dongshan et Nan'ao.

Les communications de l'île n'en sont pas moins perturbées, encore que sur une échelle réduite. Les compagnies reliant Taïpeh au monde extérieur ont « rerouté » leurs avions pour éviter les zones dangereuses, ce qui a entraîné, par exemple, le rallongement de vols provenant de Hongkong. Hormis ces précautions, et le fait que les gesticulations de Pékin sont sur toutes les lèvres et occupent tous les *talk shows* radiotélévisés, Taïpeh ne donne pas de signes de panique au niveau de la rue. Les embouteillages y sont aussi dantesques qu'à l'accoutumée ; et si les banques ont été prises de court par des demandes de devises, l'activité commerciale concrète semble normale.

Surtout, la campagne pour l'élection présidentielle du 23 mars – calme et digne, à l'inverse d'autres exercices comparables par le passé – ne semble pas avoir subi d'infléchissement du fait des actions du continent, hormis dans le discours. Les candidats de l'ancien Kouomintang qui se sont présentés contre le chef de l'Etat Lee Teng-hui ont tous condamné la décision américaine de déployer dans les parages les deux porte-avions *Independence* et *Nimitz*. Le premier a déjà pris position à 300 kmà l'est de Taïwan. Mais c'est l'annonce de l'envoi du second qui est l'élément le plus spectaculaire, et assez inattendu, de « l'effet de muscles » de Washington – d'autant que l'on apprend que le groupe du *Nimitz* fera escale à Kaohsiung, au sud-ouest de l'île, pour ensuite gagner Keelung, au nord, en traversant du coup le détroit de Taïwan.

La largeur des eaux internationales entre Taïwan et le continent est en moyenne de 150 km. L'ampleur des moyens soudain mis en œuvre dans ce chenal par les Etats-Unis a surpris en raison du soin avec lequel, jusqu'alors, Washington s'ingéniait à faire comprendre aux dirigeants de Taïpeh qu'il ne fallait pas s'attendre à une forte mobilisation américaine en cas d'anicroche sérieuse avec la Chine. L'opposition insulaire favorable à la conciliation avec le continent en blâme le président Lee, craignant l'escalade. Celui-ci, de son côté, se défend d'avoir jamais fait campagne sur le thème de l'indépendance, comme l'en accuse Pékin.

Les véritables indépendantistes ont, eux, fourni à la Chine une occasion supplémentaire de fulminer, par un de ces gestes qui peuvent déclencher des réactions incontrôlables : prenant place mardi, avec la presse, dans des embarcations de pêcheurs, ils sont allés jusqu'à la limite de l'une des zones de tir de missiles, et y ont brûlé, pour les caméras, le drapeau de la République populaire. Une image qui ne sera pas passée inaperçue à Pékin.

Francis Deron

M. Douffiagues préfère l'Eure-et-Loir pour implanter le 3e aéroport parisien

LE RAPPORT D'ÉTUDE sur la desserte aéroportuaire du grand Bassin parisien, que l'ancien ministre des transports Jacques Douffiagues doit remettre jeudi 14 mars au gouvernement, se prononce en faveur de l'implantation du troisième aéroport international au sud de Chartres, en Eure-et-Loir.

Le mutisme total de M. Douffiagues sur le contenu de ce rapport n'empêche pas le président de la région Centre, Maurice Dousset (UDF-PR), d'en considérer les conclusions comme acquises, après les révélations de l'AFP, mardi 12 mars. *« Je n'ai pas vu le rapport, mais je sais qu'il doit nous être favorable »*, a-t-il déclaré mercredi. Charles Baur (UDF-FD), président de Picardie, l'autre région candidate, se montre étonné que la presse ait fait état de ce choix dès mardi soir. *« Mardi après-midi, Bernard Pons, ministre des transports, a déclaré à M. Baur qu'il ne disposait pas du rapport. Un membre de la mission nous a demandé ce même jour des renseignements techniques »*, précise Benoît Bazire, directeur des services de Picardie.

M. Dousset semble avoir bénéficié de la primeur de l'information. Dès lundi 11 mars, il en avait averti, en leur recommandant le secret, les maires de Beauvilliers et de Boisville-la-Saint-Père, sur le territoire desquelles l'aéroport pourrait voir le jour, en 2030. Santeuil, à 8 kilomètres au nord, a été écartée, étant à la fois trop proche de Chartres et d'une balise d'approche de l'aéroport d'Ordy.

L'éventualité d'un troisième aéroport international pour la région parisienne est née de la violente opposition des riverains à l'extension de Roissy. En juillet 1995, M. Douffiagues, chargé d'étudier ce dossier par le précédent ministre des transports, Bernard Bosson, avait préconisé, dans un rapport d'étape, le doublement des pistes de Roissy au lieu de la contruction d'une troisième piste, afin de limiter les nuisances et de mieux gérer le trafic aérien.

CONDITIONS CONTRAIGNANTES

Malgré l'opposition des professionnels des transports (Aéroports de Paris, compagnies aériennes...), M. Pons avait suivi ces conclusions et demandé à M. Douffiagues de rechercher un site. Le souci du ministère des transports est d'éviter, en réservant dès maintenant des terrains, qu'un urbanisme mal contrôlé soit à l'origine de nuisances sonores incompatibles avec le développement du trafic aérien, comme cela s'est produit autour de Roissy.

Selon M. Dousset, la mission Douffiagues a pris en compte les arguments de l'aménagement du territoire, de la faible densité de population et du moindre encombrement de l'espace aérien. Mais M. Baur ne s'avoue pas vaincu, car le rapport d'études ne lie en rien le gouvernement. Les conditions imposées au futur site, en matière d'environnement, de desserte routière et ferroviaire, et d'urbanisme, seront tellement contraignantes que le ministre des transports dispose en fait d'une grande latitude dans son choix définitif, attendu dans un délai de deux mois.

Pascale Sauvage

Rivalité entre la Cour des comptes et les inspections administratives dans le contrôle des associations

LE SCANDALE DE L'ARC ne pouvait qu'inciter à une amélioration du contrôle des associations faisant appel à la générosité publique. Le Sénat a encore accentué celui-ci en adoptant, mardi 12 mars, la proposition de loi du groupe RPR de l'Assemblée nationale qui accroît les avantages fiscaux de ceux qui fournissent des dons aux associations luttant contre l'exclusion (*Le Monde* du 26 janvier). Les sénateurs oint, en effet, profité de ce texte pour, avec l'accord d'Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, accorder un *« droit de suite »* à la Cour des comptes dans le contrôle de ces organismes.

En fait, il existe une rivalité entre les magistrats de la Cour des comptes et les membres des diverses inspections administratives. C'est celle des affaires sociales (IGAS) qui avait commencé à enquêter sur l'ARC, mais la justice administrative lui avait interdit de continuer. Aussi, une loi de 1991 avait accordé à la Cour un pouvoir de contrôle sur les organismes faisant appel à la générosité publique. Cela n'a pas empêché les inspections de souhaiter bénéficier d'un même pouvoir.

Aussi le Sénat, sur la proposition de Jean Chérioux (RPR, Paris), a, en examinant le projet portant diverses mesures d'ordre sanitaire et sociale, voté un amendement donnant une base légale à l'intervention de l'IGAS (*Le Monde* du 17 février). Le gouvernement, pour sa part, a fait figurer, dans le projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, une dispostion accordant un même pouvoir à l'inspection des finances sur les organismes bénéficiant *« de fonds publics ou assimilés »*.

Ce pouvoir accordé aux inspections inquiète les magistrats de la Cour. Hélène Gisserot, procureur général près la Cour, l'avait dit au président de la République, le 16 janvier, lors de la séance solennelle, de cette instititution. Elle avait souligné l'insuffisance de la loi de 1991 et estimé *« paradoxal »* que l'élargissement des pouvoirs bénéficie aux corps d'inspection, et pas à la Cour, *« qui offre, s'agissant de fonds qui restent privés, les garanties d'une juridiction. »* Le Sénat lui a donc donné satisfaction à l'initiative de Jacques Oudin (RPR), rapporteur de la commission des finances.

Aucun de ces textes n'ayant encore été approuvé définitivement, les pressions des uns et des autres sont encore possibles avant une mise en ordre, à moins que, pour éviter d'avoir à trancher, soit institué une concurrence entre la Cour et les inspections. Pour sa part, M. Lamassoure a suggéré, mardi, devant le Sénat, la mise en place, d'ici la fin de l'été, *« d'une sorte de statut des associations faisant appel à la générosité publique »*, et s'est engagé à l'adoption, d'ici la fin de l'année, d'un plan comptable adapté aux associations, comprenant une définition précise du poste *« frais de gestion »*.

Thierry Bréhier et Jean-Baptiste de Montvalon